Le Monde

CINQUANTE-TROISIÈME ANNÉE – N° 16216 – 7 F

SAMEDI 15 MARS 1997

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

Fortes turbulences sur les marchés financiers internationaux

LES CRAINTES d'un resserrement de la politique monétaire aux Etats-Unis, liées au dynamisme de l'économie américaine, provoquent de fortes turbulences sur les marchés financiers internationaux. Victime de la remontée des rendements obligataires, Wall Street a vivement reculé, jeudi 13 mars. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a terminé la séance sur une baisse de 2,28 %, la plus importante depuis huit mois.

Les marchés européens ne sont pas épargnés. La Bourse de Paris a ouvert en recul de 1,61 % vendredi 14 mars. Les taux d'intérêt à long terme sont, pour leur part, orientés à la hausse, ce qui pourrait freiner la reprise de l'économie française.

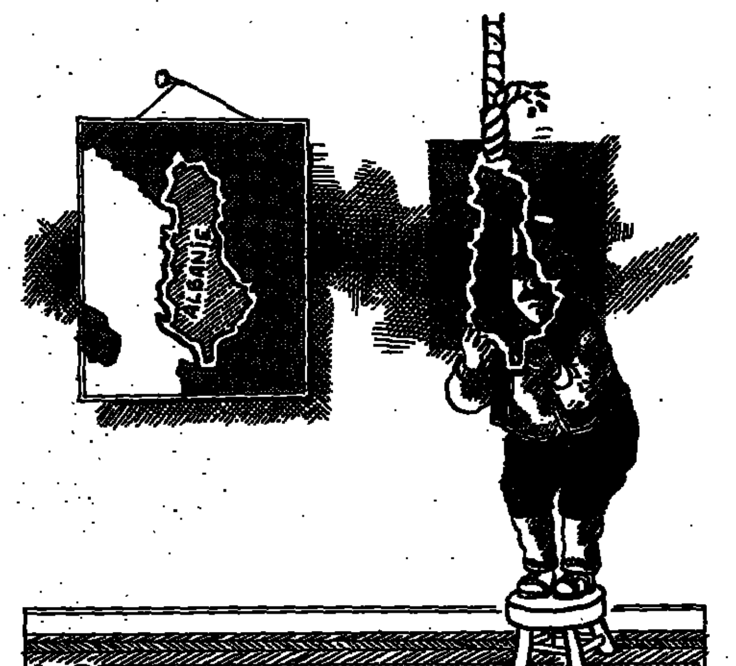
Lire page 18

L'Europe écarte une opération militaire pour sauver l'Albanie de son naufrage

Les Occidentaux précipitent le rapatriement de leurs ressortissants

L'ALBANIE continue de s'enfoncer dans le chaos. Face à une situation de plus en plus incontrôlée qui accélère l'effondrement de l'État, les chancelleries occidentales commencent à organiser le départ de leurs ressortissants. L'Italie a mis en place un pont aérien et déclenché un plan d'urgence sanitaire dans la région des Pouilles. Quelque 700 personnes ont été évacuées, jeudi 13 mars, par ses forces aéronavales, et cinq hélicoptères italiens ont procédé vendredi à l'évacuation, depuis Tirana, d'un groupe d'environ 120 personnes.

La France, la Grande-Bretagne et la Grèce organisent aussi des rapatriements. Une évacuation massive était prévue, vendredi, avec l'aide des forces américaines stationnées dans l'Adriatique. Deux des enfants du président Sali Berisha sont aussi arrivés à Bari, à bord du dernier ferry à avoir pu quitter le port de Durrës. L'ancien ministre de la défense albanais, Safet Zhulali, a fui son pays pour l'Italie, avec sa famille, sur un cargo. Trois hélicoptères des forces aériennes albanaises sont passés de l'autre côté du golfe avec, à leur bord, des militaires et leurs familles.



A Tirana, les partis politiques ont réclamé une « *intervention armée des Européens pour restaurer l'ordre constitutionnel et préserver l'intégrité du pays* ». Mais cet appel à l'aide n'a jusqu'ici reçu aucune réponse positive de la communauté internationale, les Européens écartant l'idée d'une intervention militaire.

Le secrétaire d'Etat grec aux affaires étrangères, Yannos Kranidiotis, et l'ex-chancelier Franz Vranitzky, qui dirige une mission de l'OSCE, devaient rencontrer, vendredi, à Vlora des insurgés et des responsables du gouvernement albanais.

Lire page 2
et notre éditorial page 15

Hôpitaux : mouvements sociaux contre le plan Juppé

LE GOUVERNEMENT est confronté à une conjonction de mécontentements dans le secteur hospitalier. Les aides soignants, les infirmières et des médecins se mobilisent contre la rigueur budgétaire pour 1997. La Coordination médicale hospitalière, la CGT et la Fédération CRC (infirmières) appelaient à des grèves, vendredi 14 mars. Ces mouvements coïncident, dans certaines villes, avec les grèves des internes et des chefs de cliniques. Ces derniers s'inquiètent des conséquences du plan Juppé sur la sécurité sociale et de leurs futures conditions d'installation dans le secteur libéral. Jeudi, une journée d'action de FO dans les hôpitaux s'est traduite par de nombreuses manifestations, mais les arrêts de travail ont été rares.

Lire page 6

■ La justice et le fœtus

La cour d'appel de Lyon a qualifié d'homicide involontaire le décès accidentel d'un fœtus humain de cinq mois. p. 33

■ Budweiser contre la loi Evin

Le brasseur américain producteur de la bière Budweiser, sponsor de la Coupe du monde 1998, réclame l'abolition d'une partie de la loi Evin sur la publicité et l'alcool. p. 30

■ Tension au Proche Orient

Israël et la Jordanie tentent de calmer le jeu après l'attentat commis contre un autocar par un soldat jordanien qui a provoqué la mort de sept collégiennes israéliennes. p. 4

■ Les diamants du Zaïre

L'offensive des rebelles dans la région minière ne semble pas inquiéter les diamantaires de la City. p. 5

■ La FEN tente de réagir

Réunie en congrès, après son échec aux élections professionnelles, la FEN a élu un nouveau secrétaire général, Jean-Paul Roux. p. 10
et notre analyse p. 15

■ Irrégularités dans le Gard

La chambre régionale des comptes du Languedoc-Roussillon critique la gestion de l'ancien président de l'assemblée départementale, Gilbert Baumet. p. 13

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 380 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2800 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 315 - 7,00 F

Le général-archevêque de San Salvador sème la zizanie

ARCHEVÊQUE de San Salvador depuis 1995, Mgr Fernando Saenz Lacalle vient d'être promu au grade de général par les autorités de son pays. Devant les caméras de télévision, il a prêté serment et reçu ses décorations. Mgr Saenz Lacalle était évêque aux armées, situation provisoire, assure-t-il, mais qui dure depuis deux ans. C'est ce qui lui vaut cette distinction militaire qu'il justifie en ces termes : « *Il importe qu'un évêque aux armées soit général, afin qu'il ait un grade de référence à un niveau d'état-major et n'ait pas à dépendre d'un bureau de seconde ou de troisième catégorie.* »

Cette promotion n'est pas en contradiction avec le droit de l'Eglise. D'autres évêques aux armées sont devenus généraux, en Belgique ou au Portugal. Mais elle passe pour une provocation dans un petit pays qui sort de douze ans de guerre civile (75 000 morts) et dans une Eglise qui a payé son engagement auprès des plus démunis. La droite exulte et fait de cette décision « *un indice des bonnes relations entre l'Eglise et l'armée* ». Mais l'aile gauche et les jésuites de l'Université centraméricaine (UCA) ne décolèrent pas contre un homme « *qui veut ignorer le passé criminel de l'armée* ». Le siège épiscopal de San Salvador est celui de Mgr Oscar Romero, figure légendaire de l'Eglise progressiste. En 1979, à la conférence de l'épiscopat latino-américain à Puebla (Mexique), en présence du pape, il arrive en disant : « *Je viens avec quatre cadavres de prêtres sur les bras.* » Un an plus tard, le 24 mars 1980, lui-même est assassiné, alors qu'il célèbre la messe, victime des Escadrons de la mort du major d'Aubuisson, qui faisait écrire sur les murs : « *Soyez patriotes. Tuez un curé !* » Le 16 novembre 1989, six jésuites de l'Université centraméricaine, dont le Père Ignacio Ellacuria, théologien de la libération, sont à leur tour assassinés par un commando d'une trentaine d'hommes en uniforme.

Pour succéder à Mgr Romero, le Vatican avait nommé son plus proche collaborateur, Mgr Arturo Rivera y Damas, infatigable défenseur des droits de l'homme. Médiateur pendant la guerre civile, il joue un rôle décisif dans les négociations qui précèdent la signature, en janvier 1992, des accords de paix. A sa mort, deux ans plus tard, Rome a voulu, en vain, refaire l'unité d'une Eglise éprouvée en nommant à ce siège symbolique de San Salvador l'évêque aux armées, d'origine espagnole et membre de l'Opus Dei.

L'une des premières décisions du nouvel archevêque, aujourd'hui général, est de limoger la direction d'une revue catholique, *Orientacion*, jugée trop libérale. Il rompt des lances avec la théologie de la libération, qualifiée de « *lecture marxiste de l'Evangile* », éloigne des personnalités gênantes comme Mgr Rosa Chavez, bras droit de son prédécesseur, nommé simple vicaire dans une paroisse éloignée. Une semaine avant la visite du pape en février 1996, il mute le recteur du grand séminaire. Autant d'actes qui suscitent passions et contestations et que les jésuites qualifient de « *purges idéologiques* ».

Henri Tincq

Grand chelem en vue

POUR SON PREMIER match du Tournoi des cinq nations au Parc des Princes, le 13 janvier 1973, l'équipe de France de rugby avait battu les Ecossais (16-13). Ce sont encore quinze gaillards dont le maillot est frappé d'une fleur de chardon que les coéquipiers d'Abdel Benazzi vont affronter, samedi 15 mars, pour leur cinquantième et dernier match sur la pelouse de la porte d'Auteuil.

Avec pour objectif le cinquième grand chelem de l'histoire du rugby français. Et la consécration du style des deux entraîneurs, Jean-Claude Skrela et Pierre Villepreux.

Lire pages 14 et 24

POINT DE VUE

La justice, la politique et le bon sens

par Nicolas Sarkozy

QUE de contrevérités aura-t-on prononcées ces dernières années au nom de l'idée, pourtant juste, de l'indépendance de la justice. On a d'abord expliqué qu'en son nom seuls les professeurs de droit avaient la liberté de porter un jugement sur les décisions des tribunaux et des cours. Premier contresens : c'est la personne du juge qui doit être légitimement protégée, pas son jugement, qui, comme toute décision dans une démocratie, peut être soumis aux commentaires, et donc à la critique.

Deuxième contrevérité : l'indépendance n'interdirait pas seulement aux hommes politiques d'intervenir dans le cours d'une procédure, elle imposerait même le silence à une classe politique désormais tétanisée qui ne pourrait même plus faire prévaloir ses convictions sur ce qui, pourtant, constitue l'une des missions régaliennes de l'Etat : la justice. Quelles que soient les erreurs des uns ou les fautes des autres, les hommes politiques ont le devoir de s'exprimer sur un thème qui engage l'organisation de nos pouvoirs publics et l'avenir de notre Etat de droit. La réforme de la justice ne peut être le domaine réservé d'un petit nombre d'experts.

Troisième contrevérité : pour être audible, le discours sur la justice doit être « intégriste » au sens du « toujours plus ». Plus de prisons, plus de droit pénal, plus de répression, plus de moyens, plus de séparation des pouvoirs, plus de médiatisation. Sans nier l'utilité de nombre de ces revendications, je veux dire qu'un Etat de droit qui se respecte doit d'abord savoir faire leur juste place à des notions autrement plus exigeantes que sont : la sérénité, le recul par rapport aux fureurs du temps, l'équilibre, le respect de la liberté, le souci de la responsabilité, y compris de celui qui juge.

Parce que la justice et les juges méritent mieux que ce débat tronqué et parce que l'organisation de notre Etat de droit pèse et pèsera davantage encore sur l'économie de notre pays, je souhaite contribuer à nourrir le débat qui a justement été ouvert par le président de la République.

Lire la suite page 16

Nicolas Sarkozy, ancien ministre, est député des Hauts-de-Seine.

Le « souffle de la danse »

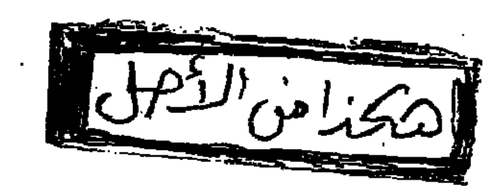


JEAN-CLAUDE GALLOTTA

DIRECTEUR du Centre chorégraphique de Grenoble depuis 1984, Jean-Claude Gallotta, le chorégraphe phare des années 80, vient d'accepter de prendre, au Japon, la direction du Shizuoka Performing Arts Center. Il a signé un contrat jusqu'en 2000 et devra désormais partager son temps entre Grenoble et le mont Fuji.

Cette nomination témoigne, comme il le dit, du « *souffle de la danse* », de la vitalité de l'art chorégraphique sous l'impulsion de la génération Gallotta.

Lire page 26



BALKANS *Devant l'anarchie et* la multiplication des violences en Albanie, les ambassades occidentales ont commencé, jeudi 13 mars, à organiser le départ de leurs ressortissants. Quelque sept cents étrangers ont ainsi été évacués par les forces aéronavales italiennes. Les partis politiques albanais, quant à eux, ont réclamé une *« intervention armée des Européens pour restaurer l'ordre constitutionnel et préserver l'intégrité du pays »*. ● L'ITALIE devient le principal pays d'accueil de tous les réfugiés. Les enfants du président Sali Berisha, ainsi que des militaires déserteurs – avec plusieurs bateaux de guerre – ont rejoint les côtes de la Péninsule dans la nuit de jeudi à vendredi. ● AU NORD de l'Albanie, la ville « ordinaire » de Lezha a plongé, en quelques heures, dans le chaos le plus complet, à l'image de la plupart des autres villes du pays *(Lire notre éditorial page 15).*

Les pays occidentaux évacuent leurs ressortissants d'Albanie

Sept cents personnes ont pu quitter le pays grâce à l'intervention des forces aéronavales italiennes et un plan d'urgence sanitaire a été mis en place dans les Pouilles, alors que les violences incontrôlées accélèrent l'effondrement de l'Etat

TIRANA
de notre envoyé spécial

Après avoir embrasé le sud du pays depuis deux semaines et le Nord ces derniers jours, la folie des armes s'est finalement emparée de la capitale albanaise. Les rues de Tirana sont envahies d'hommes armés de fusils d'assaut kalachnikov après le pillage des dépôts militaires. L'aéroport est fermé, et les ambassades occidentales tentent d'évacuer par tous les moyens les ressortissants étrangers bloqués en Albanie. Les incidents du jeudi 13 mars auraient causé la mort d'au moins douze personnes dans le pays.

Les partis politiques albanais, après une réunion avec le président Sali Berisha, ont lancé un appel de détresse, réclamant *« une intervention armée des Européens pour restaurer l'ordre constitutionnel et préserver l'intégrité du pays »*. La nomination d'un gouvernement de *« réconciliation nationale »*, mené par le socialiste Bashkim Fino, n'a eu aucun effet sur la population, d'abord préoccupée par sa sécurité.

Car la folie des armes des Albanais a largement dépassé le cadre de la révolte politique du Sud ou de la volonté des gangs de semer la terreur. Presque chaque citoyen possède désormais au moins une kalachnikov et des réserves de munitions. Nul ne sait exactement pourquoi il prend les armes. Seuls les insurgés du Sud, réunis au sein de comités de coordination, continuent de réclamer la démission de Sali Berisha et de présenter des exigences politiques.

CONFUSION EXTRÊME

Tirana a basculé de façon très étrange dans le camp de l'insurrection. Le premier dépôt d'armes, à l'Académie militaire, a été ouvert par la police secrète (SHIK). Apparemment, le SHIK a également livré d'autres dépôts aux civils, avant que la panique ne presse ces derniers à se lancer à l'assaut de n'importe quelle réserve d'armes. Par ailleurs, jeudi matin, seuls des hommes du SHIK et de la police étaient visibles autour de l'aéroport fermé. Il était difficile d'imaginer que des insurgés aient pu s'approcher du périmètre et ouvrir le feu la veille sur l'avion grec qui a rebroussé chemin. Certains observateurs ont acquis la conviction que le SHIK a précipité la plongée de la région de Tirana dans le chaos.

« Sali Berisha n'avait aucun intérêt à encourager le chaos, car il est en train de perdre les rênes du pouvoir, commente un diplomate. *L'hypothèse la plus vraisemblable est que des éléments extrémistes de la police secrète ont pris des libertés avec les ordres reçus. »* Leurs motivations resteraient toutefois obscures. *« Le SHIK a intérêt à une tempête qui efface toutes les traces de ses exactions,* dénonce un intellectuel tiranois. *Si le nouveau gouvernement avait pu commencer à travailler correctement, la police secrète aurait été la première à en souffrir. »* Avec l'extrême confusion qui règne à Tirana, il est désormais impossible de distinguer, parmi les miliciens qui déambulent dans les rues, d'éventuels provocateurs du SHIK, de véritables rebelles en lutte contre le gouvernement, des bandits et des pillards, et de simples civils armés.

Les derniers remparts du régime ont apparemment achevé de déserter leurs postes. Soldats et policiers ont disparu et sont rentrés chez eux. Les gardiens de prison ont également abandonné les maisons d'arrêt, entraînant la fuite immédiate d'un millier de détenus, dont six cents à la prison centrale de Tirana. Ramiz Alia, l'ancien président communiste, et Fatos Nano, le chef du Parti socialiste, auraient bénéficié de cette libération inattendue. Les deux prisonniers les plus célèbres d'Albanie n'ont toutefois pas reparu chez eux et pourraient avoir été transférés dans une résidence surveillée par les hommes du SHIK.

Les tirs d'armes automatiques se sont encore accrus, jeudi soir, notamment autour du bâtiment de la présidence albanaise. Un tank a effectué une patrouille. Des hommes se sont affrontés sur le boulevard principal. On ignore l'enjeu de ces accrochages et personne ne peut confirmer la présence de Sali Berisha à son bureau. Le président albanais a fait évacuer ses enfants de Tirana vers l'Italie, mais on ignore quelle attitude il va adopter pour lui-même. Il conserve de fidèles partisans, l'opposition le considère même comme *« la dernière institution »* qui pourrait mener le pays à des élections anticipées, mais l'embrasement anarchique est tel qu'aucune prévision ne peut être faite, d'un jour à l'autre.

Rémy Ourdan

Départ massif des étrangers

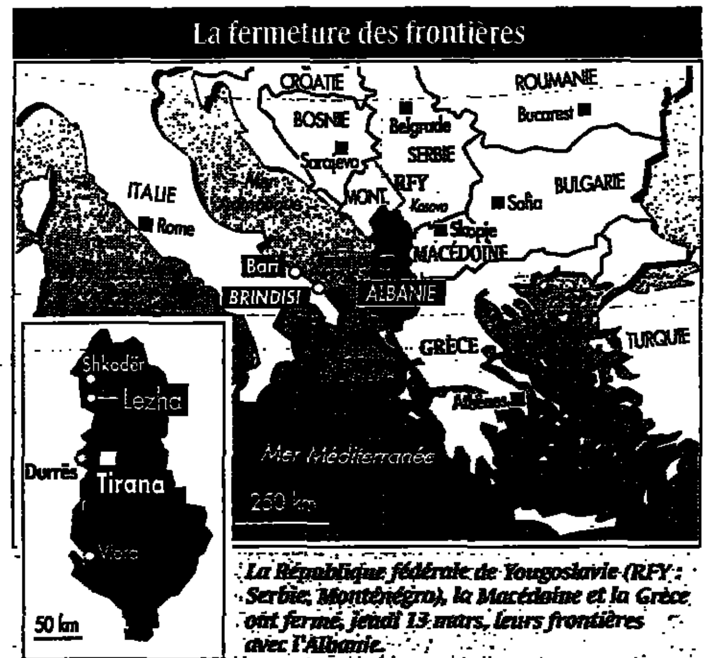
Devant la recrudescence de la violence et l'anarchie complète qui règne en Albanie, les pays occidentaux ont entamé l'évacuation des étrangers. Des hélicoptères militaires américains sont venus chercher cinquante enfants de coopérants et de fonctionnaires, et devaient organiser, vendredi 14 mars, une évacuation massive. Des dizaines de ressortissants étrangers ont également fui le pays en bateau par le port de Durrës. En revanche, un convoi britannique a dû rebrousser chemin sur la route de Durrës en raison du danger. Les ambassades ont diffusé, jeudi soir, un ordre d'évacuation générale pour la journée de vendredi, laissant entrevoir la possibilité d'une opération d'envergure.

L'Italie met en place un pont aérien et tente de prévenir un afflux incontrôlé de réfugiés

ROME
de notre correspondant

Le président du conseil italien, Romano Prodi, s'est adressé directement aux Albanais, jeudi soir 13 mars, au cours d'un entretien sur la première chaine de la RAI, qui, comme presque toutes les chaines italiennes, est captée en Albanie. *« Unissez-vous et ne vous divisez pas. Sauvez votre patrie »*, a déclaré le chef du gouvernement en affirmant que l'Italie est *« prête à apporter son aide pour surmonter ce grave moment »*. Rome est particulièrement préoccupée par la dégradation de la situation de l'autre côté de l'Adriatique, craignant que le chaos n'apporte sur ses rivages un flot incontrôlé de réfugiés, comme en 1991.

M. Prodi a réuni dans la soirée quelques ministres ainsi que le chef de la police et des hauts responsables militaires, notamment de la marine, pour examiner la situation et envisager les mesures à prendre. A l'issue de ce conseil extraordinaire, Giorgio Napolitano, ministre de l'intérieur, a insisté sur l'*« aspect humanitaire »* de la crise et le souci de l'Italie de respecter les lois en vigueur et les conventions internationales concernant les réfugiés. Il a rappelé que Rome et Tirana avaient demandé une réunion extraordinaire du Conseil de sécurité de l'ONU. Toutes les tentatives de médiation entreprises par la diplomatie italienne afin de mettre un terme à l'engrenage albanais n'ont pour le moment donné aucun résultat et sont restées lettre morte. Impuissante à enrayer la révolte, l'Italie se prépare donc à assister son voisin afin d'empêcher un exode massif et tenter parallèlement de contrôler, dans la mesure du possible, un éventuel débarquement de réfugiés dans le golfe d'Otrante, séparant les deux pays.



La République fédérale de Yougoslavie (RFY : Serbie, Monténégro), la Macédoine et la Grèce ont fermé, jeudi 13 mars, leurs frontières avec l'Albanie.

DRAPEAU BLANC

Un plan d'urgence sanitaire a été mis en place dans les Pouilles afin de faire face à une situation de crise. Six cents lits supplémentaires ont été prévus ainsi que des moyens médicaux additionnels. Pour le moment cependant, l'afflux reste limité et parfaitement contrôlé: La Guardia di finanza veille au large des côtes et sillonne avec ses vedettes rapides le golfe dans la zone menant aux ports de Bari et de Brindisi. Jeudi, un cargo, le *Giorgios*, a été arraisonné afin de vérifier s'il ne transportait pas des milliers de réfugiés. Ils n'étaient qu'environ soixante-dix à bord.

Un pont aérien a été mis en place entre les unités de la marine italienne patrouillant dans le golfe et le port de Durrës. Au moins quatre cents personnes, dont les trois-quarts sont des ressortissants italiens, ont ainsi été évacuées au moyen de quatre hélicoptères faisant la navette entre les deux rives distantes de seulement 70 kilomètres dans la partie la plus étroite. Quatre à cinq cents autres Italiens et étrangers attendent sur la plage de Durrës de pouvoir quitter le pays. L'opération en cours au milieu de la nuit a été interrompue et devait reprendre, vendredi matin, avec le *San-Marco*.

Le dispositif de surveillance mis en place dans le golfe d'Otrante – devenu la seule porte de sortie de l'Albanie puisque toutes les autres frontières sont fermées – a laissé passer une vedette lance-torpilles et au moins six autres canonnières avec leur équipage, qui ont toutes trouvé refuge dans les ports italiens de Bari et de Brindisi après avoir demandé à bénéficier de la protection des autorités italiennes en hissant le drapeau blanc et avoir consigné leurs armes. Trois hélicoptères des forces aériennes albanaises sont également passés de l'autre côté du golfe avec des militaires et leurs familles à bord.

Michel Bôle-Richard

A Lezha, des émeutiers dynamitent le coffre-fort de la Banque d'Etat

LEZHA (Albanie du Nord)
de notre envoyé spécial

REPORTAGE

« Désormais, nous n'avons plus peur. Nous sommes armés »

A l'entrée de Lezha, le calme règne, jeudi 13 mars. C'est une ville albanaise ordinaire, avec sa poussière, ses charrettes et ses chevaux, ses Mercedes, ses hommes plantés au bord de la route. On dirait qu'ils regardent le temps qui passe. Des femmes discutent aux balcons, des *enfants déambulent sur les chemins* transversaux. Des tas d'ordures empestent sous le soleil. Au carrefour principal, près du pont qui enjambe la Drinit, il y a un attroupement. Les gens sont à peu près calmes.

*Puis trois hommes, armés de ka*lashnikov, apparaissent. Une grille de fer cède sous la pression de quelques costauds : la population de Lezha est en train d'attaquer la banque d'Etat. Des tirs résonnent dans la ville. Une vingtaine d'hommes investissent la banque. Le pillage commence. *« Nous désirions récupérer l'argent que nous avons perdu dans les "pyramides"*, dit un homme, *et nous venons de dynamiter le coffre-fort, qui est vide. »* Dans les tiroirs, les émeutiers finissent pas trouver 80 leks (4 francs). Ils sourient.

Les habitants de Lezha paraissent soulagés de s'être transformés en émeutiers. La veille, ils se sont saisis des fusils d'assaut de la caserne. Deux heures avant d'attaquer la banque, ils ont investi le bâtiment de la police secrète (SHIK), le plus beau de la ville. Les agents du SHIK avaient disparu. *« Nous étions tellement effrayés par le SHIK,* dit un homme. *Désormais nous n'avons plus peur. Nous sommes armés. »* Des hommes jaillissent de la banque en courant : *« Attention ! Ça va sauter ! »* Trois grenades explosent, et le feu s'empare peu à peu du second étage. *« Hourra !... »*, crient les spectateurs.

Lezha, une ville calme une heure auparavant, hésite entre la fête populaire et le chaos. Ce sera finalement le chaos. Les tirs d'armes automatiques s'intensifient. Soudain, des *gangs envahissent* la ville. *Sur* la place centrale, dix garçons font régner la terreur. Ils pillent un magasin, devant les regards réprobateurs des autochtones. *« Ces types-là débarquent d'un village »*, dit un homme. Un gamin s'est recouvert *la tête d'une capuche.*

« FAR WEST »

Le chef du gang veille à côté de sa Mercedes, les yeux cachés par d'épaisses lunettes noires. Des commerçants tentent de protéger *leurs biens,* et la tension monte encore. Les voyous s'avancent vers la foule, et lâchent des rafales de kalashnikov au-dessus des têtes. Effrayés, les gens s'éparpillent. A 20 mètres de là, le patron du café Englia sort sur le trottoir, furieux. Il tire une longue rafale de mitraillette vers le ciel, puis rentre dans son bistrot. Le message est clair : personne ne touchera à sa gargote.

« West is the best ! » (« L'Ouest est le meilleur »), chante un jeune homme en recoiffant une mèche égarée. *« J'adore Jim Morrison »*, dit-il, en fredonnant la rengaine du rocker. *« C'est le Far West ici, la panique, l'anarchie »*, commente un badaud. Les gens se faufilent entre les immeubles, dans les ruelles étroites. Un tireur s'est installé sur un toit. Devant la préfecture, Paska Curri, un homme d'affaires, réunit des hommes. Il y a Gjon Perjaku, interné vingt-quatre ans dans les camps communistes, des commerçants et des notables. Ensemble, ils créent aussitôt un « comité de sauvegarde de Lezha ». *« Nous voulons essayer de contrôler les civils armés »*, disent-ils. Leurs amis prennent une voiture et traversent la ville en lançant, à l'aide d'un mégaphone, des appels au calme couverts par les fusillades.

L'insurrection dans le Nord semble avoir les caractéristiques de celle du sud de l'Albanie, même si la population vote traditionnellement à droite, et plus particulièrement pour le Parti démocratique du président Berisha. Ici, on n'aime pas les fiefs socialistes du Sud, et pourtant on comprend que les villes de Vlora, Saranda ou Gjirokastër se soient insurgées. *« La révolte a exactement les mêmes causes,* dit Arban. *La différence est que les Sudistes ont un objectif politique, qu'ils combattent Sali Berisha, alors qu'ici c'est tout simplement l'anarchie. »*

L'insurrection de Lehza contredit ceux qui craignent une guerre entre le nord et le sud de l'Albanie. Les gens n'envisagent pas cette éventualité. *« Il y a des risques évidents de guerre civile,* poursuit Arban, *mais ce sera une guerre entre les gangs, entre les gens, entre les gangs et les gens. » « Berisha est mort ! »*, clame un adolescent, immédiatement rabroué par ses aînés. *« Berisha n'est pas un problème,* pense Paska Curri. *Le vrai problème, c'est une classe politique albanaise qui a pris le mécontentement populaire à la légère. »*

A Lehza, les gens évoquent tous *« l'exemple offert par le Sud »*. Chacun doit avoir son fusil, sans raison particulière, *« juste pour se défendre »*. Contre qui ? La police secrète ? *« Non, les gens du SHIK sont nos frères,* dit un homme. *Nous voulions supprimer le SHIK, mais ses agents n'auront pas de problème ici. »* Dans le Sud, ils furent les premières cibles des insurgés, qui en ont tué certains. Les hommes du SHIK sont surtout des hommes du Nord, recrutés dans le fief de Sali Berisha. Alors, contre qui ? *« Contre les bandits ! »*, lance quelqu'un.

En vérité, nul ne sait pourquoi il est allé à la caserne, pourquoi il a attrapé un kalashnikov, pourquoi il rafale aujourd'hui les lampadaires et les nuages. A Lehza comme ailleurs, on dirait qu'une folie collective s'est emparée de la population, que le déchaînement des fusils d'assaut permet d'exorciser des années de misère et de colère ravalée.

R. O.

Jacques Chirac loue la « grande puissance économique mondiale » qu'est le Brésil

Le président français renouvelle son appel au partenariat avec l'Europe

Quittant Sao Paolo, Jacques Chirac est arrivé, jeudi 13 mars, à Montevideo, deuxième étape de son voyage en Amérique latine. Au cours de sa halte uruguayenne, le chef de l'Etat devait s'adresser aux députés et assister à la naissance de la première Citroen ZX produite sur les chaînes de l'usine de montage implantée par PSA à Oferol. Vendredi dans la soirée, il devait s'envoler pour la Bolivie.

SAO PAULO
de nos envoyés spéciaux

En trois jours, Jacques Chirac a visité le Brésil selon une trinité savamment ordonnée : Brasilia, la capitale politique ; Rio de Janeiro, la ville carioca, référence culturelle ; et pour conclure, jeudi 13 mars, Sao Paulo, symbole du gigantisme et véritable indicateur de la vitalité économique du pays. L'Etat de la côte atlantique réalise, à lui seul, 40 % du produit intérieur brut du pays. Avec 30 millions d'habitants sur 160 millions, il aide à comprendre pourquoi le Brésil est un pôle d'attraction irrésistible pour les entreprises et les investisseurs étrangers.

Devant les responsables de la puissante Fédération des industriels de Sao Paulo (FSIEP), Jacques Chirac a rendu, une nouvelle fois, hommage au Brésil, qui *« peut défendre fièrement son rang de grande puissance économique mondiale »*. Evoquant la mondialisation des économies qui *« a radicalement changé la donne »* et constitue *« une formidable opportunité de progrès et de croissance »*, le chef de l'Etat a de nouveau insisté sur la nécessité de développer les partenariats entre l'Union européenne et les pays du cône Sud. Devant cette assemblée de chefs d'entreprise, il n'a pas manqué de vanter les atouts de la France, sa *« main-d'œuvre de qualité, bien formée »* ses *« prouesses technologiques »*, d'Airbus au TGV, en passant par Arianespace et l'agriculture moderne. Il a souligné que les deux pays étaient confrontés aux mêmes défis industriels, commerciaux et sociaux.



« Comme le Brésil, a-t-il déclaré, *la France doit consolider sa cohésion sociale et, pour cela, elle doit s'adapter, se réformer, et tout d'abord remettre en ordre ses finances publiques. »* Le président brésilien a, pour sa part, évoqué les relations avec l'Europe et avec la France, estimant que dans un partenariat chaque pays devait exercer son *« rôle de leader sans s'imposer, mais en discutant »*.

Le consensus franco-brésilien a tout de même été écorné par les propos du président de la FSIEP, Carlos Eduardo Moreira. En des termes beaucoup moins diplomatiques que ceux employés la veille par le président Cardoso, le responsable patronal est revenu sur les contentieux, telle l'agriculture, soulignant que l'ouverture économique du Brésil n'avait pas eu de contrepartie sur les marchés de l'Union européenne. Il a dénoncé la hausse des tarifs douaniers et, surtout, les obstacles *« de nature non tarifaire, qui affectent les exportations de produits industriels tels que les textiles, les chaussures, le fer et l'acier »*. Comme M. Cardoso, mais en termes encore plus drus, Carlos Eduardo Moreira a décrit un Brésil sans complexes, dont les hommes veulent *« disputer les marchés sur un pied d'égalité »*.

Ce positionnement des responsables du Brésil – poids lourd du marché commun du cône Sud (Mercosour) – rend désuètes les références quasi systématiques de Jacques Chirac au voyage latino-américain du général de Gaulle, en 1964, lorsque le continent sud-américain était taxé de *« zone sous-développée »* et qu'il se débattait encore dans une misère noire.

BLOCS RÉGIONAUX

Le message des dirigeants brésiliens, en 1997, souligne également le chemin parcouru par les pays latino-américains depuis la conférence de Cancun, au Mexique, en octobre 1981, où, constatant que le dialogue ne parvenait pas à s'engager entre les deux mondes, le président François Mitterrand avait plaidé en faveur d'un échange Nord-Sud afin de favoriser l'émergence d'un nouvel ordre économique mondial, sous l'égide des Nations unies.

Son homologue nord-américain Ronald Reagan plaidait, lui, pour une libéralisation des échanges. Aujourd'hui, tous les pays du continent, à l'exception de Cuba, vivent sous un régime démocratique et leurs économies se sont ouvertes, organisées en blocs régionaux puissants. Comme le Brésil, ils se disent prêts à discuter de tout avec tout le monde.

Aussi la démarche nord-américaine appelant à un dialogue Nord-Sud entre les deux parties du continent américain, en vue de l'instauration d'une zone de libre échange de la Terre de Feu à l'Alaska, apparaît elle-même hors sujet. Ironie de l'Histoire : le maître du libéralisme se heurte aux talents d'élèves brillants.

Alain Abellard et Pascale Robert-Diard

« Frère » Enrique et l'« ami » Jacques

Attentions, petits gestes et délicatesse. Tout au long du séjour de Jacques Chirac au Brésil, le président français et son homologue brésilien Fernando Enrique Cardoso ont déployé des trésors de séduction mutuelle et rivalisé de promesses en faveur de la *« renaissance de l'amitié franco-brésilienne »*. Le chef de l'Etat brésilien accompagnait Jacques Chirac à chacune de ses étapes. A l'initiative de M. Cardoso, parfaitement francophone, les entretiens ont été conduits de bout en bout en français. A Rio, le prestigieux palais gouvernemental de l'Itamaraty a été prêté au chef de l'Etat pour organiser la traditionnelle réception de la communauté française. *« Quand je parle à Fernando Enrique Cardoso, j'ai l'impression de parler à un frère au sens propre du terme »*, a déclaré avec fougue M. Chirac, tandis que le président brésilien donnait, lui, du *« mon cher Jacques »*. Jeudi *« cher Jacques »* et *« frère »* Enrique ont renouvelé leurs serments d'amitié devant les chefs d'entreprise réunis à Sao Paulo, à charge, pour ces derniers, d'en faire le meilleur usage.

L'Allemagne finance le déclin « en douceur » de ses charbonnages

BONN
de notre correspondant

« Sieg ! » (victoire) : c'est avec ce cri martial, suivi d'une prière traditionnelle, que les mineurs de la Ruhr et de la Sarre ont accueilli l'annonce d'un compromis entre leurs dirigeants syndicaux et le chancelier Kohl, jeudi 13 mars, à Bonn. Pour dénoncer le plan de réduction des subventions aux charbonnages, plus de 10 000 *« gueules noires »* étaient prêtes à poursuivre, en cas d'échec, leur mouvement de protestation commencé en début de semaine. Le gouvernement et les Länder concernés (Rhénanie du Nord-Westphalie et Sarre) ont préféré la voie du compromis et maintenir un niveau de subventions publiques important : alors qu'elles sont aujourd'hui de 9,25 milliards de marks par an (32 milliards de francs), elles passeront à 5,5 milliards de marks en 2005 (19 milliards de francs).

Ce compromis n'empêchera pas la fermeture de plusieurs mines et la suppression de dizaines de milliers d'emplois, mais il permettra d'éviter les *« licenciements secs »*. Le déclin du charbon se sera négocié en douceur. *« L'adaptation se fera de manière acceptable sur le plan social. C'était le principal but que nous recherchions »*, a déclaré Hans Berger, le patron du syndicat IG Bergbau.

COÛTE QUE COÛTE

Sur les 90 000 emplois que compte encore ce secteur, 48 000 seront supprimés d'ici à 2005. A cette date, l'Allemagne continuera à extraire de 25 millions à 30 millions de tonnes de charbon par an, au lieu de 54 millions de tonnes aujourd'hui, et une dizaine de mines subsisteront encore. Pour mieux accompagner les adaptations en cours, les charbonnages de la Ruhr et de la Sarre (Ruhrkohle et Saarbergwerke) devraient fusionner leurs activités.

« Nous ne transformerons pas les charbonnages en musée », ont souligné les dirigeants du syndicat. Le choix par l'Allemagne de maintenir une production nationale de charbon lui revient très cher : chaque tonne extraite dans la Ruhr ou dans la Sarre coûte 280 marks (950 francs), alors que le prix d'une tonne sur le marché mondial est seulement de 80 marks (270 francs). Chaque emploi de mineur représente 100 000 marks de subventions publiques annuelles (340 000 francs) !

Autant dire que l'Allemagne fait le choix politique de maintenir coûte que coûte une existence au moins symbolique de la mine. Un choix différent de celui de la France, qui a privilégié le nucléaire, et où l'extraction du charbon devrait cesser d'ici à 2005. A cette date, l'Allemagne sera encore le deuxième producteur de l'Union européenne après la Grande-Bretagne.

Le charbon couvre, outre-Rhin, 14 % des besoins en énergie primaire et 27 % des besoins d'électricité. Le prestige de ce secteur, après-guerre, était considérable : le chancelier Kohl a rappelé combien il avait contribué au *« miracle économique »* des années 50 et la colère des *« gueules noires »* a rencontré beaucoup de sympathie auprès de l'opinion publique.

Lucas Delattre

Les représentants américains refusent au Mexique sa « certification »

Ils exigent l'épuration des services chargés de la lutte contre les narco-trafiquants

WASHINGTON
de notre correspondant

Le général Barry McCaffrey, responsable américain de la lutte contre la drogue, a transmis, jeudi 12 mars, à Washington l'engagement du président Ernesto Zedillo de réorganiser de fond en comble les services mexicains chargés de combattre les narcotrafiquants. Ces assurances venaient quelques heures après que la Chambre des représentants eut adopté, par 251 voix contre 175, une résolution qui remet en cause le certificat de bonne conduite décerné le 28 février par le chef de la Maison Blanche (*Le Monde* du 1er mars).

Cette dernière décision était censée exprimer la bonne collaboration du Mexique avec les Etats-Unis en matière de lutte contre le trafic de stupéfiants. Elle valait aussi reconnaissance des résultats obtenus par les autorités mexicaines. Or, le Congrès a les plus grands doutes à cet égard. Le texte de la résolution remet en cause la *« certification »* du Mexique, mais il accorde quand même au président Clinton un répit de quatre-vingt-dix jours pour l'application des sanctions économiques et bancaires qui l'accompagnent. A l'issue de ce délai, le chef de l'exécutif devra donner au Congrès des assurances attestant des *« progrès »* effectués par le Mexique. Toutefois, pour que cette résolution ait force de loi, le Sénat doit la voter en termes identiques, ce qui est loin d'être acquis.

Le secrétaire au Trésor, Robert Rubin, a estimé qu'un vote négatif aurait sur l'économie mexicaine un effet comparable à celui de la crise du peso, il y a deux ans, lorsque les Etats-Unis avaient dû mettre en place un plan de soutien financier d'urgence. Quant au général McCaffrey, il craint qu'un vote de défiance du Congrès remette en cause toute coopération américano-mexicaine en matière de lutte anti-drogue.

« INGÉRENCE »

Les parlementaires américains exigent qu'un nombre supérieur d'agents de la DEA (Drug Enforcement Administration) soient autorisés par le gouvernement mexicain à travailler au Mexique, qu'ils puissent y porter des armes et que les services mexicains chargés de la lutte contre la drogue soient épurés.

Le vote de la Chambre des représentants était attendu avec appréhension au Mexique, où la télévision nationale a retransmis en direct le débat. Qualifiant la décision des représentants de tentative *« inacceptable »* de s'ingérer dans les affaires intérieures mexicaines, le gouvernement du président Zedillo a souligné que si une loi américaine venait à bafouer la *« dignité et la souveraineté »* du Mexique, ce dernier réagirait avec détermination.

Dans les milieux officiels mexicains, on met en avant la vague d'anti-américanisme qui grossit dans le pays, une manière de laisser entendre qu'un vote négatif de l'ensemble du Congrès pourrait remettre en cause la visite de Bill Clinton à Mexico, prévue pour avril.

Laurent Zecchini

Les autorités américaines démentent les thèses de M. Salinger sur l'explosion du Boeing de la TWA

LE JOURNALISTE AMÉRICAIN Pierre Salinger a rendu public, jeudi 13 mars à Paris, un rapport technique réalisé par une équipe privée d'enquêteurs affirmant que le Boeing 747 de la TWA (230 morts, le 17 juillet 1996 au large de New York) a été détruit par un missile de la marine américaine. En guise de « preuve », il a montré des photos provenant, selon lui, d'une vidéo enregistrée par les radars de l'aéroport Kennedy, à New-York, et *« montrant un missile se dirigeant vers l'avion de la TWA »*. Une enquête est en cours aux Etats-Unis pour vérifier l'authenticité de cette vidéo, dont des photos sont également publiées dans *Paris Match* du 20 mars.

Qualifiées de *« canular cruel »* par le FBI, de *« foutaises »* par le Pentagone, ces allégations de M. Salinger, qui reprend une thèse diffusée depuis des mois sur Internet, ont été fortement démenties par les autorités américaines. Le gouvernement français a indiqué être en liaison constante sur ce dossier avec les autorités américaines et leur faire *« pleinement confiance »*.

L'association Victimes du vol 800, partie civile dans l'information judiciaire ouverte à Paris, a demandé à M. Salinger de livrer ses informations à la justice française.

EUROPE

■ **SLOVAQUIE : le président Michal Kovac a décidé,** jeudi 13 mars, de fixer aux 23 et 24 mai prochains les dates de deux référendums, sur l'adhésion de la Slovaquie à l'OTAN et sur l'élection du chef de l'Etat au suffrage universel. Cette deuxième consultation est le résultat d'une initiative de l'opposition (centre-droit), qui a réuni quelque 500 000 signatures. La loi en exige 350 000 pour la tenue d'un référendum. – *(AFP.)*

■ **HONGRIE : quelque 1 500 agriculteurs hongrois ont entamé,** jeudi 13 mars, leur quatrième jour de manifestation en bloquant des routes à travers le pays avec leurs tracteurs, notamment à Budapest. Ils réclament une baisse de leurs impôts et de leur contribution à la sécurité sociale, dont la hausse a été prévue par le gouvernement. Ils s'inquiètent également de la concurrence des agriculteurs européens, au cas où leur pays adhérerait à l'Union Européenne. – *(AFP.)*

■ **BIÉLORUSSIE : la police biélorusse a fait une intervention,** dans la soirée du jeudi 13 mars, au siège du parti d'opposition, Front populaire, et a arrêté le vice-président de ce parti, Iouri Khodyko. Le 10 mars, à la suite d'une manifestation de l'opposition, 46 personnes avaient été interpellées. – *(AFP.)*

■ **GÉORGIE : le défenseur russe des droits de l'homme, Serguei Kovalev,** a dénoncé, jeudi 13 mars, la pratique de la torture contre les prisonniers politiques en Géorgie. Il s'agit pour la plupart de partisans de l'ancien président, Zviad Gamsakhourdia, renversé début 1992 par un coup d'Etat militaire qui s'est soldé par l'accession au pouvoir d'Edouard Chevardnadze. Neuf de ces détenus ont été condamnés à mort. La Géorgie, membre invité auprès du Conseil de l'Europe, n'a toutefois plus procédé à aucune exécution depuis juin dernier. – *(AFP.)*

■ **ARMÉNIE : le ministre russe de la défense, Igor Rodionov** a reconnu, dans une lettre citée par l'agence Interfax jeudi 13 mars, qu'entre 1994 et 1996, 84 chars T-72, 50 véhicules de combat et des pièces détachées avaient été *« données gratuitement à l'Arménie sans tenir compte des décisions du gouvernement russe »*. Le conflit, qui opposa l'Arménie à l'Azerbaïdjan entre 1988 et 1994 à propos de l'enclave du Haut-Karabakh, a pris fin depuis la signature d'un cessez-le-feu en mai 1994, mais les négociations de paix, parrainées par Moscou, sont au point mort. – *(AFP.)*

PROCHE-ORIENT

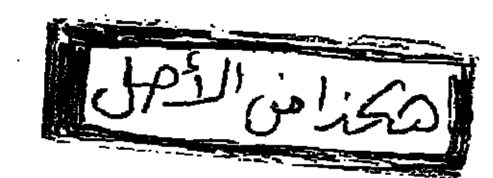
■ **IRAN : un avion militaire iranien** C-130 avec quatre-vingts personnes à bord s'est écrasé, jeudi 13 mars, près de Machhad (nord-est de l'Iran), a annoncé, vendredi, l'agence officielle iranienne IRNA. L'accident, dont l'origine n'a pas été précisée, a eu lieu dans une région montagneuse. Aucune information n'a encore été fournie sur le sort des passagers. – *(AFP.)*

ECONOMIE

■ **ESPAGNE : Les prix à la consommation ont diminué de 0,1 % en février,** ramenant l'inflation à 2,5 % sur un an, a annoncé jeudi 13 mars à Madrid l'Institut national de la statistique (INE). Ce taux n'avait jamais été aussi bas depuis la fin des années 60, laissant entrevoir une baisse du loyer de l'argent par la Banque d'Espagne, dont le taux de base est encore à 6 %. En ligne avec les prévisions du gouvernement pour 1997 (+ 2,6 %), il permet à l'Espagne de se conformer au niveau d'inflation prévu par les accords de Maastricht pour pouvoir faire partie de l'Union monétaire. – *(AFP.)*

■ **OUGANDA : ce n'est pas avant un an, dans le meilleur des cas,** que l'Ouganda pourra bénéficier des mesures d'allègement de la dette multilatérale mise en œuvre par le Fonds monétaire international (FMI) et la Banque mondiale. L'annonce de ce retard, faite jeudi 13 mars par des responsables de la Banque, réduit l'intérêt du plan d'allègement de la dette multilatérale des pays les plus pauvres de la planète dont l'Ouganda devait être le premier bénéficiaire. Une vingtaine d'autres, en majorité Africains, sont concernés. Imputable aux Etats-Unis et au Japon, le retard a été sévèrement jugé par les ONG. Oxfam, l'une des principales organisations caritatives britanniques, a estimé qu'il *« reflète le manque de volonté politique* [...] *pour résoudre le problème de la dette* des pays les plus pauvres ».

■ **BANQUE MONDIALE : les pays actionnaires de la Banque de développement,** réunis en conseil d'administration, jeudi 13 mars, ont étudié une nouvelle proposition de restructuration de l'institution, présentée par le président, James Wolfensohn. Destiné à améliorer l'efficacité de la Banque, le plan initial prévoyait un coût de 250 millions de dollars sur deux ans et des frais supplémentaires de 122 millions au-delà. Une nouvelle moûture, exigée par les pays actionnaires, devrait coûter un tiers de moins. Elle prévoit de couper davantage dans les dépenses. Le budget de fonctionnement de l'institution de développement devra en 2001 être au même niveau qu'il l'est cette année. Le conseil se réunira à nouveau le 20 mars pour une prendre une décision définitive. – *(AFP.)*



Sept collégiennes israéliennes ont été tuées par un soldat jordanien

Condamné par le souverain hachémite, cet assassinat témoigne des tensions entre Israël et le monde arabe. Une enquête, à laquelle Israël sera associé, est ouverte. L'ampleur de la tragédie semble cependant conduire les dirigeants des deux pays à rechercher les moyens d'apaiser leurs dissensions

L'assassinat de sept collégiennes par un soldat jordanien, jeudi 13 mars, à la frontière entre Israël et la Jordanie, a suscité l'indignation de Hussein de Jordanie, qui a dénoncé un *« acte vil contre des innocents »* qui l'a *« empli de honte et de colère »*. Le souverain a aussitôt interrompu une visite en Espagne pour regagner son royaume. L'incident est intervenu après un échange de lettres acerbes entre le roi et le premier ministre israélien Benyamin Nétanyahou et alors que la tension demeure vive entre Israël, les Palestiniens et leurs alliés arabes depuis la décision israélienne de construire une colonie dans la partie orientale de Jérusalem-Est. Les Palestiniens reprochent à M. Nétanyahou la modestie d'un nouveau retrait israélien en Cisjordanie prévu par les accords de paix. Alors que l'Assemblée générale de l'ONU a adopté, jeudi, une résolution contre la politique israélienne de colonisation de Jérusalem-Est, une réunion de diplomates occidentaux devait être organisée à Gaza, samedi, par Yasser Arafat, pour relancer le processus de paix.

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Il était un peu plus de 11 heures, jeudi 13 mars, à cet endroit magnifique et sauvage où les fleuves Jourdain et Yarmouck se marient, tout près de la frontière israélo-jordanienne. Cent vingt-deux jeunes filles de douze à quatorze ans venues dans trois autobus scolaires de Bet Shemesh, près de Jérusalem, s'égaillent sous le soleil et admirent le point de vue. En haut de la colline, à trente mètres, un mirador et quelques soldats rappellent que si le territoire, baptisé l'« Îlot de la paix » depuis le traité de 1994, est « loué », à titre gratuit et pour vingt-cinq ans, à un kibboutz israélien, il est depuis trois ans revenu sous souveraineté jordanienne.

Si les *« frictions »* entre agriculteurs et soldats y sont *« fréquentes »*, selon Shimon Shamir, ancien ambassadeur d'Israël à Amman, des milliers de touristes visitent le site chaque mois. D'ailleurs, les incidents de frontière entre Israël et la Jordanie, même avant la signature du traité, ont toujours été extrêmement rares, et plus de cent cinquante mille Israéliens ont visité la Jordanie depuis 1994. Que se passe-t-il dans l'esprit d'Ahmed Moussa, chauffeur militaire, âgé de trente et un ans, qui n'est même pas basé à cet endroit ? Pourquoi saisit-il le fusil d'assaut M-16 d'un autre soldat et ouvre-t-il soudainement le feu sur les collégiennes, allant jusqu'à les poursuivre en tentant de recharger son arme avant d'être stoppé par d'autres soldats ? Une enquête, à laquelle Israël sera associé, est ouverte.

« HONTE ET COLÈRE »

Visiblement ému par un massacre qu'il a perçu *« comme une attaque contre* [lui]*-même,* [sa] *famille et* [ses] *enfants »*, le roi Hussein, qui était à Madrid, en route pour les Etats-Unis où il devait rencontrer le président Clinton, lorsqu'il a appris la tragédie, est rentré le soir même dans sa capitale, Amman, et il a promis que toute la lumière serait faite sur cet acte.

Le meurtre de sept collégiennes israéliennes par un soldat jordanien, jeudi matin 13 mars, sur la frontière entre les deux pays – six autres jeunes filles ont été blessées –, ne pouvait pas tomber à un plus mauvais moment pour le Proche-Orient. Le processus de paix israélo-palestinien est à nouveau entré dans une crise profonde et les relations qui prévalent entre le roi Hussein et Benyamin Nétanyahou, depuis quelques jours, sont des plus tendues. Les deux hommes, qui se sont entretenus, jeudi soir, au téléphone, s'étaient écrit dimanche *(lire ci-dessous)*, et le ton de leur échange en dit suffisamment long pour prendre la mesure du climat acrimonieux qui s'est installé entre eux.

A quelque chose malheur – serait-il dramatique – peut-il être bon ? Sans renoncer ni l'un ni l'autre à leur opinion quant aux raisons profondes qui alimentent l'atmosphère de vive tension qui prévaut ces temps-ci dans la région, l'ampleur de la tragédie, l'embarras extrême dans lequel elle a plongé le roi Hussein semblent conduire les deux dirigeants à rechercher les moyens d'apaiser rapidement leurs dissensions. Dénonçant cet *« acte vil contre des innocents »* qui l'a *« empli de honte et de colère »*, le monarque hachémite a *« espéré »* que cette nouvelle tragédie, dans la longue liste de crimes et de violences qui émaille l'histoire de la région, puisse *« ouvrir les yeux de tous ceux d'entre nous qui croient à la paix entre les fils d'Abraham, qui veulent que le processus de paix continue et qu'il soit mené à son terme »*.

ISOLEMENT

Sans renoncer à aucun des projets qui ont mis le feu aux poudres – M. Nétanyahou a confirmé, jeudi soir, au vice-premier ministre australien, en visite en Israël, qu'il entendait procéder au début de la construction d'une nouvelle colonie juive à Jérusalem-Est dès la semaine prochaine –, le premier ministre israélien a choisi, pour fustiger un crime commis par un soldat jordanien qui n'est même pas, semble-t-il, d'origine palestinienne, de blâmer l'*« atmosphère d'incitation à la violence »* créée selon lui par Yasser Arafat et son gouvernement autonome. Pour M. Nétanyahou, il n'y a aucun doute, les Jordaniens, eux, et bien que la moitié de la population soit constituée de réfugiés palestiniens chassés par les guerres, *« veulent la paix avec Israël »*.

On l'affirme donc de part et d'autre, le traité de paix de 1994 entre les deux pays n'est en rien remis en cause, et le haut commandement militaire israélien n'avait pas, jeudi soir, de mots assez forts pour louer *« la coopération rapide et totale »* qui s'est instaurée dès après le crime avec son homologue jordanien.

De plus en plus isolé au sein du monde arabe, accusé par sa propre opposition travailliste d'avoir, *« par des décisions stupides et provocatrices, gâché en neuf mois de pouvoir toute la bonne volonté arabe et mondiale accumulée au cours des trois premières années du processus de paix »* avec les Palestiniens, Benyamin Nétanyahou ne souhaite pas se laisser entraîner dans un affrontement, même verbal, avec le dirigeant arabe qui lui était, jusqu'ici, le moins hostile.

Patrice Claude

Les reproches des ministres de l'Etat hébreu

Ahmed Moussa est-il *« mentalement dérangé »* comme l'était Noam Friedman, le soldat israélien religieux qui a ouvert le feu sur une foule de Palestiniens le 1er janvier à Hébron sans parvenir, miraculeusement et à son *« grand regret »*, à tuer quiconque ? A-t-il agi pour des motifs politiques ? S'est-il senti « incité » à passer à l'acte criminel à cause des mots durs écrits à M. Nétanyahou par son roi ? Toute la journée, sans le dire tout en le disant aux médias audiovisuels, c'est ce qu'ont suggéré plusieurs ministres israéliens. De David Lévy, chef de la diplomatie, à Itzhak Mordechaï, ministre de la défense, en passant par Zevulun Hammer, responsable religieux de l'éducation, qui a carrément demandé au roi Hussein de bien vouloir, à l'avenir, *« tenir sa langue de manière à ce qu'un soldat n'interprète pas ses mots plus avant qu'il ne le souhaite »*, tous ont demandé qu'il soit mis un terme, *« côté arabe, aux attaques verbales et aux menaces contre Israël qui se traduisent par des actes meurtriers »*.

Le roi Hussein : « Comment travailler avec vous ? »

VOICI les principaux extraits de la lettre adressée, le 9 mars, par le roi Hussein de Jordanie au premier ministre israélien Benyamin Nétanyahou.

La détresse que j'éprouve suite aux actions tragiques et répétées que vous avez prises à la tête du gouvernement d'Israël est réelle et profonde. Vous faites du plus important objectif de ma vie, la paix, un mirage insaisissable. J'aurais pu m'abstenir si la vie, l'avenir de tous les Arabes et Israéliens n'étaient en train de glisser rapidement vers un abysse de sang et de désastre. (...)


VERBATIM

Franchement, je ne peux pas accepter l'excuse répétée selon laquelle vous agissez comme vous le faites à cause de fortes pressions. Je ne peux pas croire que le peuple d'Israël cherche l'effusion de sang et s'oppose à la paix. (...)

La voie qui est la vôtre me semble destinée à la destruction de tout ce en quoi la famille hachémite, depuis Fayçal Ier et Abdallah jusqu'à aujourd'hui, avons cru. (...) Si vous avez l'intention de pousser nos frères palestiniens dans une inévitable résistance armée, alors envoyez vos bulldozers sur le site désigné pour la construction de votre colonie *[Har Homa, Djebel Abou Gneim à Jérusalem-Est]* et ne tenez pas compte des sentiments des Palestiniens et des Arabes, de leur colère, de leur désespoir. (...)

S'agissant du retrait des territoires que vous vous êtes engagé, devant les Etats-Unis, la Jordanie et le monde entier, à achever avant la mi-1998, pouvez-vous me dire quel était l'intérêt d'offrir comme première phase un retrait aussi insignifiant. (...) J'avais demandé [la semaine dernière] l'autorisation d'atterrir avec mon avion personnel à l'aéroport de Gaza [terminé mais non autorisé d'usage par Israël] pour ramener le président Arafat (...). Hélas, cela ne devait pas avoir lieu. Supposez maintenant que (...) j'eusse quand même décollé. Auriez-vous alors donné l'ordre à ceux de mes collègues pilotes de l'armée de l'air israélienne (...) de m'empêcher par la force de me poser, voire pire ?

Comment puis-je travailler avec vous en partenaire et véritable ami dans une atmosphère aussi confuse et lorsque je perçois une intention de détruire tout ce que j'ai travaillé à construire entre nos deux peuples ? L'entêtement sur des questions fondamentales est une chose, mais l'entêtement pour l'entêtement ? Je me demande. (...) Sincèrement, Hussein.

M. Nétanyahou : « Mes succès parlent d'eux-mêmes »

VOICI des extraits de la réponse adressée, le 10 mars, par le premier ministre isrélien Benyamin Nétanyahou au roi Hussein de Jordanie.

« J'ai lu votre lettre avec une profonde inquiétude, et je ne voudrais surtout pas susciter le doute et l'amertume chez vous. Mais votre connaissance des derniers événements vous permet de comprendre les difficultés du processus de paix, qui ne sont pas le fait exclusif de mon gouvernement.

VERBATIM

« Si un processus de paix actif et sérieux avait réellement existé en mai 1996, je n'aurais pas été élu. J'ai été élu précisément à cause des déceptions dues à la façon dont se déroulait ce processus.

« J'ai hérité d'un processus qui échouait. Le pays était secoué par la plus grave vague de terrorisme de son histoire. Des autobus explosaient au cœur de nos villes, et une guérilla meurtrière se déroulait au Liban.

Pourtant, au lieu d'abandonner le processus d'Oslo, j'ai cherché à lui donner un second souffle, et j'ai pris des décisions difficiles tels le redéploiement à Hébron, la libération de prisonnières palestiniennes, dont des meurtrières d'Israéliens, la levée partielle du bouclage *[des territoires palestiniens]* (...).

« Le processus d'Oslo a remis à la phase finale le règlement des problèmes les plus ardus avec les Palestiniens. Mais les relations israélo-jordaniennes ne peuvent être otages des pourparlers israélo-palestiniens. Je ne comprends pas comment la construction de deux mille cinq cents logements réservés à des juifs et de trois mille quinze prévus pour les Arabes à l'intérieur des limites municipales de Jérusalem peut être considérée comme une nouvelle implantation.

« Je pense que mes succès obtenus en dépit de l'opposition d'une partie de mes propres sympathisants parlent d'eux-mêmes. Les deux parties doivent décider que le recours à la violence n'a plus de raison d'être.

« Permettez-moi de vous assurer que j'ai toujours apprécié le courage et la volonté dont vous avez fait preuve pour maintenir en vie le processus de paix. C'est pourquoi je m'étonne de vos attaques personnelles. En tout état de cause, je m'efforce de ne pas glisser sur ce terrain. Sincèrement, Benyamin Nétanyahou. »

L'ONU juge « illégal » le projet de colonie à Jérusalem-Est

NEW YORK (Nations unies)
de notre correspondante

L'écrasante majorité des pays membres de l'ONU a voté, jeudi 13 mars, en faveur d'une résolution déclarant *« illégale »* la décision du gouvernement israélien d'établir une nouvelle colonie de peuplement à Jérusalem-Est. Décision qui, ajoute la résolution, *« constitue un obstacle majeur à la paix »*. Malgré les voix négatives des Etats-Unis et d'Israël, la résolution a été votée au sein de l'assemblée générale de l'ONU avec le soutien de cent trente pays et deux abstentions (les îles Marshall et la Micronésie).

L'assemblée générale a demandé aux autorités israéliennes de s'*« abstenir de toute action ou mesure, y compris l'implantation de colonies, qui tendrait à modifier la situation sur le terrain »*. Membre permanent avec droit de veto, les Etats-Unis ont pu empêcher, la semaine dernière, l'adoption d'une résolution similaire au Conseil de sécurité. Prenant la parole pour expliquer le vote, l'ambassadeur américain Bill Richardson a répété, comme il l'avait fait au Conseil de sécurité, que Washington *« aurait préféré qu'Israël ne prenne pas la décision »*. Il a néanmoins réitéré l'argument de son gouvernement contre l'implication des Nations unies dans le processus de paix.

Par ailleurs, à la suite de l'attentat de jeudi sur la frontière israélo-jordanienne, le représentant de la Jordanie a pris la parole pour adresser les *« condoléances sincères »* de son gouvernement aux familles des victimes en Israël et pour déplorer *« sans réserve cet acte criminel »*. Le Conseil de sécurité a, d'ailleurs, adopté une déclaration présidentielle condamnant sans réserve l'attaque meurtrière contre les adolescentes israéliennes.

Afsané Bassir Pour

Téhéran envoie des « signaux » de détente à Washington

TÉHÉRAN
de notre envoyée spéciale

L'Hôtel Laleh n'accueille plus les clients d'un agressif *« Mort à l'Amérique »*. Le trompe-l'œil qui portait cette inscription sur le mur du salon d'entrée a disparu. La pièce s'est agrandie d'un jardin intérieur.

Chose exceptionnelle en Iran : le soir tombé, un pianiste berce les clients de mélodies d'hôtel surranées. Les portraits de l'imam Khomeiny et du *« Guide de la République islamique »*, Ali Khamenei, ornent désormais en simples médaillons l'une des arcades. Les ineffables cerbères des bonnes mœurs et des va-et-vient des clients sont certes toujours là, mais le souci principal des propriétaires, la célèbre Fondation des déshérités, l'un des piliers historiques du régime, semble être désormais de faire primer les affaires sur la propagande.

« NOUS SAVONS ÊTRE POSITIFS »

L'ancienne ambassade des Etats-Unis est à quelques kilomètres de là, avenue Taleghani, transformée en lycée pour les « gardiens de la révolution », les hérauts de la voie tracée par l'imam Khomeiny. L'Iran et les Etats-Unis ont rompu tout contact il y a dix-huit ans et se vouent réciproquement aux gémonies.

Toutefois, de légers frémissements sont perceptibles, d'où la rumeur, dont fait état Ibrahim Yazdi, secrétaire général du Mouvement de libération de l'Iran, principal parti d'opposition intérieure interdit mais toléré, selon laquelle la coalition des conservateurs au sein du pouvoir aurait déjà établi des contacts avec les Britanniques pour tenter de jeter des ponts en direction de Washington. Invérifiable, cette rumeur atteste en tout cas d'un certain climat en Iran.

Dans le discours destiné à tenir lieu de ligne de conduite, le principal représentant des conservateurs, Ali Akbar Nategh Nouri, président du Parlement – et présumé futur président de la République –, comme l'actuel chef de l'Etat, Ali Akbar Hachémi Rafsandjani, posent une condition rationnelle pour la reprise du dialogue avec Washington : la libération des avoirs iraniens bloqués aux Etats-Unis depuis 1979, après la prise d'otages à l'ambassade américaine à Téhéran. *« Nous ne pouvons pas faire plus*, explique un membre de l'administration. *C'est aux Etats-Unis de faire le premier pas et ils verront que nous savons être positifs. Le président Rafsandjani*, ajoute-t-il, *se voit reprocher encore aujourd'hui d'avoir œuvré à la remise en liberté des otages américains du Liban sans avoir rien obtenu en retour. La libération des avoirs est un droit. »*

Mais, pour la consommation intérieure, la rhétorique antiaméricaine continue, notamment aux grandes occasions. En janvier déjà, le Parlement avait décidé pour la deuxième année consécutive de consacrer plus de 15 millions de dollars (environ 85 millions de francs) à *« déjouer les complots américains »*. Ce n'était néanmoins qu'une réponse du berger à la bergère, après que Washington eut publiquement annoncé, en 1995, que la CIA consacrerait 20 millions de dollars à des actions visant à *« modérer »* le régime iranien.

Les signaux contradictoires qui émanent de Téhéran n'étonnent plus personne. Ici, c'est un mode de gouvernement. Un esprit cartésien aurait aussi du mal à comprendre comment, après avoir mobilisé le peuple pendant dix-huit années contre le *« Grand Satan »* américain, les autorités pourraient justifier une éventuelle volte-face. *« Ils n'auront pas à se justifier*, estime M. Yazdi. *Il leur suffira de dire qu'un tel dialogue vise à préserver et défendre les intérêts de l'Iran. »*

PERSPECTIVES DE L'OR NOIR

La classe politique de Téhéran a pris connaissance avec intérêt d'articles publiés par certains journaux américains invitant les Etats-Unis à reprendre langue avec Téhéran. L'un d'eux était signé par un ancien otage de l'ambassade des Etats-Unis en Iran, Bruce Laingen, alors chargé d'affaires.

Hamid Zaheri, directeur des relations internationales de l'Institut iranien pour les études énergétiques internationales, est convaincu que les compagnies pétrolières américaines poussent à la reprise du dialogue parce que, dit-il, l'Iran est devenu *« le centre énergétique mondial »*, du fait de sa situation géographique entre le Golfe et la Caspienne – tous deux zones pétrolières –, de son rôle de pont entre le Golfe et l'Asie centrale et, surtout, de l'importance croissante que va prendre le pétrole des pays de la région du Golfe au cours des prochaines années, une nouvelle crise du brut devant, selon lui, se profiler à l'horizon 2000-2005. Sans oublier, ajoute-t-il, le rôle que le gaz va être amené à jouer. Or l'Iran partage avec le Qatar le gisement offshore de gaz le plus grand du monde.

Pour l'heure, la loi américaine dite D'Amato – du nom du sénateur qui en est à l'origine –, menaçant de sanctions toute compagnie qui investirait pour plus de 40 millions de dollars dans le secteur pétrolier iranien, pèse sur les sociétés pétrolières, notamment celles qui ont des intérêts aux Etats-Unis, telles la française Elf et la néerlandaise Shell. Malaisiens et Australiens sont plus entreprenants.

Quatre compagnies américaines, affirme M. Zahedi, auraient dû être représentées à une conférence internationale sur le gaz qui s'est tenue les 16 et 17 février sur l'île iranienne de Kish. Elles ont renoncé pratiquement à la dernière minute, indique M. Zaheri, qui ne veut pas nommer ces compagnies *« parce que ce n'est pas convenable »* et qui est convaincu qu'Israël fait pression sur les Etats-Unis pour empêcher une normalisation avec l'Iran. *« Le pétrole et le gaz, au moins, devraient être laissés à l'écart de la politique »*, s'indigne-t-il.

Deux développements devraient peser dans la décision que prendrait éventuellement Washington : le premier est le verdict, attendu en mars, du procès des meurtriers de quatre dirigeants kurdes iraniens, en 1992 à Berlin, et dans lequel les plus hautes autorités de l'Etat iranien sont mises en accusation. L'autre est le résultat de l'enquête sur l'attentat antiaméricain de Khobar, en Arabie saoudite, dans lequel Washington voit la main de l'Iran.

Mouna Naïm





Les diamantaires ne semblent pas préoccupés par la progression des rebelles zaïrois

Les mines du Shaba et du Kasaï sont sur le point d'échapper au contrôle de Kinshasa

Le diamant est une des principales richesses du Zaïre. Les rebelles *menacent de s'en emparer en* progressant, dans la partie sud du front, vers les provinces minières du Shaba et du Kasaï. Mais le *marché de la pierre précieuse ne s'en émeut* guère. Au nord du front, de violents combats ont eu lieu, jeudi 13 mars, près de Kisangani, *l'armée zaïroise tentant de desserrer l'étau des* rebelles.

LONDRES
de notre correspondant dans la City

Ils sont quand même curieux, ces diamantaires : à première vue, l'offensive des troupes rebelles de Laurent-Désiré Kabila vers la province minière du Kasaï et les menaces pesant sur Mbuji Mayi, la capitale de l'industrie diamantaire zaïroise, ne les émeut guère. « *Nous suivons la situation de très près* », se borne à déclarer un porte-parole de la Central Selling Organisation (CSO), la filiale de commercialisation du conglomérat sud-africain De Beers, qui rachète 95 % de la production zaïroise officielle. Par mesure de précaution, ses représentants à Kisangani ont été évacués.

« *Celui qui épouse ma mère devient mon père* » : Mukamba Kadiata Nzemba, directeur général de la Minière Bakwanga (Miba), compagnie d'Etat – pourtant l'un des compagnons de la première heure du président Mobutu –, s'inspire de ce proverbe luba pour se déclarer prêt à collaborer avec le chef des maquisards. « *La révolte va perturber l'activité diamantaire zaïroise,* dit un expert. *Mais comme on l'a vu récemment en Sierra Leone et en Angola, théâtres de guerres civiles similaires, l'extraction s'est poursuivie, mais à une échelle moindre.* » Contacté par téléphone à Mbuji Mayi, un diamantaire belge proclame : « *Ici on travaille normalement. Tout est calme.* »

UN UNIVERS SECRET

A première vue, ce flegme a de quoi surprendre. Le Zaïre n'occupe-t-il pas une position enviable sur le marché du diamant ? En 1996, la production annuelle était estimée à 13 millions de carats. Une moitié vient de la Miba, propriété à 80 % de l'Etat zaïrois et à 20 % de la compagnie belge Sibeka ; l'autre moitié provient des *diggers* qui fouillent le lit des rivières. On comprend l'intérêt des rebelles pour les diamants, plus facilement négociables que les autres richesses minières des territoires qu'ils contrôlent, comme le cuivre ou l'or. Autour des mines de diamants, grouille une armée de revendeurs, en majorité libanais, souvent liés à des réseaux de trafiquants. Cette vente permet de régler les soldes, d'acheter des armes, voire de payer des mercenaires. Dans cet univers secret, fermé, tout est réglé au comptant. Les coffres des bureaux d'achats locaux regorgent de dollars. La chute du Kasaï porterait un dur coup au régime en place. De source informée, on indique que le président Mobutu et ses hommes liges s'approprient une bonne partie des gemmes écoulées directement à Anvers.

Mais la production n'a fait que baisser, au cours des dernières années, dans le chaos ambiant. « *Les statistiques sont gonflées par l'inclusion de pierres de contrebande, en transit, qui proviennent d'Angola* », affirme un expert.

Depuis le début de l'offensive rebelle, la cupidité des hommes politiques et des généraux proches du président semble illimitée. Les diamantaires opérant au Zaïre, certes habitués à la corruption, se plaignent d'être systématiquement rançonnés, pour des montants de plus en plus élevés. Plusieurs centaines d'acheteurs ont récemment été contraints de verser, chacun, des milliers de dollars dans les caisses présidentielles, au titre de contribution à l'effort de guerre.

De l'Angola à la Sierra Leone, en passant par l'Afrique du Sud et la Namibie, le monde diamantaire, la De Beers en tête, a toujours su s'accommoder des soubresauts du Continent noir. Les régimes passent mais le slogan de la De Beers reste : « *Un diamant est éternel.* »

Marc Roche

La semi-retraite de Mère Teresa, légende vivante de l'Inde

A L'ÂGE de quatre-vingt-six ans, percluse de douleurs cardiaques, rénales et pulmonaires, qui ont failli plusieurs fois l'emporter, Mère Teresa a fini par accepter de prendre une semi-retraite. Fondatrice d'un ordre religieux – les Missionnaires de la Charité – qu'elle a créé en 1950 et qu'elle a dirigé avec poigne pendant près d'un demi-siècle, elle passe le relais à une religieuse de ce pays, l'Inde où, en 1929, elle a découvert toute la misère du monde et où elle demeure une légende vivante.

Un chapitre général de cent vingt-trois religieuses, appartenant à une congrégation qui en compte quatre mille dans une centaine de pays, a élu, jeudi 13 mars à Calcutta, Nirmala (« *pure* ») Joshi. Agée de soixante-trois ans, la nouvelle supérieure générale est originaire d'une famille népalaise du Bihar, Etat à l'est de l'Inde. Hindoue de la caste des brahmanes, elle s'est convertie au catholicisme à vingt-quatre ans, en 1958, date de sa rencontre avec la « Mère » et de son entrée chez les Missionnaires de la Charité. Sœur Nirmala était la plus jeune et la seule Indienne des « candidates » possibles. Responsable de la branche contemplative de l'ordre, sa désignation a probablement été encouragée par le pape.

Il aura fallu deux mois à ce « conclave » pour régler une succession périlleuse, compte tenu du charisme, de l'autorité et de la notoriété internationale de Mère Teresa, la fondatrice. En 1984 et 1990 déjà, le Vatican avait réussi à la convaincre de rester à la tête de la congrégation.

C'est en 1979, quand elle est devenue Prix Nobel de la Paix pour son action en faveur des déshérités de Calcutta, que le monde a découvert cette petite femme au corps voûté enveloppé dans un sari bleu et blanc. De son vrai nom Agnès Gonxha Bojaxhiu, Mère Teresa est née le 27 août 1910 près de Skopje en Macédoine, d'une famille de notables albanais. Elle entre à dix-huit ans, à Dublin, dans l'ordre des Sœurs de Notre-Dame-de-Lorette qui l'envoie en Inde, mais elle rompra en 1948 pour fonder sa propre congrégation.

C'est à Calcutta, en 1952, que la rencontre d'une femme à l'agonie sur un trottoir, les pieds rongés par les rats, décide de sa vocation : les soins aux mourants. Grâce à une énergie et une insistance peu commune auprès des autorités, Mère Teresa obtient une grande propriété dans le quartier populaire de Kalighat, qui deviendra le célèbre « mouroir » de Nirmal Hridaya, encore appelé « *Mother House* ». En Inde et dans une centaine de pays, elle créera nombre de foyers de mourants, de léproseries, de crèches, d'écoles, de dispensaires, ouvrant même à New York un centre de victimes du sida.

Henri Tincq

L'Algérie refuse toute ingérence de l'Europe

Le Parlement de Strasbourg pourrait bloquer l'aide financière des Quinze à Alger

STRASBOURG
(Union européenne)
de notre correspondant

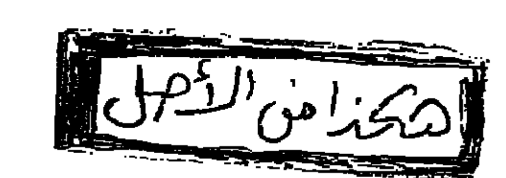
« *Je ne crois pas que l'Union européenne aborde la négociation d'un accord d'association avec mon pays en des termes d'exigence démocratique* », a déclaré, jeudi 13 mars à Strasbourg, le ministre algérien des affaires étrangères, Ahmed Attaf. Invité par la délégation parlementaire chargée des relations avec le Maghreb, le représentant d'Alger a rencontré, tour à tour, José Maria Gil-Robles, président de l'assemblée des Quinze, et Manuel Marin, commissaire à la coopération.

Au cours de la conférence de presse tenue à l'issue de ses entretiens, M. Attaf a exliqué que la démocratisation du régime était l'*affaire du peuple souverain, en accord avec l'ensemble de la classe politique,* l'établissement d'un partenariat avec l'Europe devant être conduit, a-t-il insisté, « *de manière séparée* ». S'il est vrai que l'Union, fidèle à une position déjà ancienne, préfère plutôt la coopération à l'isolement d'un pays où le respect des droits de l'homme est éloigné des normes en vigueur dans les sociétés occidentales, l'expérience montre que cette politique a ses limites.

Plusieurs pays africains ont vu l'aide financière de l'Union suspendue par les capitales européennes lorsque les droits de l'homme étaient bafoués de manière trop flagrante. Dans le cas des accords d'association avec les pays du Maghreb, l'Assemblée de Strasbourg a le pouvoir de bloquer les crédits inscrits dans cette catégorie de traités. Le Maroc en a fait l'expérience en 1992. Dans la génération d'accords engagés par la conférence de Barcelone (novembre 1995) consacrée à la coopération entre l'Europe et la rive sud de la Méditerranée, qui ont déjà été conclus avec la Tunisie et le Maroc, la sanction parlementaire reste possible.

D'autant plus que les nouveaux arrangements contiennent des clauses sur les droits de l'homme. Conscient que ce domaine peut être une source de difficultés avec les eurodéputés, le ministre algérien s'est déclaré « *disposé à parler, à n'importe quel moment, avec les interlocuteurs européens de la question des libertés fondamentales* ». Pour s'empresser d'ajouter que les pourparlers qui ont commencé le 4 mars dernier (*Le Monde* du 6 mars) devaient aussi poser la question du traitement réservé aux communautés algériennes qui vivent sur le territoire de l'Union ; l'objectif étant d'arriver à « *la libre circulation des Algériens entre les deux rives de la Méditerranée* ».

Marcel Scotto



SÉCURITÉ SOCIALE La réforme de l'assurance maladie, décidée par Alain Juppé en novembre 1995, commence à avoir des répercussions dans les hôpitaux. Les restrictions budgétaires imposées à ceux-ci entraînent des réductions d'effectifs contre lesquelles proteste le personnel. ● DES JOURNÉES D'ACTION ont lieu à l'appel des syndicats, jeudi 13 mars à la demande de FO, vendredi à celle de la CGT, de la fédération CRC (santé-sociaux) et d'une coordination de médecins. Ils s'inquiètent aussi des restructurations voulues par le gouvernement et qui devraient se traduire par des fermetures de lits voire d'établissements. ● LES INTERNES s'associent à ce mouvement. Ils ont aussi entrepris une grève dure pour contester les conditions posées à leur installation comme médecins libéraux par les nouvelles conventions que viennent de signer les caisses de Sécurité sociale et des syndicats médicaux.

La grogne s'étend dans les hôpitaux victimes de restrictions budgétaires

Les internes ont commencé une grève dure. Ils contestent la réforme de l'assurance-maladie qui complique leur installation comme médecins spécialistes. Le personnel hospitalier s'inquiète des projets gouvernementaux de restructuration du secteur

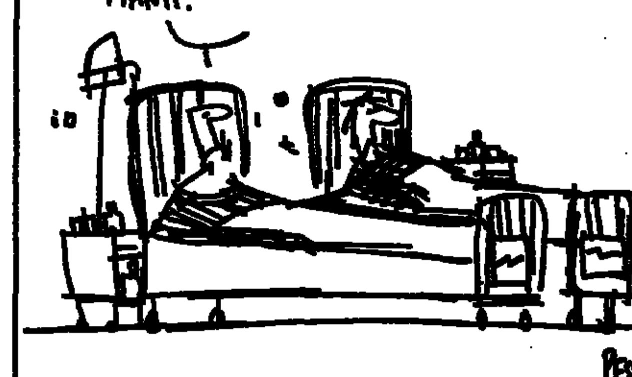
LES INTERNES vont-ils mettre le feu à l'hôpital, entraîner les personnels non médicaux dans leur sillage et, au-delà, contribuer à une remobilisation des médecins libéraux, dont l'hostilité au plan Juppé de réforme de la Sécurité sociale a tourné à la résignation ? La question se pose crûment au gouvernement, qui doit désormais éteindre deux foyers de tensions dans les établissements de soins : les personnels non médicaux (aides-soignants, infirmières etc.) et certains praticiens, qui dénoncent les restrictions budgétaires imposées en 1997 ; les internes et les chefs de cliniques, qui s'inquiètent surtout de leurs futures conditions d'installation en secteur libéral.

Après la grève dans la fonction publique, le 6 mars, qui n'a guère mobilisé le monde hospitalier, puis la journée du 13 mars à l'appel de FO, où les manifestations ont été nombreuses mais les arrêts de travail très rares, le vendredi 14 mars devait marquer un premier temps fort. La Coordination médicale hospitalière (médecins), la Fédération santé de la CGT et la Fédération CRC (santé-sociaux) appelaient à des grèves qui coïncident avec celle des internes et, dans certaines villes, des chefs de cliniques-assistants.

« PRÉFETS SANITAIRES »

Cette conjonction de mécontentements n'a pas, pour l'heure, débouché sur une explosion sociale. Certes, les directeurs généraux des vingt-six centres hospitalo-universitaires, où se concentre 30 % de l'activité, ont exprimé leur *« vive inquiétude »*, mais le gouvernement ne s'attend visiblement pas à un embrasement. *« Nous sommes bien sûr très attentifs, et nous ne laisserons pas la situation dériver. Mais nous n'avons pas constaté que les internes entraînent les personnels non médicaux »*, note-t-on au ministère des affaires sociales, où l'on estime que la grève lancée par FO a été suivie, jeudi, par *« moins de 2 % »* des agents hospitaliers. Lundi dernier, lors de l'inauguration d'un pavillon mères-enfants à l'Assistance publique de Marseille, le secrétaire d'Etat à la santé, Hervé Gaymard, affirmait déjà qu'*« il n'y a pas de grogne générale dans les hôpitaux »*.

Les revendications sont, il est vrai, différentes. Les infirmières, les aides-soignants et certains médecins s'opposent à la rigueur budgétaire sans précédent qui s'est abattue cette année sur les hôpitaux. Tous crédits confondus (salaires, dépenses médicales, hôtellerie, etc.), les budgets n'augmenteront pas de plus de 1,25 % en moyenne. Mais cette moyenne cache d'importantes disparités, puisque de nombreux hôpitaux verront leur budget stagner, voire baisser, comme en Ile-de-France. Le ministre des affaires sociales, Jacques Barrot, devait recevoir une nouvelle fois les directeurs des agences régionales de l'hospitalisation, vendredi, pour rappeler à ces « préfets sanitaires » chargés de restructurer les hôpitaux qu'ils doivent se montrer très vigilants sur le maintien des emplois.



Internes et chefs de cliniques nourrissent, eux, des craintes sur leur avenir, après la signature de nouvelles conventions médicales entre les caisses d'assurance-maladie et deux syndicats de médecins. Ces textes prévoient, notamment, que les praticiens libéraux devront reverser une partie de leurs honoraires en cas de dépassement de l'objectif de dépenses fixé par le gouvernement (+ 1,1 % pour les spécialistes en 1997). Un moratoire de trois ans – porté à cinq ans, après une séance de négociations entre les caisses de sécurité sociale et le syndicat des internes organisées, lundi, sous la pression du gouvernement – a été institué pour les nouveaux installés : ils pourront ainsi dépasser les objectifs sans encourir de sanctions. *« Insuffisant »*, ont tranché les assemblées générales. La base continue à réclamer un moratoire de sept ans. Les syndicats des personnels non médicaux n'ont pas encore fait connaître la suite qu'ils entendent donner à leurs différents mouvements. FO, qui a organisé une semaine d'actions du 10 au 14 mars, n'a guère mobilisé, et son secrétaire général, Marc Blondel, ne cache pas *« qu'il n'y a plus, en France, une seule organisation de salariés capable de mobiliser seule »*. Forte de la première place obtenue lors des dernières élections professionnelles, le 24 octobre, la CGT appuie les mouvements, mais elle n'est pas capable, comme dans d'autres secteurs, d'entraîner le mouvement. Quant à la CFDT, elle demeure en retrait, embarrassée par le soutien appuyé que sa secrétaire générale, Nicole Notat, a apporté au plan Juppé.

POUVOIR D'ACHAT

Le développement de la contestation dans le secteur hospitalier pourrait donc venir des chefs de cliniques, dont l'intersyndicat a confirmé son mot d'ordre de grève à partir du 19 mars, et surtout des internes, qui ont la possibilité de perturber gravement le fonctionnement des établissements. Ceux-ci se prononceront dimanche 16 mars, lors d'une assemblée générale réunie à Paris, sur la poursuite de leur *« grève illimitée des urgences et des soins »* votée mercredi. *« Jusqu'à présent, notre mot d'ordre n'a porté que sur le moratoire de sept ans*, rappelle Sébastien Vincendeau, du CHU de Rennes. *Mais nous n'avons pas touché à la convention médicale »*.

Jusqu'à quand ? Dans les assemblées générales, certains internes affirment qu'il ne faut pas limiter l'action à cette revendication somme toute catégorielle, mais étendre le mot d'ordre à l'ensemble de la réforme de la médecine de ville, qui va durcir leurs futures conditions d'exercice. Au-delà de leur installation, qui s'annonce difficile pour nombre d'entre eux, ils s'interrogent sur l'avenir de la pratique médicale dans un contexte de restrictions budgétaires et s'inquiètent notamment de l'encadrement de plus en plus strict des dépenses, qui va inévitablement peser sur leurs revenus.

Jacques Barrot a demandé à la direction de la Sécurité sociale de son ministère d'évaluer en combien de temps les médecins spécialistes parviennent à un revenu d'activité acceptable. Les premiers résultats montrent, selon le ministère, que leurs revenus moyens sont déjà supérieurs à ceux des généralistes dès la sixième année d'installation. Les internes citent, pour leur part, une étude du Centre de recherche, d'étude et de documentation en économie de la santé indiquant qu'il faut en moyenne dix ans à un spécialiste pour arriver à un niveau d'activité et de pouvoir d'achat acceptables. Les 10 000 internes de spécialité et les 3 500 chefs de clinique-assistants, qui estiment avoir *« donné entre dix et quinze ans de* [leur] *vie à l'hôpital public »*, ne veulent pas payer deux fois.

Jean-Michel Bezat

Inquiétude des directeurs généraux de CHU

La conférence des directeurs généraux de centres hospitaliers régionaux et universitaires (CHRU) a exprimé, jeudi 13 mars, sa *« vive inquiétude »* devant la grève des internes. Dans un communiqué, son porte-parole, Guy Vallet (Rouen), souligne que *« dans l'histoire des hôpitaux, c'est la première fois que nous sommes confrontés à un mouvement d'une telle ampleur »*. Les directeurs se déclarent *« surpris par la dureté de cette grève des soins »*.

Ils souhaitent *« que ce mouvement prenne fin dans les meilleurs délais »* et rappellent qu'ils *« ne peuvent réquisitionner les internes »*, ces praticiens en formation n'étant pas considérés comme faisant partie du personnel médical. Ils ajoutent : *« La plupart des directeurs ont fait appel au sens civique des internes pour qu'ils assurent au moins la prise en charge des malades dans les services sensibles »* (urgences, blocs opératoires, réanimation et chirurgie cardiaque).

Le secteur psychiatrique est à l'origine du mouvement

LA PROTESTATION contre la réforme hospitalière s'est cristallisée à la fin du mois de janvier dans les établissements psychiatriques, appelés « centres hospitaliers spécialisés » (CHS). Le premier directeur d'hôpital séquestré a été celui du CHS de Maison-Blanche, à Neuilly-sur-Marne (Seine-Saint-Denis), où deux mille personnes sont employées. L'intersyndicale CGT, CFDT, FO et CFTC a alors dénoncé *« la fermeture »* de l'hôpital prévue, selon elle, pour l'an 2000 et la baisse de 2 % du budget global. Vendredi 14 mars, les personnels entamaient leur quarante-septième jour de grève. Le maire de la commune, Jacques Mahéas, sénateur socialiste, s'est inquiété de leur sort dans une question écrite au ministre du travail et des affaires sociales : *« L'hôpital va être divisé en plusieurs unités de soins disséminées dans les centres hospitaliers généraux de Paris, où l'accueil des malades sera inadapté à leur pathologie. »*

INFIRMIERS EN COLÈRE

Le schéma régional d'organisation sanitaire psychiatrique de l'Ile-de-France pour les années 1996-2000 n'a pas encore été définitivement arrêté. Un premier bilan de la situation a été approuvé en novembre 1996 et le programme d'action est *« en cours de concertation »*, assure l'agence régionale de l'hospitalisation. Pour assurer *« un continuum de la prise en charge »*, de nombreux transferts de lits hospitaliers périphériques vers la capitale sont prévus, ainsi que plusieurs regroupements parmi les trente-huit secteurs, ces entités géographiques qui caractérisent le système de soins en santé mentale.

La grève du CHS de Maison-Blanche, où trois cents lits pourraient être « délocalisés » vers Paris, a été progressivement suivie dans plusieurs hôpitaux de la région parisienne. A Epinay-sur-Orge (Essonne), les personnels du CHS de Perray-Vaucluse ont eux aussi séquestré leur directeur. *« Nous avons bâti les grandes lignes d'un protocole d'accord avec l'intersyndicale »*, précise l'agence régionale de l'hospitalisation.

Les CHS de province ont suivi : Montfavet (Vaucluse), Clermont-de-l'Oise (Oise), Chartres (Eure-et-Loir), Poitiers (Vienne), etc. Vendredi 14 mars, des représentants du CHS de Saint-Maurice (Val-de-Marne) devaient se joindre à la manifestation parisienne, à l'appel de leurs fédérations santé CGT et CRC et de l'intersyndicale des psychiatres publics.

Les infirmiers des CHS ont une double raison d'être en colère. Ils assurent se battre *« sur tous les tableaux »*. Depuis bientôt cinq ans et la disparition du diplôme d'Etat d'infirmier de secteur psychiatrique, ils revendiquent l'équivalence de leur titre avec celui délivré aux infirmiers en soins généraux. Apres plusieurs défilés successifs, en octobre 1994, Simone Veil, alors ministre de la santé et des affaires sociales, le leur avait accordé. Le 30 décembre 1996, le Conseil d'Etat a annulé l'arrêté, pour non-conformité avec une directive européenne de 1977 sur la formation des infirmiers.

Jeudi 13 mars, ils étaient quelques milliers à défiler aux cris de *« pas de sous-malades, pas de sous-infirmiers ! »*, à Paris, sous les fenêtres du ministère de la santé. Beaucoup venait d'Aquitaine, de Provence-Alpes-Côte d'Azur, de Normandie, de Picardie et des Deux-Sèvres. En fin de manifestation, les policiers ont lancé quelques assauts pour dégager les abords de l'Assemblée nationale et les locaux occupés des représentations de la Commission et du Parlement européens. Des projectiles ont volé et deux personnes ont été légèrement blessées.

Laurence Folléa

Les futurs spécialistes ne veulent pas être « une génération sacrifiée »

REPORTAGE

A Toulouse, les internes sont en grève pour obtenir un moratoire de sept ans

TOULOUSE
de notre correspondant

« On a commencé nos études en même temps que le trou de la Sécu. Pendant tout notre cursus, on a été mobilisés à la nécessaire maîtrise des dépenses de santé. » Les internes des hôpitaux de Toulouse sont majoritairement d'accord sur la réforme, mais pas sur ses moyens. Ils n'acceptent pas que des considérations *« bassement comptables »* puissent remettre en cause la prochaine ouverture de leur cabinet de médecin spécialiste, sans même qu'on leur demande leur avis. Ils – elles – sont des futurs pneumologues, cardiologues, pédiatres, psychiatres, etc. Après six années d'études de médecine générale, ils sont près de 550 à passer d'un service hospitalier à l'autre pendant trois ou quatre ans pour acquérir la spécialité qu'ils mentionneront demain sur leur plaque. La médecine libérale, c'est leur avenir.

Un avenir qu'ils redoutent sombre, alors même qu'ils sont les rescapés d'un parcours scolaire et universitaire difficile et sélectif. *« On ne veut pas être une génération sacrifiée, des promotions de chômeurs »*, plaide Laurent Lesgourgues, président de l'Internat des hôpitaux de Toulouse. Ce jeune interne en psychiatrie assure que la grève se poursuivra dans tous les services du *CHU de Toulouse tant qu'un moratoire de sept ans* sur les pénalités prévues en cas de dérive des dépenses médicales ne sera pas accordé aux futurs spécialistes.

« C'est une loi anti-jeunes, qui remet en question le droit à l'installation », dénonce Laurent Lesgourgues, regrettant que les conventions qui ont été signées entre les caisses d'assurance-maladie et les médecins libéraux ne requièrent pas la signature du syndicat des internes. Contournés *légalement*, les internes se savent néanmoins médicalement incontournables. *« Dans la pratique, c'est nous et les chefs de clinique qui faisons tourner les services à l'hôpital »*, assure un autre interne en blouse blanche, un autre Laurent.

Forts du soutien des cent soixante chefs de clinique qui se sont joints au mouvement dès le 11 mars, les internes de Toulouse alternent les manifestations en ville et les assemblées générales. La participation est telle que les urgences ne sont assurées que sur réquisition du préfet. Mais si la grève est fortement suivie, la difficulté, c'est de conserver l'unité des discours et des revendications. Difficile aussi de se faire comprendre du public et des patients, qui voient les futurs spécialistes comme des *« privilégiés »* de la médecine.

« LIBRE CHOIX »

« C'est vrai que par rapport aux ouvriers de Renault, notre revendication de sept ans peut paraître anecdotique », se risque à avouer Julien. *« Mais on ne se bat pas pour le 4 × 4 »*, assure sa voisine, qui revendique farouchement l'anonymat. Elle a pourtant passé la matinée sur la place du Capitole à tenter d'expliquer sa grève aux passants, plaidant contre *« la médecine à deux vitesses »* et pour *« le libre choix de votre médecin »*. Mais elle répugne à parler d'elle-même, des emprunts qu'elle devra sans doute contracter pour s'installer et racheter une clientèle, et s'inquiète des prix de ce fonds de commerce un peu particulier qui ne *manqueront pas d'augmenter*.

Ils sont unanimes : *« Il nous faut sept ans pour arriver à notre vitesse de croisière, c'est la durée moyenne des emprunts. »* Pour ces jeunes futurs libéraux, la maîtrise des dépenses de santé ne doit pas passer par un plafonnement de leurs revenus. *« Les abus, la CNAM sait où ils sont »*, assure Julien, qui ne veut être contraint ni à multiplier les actes pour augmenter son revenu ni à limiter son activité en cas de succès.

Stéphane Thépot

Les médecins libéraux dans la rue le 16 mars

Les praticiens libéraux sont appelés à manifester, dimanche 16 mars, à Paris, par une coordination créée au cours de l'année 1996 et par deux syndicats minoritaires, la Fédération des médecins de France et le Syndicat des médecins libéraux. Hostiles à l'encadrement des dépenses médicales et des pénalités à l'encontre des praticiens dépassant les objectifs de dépenses fixés par le gouvernement, ils estiment que le « plan Juppé » est le premier pas vers le *« rationnement des soins »*.

La Confédération des syndicats médicaux français (CSMF), premier syndicat de la profession, a choisi une autre stratégie. Tout en soutenant la manifestation (sans y appeler), elle juge plus efficace de faire pression sur les hommes politiques dans la perspective des élections législatives de 1998. La CSMF agite le spectre du Front national, qui pourrait, selon elle, séduire des médecins qui ont perdu leurs traditionnels soutiens au sein du RPR et de l'UDF.

Les internes soignent la popularité de leur grève

« ÊTRE EFFICACE et populaire » : l'intersyndicat national des internes des vingt-six centres hospitaliers universitaires (CHU) a visiblement retenu les leçons du conflit des routiers de novembre 1996. En décrétant une grève illimitée des urgences, les jeunes médecins veulent faire pression sur le gouvernement mais, par les différentes actions symboliques qu'ils mènent dans plusieurs villes universitaires, ils comptent aussi gagner la sympathie de la population.

« En tout passant, il y a un malade qui sommeille », rappelle l'un d'eux. Par portable ou fax, les moyens de communication sont établis entre les CHU. Ainsi à Besançon, les internes du CHU, en grève depuis le 11 mars, ont plâtré, dans la nuit du 12 au 13 mars, une quarantaine d'horodateurs du centre-ville. Cette opération était destinée à *« sensibiliser les Bisontins à notre mouvement, en leur offrant des places de parking gratuites »*, a indiqué le président du syndicat des internes de Franche-Comté.

En Seine-Maritime, une centaine d'internes du CHU de Rouen et des autres hôpitaux du département ont installé un barrage filtrant, le 13 au matin, sur le Pont de Normandie, en laissant passer gratuitement les véhicules. Les internes ont bloqué dans la foulée, toute la journée, les caisses du CHU, permettant des consultations gratuites aux patients. Rejoints par des externes, ils ont défilé dans les rues de Rouen avec un âne, proposant aux passants de vérifier leur tension artérielle.

A Nice, environ cent cinquante des quelque deux cents internes du CHU ont manifesté leur colère, jeudi, par des chansons paillardes assénées par haut-parleur à l'adresse du premier ministre, devant la caisse d'assurance-maladie dont les portes ont été précipitamment fermées au public. Vêtus de leur blouse blanche, les médecins niçois ont assuré un joli chahut. Répétition avant le rassemblement national prévu dimanche à Paris.

Alain Beuve-Méry

Le PS entreprend de rendre « crédibles » ses propositions pour l'emploi des jeunes

Lionel Jospin perd du terrain dans les sondages d'opinion

Le Parti socialiste entend préciser son projet économique, adopté en décembre 1996. Jeudi 13 mars, une cinquantaine de personnes se sont réunies, dans le cadre de la commission économique, pour clarifier les propositions, avant la conférence de presse sur l'économie que Lionel Jospin a prévu de donner le 18 mars.

LE PARTI SOCIALISTE ne pourra pas se contenter de la campagne de propagande qu'il a lancée autour de son projet économique, adopté par sa convention du 15 décembre 1996 – un « quatre pages » tiré à huit millions d'exemplaires –, pour être crédible *aux yeux des Français,* voire de ses propres sympathisants. Un sondage Ipsos-*Le Point, réalisé* le 28 février et le 1er mars auprès de 941 personnes, *ne révélait-il pas* que, pour 62 % des Français, le PS n'a pas de politique économique différente de celle du gouvernement ? Parmi les sympathisants socialistes, ils sont 48 % à être de cet avis, alors que 46 % seulement ont une opinion contraire...

Lionel Jospin a donc une rude pente à remonter alors que, depuis le début de 1997, année de la préparation de l'alternance, il a le souci de gagner cette bataille de la crédibilité. Le premier secrétaire du PS veut convaincre son électorat, donner un bon « argumentaire » à ses candidats et préparer, pour la fin de cette année ou le début de 1998, son programme – confié à Pierre Moscovici – en répondant aux critiques et en précisant ses propositions, sans pour autant revenir sur les orientations votées. Ce besoin de cohérence correspond à la nécessité pour M. Jospin de rebondir après une période marquée par l'échec de Vitrolles et le mouvement anti-Debré, où il a donné le sentiment de perdre la main. Dans le dernier sondage Ipsos-*Le Point*, réalisé les 7 et 8 mars auprès de 950 personnes, M. Jospin perd 6 points de « bonnes opinions » en un mois.

Jeudi 13 mars, la commission économique du PS a commencé ce défrichage, le premier secrétaire, *s'est gardé d'arbitrer, et* le chiffrage des propositions a été *renvoyé à avril. Des éclairages ont* été apportés par quatre rapports de Pierre-Alain Muet (situation économique), de Dominique Taddei (réduction du temps de travail), de Dominique Strauss-Kahn (emploi des jeunes) et d'Alain Richard (fiscalité).

Le rythme et les modalités du passage à la semaine de trente-cinq heures ont donné lieu à une longue discussion. L'idée serait de coupler cet objectif avec la conférence salariale prévue après un succès électoral, afin de lier distribution de pouvoir d'achat et création d'emplois. *L'objectif serait* d'arriver à trente-cinq heures sur *deux ans et demi*, au 1er janvier 2001. Deux méthodes sont *alors possibles : la première pré*voirait une forte incitation pour les entreprises par la liaison du changement d'assiette des cotisations-maladie des employeurs et de la réduction du temps de travail ; la seconde viserait à porter la durée hebdomadaire légale à trente-sept heures dès le 1er janvier 1999.

« À DÉPENSES CONSTANTES »

Dominique Strauss-Kahn a « recalibré » la proposition du Parti socialiste sur la création de 700 000 emplois en deux ans pour des jeunes chômeurs. Dans le public, les 350 000 emplois offerts, se substituant aux CES (contrats emploi-solidarité), seraient des postes de contractuels, et non de fonctionnaires. Il s'agirait de contrats de longue durée (cinq ans), pris en charge à 100 % par l'Etat quand il sera employeur et à 80 % quand il s'agira d'une collectivité. Reste à préciser la nature du contrat – deux ans renouvelables ? – pour les jeunes qui seront employés par des associations de droit privé.

L'ensemble du plan jeunes devant être financé *« à dépenses publiques constantes »*, redéploiements et économies budgétaires seront à l'ordre du jour. L'idée ne *serait plus de supprimer mais plu*tôt de sélectionner les exonérations sociales existantes. Martine Aubry a plaidé notamment pour le maintien des exonérations pour les bas salaires. Le coût global est évalué à 50 milliards de francs, dont 35 milliards de francs pour le public, soit 100 000 francs annuels, toutes charges comprises, par jeune « contractuel ».

Dans le privé, l'Etat financerait une allocation dont chaque jeune serait porteur, cette aide à la formation (autour de 50 000 francs par an) pouvant être modulée selon le niveau de formation. Les socialistes étudient aussi l'extension *de l'allocation de remplacement* pour l'emploi (préretraite contre *embauche), en supprimant* la condition d'âge et en l'ouvrant à tout *salarié ayant quarante annui*tés de cotisations.

Le débat autour du rapport d'Alain Richard a porté principalement sur le rythme du basculement des cotisations maladie des salariés sur une CSG élargie. Une première étape pourrait être franchie au bout de six mois, soit au 1er janvier 1999. L'idée qui semble recueillir un large assentiment serait d'arriver en deux ans à un basculement complet sur la CSG élargie, à taux réduit et déductible du revenu imposable.

Michel Noblecourt

Le Parti communiste veut « être de tout ce qui se lève »

LE COMITÉ NATIONAL du Parti communiste, réuni pour la deuxième fois depuis son élection par le vingt-neuvième congrès, les 13 et 14 mars, place du Colonel-Fabien à Paris, veut profiter du *« climat nouveau »* que connaît la France. Salariés du Crédit foncier, ouvrières de Mary Flo, routiers favorables à la retraite à cinquante-cinq ans, sans-papiers, ouvriers de Renault, en passant par ce village du Nord *« qui empêche qu'on expulse une famille de son pavillon »* ou ces habitants qui *« se mobilisent pour défendre leur poste »*, les communistes français veulent être *« de tout ce qui se lève »*.

« Certes, il n'y a pas, dans l'état actuel des choses, de mouvement général en capacité de faire reculer le pouvoir sur l'ensemble de sa politique, a expliqué Marie-Georges Buffet, membre du secrétariat national du parti et rapporteur de ce comité. *Mais il y a bien comme une recrudescence de luttes qui frappent par leur diversité, leur combativité et qui s'épaulent. »*

« RELAIS-CITOYEN »

Décidé à faire de son parti le moteur de la gauche et, le cas échéant, son *« relais-citoyen »* au pouvoir, Robert Hue sera, *sans retard et sans* complexes, de tous les combats de la rue. *Quitte, comme* l'a expliqué jeudi le refondateur Roger Martelli *devant ses camarades*, à évacuer toute analyse et toute réflexion critique, notamment lorsque le secrétaire national a engagé son parti contre le projet de loi Debré. *« Je souhaite que nous disions clairement que, sur l'immigration, notre attitude passée n'a pas été sans défaut »*, a indiqué l'historien, en souhaitant que son parti s'interroge *sur les effets* qu'ont pu produire, dans les rangs communistes, *les interprétations* sur la grande manifestation du 22 février. *« N'y a-t-il pas eu, plus ou moins larvée dans certains endroits, l'impression que cette bataille n'était pas vraiment la nôtre, et que, pour une part, elle estompait les "vrais" combats ? »*, s'est inquiété M. Martelli.

Mme Buffet avait rappelé, auparavant, *« l'appréciation portée par beaucoup, lors de ce mouvement, sur l'attitude du Parti socialiste »*. *« On voit les efforts de Lionel Jospin pour tenter de dissiper le malaise qui en a résulté »*, a-t-elle de nouveau constaté. Une remarque sans doute *autorisée* par la rue de Solférino, avec laquelle la place du Colonel-Fabien n'a pas craint, jeudi, de donner l'impression d'un partage des rôles. La direction a pris soin en effet de livrer le calendrier serré et détaillé des rencontres entre le secrétaire national du PCF et le premier secrétaire du PS. Le rapporteur a ainsi signalé – comme M. Hue l'avait fait devant les journalistes, lors du lancement des Assises pour le changement, le 1er mars – que la première de ces entrevues avait eu lieu. Cette rencontre en tête-à-tête est intervenue le 6 mars, au domicile de M. Jospin.

Mme Buffet a enfin indiqué que le PS n'a pas accepté, comme il le lui avait été proposé, de *« coorganiser »* les assises, ouvertes à *« toutes les forces de progrès, avec la participation la plus large possible des acteurs sociaux »*, afin de réfléchir au contenu d'une politique *« alternative »*. Les socialistes ont choisi de laisser leurs fédérations organiser elles-mêmes leur participation à ces rendez-vous. Une rencontre bilatérale est néanmoins prévue avec le PS, ainsi qu'avec les Verts et le Mouvement des citoyens (MDC). Deux délégations, conduites par M. Jospin et M. Hue, se rencontreront en avril.

Ariane Chemin

Le Sénat adopte le projet de loi de M. Debré sur l'immigration

Après l'adoption définitive du texte par le Parlement, prévue le 26 mars, l'opposition a l'intention de saisir le Conseil constitutionnel. La droite s'affirme confiante dans le verdict des neuf « sages »

LES SÉNATEURS ont adopté en deuxième lecture, jeudi 13 mars, par 219 voix (RPR-UDF) contre 96 (PS-PCF), le projet de loi sur l'immigration. Le texte défendu par Jean-Louis Debré, ministre de l'intérieur, n'a guère été modifié, les sénateurs de droite s'étant montrés soucieux de ne pas retarder son adoption définitive. Ainsi ont-ils pris soin de voter « conforme » l'amendement Mazeaud sur les certificats d'hébergement, afin de ne pas relancer le débat sur ce sujet brûlant.

Seuls les trois amendements de la commission des lois, présentés par son rapporteur, Paul Masson (RPR), ont été votés par la majorité. Outre une modification rédactionnelle, les sénateurs ont tenu à indiquer expressément dans la loi le nom des fichiers d'empreintes digitales auxquels pourront avoir accès les agents du ministère de l'intérieur et de la gendarmerie. Ils ont légèrement modifié l'article réformant la procédure en matière de rétention administrative, le procureur pouvant demander *« immédiatement »* que son appel d'un refus de prolongation d'une rétention ait un effet suspensif, plutôt que dans un délai de quatre heures, comme le prévoyait le texte voté par les députés.

Les conclusions de la commission mixte paritaire (Sénat-Assemblée), qui ne devrait pas avoir de difficulté à trouver un terrain d'entente sur ces modifications mineures, seront soumises au vote des deux Assemblées le 26 mars. *La promulgation du texte n'interviendra toutefois pas immédiatement après cette date, l'opposi*tion ayant annoncé son intention de saisir le Conseil constitutionnel. Celui-ci doit se prononcer dans un délai d'un mois à compter de la saisine, sauf si le gouvernement décrète l'urgence, le délai d'examen étant alors ramené à huit jours.

« UN ÉQUILIBRE »

Faute de disposer d'une marge de manœuvre sur le texte, les parlementaires attendent désormais de pied ferme le verdict qui sera rendu par les gardiens de la Constitution. A de nombreuses reprises, l'opposition, notamment par la voix de Michel Dreyfus-Schmidt (PS, Territoire de Belfort), a affirmé que nombre de dispositions du projet Debré sont contraires à la Loi fondamentale. *« Manifestement, ce texte est contraire à la Constitution »*, estime ainsi Hélène Luc, présidente du groupe communiste, républicain et citoyen du Sénat, en affirmant que *« la constitution de fichiers nationaux des hébergés et des hébergeants (...) est fondamentalement contraire au respect de la vie privée et de la liberté individuelle »*.

Du côté de la majorité, on affiche une confiance sereine. *« Je pense que le texte que nous avons voté est parfaitement conforme à la Constitution »*, a déclaré Jean-Jacques Hyest (Un. centr., Seine-et-Marne). En conclusion de l'examen du texte au Sénat, M. Debré a affirmé que *« le gouvernement a recherché et trouvé un équilibre entre les libertés individuelles et l'autorité de l'Etat »*.

Jean-Baptiste de Montvalon

Mme Lepage perd face au ministre de l'industrie son combat sur la transparence du nucléaire

Un nouveau décret autorisant le redémarrage de Superphénix est en préparation

Le premier ministre a arrêté le principe du redémarrage de Superphénix sans enquête d'utilité publique. Un décret est en préparation au ministère de l'industrie ; il sera soumis pour un simple avis au Conseil d'Etat afin de vérifier qu'il ne va pas contre la décision du Conseil refusant la transformation de la centrale en simple outil de recherche. C'est une défaite pour les écologistes.

LE GOUVERNEMENT a décidé de faire redémarrer Superphénix. Le ministère de l'industrie a annoncé, jeudi 13 mars, que les dispositions nécessaires à la remise en marche de ce réacteur de 1 200 mégawatts, installé à Creys-Malville (Isère), allaient être prises après consultation du Conseil d'Etat. Corinne Lepage, ministre de l'environnement, vient ainsi de perdre le bras de fer qui l'opposait au ministère de l'industrie depuis quelques semaines. Elle plaidait pour l'ouverture d'une nouvelle enquête publique avant toute décision afin d'appliquer au nucléaire les règles de transparence et avait déclaré, dans un entretien au *Monde*, en faire une question de principe (*Le Monde* du 5 mars). En face, le ministre de l'industrie, défendant la position du gouvernement, estimait que *« ne pas redémarrer Superphénix serait inexpliquable »*.

Le 28 février, le Conseil d'Etat avait, en effet, annulé *« pour procédure irrégulière »* le décret du 11 juillet 1994 permettant le redémarrage de la centrale en la transformant en installation de recherche. La requête avait été déposée par le Fonds mondial pour la nature (WWF), par d'autres associations environnementales et par plusieurs communes suisses, qui contestaient le *« changement de destination »* du surgénérateur. Depuis 1994, Superphénix avait été orienté vers la recherche pour préparer sa reconversion en incinérateur de déchets nucléaires au lieu d'être, pour l'essentiel, consacré à la production d'électricité pour EDF, comme prévu lors de sa construction entre 1976 et 1984.

Le jugement allait dans le sens des écologistes en considérant que *« la création du réacteur à neutrons rapides ne pouvait être autorisée dans sa nouvelle configuration, sur la base de l'enquête publique à laquelle il avait été procédé, mais impliquait la réalisation d'une nouvelle enquête portant sur le projet tel qu'il a été autorisé par le décret attaqué »*. Cet avis déclenchait les hostilités entre Franck Borotra et Corinne Lepage.

« C'EST L'UN ET L'AUTRE »

Matignon a tranché en faveur de l'industrie : le gouvernement devrait présenter un décret ordinaire au Conseil d'Etat précisant les fonctions qu'il entend assigner au surgénérateur tout en évitant une nouvelle enquête publique. Il semble qu'on s'oriente vers un statut de prototype industriel produisant de, par sa fonction, de l'électricité et pratiquant par ailleurs des expériences. *« Ce n'est pas soit la recherche, soit la production d'électricité, c'est l'un et l'autre. Le réacteur est couplé au réseau pour pouvoir faire des expérimentations »*, analyse un membre du cabinet de M. Borotra. Selon les services du premier ministre, ce rééquilibrage devrait permettre d'obtenir un avis favorable du Conseil d'Etat, l'enquête publique de 1993 couvrant déjà ce champ.

La satisfaction est clairement affichée au ministère de l'industrie, où l'on ne peut s'empêcher une certaine perfidie : *« Nous n'avons rien contre la dialectique environnement-industrie, à condition qu'elle ne repose pas sur de fausses informations. »* Dans l'entourage de M. Borotra, on assure, contrairement aux propos du ministre de l'environnement dans *Le Monde*, ne jamais avoir été hostile à l'ouverture d'une enquête d'utilité publique si le Conseil d'Etat le demandait. Le gouvernement, pourtant, a fait le nécessaire pour éviter une nouvelle enquête tout en respectant la loi. *« Nous voulons rester scrupuleusement dans la légalité »*, assure le ministère de l'industrie, tout en étant conscient que la tension politique ne se relâchera pas autour du surgénérateur.

Au ministère de l'environnement, si Corinne Lepage se réjouit officiellement *« que le premier ministre ait décidé de consulter le Conseil d'Etat au sujet de Superphénix »*, la pilule semble difficile à avaler, comme le montre le silence persistant de l'entourage du ministre habituellement prolixe. Mme Lepage tente de résister à ce passage en force et gagne du temps en déclarant attendre l'avis de la juridiction administrative. L'avis n'étant pas espéré avant quelques semaines, la ministre s'accorde un sursis. Elle avait pourtant clairement menacé de démissionner sur cette question de principe si elle n'était pas tranchée en sa faveur.

Le gouvernement est passé outre. Le premier ministre a fait comprendre que le nucléaire demeurait de la seule compétence du ministre de l'industrie. Le refus d'Alain Juppé de suivre l'avis de Mme Lepage dans le dossier de la sécurité nucléaire le confirme. En échange, il lui a donné satisfaction sur la circulation alternée à Paris en cas de forte pollution (*Le Monde* du 13 mars), malgré les réticences de la majorité.

Dominique Gallois et Sylvia Zappi

Transition à l'IPSN

Le gouvernement a renvoyé dos à dos les ministères de l'industrie et de l'environnement, qui s'opposaient sur le choix du futur directeur général de l'Institut de protection et de sûreté nucléaire (IPSN).

Ce poste sera confié au numéro deux, Michel Livolant, jusqu'à son départ en retraite, dans un an. Simultanément, une mission de réflexion sur le devenir de cet Institut sera confiée à Michel Turpin, auteur d'un rapport sur la situation du centre de stockage de la Manche. Cette mission rejoint les préoccupations du ministère de l'industrie qui souhaitait prendre le temps de la réflexion, tandis que celui de l'environnement préconisait un changement de statut immédiat donnant l'indépendance à cet organisme vis-à-vis du Commissariat à l'énergie atomique.

Coûts financier et social

Superphénix, à l'arrêt, coûte quelque 650 millions de francs par an. La Cour des comptes affirmait dans un rapport, en octobre 1996, que quelque 60 milliards de francs (prix 94) auront été dépensés si le réacteur était arrêté en l'an 2000. Voici deux ans, le gouvernement avait lui-même reconnu qu'une *non-reprise des activités* de la centrale pourrait entrainer le versement de 18 milliards de francs de dédits aux partenaires étrangers d'EDF. S'y ajouteraient 12 milliards de francs supplémentaires (dont 5 milliards pour le démantèlement) pour la France. La centrale de Creys-Malville emploie 650 agents et plusieurs centaines de personnes d'entreprises extérieures. En incluant les commerces et les services, ce sont 2500 à 2600 personnes qui, directement ou indirectement, travaillent pour Superphénix, qui rapporte à la région 13 millions de francs de taxe foncière et environ 70 millions de francs de taxe professionnelle quand le réacteur produit du courant.

Jeunes : le gouvernement formalise les projets présidentiels

ALAIN JUPPÉ a réuni l'ensemble des ministres, jeudi 13 mars, pour un séminaire d'une heure et quart, destiné à faire le point sur l'état d'avancement des projets évoqués par le président de la République, lors de son intervention télévisée du 10 mars (*Le Monde* du 12 mars). M. Juppé a promis que, dans l'enseignement secondaire, chaque classe serait équipée d'une prise de téléphone, permettant le branchement de terminaux et d'ordinateurs personnels, *« en 1997-1998 »*. Le premier ministre a indiqué que la France allait saisir ses partenaires européens pour intégrer les CD-ROM dans la nomenclature des produits bénéficiant d'une TVA de 5,5 %. Un débat sur les programmes scolaires sera organisé, en juin, à l'Assemblée nationale. M. Juppé espère parvenir, avant les échéances de 1998, à modifier le code électoral pour permettre l'inscription automatique des jeunes sur les listes.

Il a précisé que le Conseil économique et social allait lancer, le 18 mars, une campagne sur la formation en alternance, afin que 400 000 jeunes soient formés en 1997.

M. Chirac et M. Juppé confirment leur remontée dans les sondages

LE CHEF DE L'ÉTAT ET LE PREMIER MINISTRE confirment le redressement de leur image dans l'opinion publique, selon deux sondages réalisés les 7 et 8 mars, le premier par Ipsos pour *Le Point* (daté 15 mars), auprès de 950 personnes, et le second par Louis-Harris pour *Valeurs actuelles* (daté 15 mars), auprès de 1 003 personnes. M. Chirac progresse de 6 points (à 39 % de bonnes opinions), selon Ipsos, et de 5 points (à 40 % de bonnes opinions), selon Louis-Harris.

De son côté, M. Juppé progresse de 4 points, à 31 % de jugements favorables selon Ipsos et 33 % selon Louis-Harris. Même si leur cote de confiance reste nettement négative, les deux hommes tirent profit du *débat sur le projet de loi Debré*.

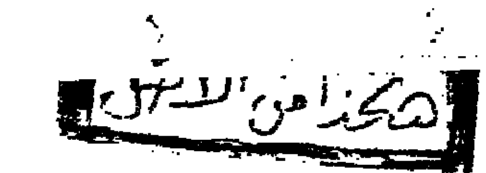
DÉPÊCHES

■ **PRODUITS DÉFECTUEUX : les députés, désavouant la commission des lois** (*Le Monde* des 12 et 14 mars), ont voté, jeudi 13 mars, une proposition de loi de Nicole Catala (RPR, Paris) intégrant en droit français une directive européenne sur les produits défectueux. Le RPR, l'UDF et le Parti socialiste ont voté pour, le Parti communiste s'est prononcé contre. Un amendement précise que les *« éléments du corps humain et les produits qui en sont issus »* sont exclus du champ d'application du texte.

■ **CHÔMAGE : la proposition de loi de Michel Berson (PS, Essonne)**, visant à réintégrer dans les statistiques du chômage l'ensemble des demandeurs d'emploi, a été repoussée, jeudi 13 mars, par les députés RPR et UDF, les socialistes et les communistes votant pour. M. Berson estime que le nombre de personnes *« privées d'emploi »* s'élève à 4,5 millions, contre 3,1 millions selon les chiffres officiels.

■ **LA RÉUNION : Jean-Jacques de Peretti, ministre de l'outre-mer**, a désigné, jeudi 13 mars, Pierre Lagourgue, sénateur centriste de la Réunion, comme conciliateur entre le gouvernement et les fonctionnaires qui protestent, depuis la fin du mois de février, contre la réforme de leur régime de rémunération. Les syndicats de fonctionnaires et d'étudiants refusaient de négocier avec le préfet, Robert Pommiès.

■ **ÉCONOMIE : la balance des transactions courantes de la France** a dégagé un excédent record de 100,68 milliards de francs sur l'ensemble de l'année 1996, *en données corrigées des variations saisonnières*, contre un excédent de 69,97 milliards de francs en 1995, selon les chiffres provisoires publiés, vendredi 14 mars, par le ministère de l'économie.



Le Monde des INITIATIVES LOCALES
LES OFFRES D'EMPLOIS CADRES DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Cadres Territoriaux

L'avenir se gagne, la réussite se partage.



Directeur Général
chargé de l'organisation et des Ressources humaines

Votre mission :
Au sein de l'équipe de la Direction générale, vous assurerez la responsabilité des fonctions Ressources Humaines et Contrôle de gestion.

Votre expertise dans les domaines considérés vous permettra notamment de :

- proposer et mettre en œuvre une politique ambitieuse orientée vers la valorisation et le développement des ressources humaines de l'Institution,
- développer le contrôle de gestion interne, l'optimisation et l'organisation des services municipaux,
- animer la démarche de pilotage des organismes satellites de la collectivité.

Votre profil :
De formation supérieure en sciences humaines et/ou gestion, vous avez une expérience professionnelle minimale correspondante de 5 années, et une capacité reconnue au management qui sont des atouts indispensables pour ce poste à pourvoir immédiatement.

Merci d'adresser votre lettre manuscrite accompagnée d'un CV détaillé et d'une photographie, **avant le 29 mars 1997** à : Monsieur le Sénateur Maire, à l'attention personnelle de M.Régis CAILLAU secrétaire Général, Hôtel de Ville, BP667, 59033 LILLE Cedex.

Ville de Lille

MEDIAPA



RESPONSABLE DU SERVICE DU PERSONNEL (H/F)

VILLE D'OISSEL
Seine-Maritime
13 000 habitants
recrute

Les candidatures sont à adresser à monsieur le Maire, en mairie, place du 8-Mai-1945, 76350 Oissel.

Missions
- Gestion statutaire des dossiers des agents.
- Suivi de la paie et du budget du personnel.
- Suivi du CTP.
- Actualisation et suivi du plan de formation.
- Relation avec les directions et les services municipaux dans la gestion du personnel.
- Accueil, information et conseil au personnel.
- Pilotage et aide à la décision (tableaux de bord).

Profil
- Bonne connaissance du statut et des procédures de paie.
- Aptitudes relationnelles à l'élaboration et la mise en place de projets, à animer et à diriger une équipe.
- Recrutement selon conditions statutaires, cadre A.

Alsace

La Région Alsace recherche selon les conditions statutaires

Trois Cadres A (H/F)

Directeur adjoint de l'éducation et de la formation
Bac + 5

Au côté du directeur, vous assurez la mise en œuvre de la politique régionale :
- élaboration des schémas et plans de formation continue en liaison avec les services de l'Etat et les organismes professionnels ;
- évaluation et ajustement des dispositifs existants ;
- conception et conduite de nouveaux dispositifs ;
- relations avec les structures d'études internes, en veillant à la synergie entre études et productions des services.

Vous bénéficiez d'une expérience significative du développement des formations initiales et continues et des problèmes de l'emploi. Vos qualités d'organisateur, de négociateur et de concepteur permettent de susciter des initiatives régionales. *Vos qualités relationnelles* favorisent le management d'une équipe et la liaison entre les services.

Chargé d'études pour le développement local
Bac + 3 minimum, aménagement, développement rural ou ingénieur

Au sein de la direction de l'aménagement du territoire, vous assurez l'animation de la politique régionale en faveur du développement local (programmes de bassins de vie, d'activités et d'emploi, instruction et suivi des demandes de financement...) et le suivi des études d'aménagement, relatives aux schémas de secteur et schémas directeurs, aux grands projets d'infrastructures, au cadre de vie (études paysagères), etc.

Une solide expérience du développement local serait appréciée, ainsi qu'une bonne connaissance du fonctionnement des collectivités, des aptitudes à la négociation et des qualités relationnelles.

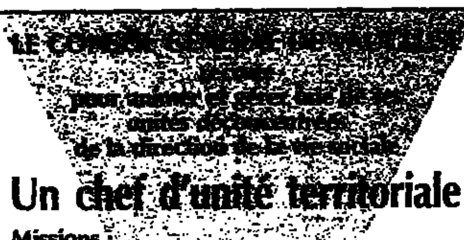
Chargé d'études en aménagement régional
Formation supérieure d'ingénieur ou en géographie, sciences politiques, économie ou droit

Au sein de la direction de l'aménagement du territoire, *vous animez des travaux du schéma* régional d'aménagement : analyses et synthèses sur des thèmes abordés par le schéma (Inventaire des secteurs en difficulté, examen des dispositifs d'aides localisés, réseaux de communication...).
Vous établirez des diagnostics sur des projets intéressant l'aménagement du territoire : réflexion sur la création de plates-formes logistiques, études sur le devenir à long terme de l'agglomération mulhousienne, étude globale d'aménagement de l'espace Rhin supérieur.

Votre goût pour les questions d'aménagement et d'urbanisme s'accompagne d'importantes capacités de lecture, de rédaction et de synthèse.



Merci d'adresser votre candidature, lettre manuscrite + CV en précisant le poste choisi, à *Monsieur le Président du Conseil Régional d'Alsace*, REGION ALSACE, Service des ressources humaines, 35 avenue de la Paix, BP 1006/F, 67070 STRASBOURG CEDEX.



Un chef d'unité territoriale

Missions :
- organisation, animation et évaluation de l'activité de son service,
- gestion du budget de l'unité territoriale,
- *représentation* administrative, technique et hiérarchique dans et devant différentes instances locales.

Profil souhaité :
- *connaissances techniques éprouvées* dans les domaines du management d'équipe, de l'organisation et de la gestion administrative et financière, de la conception et du suivi d'actions.

Modalités de recrutement :
- recrutement par voie statutaire exclusivement (mutation - détachement). Peuvent postuler les fonctionnaires de catégorie A relevant du cadre d'emplois des attachés.

Les candidatures accompagnées d'un curriculum vitae et du dernier arrêté relatif à la situation administrative, devront être adressées avant le 7 avril 1997, au plus tard à :
[illegible]



La Ville de Montreuil-sous-Bois
(Seine-Saint-Denis) 100 000 habitants

recherche

son Directeur des Affaires Culturelles et Internationales (H/F)

Force de proposition pour impulser une nouvelle politique culturelle, vous serez chargé(e) de sa mise en œuvre et de son évolution auprès de la direction générale et des élus.

Ouvert à toutes les disciplines culturelles vous assurerez dans le cadre d'un projet culturel global la coordination de 12 secteurs d'activités qui s'expriment au sein de multiples équipements d'importance (tels que cinq bibliothèques, une école nationale de musique et de danse, une maison populaire, un cinéma, un théâtre, un musée, etc.) et qui sont relayées par un tissu associatif très développé.

Homme –ou femme– de dialogue et de conviction vous saurez valoriser la forte présence d'artistes dans notre commune et dynamiser la relation avec les différents acteurs de la vie culturelle locale.

Agé(e) de 30-35 ans vous alliez une connaissance significative du terrain à des compétences de gestionnaire (budget annuel de fonctionnement 13 millions) et à des capacités d'encadrement qui seront déterminantes pour occuper la fonction proposée.

Recrutement par voie statutaire de candidat(e) de catégorie A (attaché ou directeur).

Adresser candidature, CV, avant le 31 mars 1997
à Monsieur le Député-Maire, HÔTEL DE VILLE, 93105 MONTREUIL Cedex

LE CONSEIL GÉNÉRAL DE VAUCLUSE
recrute pour la direction de la vie sociale

un inspecteur aide sociale à l'enfance

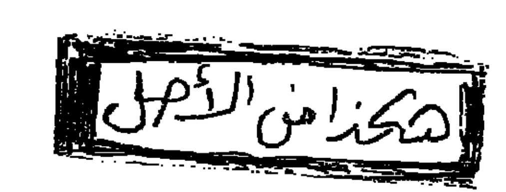
Missions :
- assurer le suivi des situations des enfants confiés à l'aide sociale à l'enfance :
  - prises de décision,
  - avis technique, administratif et juridique,
  - représentation départementale externe,
  - travail avec les équipes territoriales,
- *encadrer l'équipe administrative du service de* l'aide sociale à l'enfance,
- participer à l'élaboration et au suivi des dossiers départementaux tels que :
  - l'adoption,
  - les travailleuses familiales,
  - l'AEMO (action éducative en milieu ouvert),
  - les allocations mensuelles.

Ce profil de poste est susceptible d'évolution.

Modalités de recrutement :
- recrutement par voie statutaire exclusivement (mutation - détachement). Peuvent postuler les fonctionnaires de catégorie A : attaché - inspecteur DASS.

Compétences requises :
- connaissances juridiques des dispositifs d'ASE,
- connaissances comptables et informatiques,
- approche de la problématique sociale des enfants confiés à l'ASE.

Les candidatures accompagnées d'un curriculum vitae et du dernier arrêté relatif à la situation administrative, devront être adressées, avant le 7 avril 1997, au plus tard à :
Monsieur le Président
du Conseil Général de Vaucluse
Direction des Ressources Humaines
84909 AVIGNON Cedex 9
Tél. 04 90 16 13 58 / 04 90 16 13 78



ÉDUCATION Le congrès de la FEN, qui se tient à Rennes depuis le 10 mars, s'est achevé vendredi. Affaiblie depuis la scission de 1992, doublée par la FSU lors des élections professionnelles enseignantes de décembre 1996, la FEN s'est interrogée sur sa stratégie et les moyens de regagner du terrain. ● ATTEINT par la limite d'âge, Guy Le Néouannic a passé le relais à Jean-Paul Roux, élu secrétaire général à l'unanimité. Cet ancien intendant de lycée, qui veut renforcer les liens entre sa fédération et l'UNSA, est un habitué des négociations avec le gouvernement. ● UN COMPROMIS a été trouvé, jeudi 13 mars, entre le ministre de l'éducation nationale, M. Bayrou, les syndicats d'étudiants et les responsables des facultés de droit sur la nouvelle organisation des premiers cycles. Ainsi est réglé un dossier qui menaçait de bloquer la réforme universitaire.

La FEN tente de repartir à l'offensive auprès des enseignants

Mal remise de la scission de 1992, sonnée lors des élections professionnelles de décembre 1996 qui ont accentué la domination de la FSU, l'ancienne « forteresse », dont le congrès s'achève, esquisse une autocritique et mise sur une nouvelle direction pour regagner du terrain

RENNES
de notre envoyée spéciale

Ils sont allés manifester à pied et sont revenus en car, sans songer un instant au ridicule de la situation. Parmi les sept cents congressistes de la Fédération de l'éducation nationale, réunis devant la préfecture, l'un d'eux s'est inquiété, mi-figue, mi-raisin, en voyant les membres de l'exécutif fédéral rentrer sur le lieu du congrès en limousine : *« Ça fait un peu apparatchik, non ? »* Réunis à Rennes du 10 au 14 mars pour leur 36e congrès, les militants de la FEN, encore sonnés par leur mauvais résultats lors des élections professionnelles de décembre 1996, ont pourtant analysé l'une des causes de leur défaite : un *« déficit des pratiques militantes et une mauvaise communication »*.

Voilà pourquoi, ils ont quitté leur salle de congrès, jeudi 13 mars, drapeau en main, pour aller protester contre le président de la République qui n'a, lors de l'émission télévisée du 10 mars en direction des jeunes, *« dessiné aucune politique, proposé aucun moyen »*. Une manifestation un peu étrange, de militants qui ont oublié depuis longtemps la saveur du militantisme. *« Sommes-nous représentatifs de la base ? Le militant syndical moyen est aujourd'hui un homme de cinquante ans »*, s'alarmait un des congressistes en commission, l'avant-veille.

La prise de conscience est bien là, portée d'ailleurs par les instances dirigeantes. *« Un seul mot d'ordre : reconquérir le terrain »*, titrait, mercredi, le quotidien du congrès, réalisé par les étudiants de l'institut universitaire professionnalisé (IUP) de Rennes-II, en rendant compte de l'intervention de Guy Le Néouannic.

Le mot qui tue les congressistes, c'est *« ringards »*, fatigués qu'ils sont d'entendre brocarder leur style Camif (centrale d'achat des enseignants), leur âge, leur bureaucratie, leur perte de contacts avec la réalité de terrain. A les voir, il est vrai que l'on cherche les trentenaires. On en trouve pourtant, qui se battent. Olivier, trente-cinq ans, instituteur-formateur dans l'Ouest de la France, s'échauffe : *« J'ai envie qu'on se bouge ! Ils ne voient donc pas que la culture ancienne s'est écroulée ? Autrefois en entrant à l'école normale, on allait directement au SNI* [Syndicat national des instituteurs] *et à la FEN parce qu'il n'y avait que cela. »* Lors d'une réunion, *« on vous présentait en même temps l'organisme où l'on pouvait acheter ses vêtements, ses meubles, la compagnie d'assurance et la banque. C'était une institution totale, ça ne peut plus marcher »*.

Pour beaucoup, cette coupure entre les instances dirigeantes et les adhérents s'est matérialisée dans l'attitude de la fédération appelant à sortir du mouvement social de 1995 dès le 10 décembre, *« dès que Juppé avait lâché quelque chose sur les pensions »*. Pourtant, *« nous étions nombreux à avoir envie de manifester encore »*, soutient un professeur de lycée professionnel de la région Midi-Pyrénées. A l'opposé, un « grognard », assure : *« Nous au moins, on a su arrêter la grève. C'était faire preuve de responsabilité. On ne peut plus être réformiste aujourd'hui, il n'y a que l'extrémisme qui paye. »* Et de viser explicitement la Fédération syndicale unitaire (FSU), la rivale.

Il est grand temps de se mobiliser, Mlle Mathilde ! Je vais vous rédiger une pancarte.

Serguei 97.

DÉFENSE DES « VALEURS »

Le mot qui revigore les congressistes, en revanche, c'est *« valeurs »*. Pas une conversation de couloir, pas un effet de tribune qui ne le reprenne, lancé comme une bouée de sauvetage. Ces valeurs républicaines qui ne sont plus défendues qu'à la FEN, à entendre une majorité de militants. A l'heure du repas, infirmières, assistantes sociales, professeurs de lycée professionnels, intendants, certifiés ou instituteurs voisinent et s'accordent à dire : *« Tous ensemble, on porte quelque chose, un projet pour l'éducation, pour les enfants, et pas des revendications conservatrices, corporatrices. »*

Dans ce leitmotiv, c'est le Syndicat national des enseignements du second degré (SNES, principale force de la FSU) qui est visé, encore et toujours. Sur ce sujet, les militants, dont bon nombre travaillent en collège, sont intarissables. Les exemples se bousculent pour illustrer le *« conservatisme »* du syndicat désormais ennemi avec lequel ils ont si longtemps cohabité dans la FEN. Martine, certifiée d'histoire-géographie dans l'Indre, s'indigne : *« La réforme qui va être mise en place par Bayrou au collège, pour transporter les classes de 4e et 3e technologique en lycée professionnel, c'est un arrangement avec le SNES et sa philosophie élitiste : envoyons les mauvais élèves ailleurs, là où nous ne les verrons pas. »* Gérard, PEGC, renchérit : *« C'est tout le contraire de ce qu'on a toujours voulu faire. Voilà où sont nos valeurs. »* Un monde s'écroule, auquel les militants croyaient. Bien sûr, il importe à chacun de savoir quelle attitude la FEN adoptera finalement à l'égard de la fédération de fonctionnaires, l'UNSA, qu'elle a contribué à créer au lendemain de la scission. Certes les militants ont tous une opinion sur le rapprochement entre la FEN et la CFDT. Bien sûr, chacun pense qu'il serait opportun d'alléger les structures de la fédération, ce qu'il faudra faire de toute façon, en raison de la diminution des *« décharges »* accordées par le ministère. Toutes ces orientations suffiront-elles à redresser la barre ? Malgré l'optimisme affiché, de cela personne n'est sûr.

Béatrice Gurrey

Le retour des lieutenants de Guy Le Néouannic

Elu à l'unanimité, jeudi 13 mars, en remplacement de Guy Le Néouannic, atteint par la limite d'âge, Jean Paul Roux est le premier secrétaire général de la FEN non enseignant. Il devra cependant faire face à un conseil fédéral national composé de membres très proches de l'ancien secrétaire général. *Battus lors du congrès de Tours, en février 1994, deux de ses fidèles, Martine Le Gal et Jean-Claude Tricoche, font leur retour au sein des instances de direction. Ils avaient été des artisans actifs du grand ménage d'octobre 1992, qui avait conduit à la scission entre la FEN et la FSU. De même, Joël Oger et Francis Carrié, membres du Syndicat des enseignants (SE), relégués il y a trois ans au rang de suppléants, redeviennent secrétaires nationaux. Pour imposer ses vues, et notamment un rapprochement avec l'UNSA, Jean-Paul Roux, qui aime à se désigner comme un *« gentil »*, devra convaincre cet entourage.

Jean-Paul Roux, l'ancien intendant devenu marathonien du consensus

AUSSI AFFABLE que Guy Le Néouannic était rugueux, Jean-Paul Roux, cinquante-cinq ans, nouveau secrétaire général de la FEN, aura l'occasion, durant les trois ans de son mandat, de faire valoir ses qualités de négociateur aguerri et de... marathonien. *« Il ne boit pas, ne fume pas et il court. C'est très sain, mais un peu triste »*, glisse un de ses camarades. De fait, Jean-Paul Roux a engagé une course de fond contre la chute de la maison FEN, toujours affaiblie par la scission de 1992 et sonnée par son mauvais résultat lors des élections professionnelles de décembre 1996. Celui qui reprend l'ancienne *« forteresse enseignante »*, sans être lui-même ni instituteur ni professeur, est dans les starting-blocks depuis 1994, lorsqu'un poste de secrétaire général adjoint avait été créé pour lui, lors du congrès de Tours, afin de préparer la succession de Guy Le Néouannic.

PORTRAIT
Commence pour lui une course de fond contre la chute de la maison FEN

« Je suis pied-noir, et la rupture de ma vie c'est 1962 », déclare cet ancien intendant de lycée, qu'un fin collier de barbe fait pourtant ressembler à un « instit ». A vingt ans, alors que sont signés les accords d'Evian, il a donc *« basculé dans un monde différent »* et s'est construit *« une vie dans l'éducation nationale »*. D'abord secrétaire départemental de la FEN du Var, au milieu des années 70, puis cadre du syndicat des intendants de l'éducation nationale, Jean-Paul Roux bâtit sa réputation dans le secteur « revendications-services publics » de la FEN, négociant durant des années les dossiers de la fonction publique. Dans son CV, il tient à préciser : *« Interlocuteur privilégié auprès des pouvoirs publics dans les domaines de la fonction publique et des services publics depuis 1983. »* Personne ne songerait à le démentir.

Jacques Pommateau, secrétaire général de la belle époque de la FEN, l'avait appelé à ce poste en 1982. Négociations salariales, accords Durafour, Jean-Paul Roux a été, depuis, de tous les pourparlers de la fonction publique, dont il dit : *« C'est ma marque. Il faut forcer le destin dans une négociation, c'est cela qui me plaît. »* Dix ans de négociations, c'était pourtant assez. En 1993, Jean-Paul Roux s'apprête à dételer, pour un poste de directeur de résidence universitaire, à Toulon. La demande insistante du Syndicat des enseignants – se préparer à devenir secrétaire général en 1997 – l'en dissuade.

« Apparatchik » pour les uns, cet adhérent du Parti socialiste est membre de l'exécutif fédéral de la FEN depuis quinze ans. *« Imprégné des mécanismes qui font penser que l'"organisation" a toujours raison »*, Jean-Paul Roux apparaît cependant à tous comme *« l'homme du consensus »*. Au congrès de Tours, en 1994, cette volonté de mettre tout le monde d'accord l'amène à demander aux sept cents délégués de revoter après qu'ils eurent désavoué leur direction, ce qui lui attire de copieux sifflets. *« Il ne préside pas pour rien la commission des résolutions, où sont synthétisés ou rejetés les amendements d'un congrès »*, remarque un membre du syndicat des enseignants, ajoutant : *« C'est tout de même quelqu'un qui est capable de dire "somme toute nous sommes d'accord", même si les discours sont opposés. »* Jean-Paul Roux avoue lui-même cette recherche du consensus à tout prix.

Pour lui, qui a vécu la scission de la FEN comme un *« déchirement »*, le chemin reste semé d'embûches. Mais, comme le font remarquer ses amis, *« c'est Le Néouannic qui a fait le sale boulot : gérer la scission, faire face à deux défaites électorales. Pour Jean-Paul, cela ne pourra qu'aller mieux »*. Vision optimiste ? Jean-Paul Roux, qui a aligné *« quelques milliers de kilomètres à pied »*, est confiant. Comme il le dit : *« Je suis très têtu, ça devrait aller. »*

B. G.

M. Bayrou trouve un compromis sur l'organisation des études de droit

UN des principaux obstacles à la mise en œuvre de la réforme des premiers cycles universitaires a été levé. Jeudi 13 mars, lors de la réunion de la conférence disciplinaire droit-économie-gestion-AES (administration économique et sociale), les juristes, jusqu'à présent opposés à une transformation du système actuel, ont accepté les propositions du ministre de l'éducation nationale, François Bayrou, sur l'organisation des études.

Cette oppositions était à l'origine du bras de fer engagé entre les doyens de droit et les syndicats d'étudiants. A l'issue de la précédente réunion, le 4 mars (*Le Monde* du 6 mars), l'UNEF-ID avait décidé de quitter la table des négociations, aussitôt suivie de l'UNEF. Du côté des enseignants, le Snesup avait multiplié les mises en garde et le SGEN-CFDT avait à son tour annoncé qu'il ne siégerait plus dans les commissions. Ce blocage menaçait la réforme universitaire, dont François Bayrou assure qu'elle sera effective à la prochaine rentrée.

Plus que sur le semestre initial d'évaluation, dont le principe n'a pas été remis en cause, les juristes se sont longtemps opposés à toute modification du contrôle des connaissances et avaient jusqu'à présent résisté à l'application des décrets Jospin-Lang sur la rénovation des DEUG. Bien que les propositions de M. Bayrou n'en soient guère éloignées, les doyens de droit ont cette fois accepté de se plier à de nouvelles conditions et, dans une certaine mesure, d'entrer dans le régime général adopté depuis bientôt trois ans par les autres disciplines.

Le compromis introduit plusieurs dispositions. La capitalisation des unités d'enseignement a été acceptée : elle permet à un étudiant de conserver le bénéfice, d'une année sur l'autre, des matières où il a obtenu la moyenne, sans avoir à repasser l'intégralité des épreuves.

« PREMIER RECUL DES MANDARINS »

En second lieu, la compensation des résultats a été généralisée, assortie toutefois d'une modalité spécifique. Pour valider leur année, les étudiants devront réunir une double moyenne dans les matières fondamentales et sur l'ensemble de leurs résultats. Le passage en seconde année sera autorisé si l'étudiant réussit cinq unités sur six. En revanche, les incertitudes ne sont pas levées sur le maintien du système d'admissibilité à l'écrit et d'admission à l'oral, qui reste le principal instrument de la sélection pratiquée en droit. Enfin, le ministre a confirmé l'un des articles de la réforme Jospin-Lang qui prévoit l'organisation d'une session de rattrapage espacée de deux mois par rapport à l'examen initial.

Ces modifications ont été acceptées par l'association des universités à dominante juridique et politique et des facultés de droit, que préside Louis Favoreu. Ce dernier a manifesté son accord, *« conformément à la volonté affirmée de recherche de solution consensuelle »*. Côté étudiants, la Fédération des associations générales (FAGE) estime que *« des avancées importantes ont été obtenues »*. L'UNEF-ID souligne *« un premier recul des mandarins sous la pression des étudiants »*.

M. Bayrou affiche sa satisfaction. *« Le conflit est dénoué, nous sommes sortis de l'affrontement »*, nous a-t-il déclaré, en réaffirmant sa volonté de publier l'arrêté général avant le 30 mars. Mais le compromis n'est qu'un volet de la réforme des premiers cycles. Des questions restent en suspens : procédure d'évaluation à l'issue du semestre initial, contenu des nouveaux enseignements, possibilités de réorientation, articulation entre première et seconde année... Les syndicats attendent le texte général de l'arrêté sur la nouvelle organisation des études en DEUG. Une première version pourrait être soumise au Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche (Cneser) le 17 mars, avant un vote prévu le 24.

Michel Delberghe

La Fondation Abbé-Pierre s'inquiète du nombre croissant de mal-logés

A LA VEILLE de la fin de la « trêve hivernale » pour les procédures d'expulsion, le 15 mars, la Fondation Abbé-Pierre (FAP) dresse l'état des lieux du *« mal-logement en France »*. Le rapport, rendu public jeudi 13 mars, rassemble utilement, sur un sujet encore lacunaire, des données statistiques, des enquêtes sur l'action des associations spécialisées et des comptes rendus d'expériences innovantes soutenues par la Fondation – agences immobilières à vocation sociale (AIVS), « boutiques solidarité », ateliers de recherche de logements.

La Fondation rappelle qu'on estime à 200 000 le nombre de sans-abri en France, dont environ 45 000 pour la région parisienne, et à 1,5 million celui des personnes très mal logées. L'exclusion gagne du terrain et fait grossir la cohorte des personnes vivant en marge des circuits classiques du logement, de centres d'hébergement en résidences sociales, d'hôtels sociaux en centres d'accueil municipaux, de logements d'urgence en logements d'insertion. Apparaît ainsi une nouvelle filière d'habitats transitoires, qui compense les carences d'une offre immobilière inadaptée aux personnes les plus modestes.

Dans les vingt-quatre « boutiques solidarité » de son réseau, la fréquentation a doublé en trois ans (de 60 à 100 passages par jour en 1996). Sur les mille *« experts de l'urgence »* consultés l'automne dernier par le Centre de recherches et de documentation sur les conditions de vie (Credoc), à la demande de la Fédération nationale des associations de réinsertion sociale (Fnars), 40 % estimaient que la situation s'était détériorée durant l'hiver 1995-1996. La situation des jeunes, en particulier, inquiète les associations. Faute de perspective d'emploi durable, ces jeunes, même lorsqu'ils accèdent à un logement autonome, sont fréquemment contraints de revenir à une solution d'hébergement en foyer ou dans leur famille.

La FAP porte un regard sans complaisance sur les orientations récentes du plan d'urgence gouvernemental pour le logement des plus démunis. Un motif de satisfaction, d'abord. Ce plan, lancé en juin 1995, *« a permis une importante mobilisation, non seulement des services de l'Etat mais aussi d'autres partenaires : organismes HLM, associations, communes »*.

FONCTIONNEMENT EN BOUCLE

Mais, pour la FAP, le risque est grand de voir se constituer un secteur spécifique « débranché » du logement social. *« Le logement transitoire fonctionne en boucle,* souligne le rapport. *Les centres d'hébergement et de réinsertion sociale sont engorgés, on crée des résidences sociales. Non pour permettre l'accès à un logement banalisé en sortant de CHRS mais pour décongestionner ces derniers. Ce qui fait qu'à moins de sélectionner son public parmi les mieux lotis des précaires la résidence sociale connaîtra, à terme, les mêmes difficultés que les CHRS. »*

Les pouvoirs publics tendent à concentrer l'aide de l'Etat sur le logement *« très social »* provisoire, souligne le rapport. Mais rien ne garantit la mobilité des personnes entre ces nouvelles formes d'habitat. Et rien ne garantit, non plus, qu'elles en sortent un jour. Une autre interrogation porte sur le décalage entre le volume de ces logements « très sociaux » – le projet de loi de cohésion sociale en prévoit 100 000 en cinq ans – et l'évolution de l'offre immobilière. *« Il faut rappeler,* note le rapport, *qu'un million de logements locatifs privés avec des loyers inférieurs à 1 000 francs par mois ont disparu entre 1985 et 1995. »*

Enfin, les dispositifs de lutte contre l'exclusion sont trop déconnectés des politiques, plus globales, de la ville ou du logement. *« La mixité de l'habitat,* interroge la FAP, *n'est-elle une ambition que pour les quartiers qui concentrent déjà les personnes en difficulté ? La redistribution ne doit-elle fonctionner qu'entre les pauvres et les démunis ? »*

Christine Garin

Les petits arrangements « au noir » de Pierre Guichet, ancien PDG d'Alcatel-CIT

L'accusation lui reproche le non-paiement de travaux de réparation effectués à son domicile

L'ancien PDG d'Alcatel-CIT Pierre Guichet comparaissait, jeudi 13 mars, devant le tribunal d'Evry, pour *« abus de biens sociaux »* et *« faux et usage »*, dans le cadre du procès portant sur des corruptions et délits commis au préjudice du groupe. M. Guichet se voit reprocher le non-paiement de travaux de réparation effectués à son domicile par des entrepreneurs travaillant habituellement pour Alcatel.

LORSQU'IL ÉTAIT PDG d'Alcatel-CIT, de 1989 à 1994, Pierre Guichet, soixante-quatre ans, était un homme pressé. Il le répète à l'infini au tribunal correctionnel d'Evry (Essonne), qui le juge, jeudi 13 mars, pour *« abus de biens sociaux »* et *« faux et usage »* après qu'un cortège de plusieurs dizaines de prévenus, dont plusieurs cadres d'Alcatel-Alsthom, ont été interrogés, depuis le 4 mars, sur des corruptions, escroqueries et autres délits financiers commis au préjudice supposé du groupe (*Le Monde* du 8 mars).

PROCÈS

Lorsqu'il tenait les rênes de l'entreprise de téléphonie publique, M. Guichet *« voyageait beaucoup »*, *« passait sa vie à l'étranger »* et *« n'avait pas de temps »*. Il est donc normal, dit cet ingénieur des arts et métiers diplômé de Supelec, qu'il ait demandé à quelqu'un qui lui avait été recommandé de superviser les travaux effectués à son domicile de Neuilly-sur-Seine par des entrepreneurs travaillant habituellement pour Alcatel. Cependant, le président Daniel Le Braz s'étonne que l'ancien PDG ait choisi un cadre d'une filiale du groupe – Henri Trouffllet, chef de travaux à Alcatel NV, lui-même poursuivi pour divers travaux effectués à son domicile – pour effectuer cette mission. M. Guichet ne dit mot. Mais le président rassure : il n'est pas poursuivi pour cela.

Lorsqu'il était PDG d'Alcatel-CIT – et avant qu'il ne soit placé onze jours en détention provisoire dans le cadre du volet des surfacturations à France Télécom –, M. Guichet gagnait 160 000 francs brut par mois, *« en haut de feuille »*, selon son expression. Entre 1987 et 1993, il a effectué pour environ 900 000 francs de travaux, qu'il détaille par le menu à la barre. 550 000 francs ont dûment été réglés par chèque. Et le solde en espèces, dit-il, *« parce que je ne voulais pas payer la TVA, notamment sur des travaux supplémentaires »*, non prévus initialement. Même pressé, l'ancien PDG a fait le calcul : 70 000 francs d'économie. Une turpitude dont le fisc lui a fait grâce, apprend-on. Mais, remarque le président, là n'est toujours pas la question que soulève l'accusation.

Car, lorsqu'il était un PDG pressé, M. Guichet aurait commis, si l'on comprend bien cette dernière, des abus de biens sociaux au préjudice de sa société en demandant aux entrepreneurs travaillant habituellement pour Alcatel de sous-facturer les travaux à son domicile, à charge pour eux de répercuter le manque à gagner sur les marchés passés avec le groupe. En défense, Me Jean-Michel Baloup insiste pour connaître auprès du ministère public le montant du préjudice supposé au détriment d'Alcatel. En vain. Depuis le début du procès, le procureur adjoint Frédéric Campi demeure curieusement muet sur ce point et renvoie à ses futures réquisitions.

« À RÉCUPÉRER SUR SIBL »

Faute de pouvoir étayer sa démonstration, le ministère public avance pour preuve exemplaire de son raisonnement le non-paiement par M. Guichet de prestations d'un montant de 5 394 francs effectuées à son domicile par la société Les stores Belzacq, venue remplacer, en juillet 1991, un volet électrique défaillant. *« C'était un geste commercial*, explique Philippe Belzacq, le distributeur de stores : *un geste pour affermir les bonnes relations avec Alcatel. »* Mais dans un dossier saisi, les policiers ont retrouvé sur la facture, ramenée gracieusement à zéro franc pour le PDG, une mention manuscrite apparemment explicite : *« A récupérer sur SIBL »* (filiale du groupe Alcatel). Aux policiers, M. Belzacq avait indiqué avoir agi de sa propre initiative, avant de se rétracter. A l'audience, il fournit une troisième explication : *« On m'a dit de récupérer sur les marchés avec Alcatel. – Qui "on" ?*, demande le président Le Braz. *– Quelqu'un d'Alcatel. Je ne me souviens plus précisément qui. Pas M. Guichet en tout cas. »*

L'ancien PDG d'Alcatel-CIT soutient ne s'être pas rendu compte que ces prestations d'un montant de 5 394 francs hors taxes avaient été effectuées. Il réfute catégoriquement l'idée selon laquelle quelqu'un aurait pu inciter ou contraindre les entrepreneurs à *« gonfler »* leurs factures au détriment d'Alcatel. Bardé d'expertises judiciaires payées de sa poche, il entend prouver qu'aucun de ces travaux n'a été sous-payé. *« Je croyais à une petite réparation*, dit-il à propos du volet électrique. *Je ne me suis pas inquiété du suivi de la facture. »* Et d'abandonner finalement le tribunal aux seules turpitudes fiscales avouées et aux extrapolations de l'accusation.

Jean-Michel Dumay

Au procès Urba, le procureur envisage une peine d'inéligibilité contre MM. Emmanuelli et Laignel

LYON
de notre correspondant régional

Le tribunal correctionnel de Lyon avait prévu quatre semaines d'audience pour examiner le volet marseillais de l'affaire Urba, nom du bureau d'études qui a participé au financement du Parti socialiste (*Le Monde* du 5 et du 12 mars). Mais les débats, revisitant les éléments d'un dossier qui a déjà fait l'objet de quatre procès, se sont accélérés, et le procureur de la République, Thierry Cretin, a pu prononcer, dès le jeudi 13 mars, son réquisitoire.

Trois heures durant, il a repris les arguments de l'accusation, estimant que le tribunal n'avait pas à juger de l'application du code des marchés publics mais de *« trafic d'influence »*. Les faits reprochés aux cinquante prévenus (chefs d'entreprise, responsables d'Urba et membres du PS, dont André Laignel et Henri Emmanuelli, anciens trésoriers nationaux) remontent aux années 1987-1989 : 9,4 millions de francs de frais d'honoraires d'Urba auraient alimenté les caisses socialistes. Pour M. Cretin, il ne fait aucun doute que *« le système était entièrement tourné vers le financement du PS »* et qu'Urba avait levé *« une sorte d'impôt politique »* auprès des entreprises.

MM. Laignel et Emmanuelli comparaissent notamment pour *« complicité de trafic d'influence »*. Le procureur a souligné *« la délicatesse de* [sa] *mission »*, car, a-t-il rappelé, le parquet général avait requis, en janvier 1995, un non-lieu en faveur de ces deux dirigeants socialistes devant la chambre d'accusation de la cour d'appel de Lyon. *« Comment des charges jugées insuffisantes hier peuvent-elles être suffisantes aujourd'hui ? »*, s'est demandé le magistrat, rappelant encore que, lors du procès Urba-Sages, M. Emmanuelli avait été condamné par la cour d'appel de Rennes à dix-huit mois de prison avec sursis, 30 000 francs d'amende et deux ans de privation des droits civiques. Le député socialiste des Landes s'est pourvu en cassation de ce jugement. *« Si le tribunal estime que leur culpabilité doit être retenue, une peine avec sursis et une interdiction des droits civiques et électoraux me paraissent envisageables »*, a finalement requis le procureur, sans quantifier la durée de ces éventuelles condamnations.

M. Cretin a pris moins de précautions vis-à-vis des deux anciens députés des Bouches-du-Rhône Michel Pezet et Philippe Sanmarco, réclamant contre eux dix-huit mois de prison avec sursis et une interdiction des droits civiques pour deux ans. *« Leurs explications relèvent de la méthode du docteur Coué, a-t-il souligné. Dire non ne suffit pas à anéantir les preuves »*, principalement celles concernant la répartition des sommes prélevées entre ces deux responsables socialistes marseillais.

« POMPES À FINANCES »

Il a aussi fustigé les cinq cadres des sociétés Urba et Gracco, *« pompes à finances »* présumées du PS, réclamant dix-huit mois de prison avec sursis et deux ans d'interdiction des droits électoraux, notamment contre Joseph Delcroix, l'auteur des cahiers qui ont permis d'éclairer la justice sur le fonctionnement du financement. Il a qualifié Bruno Desjobert, le responsable de la délégation régionale d'Urba à Marseille, de *« véritable VRP du trafic d'influence »*. Néanmoins, M. Cretin s'est prononcé pour une confusion des peines, MM. Delcroix et Desjobert ayant déjà été condamnés, en 1993, par la cour d'appel de Paris. Le cas de Gérard Monate, l'ex-PDG d'Urba, qui, hospitalisé, n'est pas présent au procès, a été disjoint.

Quant aux trente-six chefs d'entreprise prévenus, leurs arguments n'ont guère convaincu le procureur. *« La candeur dans ce dossier n'existe pas »*, a-t-il affirmé, en soulignant que les sociétés versaient leur *« écot »* pour éviter d'être *« évincées des marchés »*. Il a sollicité à l'encontre de vingt-sept d'entre eux des peines allant de six mois avec sursis à douze mois avec sursis et des amendes allant de 25 000 à 150 000 francs. Les plaidoiries des avocats de la défense, qui oont commencé vendredi 14 mars, se poursuivront en début de semaine prochaine.

Bruno Caussé

Début des auditions de détenteurs de cassettes pédophiles

LE JUGE D'INSTRUCTION de Nice, Jean-Pierre Rousseau, a entendu, vendredi 14 mars, les premiers détenteurs de cassettes pornographiques à caractère pédophile (*Le Monde* du 14 mars). Quinze personnes, interpellées par les gendarmes dans le cadre de l'opération *« Willy »* pour démanteler un réseau de vente de cassettes pédophiles, font l'objet d'un mandat d'amener. Elles devraient toutes être mises en examen pour *« recel »*. Plusieurs membres, plus impliqués dans le réseau, notamment comme revendeurs, étaient encore en garde à vue, vendredi matin, dans différentes gendarmeries de France. Deux affaires de viols d'enfants ont été découvertes par les gendarmes en Corse-du-Sud et dans l'Hérault. Dans la cadre de la campagne nationale de sensibilisation sur le sort des enfants maltraités, lancée jeudi 13 mars par Alain Juppé, un numéro de téléphone simplifié a été mis en place pour alerter les services sociaux : il s'agit du 119. – *(Corresp.)*

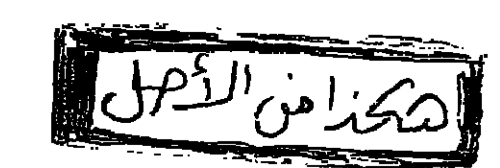
DÉPÊCHES

■ **JUSTICE : le maire de Grenoble, Michel Destot (PS), et Marie-Amélie Patras, conseillèrent municipale (div. g.), ont bénéficié d'un non-lieu** dans l'affaire du Drac, l'information judiciaire n'ayant pas permis de *« dégager suffisamment de charges »* contre eux. L'accident, survenu le 4 décembre 1995, avait fait sept victimes, dont six enfants. Sept personnes comparaîtront prochainement devant la justice, dont trois responsables d'EDF et quatre fonctionnaires de l'éducation nationale. – *(Corresp. rég.)*

■ **Mohamed Douzi, dix-neuf ans, qui avait agressé pour la voler la veuve de Félix Germon**, dont le corps avait été exhumé lors de la profanation, en 1990, du cimetière juif de Carpentras (Vaucluse), a été condamné, jeudi 13 mars, à cinq ans de prison par le tribunal de grande instance de cette ville.

■ **TABAC : la société Rothmans Tobacco Company BV a été condamnée**, lundi 11 mars, par la cour d'appel de Paris, à payer au Comité national contre le tabagisme (CNCT) la somme de 486 000 francs pour avoir tardé à rendre plus lisibles les message sanitaires figurant sur les emballages des paquets de cigarettes Golden American.

■ **ANTISÉMITISME : le maire de Paris, Jean Tiberi, a annoncé**, jeudi 13 mars, qu'il portait plainte contre X... après la diffusion d'un courrier de propagande antisémite émanant de la librairie La Vieille Taupe auprès de directeurs d'école du 18e arrondissement, à l'aide d'un ancien fichier scolaire (*Le Monde* du 14 mars.)



DISPARITIONS

Martin Kippenberger

L'enfant terrible de la scène artistique allemande

LE PLASTICIEN allemand Martin Kippenberger est mort à *Vienne, vendredi 7 mars, d'un cancer* du foie, à l'âge de quarante-quatre ans. La maladie s'était déclarée en décembre 1996 alors que l'artiste préparait une importante exposition pour le Musée d'art moderne et contemporain (Mamco) *de Genève. Il en a d'ailleurs assuré* le montage jusqu'à son ouverture fin janvier.

Né en 1953, à Dortmund, Kippenberger occupait depuis une bonne dizaine d'années une place remuante sur la scène artistique européenne, en particulier sur la scène allemande où son activisme nihiliste pouvait être salué comme une réaction de santé au culte du *père disparu – Joseph Beuys – ou à* l'héroïsme de la peinture expressionniste.

Martin Kippenberger, qui s'était d'abord intéressé à la peinture et avait passé quelque temps à l'école des beaux-arts de Hambourg, au début des années 70, était vite sorti des chemins convenus des arts plastiques et des exigences de style. Son œuvre serait protéiforme, proliférante, ouverte à d'autres modes d'expression. *A commencer par la musique rock, à* Berlin, où – agissant en *« travailleur producteur »* plutôt qu'en plasticien –, l'artiste assurait en 1978 et en 1979 la programmation du S.O.36, une salle de concert et lieu de rencontre des punks et des *représentants de la « nouvelle* peinture sauvage ». Tout au long des années 80, il a d'ailleurs enregistré des disques, notamment avec les peintres Jörg Immendorf et A.R. Penck.

UNE ŒUVRE DIFFICILE À CERNER

Après Berlin, on a pu suivre Martin Kippenberger à Cologne, où il s'est installé en 1983, au Brésil, *où en 1986 il avait acheté une* station-service désaffectée, en Espagne en 1988, à Los Angeles en 1989, dans la Forêt-Noire en 1992 (il enseigne alors à Kassel), puis à Syros, en Grèce, où il a fondé, en 1993, un musée d'art moderne. En vingt ans, l'artiste aura à la fois pratiqué la peinture, la sculpture, le dessin, le collage, fait des installations, de la musique, publié de nombreux livres, monté une collection d'art contemporain, organisé des expositions.

A travers cette profusion d'entreprises plus ou moins marquées par l'attitude de quelques grands aînés comme Francis Picabia, Marcel Broodthears ou Sigmar Polke, Martin Kippenberger, qui avait un *humour corrosif, ne cessait d'exercer* son sens critique à l'égard de l'art contemporain, ses contradictions et ses limites, tout en manifestant son attachement pour les cultures véritablement populaires.

Son œuvre, qui n'est pas facile à cerner, a fait l'objet de nombreuses expositions en Europe depuis le début des années 80. En France, la Villa Arson de Nice en a *présenté des aspects à plusieurs* reprises. Le Centre Pompidou l'a également exposée en 1993. Intitulée « Martin Kippenberger. Respektive *1997-1976* », l'exposition de Genève, qui devait fermer en mai, est prolongée jusqu'au 24 septembre, augmentée de plusieurs salles.

Geneviève Breerette

Alain Estève

Un militaire membre de l'élite de la montagne

ALAIN ESTÈVE, qui commandait depuis 1986 le Groupe militaire de haute-montagne (GMHM), stationné à Chamonix, est décédé, lundi 10 mars à Oslo, à l'âge de quarante-cinq ans. Le 5 mars, il avait dévissé d'une hauteur de trente mètres en gravissant une cascade de glace dans la *région d'Hemsedal*, à 250 kilomètres au nord d'Oslo.

Alain Estève avait découvert la montagne après son entrée dans l'armée au 27e bataillon de chasseurs alpins d'Annecy (Haute-Savoie), en 1972. Il fut admis au stage d'aspirant guide en 1977 et devint guide de haute montagne en 1982. Très rapidement, il se hissa parmi l'élite française de l'alpinisme en *réalisant, en 1977*, la première hivernale de la voie nord-ouest de l'Olan (massif de l'Oisans), et, deux ans plus tard, la seconde hivernale *de la directissime ouest* des Drus. Son palmarès alpin devait s'enrichir, en 1983, du pilier dérobé du Freney.

Parallèlement à ses conquêtes alpines, Alain Estève conduisit plusieurs assauts sur des sommets himalayens. En 1981, l'expédition du GMHM, devait atteindre 8 550 mètres d'altitude sur l'arête nord de l'Everest (8 848 mètres). Le Lhotse Shar (8 400 mètres) fut vaincu par son arête sud-ouest en 1987. A cette occasion, *Alain Estève*, devenu l'un des meilleurs spécialistes français du parapente, établit le record d'altitude de cette discipline en pilotant un appareil biplace qui décolla à 7 300 mètres. A partir de 1989, il conduisit une série d'expéditions, au *Dhaulagiri* (8 172 mètres), au Gasherbrum 1 (8 068 mètres) en 1990, à l'Everest et au Lhotse (8 545 mètres) en 1993.

Attiré par les pôles, il avait réorienté depuis deux ans les activités du GMHM, qui est le laboratoire humain des expéditions lointaines de l'armée de terre, vers ces nouveaux objectifs. En 1995, il avait *conçu et organisé le raid victorieux* du GMHM au pôle Nord, une expédition en autonomie complète sur mille kilomètres pendant trente-neuf jours.

Claude Francillon

AU CARNET DU « MONDE »

Anniversaires de naissance

Denis

Bon anniversaire et bonnes lectures !
De la part de
Bruno, Caroline, Paul et Lucie.

Décès

– Lucie, Virginie, Amélie
et André Antolini,
ainsi que toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme ANTOLINI,
née Rolande BEN TOLILA,

survenu le 7 mars 1997.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale.

3, avenue Delille,
92500 Rueil-Malmaison.

– Mme Lise Bouccara,
née Aubrémont,
M. Philippe Jestaz et Mme,
née Aubrémont,
ses enfants,
M. et Mme Didier Bouccara,
Mme Martine Bouccara,
M. Daniel Bouccara,
M. David Jestaz,
Mlle Caroline Jestaz,
ses petits-enfants,
Florence, Sophie, Julie et Alison,
ses arrière-petites-filles,
ont l'immense douleur de faire part du décès de

Mme Marie-Thérèse
AUBRÉMONT,
née **BAËR,**

survenu le 9 mars 1997.

Selon sa volonté, les obsèques ont eu lieu dans la stricte intimité.

10, avenue Constant-Coquelin,
75007 Paris.
31, rue de l'Assomption,
75016 Paris.

– La famille de

Jean-Philippe BOUTEILLE,
ingénieur ENSMA,

a la douleur de faire part de son décès, survenu *le 11 mars 1997.*

La bénédiction aura lieu au cimetière de Saint-Witz (Val-d'Oise), samedi 15 mars 1997, à 11 h 30.

7, rue Boschot,
94120 Fontenay-sous-Bois.

– Madiran (65).

Mme Marcelle Dutrey
et ses enfants,
Les familles Dutrey, Lagraulet, Maugin, Salaün,
ont la douleur de faire part du décès de

Louis DUTREY,

survenu le 13 mars 1997, à Madiran (Hautes-Pyrénées), dans sa quatre-vingt-huitième année.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

– Sylvie Fiessinger,
née Le Lorier,
son épouse,
Claire, Christophe, Amélie, Mathilde et Hoël,
ses enfants,
Le docteur et Mme Charles Fiessinger,
ses parents,
Ainsi que toute la famille,

ont la douleur de faire part du décès de

François FIESSINGER,

survenu le 11 mars 1997, à l'âge de cinquante-trois ans.

Les obsèques ont eu lieu le 14 mars, à Meaulne (Allier), dans l'intimité familiale.

Une messe à son intention sera célébrée le lundi 17 mars, à 17 heures, en l'église Saint-Thomas-d'Aquin (place Saint-Thomas-d'Aquin, à Paris 7e).

Cet avis tient lieu de faire-part.

15, boulevard des Batignolles,
75008 Paris.

– Les personnels du lycée Marceau de Chartres (Eure-et-Loir),
Les professeurs du cabinet d'histoire,
ont la grande tristesse de faire part du décès de leur collègue

Marie-Jeanne JEDYNAK,
agrégée d'histoire,
chevalier des Palmes académiques,

survenu le 7 mars 1997.

Toute sa carrière, elle eut à cœur la formation des jeunes.

Fabrice LILAMAND

nous a quittés le 12 mars 1997.

Une cérémonie religieuse sera célébrée le samedi 15 mars, à 9 heures, en l'église *réformée du Luxembourg, 58, rue Madame*, Paris 6e.

Remerciements

– Mme François Grimm,

très émue des nombreuses marques de sympathie et d'amitié exprimées lors du retour à Dieu de son mari,

François GRIMM,

remercie profondément tous ceux qui se sont associés à son chagrin.
Priez pour lui.

– Mme Albert Gazier,
née Saleur,
Ses enfants,
Ses petits-enfants,
Et toute la famille,

profondément touchés par les marques de sympathie et d'amitié témoignées lors du décès de

M. Albert GAZIER,

vous adressent leurs remerciements les plus sincères et toute leur reconnaissance.

Anniversaires de décès

– A vous qui l'avez connu,
Rappelez-vous

Jean-François BAZY.

Il est mort à trente-quatre ans, le 14 mars 1987, laissant les siens inconsolables jusqu'à leur mort.

– Il y a dix ans, le 15 mars 1987, disparaissait

Yves LOYER.

Puissent tous ceux qui l'ont connu, admiré et aimé avoir une pensée pour lui.

La Maladie et la Mort font des cendres
De tout le feu qui pour nous flamboya
De ces grands yeux si fervents
et si tendres...
Que reste-t-il ?

– Dix ans déjà, en ce jour, pensons à

Hélène TUZET.

Conférences

Les entretiens du
troisième mercredi
avec Jean AMBROSI

« Antigone, deuils et passages ».

Espace l'Harmattan, 21 *bis*, rue des Ecoles, Paris 5e. Mercredi 19 mars 1997, à 20 heures. Entrée libre.

Colloques

– **Le cercle Richelieu Senghor** organise le mardi 18 mars 1997, à 17 heures précises, un **colloque à la Sorbonne, « Actualité de la francophonie ».**

Mme Margie Sudre, secrétaire d'Etat chargé de la francophonie, ouvrira le colloque en présence de Mme le recteur Michèle Gendreau-Massaloux, chancelier des universités de Paris.

– L'association des **Amis de Max Marchand, de Mouloud Feraoun et de leurs compagnons**, fondée il y a dix ans par le président honoraire Serge Jouin, tiendra son colloque annuel, **le samedi 15 mars 1997, à l'hôtel Beauregard, 74267 Sévrier**, sur le thème ***« L'école, moyen d'intégration »***. Six inspecteurs de *l'éducation nationale* : Max Marchand, inspecteur d'académie, chef du service des centres sociaux-éducatifs d'Algérie, et ses collaborateurs, l'écrivain Mouloud Feraoun, Marcel Basset, Robert Eymard, Ali Hammoutène, Salah Ould Aoudia, ont été assassinés par un commando de l'OAS à Alger, le 15 mars 1962, parce qu'ils œuvraient justement pour l'école, moyen d'intégration.

En ce jour du trente-cinquième anniversaire du crime, souvenons-nous.

Michel Lambart, vice-président,
91703 Sainte-Geneviève-des-Bois Cedex.

Soutenances de thèse

– **Anne Bargès**, docteur en médecine, soutiendra sa thèse de doctorat en anthropologie sociale intitulée **« La grande maladie. Le sens du trouble et de l'alliance, entre institution occidentale, Afrique mandingue, lèpre et modernité »** (2 tomes, 786 p.), le 21 mars, 10 heures, salle des Actes, 3, avenue R.-Schuman, Aix-en-Provence. Le jury international est composé d'anthropologues, sociologues, médecins, d'un historien et d'un linguiste.

Communications diverses

– **Le samedi 15 mars 1997, à 15 heures, sur le parvis des Droits-de-l'Homme au Trocadéro**, la Croix-Rouge et les Croissants-Rouges, avec l'ensemble des mouvements jeunesse et les grandes organisations agissant en faveur du respect des droits de l'homme, organisent une journée consacrée à la jeunesse et à la paix.

CARNET DU MONDE
Téléphone **01-42-17-29-94** — Télécopieur **01-42-17-21-36**

NOMINATIONS

MOUVEMENT PRÉFECTORAL

Sur proposition du ministre de l'intérieur, *Jean-Louis* Debré, le conseil des ministres du mercredi 12 mars a procédé au mouvement préfectoral suivant : **Paul Bernard**, préfet de la région Rhône-Alpes, est placé, sur sa demande, en disponibilité. Il devrait prendre la présidence de la société Scetauroute, société d'ingénierie spécialisée dans les infrastructures de communication, dont il devrait mener à bien la privatisation. **Roland Hodel**, préfet hors cadre, est placé, sur sa demande, en disponibilité.

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* daté lundi 10-mardi 11 mars sont publiés :

● **Fisc** : une *loi autorisant la* ratification de la convention entre la République française et le royaume d'Espagne en vue d'éviter les doubles impositions et de prévenir l'évasion et la fraude fiscales en matière d'impôts sur le *revenu et sur* la fortune.

● **Architectes** : deux décrets et deux arrêtés relatifs à la prime de rendement ainsi qu'à l'indemnité de fonction allouées aux architectes et urbanistes de l'Etat.

● **Epargne** : une circulaire du ministre de l'économie et des finances relative aux modalités d'application des dispositions législatives et réglementaires *concernant* la *prime versée* par l'Etat à certains titulaires d'un plan d'épargne populaire.

● **Environnement** : un décret portant création de la réserve naturelle de l'île du Rohrschollen (Bas-Rhin).

● **Administration** : un arrêté portant nomination à la commission de la modernisation des services publics du Conseil supérieur de la fonction publique d'Etat.

Au *Journal officiel* du mercredi 12 mars sont publiés :

● **Travail clandestin** : une loi relative au renforcement de la lutte contre le travail illégal (*Le Monde* du 8 mars) ; *un décret relatif* à la coordination de la lutte contre le travail illégal ; un décret portant nomination du délégué interministériel à la lutte contre le travail illégal, Michel Mathieu, préfet hors cadre.

● **Carte sanitaire** : un décret pris pour l'application de l'article L 712-15 du code de la santé publique. Le bilan de la carte sanitaire fait apparaître, pour chaque nature d'installation, les zones sanitaires dans lesquelles ces besoins sont satisfaits, les zones sanitaires dans lesquelles existent des besoins non satisfaits. Il est établi par le ministre chargé de la santé, lorsqu'il *est compétent pour délivrer* les autorisations relatives aux établissements, par les directeurs de l'agence régionale de l'hospitalisation, dans les autres cas.

● **ANACT** : un décret relatif à l'organisation de l'Agence nationale *pour l'amélioration* des conditions de travail. Un comité scientifique qui contribue au suivi et à l'évaluation des actions menées par l'agence est institué.

● **Sida** : un arrêté portant agrément d'appartements de coordination thérapeutique pour les personnes malades du sida.

● **Fonction publique** : un décret relatif à l'indemnité exceptionnelle allouée à certains fonctionnaires civils, aux militaires à solde mensuelle, ainsi qu'aux magistrats de l'ordre judiciaire.

● **Bourses** : un arrêté portant augmentation du montant de l'aide servie aux boursiers de lycée pour l'année scolaire 1997-1998 ; un arrêté portant majoration des plafonds de ressources ouvrant droit à l'attribution de bourses nationales d'études du second degré de lycée pour l'année scolaire 1997-1998.

● **Ecoles** : un arrêté organisant la formation des directeurs d'école.

● **Thomson** : un avis relatif à la vente de gré à gré d'actions de Thomson-CSF (*Le Monde* du 13 mars).

RAPPORT Le président du conseil général du Gard, Alain Journet (PS), doit rendre publique le 27 mars une lettre d'observations définitives de la chambre régionale des comptes (CRC) du Languedoc-Roussillon sur la gestion du conseil général du Gard depuis 1989. ● LES MAGISTRATS sont particulièrement sévères pour le prédécesseur d'Alain Journet à la tête de l'assemblée départementale, Gilbert Baumet, actuel député (République et Liberté) après avoir été, notamment, sénateur socialiste puis ministre délégué dans le gouvernement de Pierre Bérégovoy. M. Baumet se voit reprocher *« une multiplication de dépenses somptuaires »* et des *« pratiques hétérodoxes, voire totalement illégales. »* ● DE SON CÔTÉ, la CRC de Provence-Alpes-Côte d'Azur critique plusieurs aspects de la gestion du conseil régional et du conseil général des Bouches-du-Rhône.

Le conseil général du Gard accablé par la chambre régionale des comptes

Au moment où plusieurs élus veulent limiter les pouvoirs des CRC, les magistrats du Languedoc-Roussillon dénoncent la gestion de l'ancien président de l'assemblée départementale, Gilbert Baumet. En région PACA, des fonctionnaires du conseil général des Bouches-du-Rhône sont mis en cause

« LE DÉPARTEMENT du Gard est confronté à de lourdes charges (...) dans un contexte économique, social et fiscal peu favorable. C'est dans ce contexte que de nombreuses irrégularités ont été commises, accompagnées d'une multiplication de dépenses somptuaires au profit de bénéficiaires en nombre limité et de pratiques hétérodoxes, voire totalement illégales. » Ce jugement – extrait de la lettre d'observations définitives de la chambre régionale des comptes (CRC) du Languedoc-Roussillon sur la gestion du Gard entre 1989 et 1994, qui sera rendue publique le 27 mars lors de la prochaine séance du conseil général – constitue une nouvelle étape dans la mise en cause de la gestion de Gilbert Baumet, ancien président de cette collectivité jusqu'en avril 1994, actuel député (République et Liberté – après avoir changé plusieurs fois d'étiquette –) et maire de Pont-Saint-Esprit.

Les magistrats de la chambre joignent, en effet, leur travail à une actualité judiciaire chargée : directement visé par leurs critiques, M. Baumet est déjà au centre d'une information judiciaire ouverte, en janvier 1995, pour *« abus de confiance »*, après que les commissaires aux comptes de quatre associations liées au département eurent dénoncé de graves irrégularités au parquet de Nîmes. En pleine bataille procédurale, l'ancien président du conseil général vient de déposer son deuxième pourvoi en cassation.

Le rapport de la CRC apporte, cette fois-ci, une vision d'ensemble sur les dérives de la gestion départementale. La chambre décrit la confusion systématique entre sa présidence du conseil général et ses autres fonctions. Ainsi, en tant que maire, lui reproche-t-on d'avoir fait prendre en charge par des associations du département les salaires de personnes travaillant pour sa commune et d'avoir fait payer par le département des dépenses relevant de sa seule mairie.

CADEAUX ET FAVORITISME

« Sur l'exercice 1992, 51 431 francs ont été payés à deux fleuristes de Pont-Saint-Esprit. Ces deux derniers envoyaient périodiquement un état, des fleurs commandées par le président Baumet pour les obsèques, les baptêmes et les mariages ayant lieu dans la commune et ses environs », relève-t-on dans le rapport. En 1991, le club de football de la commune bénéficiait de 65 % de l'aide départementale en matière de promotion sportive.

Président du club de handball de Nîmes, qui a été plusieurs fois champion de France, il lui a assuré un soutien financier prélevé directement sur le budget du conseil pour rémunérer des joueurs ou même régler l'hébergement des arbitres. Ainsi, une facture *« du 22 février 1991, 17 662 francs, correspond à un séjour de deux jours dans un des meilleurs hôtels de Nîmes : cinq chambres pour quatre personnes, 1 000 francs de fleurs, 1 800 francs de champagne, 615 francs de bar, 5 067 francs de repas et 1 500 francs de coffrets cadeaux. »*

Ancien ministre délégué au commerce et à l'artisanat dans le gouvernement de Pierre Bérégovoy, élu particulièrement actif au niveau national, M. Baumet facturait non seulement ses déplacements, en avion Falcon 10, au département, mais il utilisait l'hélicoptère du service départemental d'incendie et de secours pour des vols vers sa résidence secondaire sur la Côte d'Azur ou vers sa commune. Le jugement des magistrats sur les opérations lancées par le département, lors de la présidence de M. Baumet, n'est pas plus clément. Le rapporteur de la chambre souligne *« l'ignorance du code des marchés publics »* et l'existence de favoritisme dans le choix des entreprises.

Dans le cadre des opérations de construction et d'entretien des collèges, qui représentent un investissement de 519 millions de francs, le rapport révèle des manquements graves aux règles de la concurrence. Ainsi dans le cas de l'attribution des travaux du collège Saint-Hippolyte-du-Fort, en 1993, *« par deux fois l'entreprise la moins-disante n'a pas été retenue, sans motivation. En 1994, pour un marché de réfection du même collège, le titulaire du même marché a été choisi au motif qu'il avait exécuté les marchés de 1993. »*

Loué par le conseil général pour y créer une Maison du Gard, à la fin de 1989, un vaste espace près du rond-point des Champs-Elysées, à Paris, censé dynamiser l'image du département, s'est révélé à moitié occupé ; la chambre estime que *« les résultats sont décevants pour une dépense de 32 millions de francs »*. Les rapports d'activité font état, pour le premier semestre 1995, de six manifestations sur douze jours. De plus, une partie des bureaux a été affectée à des personnes attachées directement au service de Gilbert Baumet, telles que son attachée de presse ou son propre frère, attaché parlementaire. Résultat : les frais financiers de l'assemblée départementale ont connu une évolution liée à l'endettement croissant de la collectivité, trois fois supérieur à la moyenne nationale.

« Cette dérive est d'autant plus préoccupante, affirme la chambre, *que l'augmentation des recettes n'a été elle-même acquise qu'en augmentant lourdement la fiscalité (...). Le département s'est engagé au-dessus de ses moyens. »* La situation du département a déjà conduit la chambre régionale des comptes à déclarer comptables de fait plusieurs élus et hauts fonctionnaires départementaux (*Le Monde* du 21 février), dont Alain Journet, successeur de M. Baumet à la tête du département.

Jacques Follorou

Des fonctionnaires sur la sellette en région PACA

Saisi par la CRC de Paca, le procureur de la République de Marseille vient d'ouvrir une enquête prémminaire sur les conditions dans lesquelles des salariés du conseil général des Bouches-du-Rhône (CG13) ont été employés pour l'usage personnel de certains fonctionnaires du département. Par ailleurs, le conseil général, présidé par Lucien Weygand (PS), a reçu une lettre d'observation à propos de la gestion de l'Association amicale des membres et anciens membres du CG 13, après qu'une autre de ses associations satellites, l'Association pour la représentation du CG 13, eut été l'objet d'un jugement de gestion de fait.

Le conseil régional quant à lui, présidé par Jean-Claude Gaudin (UDF), a récemment débattu d'un jugement de gestion de fait prononcé par la chambre à propos de l'Amicale du personnel de la région PACA.

C'est à Marseille que s'est tenue, jeudi 13 mars, en présence de Pierre Joxe, la réunion trimestrielle des présidents des chambres régionales des comptes – *(Corresp. rég.)*

COMMENTAIRE

SALUBRITÉ PUBLIQUE

La lettre d'observations définitive de la chambre régionale des comptes du Languedoc-Roussillon sur la gestion effarante du département du Gard est un élément suplémentaire à verser au débat en cours sur *le rôle de ces juridictions* : à l'heure où de nombreux élus souhaitent limiter l'ampleur de leurs investigations (*Le Monde* du 8 mars), les magistrats du Languedoc-Roussillon apportent, une nouvelle fois, la *preuve que les chambres régionales* des comptes font œuvre de salubrité publique.

Personne ne disconvient que des correctifs de forme pourraient être utilement introduites dans leur mode de fonc*tionnement. A condition qu'*il ne s'agisse pas de museler une institution, indispensable *« auxiliaire de la démocratie »*, selon la formule – juste – de Pierre Joxe. premier président de la Cour des comptes, dont les *chambres régionales sont* l'émanation. Les pouvoirs publics seraient même bien inspirés de leur donner des moyens supplémentaires. En espérant qu'un jour – une fois soldés les comptes des années 80, qui *furent des « années-fric » pas* seulement pour les milieux d'affaires, mais aussi pour un certain nombre d'élus – les chambres n'auront plus à dresser un bilan aussi accablant que celui établi pour le conseil gé*néral du Gard.*

Jean-Louis Andreani

DÉPÊCHES

■ **BRETAGNE : le Parlement** de Bretagne, ravagé par un incendie en février 1994, a reçu lundi 10 et mardi 11 mars ses nouvelles charpentes métalliques, destinées à remplacer l'antique structure en chêne fabriquée au XVII[e] siècle par les charpentiers de Saint-Malo, complètement détruite dans le sinistre.

■ ***SAVOIE : la compagnie aérienne TAT, filiale de British Airways,*** a annoncé qu'elle se retirerait fin mars de l'aéroport de Chambéry - Aix-les-Bains (Savoie), où elle emploie une dizaine de personnes, et cesserait d'assurer les trois vols quotidiens à destination de Paris-Orly : la fréquentation de cette ligne, qu'elle exploite depuis 1980, ne cesse de baisser depuis la mise en service du TGV en 1983. *Le lancement en 1989 par TAT de* trois vols quotidiens entre Paris et Annecy (Haute-Savoie) a eu pour effet d'affaiblir encore la position de la plate-forme de Chambéry. Proteus Airlines, basée à Dijon, devrait prendre le relais. Le choix de cette petite compagnie membre du groupe Air France pour succéder à une filiale de British Airways risque d'exacerber la concurrence entre les deux aéroports de Savoie et de Haute-Savoie. – *(Corresp.)*

■ ***CATASTROPHES : la Haute-Garonne, la Seine-Maritime, le Nord*** sont les trois départements les plus touchés par les catastrophes naturelles ces huit dernières années, selon le Centre de documentation et d'information de l'assurance (CDIA). La Haute-Garonne compte à elle seule 153 dossiers, la Seine-Maritime 145, le Nord 134, les Alpes-Maritimes 130, la Gironde 112, le *Pas-de-Calais* 100, le Gers 99, la Seine-et-Marne 93 . Le CDIA indique que 9 400 commmunes sont menacées par les inondations, 5 500 par des risques sismiques, 4 500 par des glissements de terrain et environ 600 par les avalanches.

■ **ILE-DE-FRANCE: le développement rural s'impose** comme *« un axe stratégique de la politique de l'Ile-de-France, dont 80 % du territoire est constitué d'espaces agricoles ou forestiers et 20 % d'espaces urbains »*, a indiqué jeudi 13 mars le conseil économique et social régional, estimant que *« l'espace rural a besoin de la ville et réciproquement »*.

Skrela-Villepreux le rugby à deux

Les entraîneurs de l'équipe de France n'avaient que leur sport en commun. Apôtres du mouvement, chantres du risque, c'est autour de leur passion pour le jeu qu'ils se sont découverts, il y a presque trente ans, et forment aujourd'hui un tandem très complémentaire

L'UN n'aime rien tant que la nature, la terre et les arbres, l'autre préfère rêver, la tête dans les nuages. Jean-Claude Skrela raffole de ces longues parties de chasse où l'on se lève dès l'aube pour retrouver le chien, le fusil, les copains. Pierre Villepreux n'a de cesse de s'abîmer en des pensées profondes comme des gouffres, quitte à ne plus rien voir du monde. Parfois, il s'oublie dans ses songes. Il ne dit plus ni bonjour ni au revoir. Il est ailleurs.

Jean-Claude Skrela ne s'égare jamais, accroché au réel comme à la seule chose qui vaille sur cette Terre. Longtemps, il a peu parlé. *Jaloux de préserver ses secrets* d'homme, il se dissimulait derrière la discrétion. Il laissait à d'autres la *gloire éphémère des télés, des mi*cros, s'épargnait le pensum de longues déclarations. Pierre Villepreux n'a pas peur des mots. Il les apprécie, les savoure trop pour refuser une explication. Pédagogue il est, pédagogue il mourra, éternellement avide de faire comprendre.

A égrener les différences, on aurait parié sur deux destins séparés, des vies parallèles au croisement impossible. Et ce sont ces deux-là qui s'entendent sans mot dire. Qui forment une paire d'inséparables, un duo d'entraîneurs unis, au point de ne former parfois dans les paroles des autres *plus* qu'un seul nom, Villepreux-Skrela. Le patronyme d'une alchimie parfaite, d'un *modèle de coopération. Quand* Jean-Claude Skrela prend la tête de l'équipe de France de rugby, à l'automne 1995, il a consulté Pierre Villepreux, ainsi que quatre ou cinq personnes de confiance. Ce dernier lui a conseillé *« d'y aller »*. Personne n'est dupe. Si Skrela accepte la charge, Villepreux finira par le rejoindre. Il patiente quelque temps au sein d'une commission de réflexion. On se voit. On se parle. On réfléchit ensemble.

En janvier 1997, l'union au sommet devient officielle. Skrela est l'entraineur, Villepreux, son assistant technique. Ils se moquent de ces titres, puisqu'entre eux la confiance est reine. Il n'y a pas de place pour l'orgueil. L'important, c'est de se retrouver sur le terrain, riches de leur entente, d'un passé en commun déjà long, et d'une foule de projets d'avenir. *« Il me paraissait vital de les rassembler »*, admet aujourd'hui Jo Maso, le manager du XV tricolore, en insistant sur chaque mot. Il n'a fallu que le temps de vaincre les réserves de la Fédération française de rugby (FFR), dont Pierre Villepreux fut longtemps la bête noire.

Quand leur histoire a-t-elle commencé ? La mémoire joue parfois de drôles de tours. A cinquante-trois ans, Pierre Villepreux est l'aîné. Son premier souvenir de *« Jean-Claude »* concerne le joueur, et le coéquipier. C'était un match de l'automne 1971. Toulouse affrontait Narbonne, là-bas dans les tréfonds de l'Aude. *« On avait marqué beaucoup de points*, se rappelle l'ancien arrière et buteur. *En face, il y avait Walter Spanghero. C'était le premier match de Jean-Claude avec le Stade toulousain. Je l'avais trouvé excellent. »* *Au jeu du souvenir*, le troisième ligne Skrela l'emporte pourtant sans discussion. Il se rappelle de ses seize ans et demi, de son adolescence gersoise, de ses dons précoces pour le rugby. A l'âge des cadets, il jouait déjà avec les grands. En 1966, L'Isle-Jourdain, le club de ses débuts, s'en vint défier l'équipe réserve du Stade toulousain. C'était le temps où Villepreux, le grand arrière fraichement débarqué de Brive, ne prêtait aucune attention au jeune Skrela. Où ce dernier remarquait tout, observait sans cesse, pour ne rien perdre du contact des meilleurs.

L'anecdote n'a guère d'importance. Guère plus que les petites histoires du XV de France. Les deux joueurs ont connu quelques sélections ensemble, des matches du Tournoi des cinq nations, des tournées en Afrique du Sud et en Australie. Ils se sont côtoyés, sans vraiment faire connaissance. Pierre Villepreux avait sa bande des quatre : Jo Maso, Jean-Louis Bérot, Jean Trillo et lui-même. Ces *messieurs vivaient un peu à part.*

PRINCES de l'attaque, parangons du beau geste, ils ne se quittaient pas et dédaignaient la compagnie des avants, présumés insensibles à la poésie du jeu. *« C'était une espèce de mafia où les autres ne pouvaient pas entrer*, regrette Villepreux. *Ça n'était pas très bien. Jean-Claude, il en riait plutôt. »* *« J'étais jeune et insouciant*, répond Skrela. *Je rentrais sans problème dans leur cercle, je leur disais des trucs. Mais je me rappelle les avoir avertis, leur avoir dit qu'ils se marginalisaient. »*

L'alliance s'est forgée plus tard. Autour de « Pierrot », le vieux *joueur revenu* en 1978 d'un *exil* à Trévise. En son absence, Jean-Claude Skrela s'était hissé au rang de meilleur troisième ligne de sa génération. Lui et son compère Jean-Pierre Rives écumaient le Tournoi des cinq nations en pirates tricolores. On les admirait. On les craignait. Pierre Villepreux leur arracha une promesse. Il serait le demi d'ouverture de cette équipe. Soit. Mais, il n'avait pas l'intention de se blesser, ni de plaquer. En toute amitié, il leur demandait de le faire pour lui. Ils s'empressèrent d'obtempérer. De cette époque, datent les premières discussions et, peut-être, l'acte de naissance du futur tandem.

Pierre Villepreux et Jean-Claude Skrela se découvrent en partage une certaine idée du jeu. Les nuits ne sont jamais assez longues pour en parler, pour gribouiller des schémas sur des nappes en papier où l'on refait le rugby avec la *même ardeur que d'autres refont* le monde. Le premier s'efforce de trouver les mots pour le dire, le *second sait déjà en exprimer toute la* passion. Peu à peu, le premier s'apprête à tourner la page, à troquer les *« histoires de joueur »* qui l'unissent à Jean-Pierre Rives plus qu'à aucun autre, pour *« la grande histoire d'entraineur »* qu'il partagera avec Villepreux.

Le Stade sera leur première aventure en commun. A l'équipe de Toulouse, ils ne donnent pas d'autre nom. Elle va se révéler leur laboratoire, un premier champ *d'expérience grandeur nature.* Avec le groupe des joueurs, ils vont enfin pouvoir mettre en œuvre les étourdissants paramètres du jeu de mouvement théorisé par René Deleplace, un enseignant. Ils s'accordent sur les moyens, sur les buts et sur la méthode. Seuls des détails les opposent. Pierre Villepreux est rentré de Tahiti. En 1981, à l'automne, Robert Bru, l'entraîneur du Stade toulousain, l'appelle à ses côtés. Jean-Claude Skrela entame alors sa dernière saison de joueur. Capitaine des « rouge et noir », il participe à toutes les discussions. *« C'était le bougon, le décidé, le pragmatique*, évoque Robert Bru. *Pierrot, c'était le torturé par sa passion, un type très sensible, toujours en train de cogiter son problème, et son problème, c'est le rugby. Ils étaient complémentaires. »*

Au nom de cette complémentarité, Pierre Villepreux n'hésite pas une seconde à s'associer avec Jean-Claude Skrela, dès que celui-ci renonce à sa carrière de joueur, *en 1983. Quand il s'agit de jeu, les* différences s'effacent. Les caractères s'estompent au service d'une *visée commune. Au fil des mois,* Toulouse et ses entraîneurs deviennent une référence. Ils se comprennent de mieux en mieux, se parlent de moins en moins et gagnent de plus en plus. Sous leur direction, le Stade obtient trois titres de champion de France (1985, 1986, 1989). Il acquiert un style, une aura. Rob Andrew, le demi d'ouverture de l'équipe d'Angleterre, se laisse tenter par l'expérience. Il traverse la Manche pour s'initier aux finesses du jeu de mouvement. La réussite, rebaptisée arrogance en haut lieu, a provoqué la colère fédérale. Toulouse brille. Ses joueurs sont maintenus dans l'ombre, obstinément oubliés dans la composition de l'équipe de France. Cette fois, le tandem se dissocie, pour des raisons indépendantes de sa volonté.

Pierre Villepreux concentre sur sa tête toute la rancœur des dirigeants fédéraux. Les « gros pardessus », comme on les surnomme, s'en prennent à l'homme, raillent son côté *« intellectuel »*. A Toulouse, on lui fait un procès d'autoritarisme. Certains joueurs s'opposent à lui. Il s'en va. Stricte application de l'un de ses préceptes : *« Le pire quand tu entraînes, c'est quand tu te rends compte que tu n'es plus entendu. »* Jean-Claude Skrela reste une saison supplémentaire et ne fait que différer la dure leçon de l'ingratitude, ou peut-être de l'usure du temps. Mais rien n'est parvenu à les brouiller. Dans les difficultés qu'il rencontre, Villepreux trouve une nouvelle occasion de vanter *« la loyauté et l'honnêteté de Jean-Claude »*. Ils continuent de se voir en privé. Pour parler de jeu, encore et toujours, l'éternelle obsession commune. Lorsque Skrela quitte à son tour le club, c'est à certains joueurs qu'il en veut. *« Je ne leur pardonnerai jamais*, proclame aujourd'hui encore, celui qui est devenu l'entraîneur du XV de France. *Villepreux et moi, nous étions plus stadistes qu'eux. Et l'honnêteté, je ne joue pas avec ça, ça fait partie de mon éducation. »*

Ce sont les débuts d'une courte traversée du désert. Jean-Claude Skrela prend en charge l'équipe de Colomiers. La banlieue toulousaine n'a pas les moyens de sa capitale. Pierre Villepreux se ménage un bref détour par Brive. A la demande de Jack Rowell, l'entraîneur, il conseille plusieurs fois l'équipe d'Angleterre. Puis il se replie sur l'université de Limoges, où il enseigne l'éducation physique, et entraîne avec un sérieux inébranlable l'équipe de rugby. Loin de l'attention médiatique, les deux hommes se découvrent peut-être plus amis qu'ils ne le pensaient. Ils se voient moins, s'apprécient toujours. Villepreux n'en a *« rien à foutre de la chasse »*, aux dires de Skrela. Cela n'empêche rien. Il lui voue *« une très grosse confiance, une confiance sans borne »*. Après s'être épaulés dans le succès, ils ont pu mesurer dans l'adversité la force de leur lien. Plus tard, Jean-Claude figurera au nombre des invités de marque du cinquantième anniversaire de « Pierrot », chez lui à Pompadour, en Corrèze.

« On s'est retrouvé, comme si on ne s'était pas quitté. » Jean-Claude *Skrela célèbre à sa manière une re*constitution de tandem dissous. Tous deux auraient-ils pu rêver plus belles retrouvailles ? Quel meilleur défi que le XV de France pour prouver aux sceptiques, aux méfiants, que le jeu de mouvement accouche d'équipes qui plaisent et qui gagnent ?

EN région parisienne, le château La Voisine, où l'équipe de France prépare les rencontres internationales, a pris des airs toulousains. Villepreux et Skrela sont à nouveau le centre d'un petit monde qui suit leurs faits et gestes. Supporteurs, curieux, journalistes... Ils se persuadent que rien n'a changé.

Entre eux, c'est sûr. *« Nous avons toujours la même conception du jeu, du joueur,* revendique Jean-Claude Skrela. *Nous ne sommes pas jaloux l'un de l'autre. Lui pourra passer dix fois à la télé, et moi jamais, je n'en ressentirai aucune envie. »* Pierre Villepreux s'amuse de leurs rares divergences, dont il fait un nouveau signe de complémentarité. *« Jean-Claude est un avant qui souligne toujours la dimension du combat, de la souffrance*, précise-t-il. *Il aime gagner. Moi, je dis qu'il n'y a pas de honte à perdre, quand on a bien joué. »*

Au terme de leur premier hiver en tricolore, le duo aura peut-être déjà en poche une victoire dans le Tournoi des cinq nations et, si l'Ecosse le veut, un grand chelem. Ils ne s'arrêteront pas là. L'essentiel reste à faire. Convaincre « l'opinion rugbystique » que le jeu l'emporte sur les joueurs, que le système est plus fort que l'homme. Préparer le groupe France à naviguer au grand large, à accoster au mieux aux rivages de la Coupe du monde 1999. Dans le scintillement de leurs yeux, le soudain éclat de leurs paroles, on devine que tel est leur horizon rêvé. Après, il sera toujours temps de laisser libre cours à l'amitié simple et entière. L'histoire de Pierre Villepreux et de Jean-Claude Skrela attend encore sa conclusion. Y a-t-il autre chose que le jeu pour les rassembler ? Ne se sont-ils pas choisis, au bout du compte, comme Montaigne avait élu La Boétie, au-delà *de toute raison ? « Parce que c'était lui, parce que c'était moi. »*

« Skrela était le bougon, le décidé, le pragmatique. Pierrot, c'était le torturé par sa passion, un type très sensible, toujours en train de cogiter son problème, et son problème, c'est le rugby »

Pascal Ceaux

Dessin : Alain Le Quernec



La double crise coréenne menace la stabilité régionale

DANS LA PÉNINSULE coréenne, cette région qui reste l'une des dernières poudrières de la planète, au nord et au sud du 38e parallèle, les incertitudes restent totales. Les tensions héritées de la guerre froide et les « affaires de famille » – a succession dynastique au Nord et les turbulences provoquées au Sud par les intrigues du fils du président – obscurcissent toujours l'horizon des deux Corées. A Pyongyang comme à Séoul, le pouvoir flotte, et cette situation menace la stabilité de la région.

Sur le plan diplomatique, une éclaircie semble se dessiner avec la reprise, à Washington, des pourparlers entre Américains et Coréens du Nord sur l'échange de bureaux de représentation, qui font suite à la rencontre à New York des délégations des deux Corées. Pour la première fois depuis 1993, elles ont parlé de paix, à l'occasion d'une réunion dite d'« explication » de la proposition américaine de négociations quadripartites (Corées, Chine et Etats-Unis) visant à instaurer un mécanisme de stabilisation de la péninsule destiné à se substituer à l'armistice de 1953.

Dans le passé, les deux Corées ont certes traversé des phases de fortes tensions internes : répression et lutte contre les dictatures au Sud, incertitude ouverte par la mort de Kim Il-sung et la banqueroute économique doublée d'une pénurie alimentaire au Nord. Mais ces crises étaient rarement concomitantes. C'est le cas cette fois.

Au Sud, le président Kim Young-sam, qui a entamé la dernière année de son mandat, a du « plomb dans l'aile ». Le remaniement ministériel auquel il vient de procéder ne permettra sans doute pas de rétablir son crédit dans le pays. Sa succession s'annonce tumultueuse. Au Nord, la défection d'un membre de la « vieille garde », des décès successifs et la valse au sein des instances dirigeantes incitent à penser que la lutte pour le pouvoir a pris un tour plus âpre.

A Séoul donc, le président Kim Young-sam n'a guère répondu aux attentes suscitées par l'arrivée au pouvoir du premier civil après trente-cinq ans de régimes musclés. Sa popularité était forte au début (90 % d'opinions favorables en 1993), elle s'est effondrée (20 % aujourd'hui). Parvenu au pouvoir en affirmant son intention d'éliminer la corruption, il souffre aujourd'hui de multiples révélations sur des scandales dans lesquels est impliqué son parti. Celui du groupe Hanbo, dont le fondateur a versé des millions de dollars en pots de vin à l'entourage du président et aux dirigeants du parti, a été la goutte qui a fait déborder le vase.

C'est surtout le rôle de son fils, Kim Hyun-chul, une figure controversée sur laquelle circulent de longue date des rumeurs qu'il fait taire en intentant des procès aux journaux qui les rapportent, qui affaiblit la présidence. Interrogé il y a quelques jours pendant vingt-quatre heures par le parquet, il a bénéficié d'un non-lieu. Mais le président s'est senti obligé de déclarer qu'il assumait la « responsabilité morale » des actes de son fils. Celui que la presse appelle le « petit prince », Kim Junior, est considéré comme l'éminence grise du président. Pour l'opposition, le dossier n'est pas clos. Depuis le 12 mars, la presse sonne l'hallali : le plus grand quotidien, *Chosun Ilbo*, stigmatise un « pouvoir dynastique », révélateur de « l'immoralité et de l'hypocrisie » de l'administration Kim Young-sam.

Avec le scandale Hanbo, le président Kim a perdu ses chances de choisir son successeur. La mesure la plus populaire qu'il a prise aura été d'interdire les comptes bancaires sous des noms d'emprunt. Mais il ouvrait alors une boîte de Pandore. Dans sa fuite en avant après la mise à jour du scandale des pots de vin de son prédécesseur Roh Tae-woo – dont il est difficile d'imaginer qu'il ne finança pas la campagne de son dauphin –, le président rouvrit le dossier du massacre de la population de Kwangju par l'armée en 1980 et fit arrêter Chun Too-whan (président de 1980 à 1988). Les deux ex-généraux-présidents condamnés à de lourdes peines de prison n'étaient guère populaires, mais personne ne dansa dans les rues : ce procès « sentait » trop la manoeuvre de diversion.

CRISE DE CONFIANCE

M. Kim est finalement critiqué sur tous les fronts : pour ses erreurs de jugement dans le choix de ses collaborateurs, pour sa politique erratique vis-à-vis de la Corée du Nord, pour sa faute grave dans le passage en force, en décembre dernier, de la législation sur le travail à l'origine des grèves de janvier, pour sa maladresse dans la marche arrière gouvernementale (la nouvelle loi du travail, votée le 10 mars, abrogeant la plupart des dispositions de l'ancienne, ne satisfait pas non plus les syndicats). Bref, la crise de confiance est grave.

Si on ne peut guère parler de crise de confiance en République populaire démocratique de Corée (RPDC), étant donné la nature stalinienne du régime, une autre « affaire de famille » hypothèque plus gravement l'avenir : la succession dynastique du « Grand Leader » Kim Il-sung, mort en 1994, par le « Cher Leader » son fils, Kim Jong-il, ne se déroule pas aussi harmonieusement que le proclame Pyongyang. Si la succession elle-même ne semble pas en cause, les orientations politiques s'affirment en revanche plus difficilement : le pays est au bord de la banqueroute économique et de la famine.

LE POIDS DES MILITAIRES

Le mois écoulé a été rude par la RPDC. La défection le 12 février à Pékin de Hwang Jang-yol, le père-fondateur du dogme de *juche* (autosuffisance et indépendance), qui a demandé asile au Sud, témoigne d'une aggravation des dissensions entre les partisans d'une ouverture contenue et les tenants de la mentalité d'assiégé. Le retrait inopiné au lendemain de cette défection du premier ministre Kang Sung-san, partisan de la « voie chinoise », est-il dû à sa santé défaillante ou à une purge dont Hwang se disait menacé ?

Après le parti et le gouvernement, l'armée a été, elle, ébranlée par la mort de deux de ses plus hauts gradés : le ministre de la défense Choe Kwang le 21 février, le premier vice-ministre Kim Kwang-jin, qui était appelé à lui succéder, le 27. Nouveaux coups durs pour le régime de Kim Jong-il ? La maladie de Kang, la trahison de Hwang et la disparition des deux dirigeants militaires pourraient en fait aussi lui servir à asseoir sa position personnelle : en deux semaines, Kim junior a été « débarrassé » de figures symboliques de la vielle garde paternelle.

C'est de l'armée (un million d'hommes pour une population de 24 millions) plus que du parti que dépend la nomination de Kim Jong-il à la tête de l'Etat, une nomination attendue depuis trois ans. Dans la liste des participants aux funérailles du ministre de la défense, dix des trente dirigeants en tête de la hiérarchie du régime avaient changé, indiquant qu'une lame de fond secoue l'élite. Sur sa lancée, Kim Jong-il vient de remplacer le ministre de l'agriculture. Le renforcement du poids des militaires dans l'appareil du pouvoir risque d'affaiblir les partisans de la « voie chinoise ».

Dans aucune des deux Corées, l'horizon n'est clair. Tant le « héros démocrate » au lustre terni du Sud que l'éternel « héritier » du Nord font de la corde raide.

Philippe Pons

Reflet *par Juan Ballesta*



Les socialistes en quête d'une nouvelle donne syndicale

À PREMIÈRE VUE, le congrès de la FEN qui s'achève vendredi 14 mars à Rennes pourrait raviver les « plaies » syndicales du Parti socialiste. Ne sanctionne-t-il pas l'échec d'une organisation qui, dans le monde syndical, et depuis sa création en 1948, était la plus proche du PS, au point que celui-ci s'en est souvent servi comme d'un relais ? Ne consacre-t-il pas aussi l'échec d'une tentative de recomposition syndicale lancée il y a dix ans, quand Pierre Bérégovoy rêvait d'un « *Epinay du syndicalisme* », et qui s'est traduite, *a contrario*, par une accélération de la décomposition syndicale avec, en 1993, la création de la FSU – qui est en train de prendre la première place dans l'enseignement ? Alors que la FEN porte à sa tête un non-enseignant, Jean-Paul Roux, le PS espère encore que de l'apparent « champ de ruines » résultant de ses rêves naîtra une nouvelle donne syndicale.

Depuis son origine, le PS sait que le « modèle léniniste », où le syndicat est la « courroie de transmission » du Parti communiste, comme le « modèle travailliste », où, comme en Grande-Bretagne, le syndicat se dote d'un « bras politique », ne sont en France que chimères. Il rêve donc d'une vraie social-démocratie, où le Parti socialiste pourrait s'appuyer sur une coopération étroite avec le mouvement syndical. En 1981, les socialistes, qui s'estimaient aussi porteurs des aspirations du mouvement social, avaient compté, naturellement, sur la bienveillance des syndicats. Mais ils avaient dû déchanter. La CFDT, dont les dirigeants s'étaient fortement impliqués lors des Assises du socialisme en 1974, avait beaucoup investi dans le nouveau pouvoir avant de prendre ses distances, ayant été durement sanctionnée aux élections à la Sécurité sociale en 1983. La CGT, que Georges Séguy avait placé, dans un premier temps, dans la « majorité présidentielle », n'avait manifesté sa bonne volonté que jusqu'à la sortie des ministres communistes du gouvernement.

Le PS avait subi rapidement les affres de la division syndicale qui, avec la faiblesse du syndicalisme, est une spécificité bien française. En vain, il avait proposé aux organisations syndicales un « code de conduite », avant de rêver, dans les années 1986-1987, d'une hypothétique recomposition autour d'un pôle réformiste regroupant la CFDT, FO et plusieurs syndicats autonomes – comme la Fédération autonome des syndicats de police (FASP), alors très proche du PS –, la FEN jouant le rôle de fer de lance.

« POLITIQUE DE CONTRAT »

Le fiasco de cette opération et les déceptions provoquées dans le monde syndical par l'échec de la gauche sur les terrains où elle était le plus attendue, comme la lutte contre le chômage et la réduction des inégalités sociales, ont conduit les socialistes à réexaminer leurs relations avec les syndicats.

Lionel Jospin, qui avait eu des relations laborieuses avec la FEN lorsqu'il était ministre de l'éducation nationale, travaille, depuis son retour à la tête du PS, à cette nouvelle donne. Il a renoué des contacts officieux et officiels avec toutes les confédérations, s'entretenant avec Louis Viannet (CGT), Marc Blondel (FO), Nicole Notat (CFDT), Alain Deleu (CFTC) et Marc Vilbenoît (CFE-CGC), tandis que ses lieutenants développaient leurs relations tant avec la FEN qu'avec la FSU ou encore SUD. Dans sa démarche, il a obtenu un premier succès avec la tenue, le 17 novembre 1996, d'un « forum social », pour passer « au banc d'essai » ses propositions économiques et sociales, avec la participation, plutôt coopérative, de la CGT, la CFDT, FO, la FEN – en la personne de Jean-Paul Roux, qui est par ailleurs un militant socialiste de longue date –, la FSU et SUD.

Le premier secrétaire du PS, épaulé dans cette entreprise à la fois par Harlem Désir et par Jean-Christophe Cambadélis, avait saisi cette occasion pour expliciter sa démarche, se déclarant partisan, « *dans le respect de l'indépendance de chacun* », de la concertation et, surtout, d'une « *véritable politique de contrat* » avec les syndicats. Pour M. Jospin, qui était resté à distance calculée des grèves de la fin de 1995 pour, expliquait-il, ne pas en être « *le mentor* », le succès de la gauche en cas de victoire électorale en 1998 dépend aussi, dans une large mesure, du type de relations qu'il réussira à bâtir avec les syndicats. Là aussi, il s'agit de ne pas renouveler l'échec du mitterrandisme.

Sous cet angle, ce qui sort du congrès de Rennes de la FEN n'est pas une mauvaise nouvelle pour le PS. Jean-Paul Roux pourrait en effet se livrer à une nouvelle tentative de recomposition, sur des bases différentes de celles de 1986. Tout laisse à penser que la FEN va s'investir de plus en plus dans l'Union nationale des syndicats autonomes (UNSA), créée en 1993, qui pourrait se transformer à terme en confédération. Vu la proximité des acteurs qui composent l'UNSA avec le PS, cette nouvelle donne aurait indéniablement un petit parfum social-démocrate.

Michel Noblecourt

RECTIFICATIFS

Parité

Une coupe a rendu difficile la compréhension d'un article titré : « Les associations de promotion des femmes se mobilisent pour forcer la porte de la vie publique » dans *le Monde* du 8 mars. Il fallait bien comprendre que ce sont l'association Parité (présidée par Régine Saint-Cricq), d'une part, et l'Association des femmes françaises (dirigée par Beryl Joncour-Chapuis), d'autre part, qui sont à l'origine de la lettre ouverte au président de la République sur la représentation des femmes dans la vie publique.

Candidates PS

Une erreur s'est glissée dans la liste des candidats investis par le Parti socialiste pour les élections législatives de 1998 (*Le Monde* du 12 février). Dans la 4e circonscription de l'Aisne (Soissons), la candidate du PS est Yvette Craighero, et non pas Yvette Creghero, comme nous l'avions écrit.

Le Monde
21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-20. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Telex : 206 806 F
Internet : http : //www.lemonde.fr

ÉDITORIAL

Urgence pour l'Albanie

POUR répondre à l'appel au secours, unanime, des dirigeants politiques albanais de toute obédience, l'Europe est-elle donc à ce point désarmée face au drame de ce petit pays ? En quelques jours, un Etat s'est effondré comme un château de cartes, bien que son président, se pliant aux conseils des capitales étrangères, ait accepté d'ouvrir le gouvernement aux forces de l'opposition. Aucun parti politique ne paraît plus en mesure de contrôler quoi que ce soit, aucune institution ne semble résister, au point que les Occidentaux semblent regretter que les forces de répression ne soient plus capables de rétablir un ordre musclé – éventualité qu'il y a quelques jours à peine ils déconseillaient à Sali Berisha.

Face à une détérioration aussi rapide et peu commune, nul ne saurait prétendre qu'il est de remède facile. Mais le pire serait de s'en tenir au constat d'impuissance implicite qui est actuellement celui de la diplomatie occidentale. Mises à part l'Italie qui se démène beaucoup sans trouver la formule miracle et la Grèce qui s'affole en faisant du sur-place – deux pays où, au moins, on semble avoir pris la mesure du désastre annoncé –, la seule réponse à cette tourmente qui est en train d'emporter un pays d'Europe semble à ce jour se résumer en deux mots d'ordre : évacuation d'urgence des ressortissants étrangers et bouclage des frontières contre un afflux massif de réfugiés albanais et contre une propagation du désordre dans les Balkans. Tout se passe comme si les Occidentaux s'étaient résignés à attendre que la situation se dégrade encore pour, éventuellement, retrouver prise sur elle. En clair : quand la désorganisation sera telle que les Albanais n'auront plus ni essence, ni vivres, ni médicaments, peut-être entendront-ils la voix de la sagesse et deviendra-t-il alors moins risqué et moins coûteux de se mêler de leurs affaires.

Un tel attentisme peut être catastrophique. Le temps est compté. Si l'anarchie s'est installée, du moins n'a-t-elle pas pour l'instant dégénéré en guerre civile : les Albanais ont pris les armes mais ne les tournent pas contre des Albanais. Qu'en feront-ils demain, quand tout ce qui était à piller l'aura été et qu'il faudra se disputer le butin ? Qui gardera assez hermétiquement les frontières pour empêcher qu'une partie de ces armes ne trouvent des acheteurs en Macédoine ? Qui empêchera la fièvre de gagner les esprits au Kosovo ? Que M. Berisha remette en jeu son poste de président ne peut plus suffire à enrayer la crise.

Il faut que les Occidentaux sortent de leur torpeur et assument les deux seules mesures sans doute susceptibles de calmer le jeu : une aide financière aux épargnants grugés par les sociétés d'épargne dont la faillite a provoqué la crise ; une forme d'intervention armée ou de police qui, en empêchant les gangs mafieux d'imposer leur loi dans l'anarchie, permette à ce peuple désorienté de se reconstruire un espoir.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Jean-Yves Lhomeau, Robert Solé
Rédacteurs en chef : Jean-Paul Besset, Bruno de Camas, Pierre Georges, Laurent Greilsamer, Erik Izraelewicz, Michel Kajman, Bertrand Le Gendre
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Médiateur : Thomas Ferenczi

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Gérard Courtois, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 935 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* », *Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde,* Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance

Il y a 50 ans, dans Le Monde

De nouvelles terres françaises

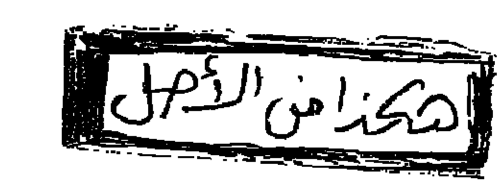
En raison d'un mouvement de grève dans les imprimeries parisiennes Le Monde *n'a pas paru du vendredi 14 février au lundi 17 mars 1947. L'article ci-dessous a été publié dans le numéro daté 13 février 1947.*

LE TRAITÉ de paix avec l'Italie, en instituant une rectification du tracé de la frontière franco-italienne, fait acquérir à la France de nouvelles terres dont les plus importantes sont celles de la vallée de la Haute-Roya, où se trouvent les communes de Tende et La Brigue, 550 kilomètres carrés, avec cinq mille cinq cents habitants. Ces deux communes seront intégrées directement dans l'organisation administrative française ; elles formeront peut-être un canton comme en 1860.

Toutefois, pour assurer l'implantation des services administratifs sans tâtonnements, M. Haag, préfet des Alpes-Maritimes, a délégué son directeur de cabinet pour contrôler la mise en marche des services. Celui-ci s'attache actuellement à résoudre de nombreux problèmes, dont ceux du ravitaillement des populations, du logement des fonctionnaires, etc. Il a déjà fait savoir notamment que l'enseignement ne serait pas bilingue.

La collaboration avec les populations se fera par l'intermédiaire de délégations municipales nommées par arrêté ministériel, car la France, malgré son désir de redonner à ses nouveaux ressortissants le plein exercice des libertés démocratiques, ne pourra leur assurer le droit de vote que dans un an, délai fixé par le traité de paix qui laisse aux habitants des territoires cédés la faculté d'opter durant ce laps de temps pour la nationalité italienne.

Georges Mars
(13 février 1947.)



La justice, la politique et le bon sens

Suite de la première page

Dans l'affrontement gauche-droite qu'il est chaque jour plus urgent de nourrir pour éviter la montée des extrêmes, la « justice » est l'un des éléments par lesquels la majorité peut le mieux affirmer avec force ses valeurs.

Notre système judiciaire n'a que trop tendance à perdre de vue l'axe sur lequel doit reposer la balance que le peuple lui confie. Cet axe, c'est la liberté. La démocratie, la république, l'Etat de droit sont d'abord au service de la liberté comme le sont les outils qu'ils forgent pour la garantir. Mais il s'en faut de peu pour qu'ils deviennent à leur tour oppresseurs. Le foisonnement des lois et des règlements menace la *sécurité juridique*. *Pas une* majorité qui n'arrive avec un nouvel arsenal juridique. Pas un ministre *qui ne résiste* à la tentation de donner son nom à une loi. C'est une maladie bien française que d'imaginer que l'on résout les problèmes en modifiant la législation.

Les juges n'y sont pour rien. Ils ne font qu'appliquer et interpréter des textes *sans* cesse plus nombreux, complexes et parfois contradictoires. Il n'est que temps que le *législateur réagisse en décidant d'un* moratoire législatif, du moins le temps de mettre un peu d'ordre dans le labyrinthe qu'est devenue notre législation. Nous avons besoin de moins de lois qui, du coup, seront plus claires à appliquer et plus simples à *comprendre. Le* vieil adage *« Nul n'est censé ignorer la loi »* pourra de nouveau être valablement *invoqué*.

Nous reviendrons ainsi à cette lecture du droit limpide et claire qu'appelait de ses vœux Stendhal.

Dans le même mouvement, il nous faut rééquilibrer notre droit, trop prompt à la sanction et pas assez *enclin* à la *réparation*. La règle pénale doit être réservée aux cas où notre société est menacée dans son *organisation* ou *dans l'intégrité* de ses membres. Assurer la protection des personnes et des biens, tel est bien son objectif premier pour ne pas dire exclusif. Or l'on constate que, sans lien réel avec cet objectif, notre droit pénal a été encombré de quantité d'infractions formelles ou obsolètes. Il faut l'en débarrasser pour lui restituer sa pleine force. La dépénalisation du droit des sociétés et du droit commercial est une priorité, tant pour la lisibilité de la loi que pour stopper la paralysie que cette inflation de pénalisation ne *manque* pas de provoquer dans notre système économique.

A l'inverse, nous devons reconnaître que, si la justice est si *souvent saisie, c'est en grande partie* dû à la faiblesse, voire à l'inexistence des contrôles en amont. Les conseils d'administration n'ont pas assez d'informations et de pouvoirs. Les actionnaires minoritaires ont trop souvent été bafoués. Pour les collectivités locales, le contrôle de légalité exercé par les services préfectoraux est bien souvent embryonnaire, faute de *moyens*. Il serait en outre particulièrement choquant de revenir sur les pou*voirs des chambres régionales des* comptes, dont le rôle est utile, voire indispensable. Ce simple énoncé *montre combien* la *pénalisation* est une mauvaise réponse à des problèmes que l'on peut résoudre autrement.

J'ajoute que, si la prison est la réponse normale, évidente à la commission d'un crime ou d'un délit ayant porté atteinte à l'intégrité physique d'une personne, elle doit être l'exception lorsqu'il s'agit de *punir l'atteinte portée à l'intégrité* d'un bien. Dans ce second cas, on ne facilitera pas la réparation pour *la victime en enfermant le délinquant*. Bien au contraire, on contribuera à rendre ce dernier insolvable.

Peut-on espérer en un débat démocratique où l'on prendrait le temps de réfléchir sans a priori, sans excès à des questions aussi complexes que la proportionnalité et l'exemplarité des peines. Je suis *consterné de voir avec quelle facilité* on emploie des mots dont la signification est directement contraire avec notre Etat de droit. *« On prétend condamner au nom de l'exemplarité ! »* Non, on doit condamner à proportion de la gravité des fautes *commises, pas pour faire* un exemple ! La démocratie n'a que faire des exemples, elle aspire à la *justice* et donc à l'équilibre.

Je suis de ceux qui pensent que les délits économiques doivent être sévèrement sanctionnés, ne serait-ce que parce qu'ils *perturbent* le fonctionnement de notre économie. Mais, à la lumière des récents et dramatiques faits divers, a-t-on le *droit de penser et d'écrire* que les véritables priorités de la justice ne se trouvent pas que là ?

Peut-on écrire, sans être accusé de complicité ou de noirs desseins au service de la protection de ses présumés amis politiques, que notre système de prescription est devenu parfaitement déraisonnable.

L'abus de biens sociaux comme d'autres délits, d'ailleurs de plus en *plus nombreux, est de fait imprescriptible*. Aussi peut-on demander des comptes aujourd'hui, et pour de *nombreuses années encore*, à des chefs d'entreprise pour avoir participé, bon gré mal gré, à des systèmes de financement de *la* vie politique connus et tolérés de beaucoup à l'époque. A l'inverse, il ne sera pas possible de juger, s'il nous était renvoyé, notre compatriote accusé de nombreux crimes en Inde au motif qu'il aurait assassiné et volé il y a plus de dix ans.

> La prescription, qui est nécessaire car on crée plus de désordres à rouvrir de vieilles plaies qu'à consacrer l'oubli, ne se divise pas au gré des priorités pénales du *moment*

Dans la première hypothèse, alors que parfois aucune victime ne *se plaint, les poursuites s'ajoutent* aux poursuites inexorables. Dans la seconde, des familles éplorées sont renvoyées à leur malheur. L'abus de bien social est imprescriptible. Le crime est prescrit par dix ans !

La prescription, qui est nécessaire, car on crée plus de désordres à rouvrir de vieilles plaies qu'à consacrer l'oubli, ne se divise pas au gré des priorités pénales du moment. Va-t-on inventer un *code pénal* à prescription variable des délits ?

Que dire aussi de l'utilisation qui est faite de la garde à vue et de la *détention provisoire ? L'enquête* policière et l'instruction sont d'abord au service de la recherche de la preuve. Il ne faut pas *confondre cette* recherche avec la poursuite de l'aveu. Il faut s'opposer une fois pour toutes à ce que ces *mesures soient utilisées comme des* moyens de pression. Blessures graves à la présomption d'innocence, elles *doivent* être réservées aux cas d'atteinte aux personnes.

La question des moyens au service de la justice revient sans cesse. C'est à juste raison, mais hélas de façon incomplète.

Ce département ministériel est celui pour lequel *l'effort le plus* constant et le plus significatif a été consenti ces dix dernières années. En *ma qualité de ministre* du budget du gouvernement d'Edouard Balladur, j'ai travaillé à la préparation de la loi quinquennale pour la justice qu'il a fait adopter. J'avais alors fait valoir la nécessité de réduire la dispersion des moyens *judiciaires*.

Près de cent juridictions n'ont d'autre justification que le poids d'une histoire aujourd'hui dépassée. Il faut revoir la carte *judiciaire*, et les *élus* locaux doivent se persuader que la vocation de la justice n'est pas de générer une activité locale. Les maires, notamment, *ont une* responsabilité particulière. La défense légitime des intérêts de leur commune ne peut se faire au détriment *de la modernisation de notre* système judiciaire. Faute de remettre en ordre notre carte judiciaire, le budget de la justice, du *haut de ses 1,31 %, sera toujours* insuffisant et ressemblera au tonneau des Danaïdes.

Cette réorganisation doit *aussi* permettre de mettre à plat les réels besoins en matière de justice. Quelles sont parmi les fonctions judiciaires *celles* qu'il convient de maintenir dans une suffisante proximité des justiciables ?

La distribution entre tribunaux d'instance et de grande instance a-t-elle encore une justification ? L'existence *de deux ordres de juridiction* issue de la Révolution et spécificité bien française doit-elle perdurer ? Autant de réflexions qu'il convient d'avoir et qui me semblent plus cruciales que celle qui consiste à savoir s'il y a lieu ou non de rompre le lien entre le garde des sceaux et les parquets. Qu'apportera donc cette rupture ? Alors que, depuis 1994, désor*mais, le garde des sceaux ne peut*, dans les affaires sensibles, donner d'instructions qu'écrites et versées au dossier.

La nécessaire indépendance de la justice ne doit pas tourner au corporatisme. Nombreux sont les magistrats qui, avec un grand bon sens, *ne souhaitent pas* cette évolution. Cela d'autant plus qu'au risque de choquer je dirai qu'il est au contraire question de recréer ce lien.

Qu'on *m'entende bien*. Il ne s'agit *pas* de rétablir à l'identique un système qui n'est plus de notre temps. Il est question, plutôt, d'envisager les voies qui *permettront tout* à la *fois* d'unifier dans le pays la conduite de l'action publique, d'en préserver l'exercice du soupçon tout en garantissant *la légitimité de ses acteurs*.

C'est le devoir de la majorité sortie des urnes de faire valoir ses priorités en matière *pénale. Exercice difficile* et qui mérite qu'on s'y penche à deux fois. C'est notamment la mission que le président de la Répu*blique a confiée* à la commission présidée par Pierre Truche. Encore une fois, il a eu raison d'ouvrir ce grand chantier. Mais il *revient aux* politiques d'apporter leur pierre à un édifice qui, parce qu'il doit être tout d'équilibre, appelle l'engagement de tous. Car, au final, c'est notre capacité à créer une démocratie achevée et apaisée qui est en *cause*.

Le juge a un rôle essentiel à jouer. Il faut lui faire confiance. Il faut lui donner la place à *laquelle il a droit* dans notre système institutionnel. Il faut lui garantir l'indépendance sans laquelle il ne pourra mener à bien sa mission.

Mais respecter les juges, c'est aussi parler de ce qui est notre bien *commun* : la *justice*, sans crainte d'aller à contre-courant. C'est à ces conditions que la justice, la politique *et le bon sens* feront à nouveau bon ménage.

Nicolas Sarkozy

AU COURRIER DU « MONDE »

LE TEMPS DES SOUPÇONS GÉNÉRALISÉS

Je me permets de vous raconter une petite histoire, stupide, banale, et inquiétante à la fois. Elle est relative au *renouvellement de mon* passeport, une tracasserie qui m'aura pris plus de deux mois pour *les raisons suivantes*.

Acte 1 : lorsqu'on est français né à l'étranger (c'est mon cas, je suis né au Congo, à l'époque Afrique équatoriale française), il est nécessaire de se procurer un acte de naissance pour prouver son identité. *La règle est de s'adresser à* Nantes, au service central d'état civil du ministère des affaires étrangères. *Inutile* d'essayer d'appeler ce service pour se renseigner, personne ne répond jamais au téléphone. Il convient donc d'écrire en espérant qu'on aura bien reçu votre courrier, et en étant bien sûr que vous aurez fourni tous les documents *utiles. Sans quoi, recalé.* Le délai est d'un mois pour obtenir ce document. Jusque-là, le tracas se *limite à s'armer de patience*.

Acte 2 : sûr d'avoir tous les papiers en mains, je me rends à la *mairie de mon domicile*, et j'apprends que, outre mon léger handicap d'être né au Congo, je possède un *autre désavantage* : ma mère, qui est française, avec un nom bien de chez nous, est également née en Afrique (que voulez-vous, c'étaient les colonies). Eh bien, il faut que je prouve qu'elle n'est ni malienne ni soudanaise, en apportant les attestations nécessaires. *Elle ne vit pas à* Paris, et outre cet obstacle, je me vois mal lui demander une photo*copie de ses papiers. J'ai songé*, si elle s'était appelée Levy ou Cohen, qu'aurait-on demandé en plus ?

Acte 3 : *ma femme est née en* Bosnie, mais de nationalité australienne depuis plus de vingt-cinq ans. Quelques questions plus ou moins maladroites de la fonctionnaire zélée me font comprendre que, là encore, tout cela n'est pas très *normal*, et qu'avoir *épousé* une étrangère pourrait bien être un problème supplémentaire. Heureusement, j'avais mon livret de fa*mille*, qui prouvait que *nous* étions bien mariés.

J'ai conscience que mes petites *misères sont* assez *futiles* au regard des humiliations permanentes que rencontrent les étrangers vivant en France pour obtenir des papiers. Mais elles sont un signe de la régression française : le fait de considérer que, même parmi les Français, *certains ne le sont peut-être* pas tout à fait ; juifs, « beurs », couples mixtes, Français nés à l'étranger, noms *de famille* « bizarres », et autres « basanés »... Le fait d'aller chercher de l'étranger et de l'étrangeté *dans* le moindre recoin de *la citoyenneté française* montre que nous sommes revenus au temps des soupçons généralisés *qui faisait la bassesse de la France* de Vichy.

Yann du Bouëtiez de Kerorguen, Meudon (Hauts-de-Seine)

JE NE VEUX PAS ÊTRE COMPLICE

Je suis atterré par ce qui se passe en France ! Je suis atterré par cette *crise économique qui entraîne* prévarication, xénophobie, absence de décision, lâcheté et mépris pour rendre un culte obscène au veau d'or. Dans ce climat délétère où plus aucun chef ne veut décider, où *le* petit monde des sans-grade se comporte en troupeau terrorisé, où presque personne ne réagit, moi, je ne veux pas être complice. (...) Je suis atterré que nos dirigeants politiques n'aient, à droite comme à gauche, aucune idée, aucun *projet* pour *remettre notre* pays sur les rails. (...) Nous aurions besoin d'un grand homme, d'un *nouveau général de Gaulle qui incarne* la volonté de renouveau et d'action pour contrer tout ce qui *nous « ratatine » en ce moment*.

Nous sommes en train de devenir des médiocres en étant persuadés d'être les *meilleurs*. C'est un désastre dont je ne veux pas être complice. Et pourtant, il n'est pas bien difficile d'inscrire notre pays et l'Europe *dans une vision dynamique*. A nos portes, l'Amérique du Sud et l'Asie bougent en travail*lant*. En travaillant beaucoup ! Et les succès sont au rendez-vous. Pourquoi ne ferait-on pas de même ?

Guy Longueville, Boulogne (Hauts-de-Seine)

La diversité des achats d'art

par Pierre-Alain Four

UN débat sur l'art contemporain ne saurait faire l'économie des évolutions qu'a rencontrées la production artistique au cours de ce siècle, et plus particulièrement lors des quarante dernières années. Mais le constat est là : le propos de l'art a changé, les œuvres se sont transformées et l'acceptabilité artistique s'est élargie. Or que doit faire la puissance publique face à ces évolutions ? Doit-elle en rendre compte ou les laisser de côté, comme ce fut le cas à la fin du XIXe siècle et pendant la première partie du XXe ?

Marc Fumaroli estime (*Le Monde* du 8 mars) que l'Etat *« tranche de son propre chef dans cette diversité »* et se *« fait le dépositaire d'une orthodoxie esthétique »*. On ne lui contestera assurément pas le droit de refuser ces nouvelles formes artistiques. Par contre, il serait déplorable de laisser se développer des contrevérités concernant les *« choix »* artistiques de la puissance publique : il se trouve au contraire qu'elle reflète la pluralité du débat bien plus qu'elle ne s'engage. Marc Fumaroli fait allusion aux fonds régionaux d'art contemporain (FRAC). L'analyse de leurs acquisitions entre 1982 et 1992 montre que ces organismes, financés à parité par l'Etat et les conseils régionaux, ont acquis de manière diverse.

Pour évaluer la notoriété des artistes, nous avons mis au point une échelle. Pour connaître l'attitude des responsables des acquisitions à l'égard de l'histoire récente de l'art, et notamment des courants les *plus connus* de l'art contemporain, nous avons répertorié les classifications historiques contemporaines. Pour apprécier l'attitude à l'égard de la redéfinition de l'acceptabilité artistique, nous avons créé une taxinomie analytique originale. Plusieurs acceptions de l'art coexistant, nous avons énuméré ces propositions, c'est-à-dire listé les différentes *« définitions »* de l'art.

La répartition entre les différentes notoriétés *est équilibrée*, mais il y a de forts contrastes d'un FRAC à l'autre : 30 % des achats sont réalisés sur des artistes sans notoriété et 30 % sur des artistes dont la notoriété est faible. Cependant, on doit souligner que les FRAC ont aussi acheté près de 25 % d'artistes connus et plus de 15 % d'artistes très connus. Trois FRAC ont consacré aux artistes sans notoriété la moitié ou plus de leurs acquisitions : Martinique *(75 %) et Alsace* (51 %), le *FRAC* Basse-Normandie se situant juste en dessous de cette limite (49 %). A l'autre extrémité, dix FRAC ont consacré plus de 20 % de leurs achats à des artistes connus et quatre leur ont consacré moins de 9 % de leurs achats.

Par conséquent, il est impossible de dire que les FRAC se sont contentés d'acheter des artistes inconnus, de même qu'il est faux d'affirmer qu'ils ont concentré leurs achats sur les vedettes de l'actualité artistique. Les responsables des FRAC ont, au contraire, adopté une position moyenne, qui consiste à répartir les risques entre artistes ayant accédé à la notoriété et les autres.

Leur attitude à l'égard des œuvres inscrites dans une école ou un courant historique récent est, là encore, très contrastée. Les résultats obtenus apportent la preuve qu'aucune école n'a été privilégiée. Pris dans leur ensemble, 26 % des achats réalisés par l'ensemble des FRAC peuvent être rattachés à un courant. Cinq *FRAC ont consacré moins de* 15 % de leurs achats à des artistes inscrits dans des courants : Martinique (11 %), Franche-Comté (12 %), Ile-de-France et Haute-Normandie (13 %), Basse-Normandie (14 %). A l'opposé, neuf FRAC ont consacré plus de 30 % de leurs achats à des artistes inscrits dans des courants : Bourgogne (45 %), Nord-Pas-de-Calais (42 %), Aquitaine (36 %), Auvergne (35 %), Rhône-Alpes (34 %), Poitou-Charente (33 %), Provence, Picardie et Centre (31 %).

Par ailleurs, quarante courants artistiques différents sont représentés au sein des FRAC. Les deux courants qui viennent en tête sont français, les quatre suivants internationaux. Les courants proportionnellement les mieux représentés sont : l'abstraction lyrique (13 %), la nouvelle figuration (9 %), le Supports/Surfaces (8 %), l'art informel (7 %), la critique de la représentation (7 %), le *narrative art*, l'art conceptuel (6 %). L'accusation selon laquelle les achats des FRAC auraient privilégié *« les grands courants internationaux »* n'est pas vérifiée quand on analyse de manière exhaustive leurs achats. *A fortiori*, l'idée selon laquelle l'*arte povera* ou encore l'art conceptuel auraient été outrageusement favorisés tombe d'elle-même.

On serait bien en peine de lister les critères qui dirigent les acquisitions, car l'Etat donne en fait « une chance à toutes les tendances artistiques »

Près de la moitié des œuvres originales achetées (48 %) sont réalisées sur des supports conformes à la définition traditionnelle de l'acceptabilité artistique. La seconde moitié des œuvres se répartit comme suit : 30 % des œuvres sont réalisées sur des matériaux industriels, 6 % sur des matériaux naturels, 6 % sur des matériaux médiatiques, 2 % font appel à plusieurs matériaux. Par contre, certains FRAC ont privilégié tel ou tel type de matériaux. S'agissant des matériaux traditionnels, on constate de fortes disparités d'un FRAC à l'autre, puisqu'il y a un écart de 1 à 3 entre la Corse (27 %) et la Martinique (86 %). Pour ce qui concerne les œuvres reposant sur des matériaux industriels, la situation est *encore plus contrastée : l'écart* entre les FRAC Martinique (7 %) et Bourgogne (43 %) est de 1 à 6.

Les résultats font apparaître un éclectisme concernant la pluralité des thématiques artistiques encore plus large que pour les matériaux. 33 % des œuvres achetées ont pour thème l'abstraction. Deux autres redéfinitions thématiques sont bien représentées : les œuvres qui ont pour sujet l'art lui-même (24 %) et les œuvres ayant *une problématique politico-sociale* (19 %). Viennent ensuite les œuvres qui ont pour sujet une figuration traditionnelle (9 %), et enfin celles qui cherchent à élargir les ressources artistiques (6 %). Les FRAC ont acheté des œuvres dont la définition s'éloigne de l'acception traditionnelle. Ils ont consacré la moitié de leurs achats à des œuvres ayant une thématique moins admise que la figuration et l'abstraction. Par conséquent, les FRAC ont largement pris en compte les œuvres proposant une redéfinition *radicale de l'œuvre* d'art.

On ne peut pas dire que les FRAC ont été assujettis au marché ou à une hypothétique internationale avant-gardiste. Les responsables des achats ont exprimé des points de vue variés, et souvent même tranchés les uns par rapport aux autres. L'idée d'un académisme non avoué mais conduisant à une reproduction des attitudes d'un FRAC à l'autre n'est pas vérifiée lorsqu'on *étudie* de manière exhaustive les œuvres achetées. Par ailleurs, on ne peut pas dire que l'Etat participe à une officialisation de l'avant-garde ou, comme le dit Marc Fumaroli, qu'il soit *« jaloux et doctrinaire »* en raison de la multiplicité des œuvres, et donc des définitions de l'art auxquelles il a apporté son concours. Il n'y a pas un art d'Etat : on serait bien en peine de lister les critères qui dirigent les achats, et une telle liste, en tout cas, serait éminemment contradictoire, car l'Etat donne en fait *« une chance à toutes les tendances artistiques »*.

Pierre-Alain Four *est docteur en sciences politiques et chargé de recherches indépendant sur le secteur culturel.*

L'extinction de la peinture

par Avigdor Arikha

TOUS ces musées rénovés, *ces expositions* étonnantes, ces catalogues érudits auraient *été une aubaine si seulement* la vision exacte de la peinture n'y était pas déniée. En effet, l'amateur d'art en est lésé et le néophyte trompé, car la vision juste y est altérée par l'éclairage artificiel qui fausse les valeurs chromatiques. Pour l'amateur averti ayant connu la peinture à la lumière naturelle, la revoir sous éclairage artificiel est bien pire que la dégustation d'un grand vin ayant perdu son bouquet : c'est la fin des musées.

Contrairement aux exigences d'une vision juste de la peinture, l'irremplaçable lumière naturelle a *été supprimée presque partout et* remplacée par l'éclairage artificiel. Ce succédané présenté comme un progrès n'est qu'une régression par rapport aux merveilleuses conditions de vision que les siècles précédents nous ont léguées. Tout a été détruit, à commencer par la National Gallery de Londres, le Metropolitan Museum de New York, le MOMA, les Offices, tous les musées de Rome ou de Madrid, ainsi que la plupart des lieux d'exposition et musées *parisiens*, en commençant par le Grand Palais.

Ce fléau s'est répandu par le *souci social – l'ouverture nocturne* – mais aussi par le vent de la mode, appuyée par la croyance erronée que la lumière électrique est idéale parce que réglable et constante, et que la lumière du jour est nuisible aux œuvres. Or le tungstène, l'halogène et le néon sont émetteurs de rayons ultraviolets également. Par contre, la lumière diurne, grâce aux progrès technologiques, est dirigeable et filtrable, soit par des protections *translucides, ou mieux encore par* une couche de blanc pur étalée sur les baies, vieille recette d'atelier, ou par une gaze blanche très fine, qui diffuse une lumière égale et douce.

Certains architectes et éclairagistes *s'imaginent* même que l'on voit mieux sous un éclairage intense et artificiel. Le contraire, *évidemment, est vrai : la perception* chromatique n'est précise qu'à la lumière naturelle, modérée de préférence – elle permet la vision juste des nuances infinitésimales, car la lumière naturelle moindre stimule les bâtonnets par l'accroissement de la rhodopsine, tandis que l'éclairement artificiel intense les inhibe. C'est que l'éclairage artificiel ne permet qu'une vision inexacte, qui s'effectue par déduction inconsciente, à cause d'un spectre variablement étriqué. Cette vision mnémonique, nommée constance des couleurs, fait que nous voyons toutes les couleurs à l'éclairage artificiel, mais dans des valeurs fausses et incertaines.

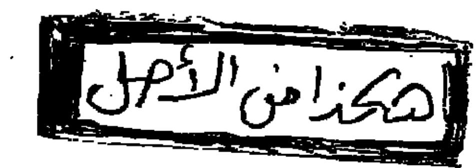
Par exemple, essayez de choisir un veston en demi-teinte sous éclairage artificiel et vous vous trouverez surpris plus tard, à la lumière du jour, par votre choix. En effet, la constance des couleurs n'opère pas pour la vision tonale. Il n'y a pas de constance tonale. Chaque peintre était, et est toujours, en quête du ton juste ; anciens ou modernes, Titien ou Turner, Chardin ou Bonnard, Matisse ou Mondrian, ils sont tous trahis sous l'éclairage artificiel. La lumière est donc au musée ce que l'*acoustique est aux salles de musique* : elle doit être juste – imaginez une salle de concert qui *fausserait l'intonation*, le public en serait outré ; mais, en matière visuelle, le public reste ingénu et penche plutôt en faveur de l'éclairage des grands magasins...

La vision n'est pas que rétinienne, la vision engage l'activité totale du cerveau : voir, c'est reconnaître dans l'immédiateté ; l'expérience visuelle et émotionnelle en dépend et, par conséquent, le sort du discernement qualitatif, donc le sort de la *culture visuelle. Le destin du patrimoine* artistique se trouve actuellement entre les mains d'architectes, d'éclairagistes, des conservateurs et directeurs de musée, dont les préoccupations « socio-culturelles », et non visuelles, sont provoquées par un public de plus en plus vaste et profane.

Ce public ne soupçonne pas que le concours de l'éclairage artificiel à l'éclairage naturel inhibe le phénomène d'adaptation, que l'éclairage artificiel dérègle les grandeurs colorimétriques, que les attributs subjectifs de tonalité chromatique et de saturation, de l'effet d'égalisation du contraste chromatique simultané – ces fractions tonales qui sont le pivot de la peinture – sont anéantis sous cet éclairage intense. La pression publique oblige la conservation et la direction des musées de le suivre – or il faudrait pourtant éclairer le public. En attendant, tous les *chefs-d'œuvre sont méconnaissables* et abîmés au regard, mettant en péril la notion de qualité elle-même.

Ce qui reste de la peinture sous l'éclairage artificiel n'est que l'image – c'est comme si l'on ôtait au vin son esprit, son bouquet, ne gardant que le liquide. Faute de lumière juste, la nouvelle génération aura *été déshéritée* des subtilités picturales qu'elle ne peut plus reconnaître, ne les ayant jamais vues.

Avigdor Arikha *est peintre et historien d'art.*



TAUX D'INTÉRÊT Les craintes de resserrement de la politique monétaire américaine, liées au dynamisme de l'économie aux Etats-Unis, provoquent de fortes turbulences sur les marchés financiers internationaux. ● LE RENDEMENT des emprunts d'Etat américains à 30 ans est remonté, jeudi 13 mars, à 6,98 %, son plus haut niveau depuis six mois. Cette hausse brutale a fait plonger la Bourse de New York. L'indice Dow Jones a cédé 160,48 points en clôture, soit 2,28 %, sa plus forte baisse en une séance depuis huit mois. ● LES MARCHÉS EUROPÉENS ne sont pas épargnés. Le taux de l'obligation française à dix ans s'inscrivait, vendredi matin 14 mars, à 5,60 % (contre 5,28 % il y a un mois). ● LES EXPERTS craignent que les conditions de crédit avantageuses qui prévalent dans le monde n'aient conduit à la constitution d'une « bulle » sur les marchés d'actions et d'obligations.

Le retournement des marchés obligataires fait chuter les places boursières

Les taux à long terme sont repassés en un mois aux Etats-Unis de 6,5 % à près de 7 %. Wall Street a subi, jeudi 13 mars, sa plus forte correction en une séance depuis huit mois et a perdu 2,28 %. Paris a entamé la journée du vendredi 14 mars sur une baisse de 1,5 %

L'EUPHORIE qui avait marqué le début de l'année sur les marchés obligataires internationaux est retombée. Aux Etats-Unis, le rendement de l'emprunt d'Etat à trente ans s'est inscrit, jeudi 13 mars, à 6,98 %, son plus haut niveau depuis six mois. Les investisseurs ont mal réagi à l'annonce d'une hausse plus que forte que prévu des ventes au détail (+ 0,8 %) au mois de février, qui a relancé les craintes d'un resserrement de la politique de la Réserve fédérale (Fed), dont le conseil se réunira mardi 25 mars. De son côté, le taux de l'obligation française à dix ans, qui était descendu jusqu'à 5,28 % le 18 février (5,92 % le 1er janvier), s'établissait à 5,60 % vendredi matin 14 mars. Simple correction ou renversement de tendance ?

Des discours récents du président de la Réserve fédérale américaine, les observateurs avaient surtout retenu ses commentaires sur *« l'exubérance irrationnelle »* de Wall Street. Les remarques d'Alan Greenspan, mettant en garde contre un *« optimisme exagéré »*, ne s'adressaient pourtant pas aux seuls intervenants sur le marché des actions. Elles étaient aussi destinées aux investisseurs en obligations.

Car, compte tenu du dynamisme de l'économie des Etats-Unis, entrée dans sa sixième année consécutive de croissance soutenue, compte tenu de l'apparition de tensions inflationnistes, liée à la situation de quasi-plein-emploi observée outre-Atlantique, les emprunts d'Etat américains apparaissaient surévalués. La logique financière aurait voulu que la perspective d'une accélération des prix à la consommation, venant éroder le revenu réel des coupons, inquiète les détenteurs d'obligations à revenus fixes. Rien de tel ne s'est produit. Les investisseurs sont restés exagérément confiants, persuadés de la capacité de la Fed à contenir durablement l'inflation.

C'est M. Greenspan lui-même qui a semé le doute dans les esprits. *« Il est évident,* a-t-il affirmé le 26 février, devant le Congrès, *que lorsqu'on est exposé à de longues périodes de relative tranquillité économique, on est inévitablement enclin à une certaine complaisance envers l'avenir »*, tout en ironisant sur ceux qui *« semblent croire que la Réserve fédérale est infaillible »*.

Les emprunts d'Etat américains ont profité des vagues d'achats massifs de la part des investisseurs étrangers (200 milliards de dollars net en 1996), les opérateurs nationaux préférant pour leur part acquérir des actions. L'euphorie n'a pas concerné les seuls titres du Trésor. Elle a touché les autres compartiments du marché obligataire. M. Greenspan s'est ouvertement interrogé sur le niveau de valorisation des obligations à haut rendement – les fameux *junk bonds*, qui défrayèrent la chronique à la fin des années 80 avec l'emprisonnement du financier Michael Milken –, émises par les petites entreprises du secteur privé.

ACHATS AVEUGLES

La prime offerte par ces emprunts (à très haut risque) par rapport aux titres d'Etat (d'une grande sécurité) s'établit à 3,25 %, un niveau historiquement faible. Même si, comme le remarquent certains analystes, la situation financière des entreprises américaines est saine, même si la part des émissions très mal notées par les agences chargées d'évaluer la solvabilité des emprunteurs (notes inférieures ou égales à triple C) a diminué de 8 % fin 1992 à 3 % aujourd'hui, même si enfin le taux de défaillance des *junk bonds* est passé de 3 % en 1995 à 1,3 % en 1996, la cherté des obligations à haut rendement tend à démontrer le manque de discernement des investisseurs.

Ces derniers ne prennent pas suffisamment en compte les risques de crédit et achètent aveuglément tous les types emprunts, quelle que soit leur qualité. D'autres anomalies de ce type sont observées sur le marché international des capitaux, où l'on a vu, par exemple, l'emprunt obligataire en dollars lancé récemment par la Russie recevoir un accueil enthousiaste de la part des investisseurs en dépit d'un prix élevé et de la situation financière et politique très instable à Moscou.

Mais la situation observée sur les marchés obligataires japonais apparaît plus inquiétante et évoque davantage encore la formation d'une bulle spéculative. Le rendement de l'obligation d'Etat à dix ans se situe à 2,45 % à Tokyo, un niveau historiquement bas, malgré l'ampleur de la dette publique japonaise (90 % du produit intérieur brut) et la crise persistante des banques nippones qui conduit à s'interroger sur la soliditité de l'ensemble du système financier de l'Archipel. La Banque du Japon elle-même entretient cette bulle en maintenant une politique monétaire extraordinairement souple : le taux d'escompte se situe à 0,5 % depuis le mois de septembre 1995. Cette politique d'argent quasi gratuit fait, selon de nombreux experts, courir de grands risques à l'équilibre des marchés obligataires dans le monde. De nombreux investisseurs internationaux ont en effet profité de ces conditions de financement très avantageuses pour emprunter des liquidités à Tokyo qui leur ont ensuite servi à acheter des emprunts en dehors de l'Archipel. Même s'il est difficile à évaluer avec précision, le montant de ces positions – que les spécialistes désignent sous le nom de *« carry yen trade »* – atteint probablement des niveaux considérables.

Ce phénomène explique pour partie le haut niveau atteint par les marchés obligataires européens – et notamment la cherté des titres italiens et espagnols. Ceux-ci ont aussi profité de l'absence de tensions inflationnistes sur le Vieux Continent, de l'assainissement des finances publiques, de la croissance économique anémique en France et en Allemagne et, comme au Japon, d'un environnement monétaire très accommodant. Le taux des prises en pension de la Bundesbank ou celui des appels d'offres de la Banque de France se situent à des niveaux historiquement bas (respectivement 3 % et 3,10 %).

RISQUES DE CONTAGION

Si les économistes ne jugent pas irréalistes les cours atteints aujourd'hui par les obligations allemandes et françaises (les rendements réels, hors inflation, sont de 4 %, ce qui est élevé), ils s'inquiètent en revanche des risques de contagion en cas de plongeon des marchés d'emprunts aux Etats-Unis ou au Japon. Alors que les obligations du Vieux Continent avaient réussi à se déconnecter, depuis un an, du comportement des titres américains, les deux marchés évoluent à nouveau, depuis plusieurs semaines, de façon parallèle.

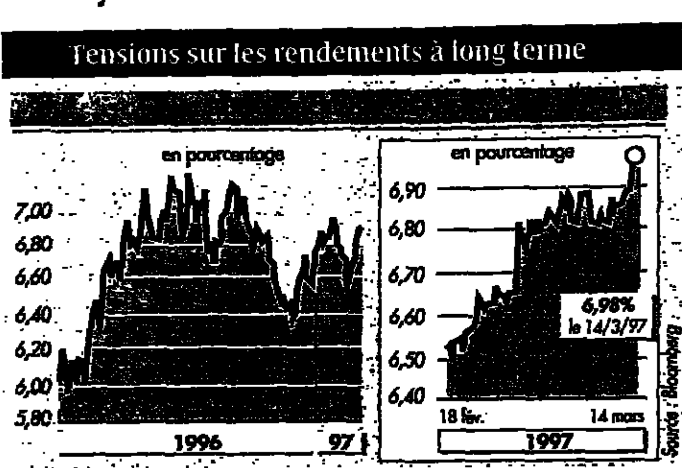
Plus généralement, notent les spécialistes, les conditions monétaires actuelles sont beaucoup plus souples qu'elles ne l'étaient en 1993, époque à laquelle s'était constituée une gigantesque bulle sur les marchés obligataires mondiaux. Si à New York les taux s'établissaient alors à 3 % (contre 5,25 % actuellement), ils se situaient à près de 9 % en Allemagne (3 % aujourd'hui) et à 3,5 % à Tokyo (0,5 % aujourd'hui).

La crainte est qu'une hausse des taux directeurs de la Réserve fédérale ne déclenche une vive hausse du dollar, rendu plus rémunérateur, et ne provoque une vague de resserrements monétaires dans l'ensemble du monde. Les autorités japonaises ne peuvent, par exemple, se permettre de voir le yen plonger, sous peine d'aggraver les difficultés du système bancaire. Dans le cas où le billet vert viendrait à s'envoler, la Bundesbank pourrait également être tentée de contrer ce mouvement et de prouver son attachement au mark fort en relevant ses taux directeurs.

Or, une restriction générale des conditions de crédit pourrait faire plonger l'ensemble des marchés obligataires internationaux, comme l'avait fait en février 1994 la hausse des taux de la Fed. Dans les deux mois qui avaient suivi cette décision, le rendement de l'emprunt américain à trente ans était remonté de 6,20 % à 7,40 % et celui de l'obligation du Trésor français à dix ans était passé de 5,60 % à 6,60 %.

Une hausse durable des taux d'intérêt à long terme serait sans doute une bonne nouvelle pour la Fed car, conjuguée à la force du dollar, elle serait en mesure de freiner la croissance et d'apaiser les tensions inflationnistes. Elle serait en revanche une catastrophe pour des économies européennes en phase de reprise.

Pierre-Antoine Delhommais



Les craintes de resserrement de la politique monétaire aux Etats-Unis provoquent une remontée des taux d'intérêt à long terme.

Turbulences à la Bourse de New York

APRÈS AVOIR encore battu un record, mardi, à plus de 7 078 points pour l'indice Dow Jones, la Bourse de New York a violemment chuté jeudi 13 mars. Le Dow Jones a perdu 160,48 points, soit 2,28 %, à 6 878,89 points. Il s'agit de sa plus forte baisse en une séance depuis huit mois et son recul de 161 points (– 2,92 %) le 15 juillet.

L'origine de ce trou d'air se trouve, sans surprise, du côté du marché obligataire après la publication de statistiques soulignant à nouveau la bonne santé de l'économie américaine. Les investisseurs craignent, selon un schéma désormais classique, une surchauffe inflationniste et, en réponse, une hausse de ses taux directeurs par la Réserve fédérale (Fed) le 25 mars, lors de la prochaine réunion de son comité de politique monétaire. En 1994, la Fed avait relevé à six reprises le loyer de l'argent et l'indice Dow Jones n'avait alors gagné que 2 % sur l'ensemble de l'année.

Des rendements obligataires plus élevés sont une mauvaise nouvelle pour Wall Street. Ils signifient que le financement par les entreprises de leurs investissements se fait à des coûts plus importants et que, pour les épargnants, les obligations deviennent des alternatives plus attrayantes face aux actions. La dernière fois que les taux américains à long terme étaient proches de 7 %, l'indice Dow Jones se trouvait autour de 5 800 points, à 15 % sous ces niveaux actuels. *« Si les taux à long terme dépassent durablement 7 %, le marché des actions va s'ajuster et nous devrions perdre plusieurs centaines de points »*, explique Richard Cripps, stratège de la maison de titres Legg Mason Wood Walker.

D'autres experts soulignent pourtant que Wall Street a subi des à-coups en juillet et décembre 1996, et même en janvier, et a toujours fini par rebondir. *« Je ne crois pas que ce soit le début d'un long déclin et je ne pense pas que la Réserve fédérale va relever ses taux en mars »*, explique Byron Wien de Morgan Stanley.

Eric Leser
(avec l'agence Bloomberg)

Le Crédit lyonnais aurait subi 5 milliards de francs de détournements

« LES DÉTOURNEMENTS avérés des cadres ou des dirigeants du Crédit Lyonnais peuvent être estimés à 5 milliards de francs. » Charles de Courson, député UDF-FD de la Marne, aime les chiffres. Le dossier du Crédit lyonnais lui fournit de multiples occasions de plaisirs arithmétiques. L'évaluation de ces 5 milliards, explique M. de Courson, *« a été fournie fin 1996 »* par le CDR (Consortium de réalisation, chargé de vendre les actifs du Crédit lyonnais) au conseil d'administration de l'EPFR (Établissement public de financement et de restructuration), structure qui assure le plan de redressement de la banque publique et dont M. de Courson est membre.

Le CDR a établi une *« note exhaustive »* recensant scrupuleusement toutes les pertes sur des transactions de la banque publique et de ses filiales, dont une bonne partie concerne des opérations immobilières. On y trouve notamment les détournements dans l'affaire Isola 2000, une commission de 91 millions de francs sur cession de promesse de vente concernant l'ancien immeuble de *France-Soir*, rue de Réaumur, versée en Suisse et évanouie dans la nature, ou encore 246 millions de francs difficiles à retrouver sur l'aménagement du passage du Havre, à Paris. Bercy indique de son côté que 45 affaires pénales – et non 52 – sont en cours, auxquelles se joignent une centaine de procédures au civil. Selon nos informations, le CDR devrait par ailleurs, d'ici à l'été, déposer une dizaine de plaintes supplémentaires au pénal.

« 5 milliards de francs, ce n'est que 5 % des pertes hors coûts de portage. Le point central, c'est, quand même, les 95 % », tempère M. de Courson. Homme de croisades, habité par un rigorisme tournant à l'obsession lorsqu'il s'agit de finances publiques, le député de la Marne est tout sauf un fantaisiste. Prenant le contre-pied de la majorité à laquelle il appartient, il s'est prononcé publiquement contre la réforme du délit d'abus de biens sociaux et a souhaité – en vain – que la présomption de travail illégal puisse être utilisée à l'encontre des donneurs d'ordre soupçonnés de recourir au travail clandestin.

Mercredi, en livrant sa communication sur le Lyonnais à la commission des finances, M. de Courson a sans doute réparé ce qu'il avait ressenti comme une injustice. Il n'avait pas été retenu, en 1994, parmi les membres de la commission d'enquête parlementaire sur la banque publique. Officiellement parce que deux députés Force Démocrate – Yves Fréville et Jean-Jacques Jégou – remplissaient déjà le quota réservé à cette formation.

La commission des finances a, sous la houlette de M. de Courson, pris sa revanche. Sur une commission d'enquête dont les travaux, rétrospectivement, lui paraissent bien timorés. Sur un premier plan de sauvetage bancal, celui d'Edmond Alphandéry, alors ministre de l'économie, qu'il a fallu, par discipline majoritaire, avaliser. Mercredi, plusieurs députés ont interpellé Pierre Méhaignerie, président de la commission des finances, en tant qu' *« ancien membre du gouvernement Balladur »*.

La séance de mercredi a servi aux commissaires aux finances de « défouloir ». Les interrogations qui n'avaient pu être exprimées auparavant l'ont été. Le Lyonnais, le Comptoir des entrepreneurs, le Crédit foncier et bientôt le GAN : les députés sont traumatisés par les sinistres en chaîne des établissements financiers.

Jeudi 14 mars, Alain Marsaud (RPR, Haute-Vienne), membre de la commission des lois, en a profité. Il a écrit au premier ministre Alain Juppé, pour réclamer à son tour des sanctions contre *« les dirigeants, contrôleurs d'Etat, commissaires aux comptes des entreprises concernées »*.

Caroline Monnot

François Pinault et Jean-Charles Naouri se défendent

MIS EN CAUSE par la commission des finances de l'Assemblée nationale dans le scandale du Crédit lyonnais, le fondateur du groupe de distribution Pinault-Printemps-Redoute, François Pinault, et le président du groupe Euris, Jean-Charles Naouri, n'entendent pas laisser passer ces remarques sans réagir. D'ailleurs, le député RPR Patrick Devedjian (Hauts-de-Seine), qui avait interpellé M. Pinault, est revenu vendredi 14 mars dans la matinée sur ses déclarations en affirmant sur France 2 que l'industriel était *« plutôt victime qu'auteur de détournements quelconques »*.

« Je n'accepte pas l'idée d'endosser, même pour un centime, la responsabilité des pertes du Crédit lyonnais », a pour sa part indiqué François Pinault au *Figaro* du vendredi 14 mars, ajoutant même : *« Le Crédit lyonnais a gagné sur la période plusieurs milliards de francs en finançant le développement de mon groupe »*. Le débat ouvert par les parlementaires sur les relations entre François Pinault et le Lyonnais, s'articule en fait autour de deux questions. Premier point : le Consortium de réalisation (CDR), la structure chargée de vendre les actifs sortis du bilan du Lyonnais, risque-t-elle de faire, comme le craignent les députés, une moins-value de 1,5 à 2 milliards de francs en cédant sa participation de 24,5 % dans Artémis, la holding de tête du groupe Pinault. Deuxième question : quel est le bilan des relations passées entre la banque et l'industriel breton ?

DROIT DE PRÉEMPTION

Les députés redoutent que François Pinault bénéficie d'une aubaine en rachetant à bas prix la participation dans Artémis mise en vente par le CDR. *« Il s'agit d'un procès d'intention »*, estime-t-on au CDR. Le CDR a confié en janvier à la banque d'affaires Goldman Sachs le soin de chercher un ou plusieurs repreneurs d'ici au 31 mai. *« J'espère que certains propos irresponsables ne feront pas échouer l'opération »*, indique François Pinault. Ces investisseurs fixeraient un prix de marché pour Artémis. François Pinault aurait alors le choix d'exercer ou pas le droit de préemption dont il bénéficie sur ces titres. *« Il n'est pas sûr qu'il le fasse jouer, car il lui faudrait trouver les moyens de financer un tel rachat »*, estime un de ses proches.

Si toutefois le CDR ne trouvait aucun acheteur, tout est prévu. *« Le CDR a déjà pris une garantie auprès de nous »*, explique François Pinault. Dans ce cas, la Financière Pinault rachèterait la participation du CDR en lui versant un acompte de 1,5 milliard de francs, qui serait complété dans les années qui viennent par des sommes versées au CDR au gré de la vente des actifs américains détenus par Artémis. Ce paiement supplémentaire pourrait être compris entre 500 millions et un milliard de francs. On serait alors très loin de la moins-value redoutée par les députés.

Ce qui complique le débat aujourd'hui, et nourrit la colère des députés, c'est plutôt le passé. Personne n'a oublié que le Crédit lyonnais a racheté en 1991 à François Pinault l'immeuble du siège de la CFAO, pour un montant de 1,3 milliard de francs, au moment même où le marché immobilier plongeait dans la crise. A l'époque, le Lyonnais avait ainsi aidé le groupe Pinault, trop endetté, à se restructurer financièrement. En prenant un pari malheureux sur l'immobilier, pari que le groupe Pinault n'aura pas eu à supporter…

Du côté d'Euris, on souligne qu'à aucun moment Jean-Charles Naouri n'a vendu directement un milliard de francs de titres au Crédit lyonnais, qu'il aurait racheté ensuite 500 millions de francs. Les responsables d'Euris rappellent que la banque est entrée dans leur capital dans le cadre de l'opération de sauvetage du groupe Rallye sur lequel le Lyonnais détenait une créance d'un milliard. Le Crédit lyonnais a ensuite racheté des titres Foncière Euris détenus par des groupes dont il était proche, pour les aider, et notamment celui d'Alain Mallard. Dernière étape, le Crédit lyonnais a apporté des actifs immobiliers à Foncière Euris, en échange de titres.

Sophie Fay

Les salariés de Vilvorde reçus à bras ouverts à l'usine Renault de Douai

Le site, fleuron de l'entreprise, a été envahi par les ouvriers belges, provoquant des débrayages

L'appel lancé par les syndicats de Renault contre le plan social en France a été peu suivi, jeudi 13 mars. En revanche, l'action commando menée par les salariés de l'usine de Vilvorde condamnée à la fermeture a provoqué la solidarité des ouvriers de Douai. La « *visite* » impromptue des Belges, en début d'après-midi, a peu à peu entraîné des arrêts de travail. Environ 600 Français se sont joints au défilé des Belges dans l'usine.

DOUAI
de notre envoyé spécial

Paradoxe : l'appel à débrayer une heure lancé par trois syndicats de Renault (CGT, CFDT, CFTC) pour protester contre l'annonce du plan social, jeudi 13 mars, a été extrêmement peu suivi... sauf par les salariés de l'usine modèle de Douai. Plus exactement par l'équipe de l'après-midi dans les ateliers.

REPORTAGE
Les actions commando pourraient se multiplier

Il est vrai qu'à 14 heures, au moment même où elle prenait son poste, *six cars transportant trois* cents salariés belges de Renault-Vilvorde effectuaient une entrée remarquée sur le parking de l'usine. Croisant les salariés de l'équipe du matin, rentrant chez eux, quelque peu héberlués, les Belges n'ont *cette fois pas eu besoin d'arracher* le grillage pour pénétrer dans l'usine Georges-Besse. Retenant la leçon de la première visite (*Le Monde* du 7 mars), la direction a laissé la grille ouverte.

Grâce à leur connaissance des lieux, c'est au pas de charge que les Belges se sont dirigés vers les ateliers de montage, aux cris de *« Douai solidarité »* et de *« Même patron, même combat »*. Comme la semaine dernière, le premier accueil fut loin d'être chaleureux. Prise au dépourvu par cette *« visite »*, la maîtrise n'avait même pas arrêté les chaînes. Les Belges ont commencé à défiler sous le regard d'ouvriers vaquant à leurs occupations.

A 14 h 25, les écrans lumineux indiquaient que vingt-cinq véhicules *étaient déjà sortis des chaînes sur* les vingt-six prévus. Quelques militants syndicaux de Douai cherchant *à faire débrayer leurs collègues* prêchaient dans le désert. *« Moins d'une centaine de salariés sur six mille vont débrayer »*, faisait mine de se réjouir un chef du département. Pourtant sa façon d'esquiver les questions révélait son malaise : *« Vous voulez savoir si j'approuve les revendications des Belges ? Je ne sais pas. Je ne comprends pas le flamand. »* Surtout, sous ses yeux, la mobilisation prenait forme.

Les accents de pasionaria de Lydie Librizzi, déléguée CFTC, exhortant au mégaphone les salariés de Douai à débrayer, commençaient à produire leur effet. Essayant de surmonter le concert de sifflets, de sirènes et de slogans qui n'a pas cessé pendant deux heures, Lydie Librizzi demandait *« aux Belges de respecter l'outil de travail et aux salariés de Douai de les rejoindre »*. Petit à petit l'appel fut entendu. Les Français, qui n'avaient pas été plus de cent vingt à se joindre aux Belges la semaine dernière, étaient cette fois environ six cents à défiler dans l'usine où travaillaient à ce moment-là environ deux mille cinq cents personnes.

Entre Français et Belges, le dialogue allait bon train. *« On a accepté tout, y compris de travailler neuf heures par jour. Tout ça pour rien »*, expliquait un adhérent belge de la FGTB, le syndicat socialiste à un collègue de la CGT. *« Nous, ils veulent nous faire travailler quarante-sept minutes de plus par jour. Tu te rends compte ! Le soir, je finirai à 23 heures au lieu de 22 h 12. Ma fille refuse d'aller se coucher tant que je ne suis pas rentré. Tout ça, c'est à cause de la privatisation. Ils ont mis du pognon dans la boîte, ils veulent le récupérer »*, répondait un ouvrier, adhérent à la CGT. Un de ses collègues, adhérent au même syndicat, en était persuadé : *« Ils annoncent des déficits uniquement pour pouvoir licencier. Pas besoin d'être sortis de Polytechnique pour le comprendre. Nous, ici, on n'est pas assez pour produire toutes les Scenic que réclament les clients. C'est politique tout ça. »* A la tôlerie, des ouvrières sans appartenance syndicale n'ont pas hésité à se joindre au mouvement *« même si les chefs nous convoquent dans leur bureau. On a quarante-cinq ans. On n'a plus rien à perdre. Ce qui arrive à Vilvorde peut très bien arriver à Douai puisqu'ils construisent la Mégane au Brésil »*.

Ravis de l'accueil reçu, les salariés de Vilvorde promettaient de multiplier les actions commando. La semaine dernière, selon un syndicaliste CFTC, l'usine de Douai a fabriqué 720 véhicules de moins que prévu, soit l'équivalent d'une demi-journée de production.

Frédéric Lemaître

Soutien politique à M. Schweitzer

Le député RPR Patrick Devedjian, proche d'Edouard Balladur, a exprimé vendredi 14 mars son *« désaccord »* avec ceux qui réclament la démission du PDG de Renault, en estimant que *« Louis Schweitzer a plutôt besoin d'être soutenu »*. *« On n'a pas privatisé Renault pour que des dirigeants politiques viennent dire ce que doivent faire les patrons ou même veuillent conduire la valse des patrons »*, a ajouté sur France 2 le député et maire d'Antony (Hauts-de-Seine). La veille, le porte-parole du gouvernement, Alain Lamassoure, avait déclaré que la position de Louis Schweitzer à la tête de Renault ne serait pas remise en cause *« à partir du moment où le plan de redressement démarre et est en cours »*. De son côté, l'ancien premier ministre et député et maire de Lyon (UDF) Raymond Barre, qui était jeudi l'invité du « Forum RMC-*Le Figaro* », avait estimé à propos de Renault-Vilvorde que *« quelques formes eussent été mieux adaptées à une situation qui est quand même dramatique »*.

« La fermeture des usines, c'est la vie », selon M. Chirac

En voyage officiel au Brésil, le chef de l'Etat a été interrogé, jeudi 13 mars, au cours d'une conférence de presse à Sao Paulo, sur la situation sociale en France. *« Il y a un syndicalisme en France, heureusement*, a répondu M. Chirac. *Cela présente des inconvénients pour les gouvernants, je le reconnais bien volontiers, mais plutôt des avantages pour la démocratie. »*

Evoquant la fermeture de l'usine belge de Renault à Vilvorde, il a déclaré : *« Je ne parle pas de la manière, sur laquelle on peut faire des commentaires, je n'ai pas l'habitude d'évoquer les problèmes français à l'étranger. La fermeture des usines, c'est aussi, hélas, la vie. Les arbres naissent, vivent et meurent. Les plantes, les animaux, les hommes et les entreprises aussi. Moi, j'ai connu, quand j'étais petit, des maréchaux-ferrants. J'ai même travaillé chez un maréchal-ferrant. Il n'y en a plus. Ils ont disparu. Ce n'est pas pour autant que la civilisation a régressé. C'est la vie. »*

Le vote « contestataire » reste prépondérant à France Télécom

LES FONCTIONNAIRES et contractuels de droit privé de France Télécom (hors filiales) ont voté, mardi 11 mars, pour élire leurs représentants aux commissions paritaires administratives et consultatives.

Ces élections, pour lesquelles la participation a été de 80 %, étaient les premières depuis la transformation de l'opérateur en société anonyme, en janvier 1997. Se déroulant à quelques semaines de l'introduction en Bourse d'une partie du capital, elles ont confirmé, en dépit d'une baisse continue de la CGT, la prépondérance des syndicats « contestataires » sur les « réformistes ».

Selon les premières estimations de la direction, la CGT conserve son premier rang avec 29,3 % des voix et SUD sa deuxième place avec 25,8 %. La CFDT recueille 17,7 % des suffrages, FO 13,9 %, la CFTC 5,3 % et la CGC 1 %. Les petites listes (CSL, FNSA...) obtiennent 7 %. Vendredi 14 mars, SUD communiquait de son côté les résultats suivants : 29 % à 29,5 % pour la CGT, 26,5 % pour SUD, 17,5 % à 17,8 % pour la CFDT, 13,6 % pour FO, 5,3 % pour la CFTC, 1,1 % pour la CGC, 1,5 % pour la CSL et un peu plus de 4 % pour la FNSA.

DIFFÉRENTES LECTURES DES RÉSULTATS

Si l'on se réfère au précédent scrutin de ce type, en 1994, les élections du 11 mars marquent une poursuite du recul de la CGT (– 3,2 points selon les chiffres de la direction), de la CFDT (– 0,5 point), de FO (– 2 points), qui a accompagné la réforme du statut en 1996, et de la CFTC (– 0,2 point). Elles montrent une progression de SUD (+ 4 points), ainsi que du vote autonome, notamment en faveur de la FNSA qui, voici trois ans, ne recueillait que 0,9 % des voix.

En revanche, l'évolution est plus nuancée si l'on compare avec les dernières élections en date, celles de 1995 pour désigner les représentants au conseil d'administration. Dans ce cas, on constate non seulement un repli de la CGT (– 3,2 points selon la direction), mais aussi un recul de SUD (– 1,8 point), le bloc des « réformistes » demeurant stable : les baisses de FO (– 1,5 point) et de la CGC (– 1,5 point) sont compensées par les hausses de la CFDT (+ 0,3 point) et de la CFTC (+ 0,8 point). En 1995, tous les salariés du groupe (y compris ceux des filiales) avaient voté et les petites listes étaient exclues du scrutin.

Les élections du 11 mars montrent *« une baisse significative des scores des syndicats les plus opposés aux évolutions récentes et une quasi-stabilité des syndicats* [CFDT, FO, CFTC, CGC] *ayant signé l'accord social du 9 janvier 1997* [préretraites à 55 ans, recrutement de jeunes] », a souligné France Télécom en se référant au seul scrutin de 1995.

A la direction du groupe, on se félicite notamment du passage, qualifié d'historique, de la CGT sous la barre des 30 % et de la première baisse de SUD. Une lecture que contestent la plupart des syndicats, y compris les réformistes, qui estiment que ce scrutin a conforté le vote d'opposition.

Philippe Le Cœur

Les actionnaires des AGF serrent les rangs

LE DEUXIÈME assureur français a annoncé, jeudi 13 mars, un bénéfice net consolidé part du groupe de 1,5 milliard de francs, en hausse de 41,9 %. Son président, Antoine Jeancourt-Galignani, a profité de la présentation de ses comptes pour faire un sort à la rumeur d'OPA dont la compagnie a fait l'objet depuis le début de l'année et qui a dopé le titre de 26 %. Les actionnaires ont cependant serré les rangs, Société générale et Cogema en tête. Quelque 26 % du capital sont désormais *« dans un petit nombre de mains »*. Pour le PDG des AGF, la fusion d'Axa-UAP et l'évolution d'un marché de l'assurance *« doit nous amener à réfléchir et à en tirer les conséquences »*. Ceci va conduire les AGF à accélérer leur renforcement sur le marché dommages en France.

En 1997, M. Jeancourt-Galignani espère un retour à l'équilibre du pôle bancaire, qui a perdu 526 millions de francs en 1996. Les activités d'assurance ont en revanche augmenté de 35,9 % leur contribution au résultat net, à 2,471 milliards. A l'étranger, les activités d'assurance voient leur contribution reculer de 11,7 % à 817 millions, essentiellement du fait d'une perte de 273 millions au Royaume-Uni.

DÉPÊCHES

■ ***CRÉDIT FONCIER : le conciliateur nommé par le gouvernement***, Philippe Rouvillois, a estimé, jeudi 13 mars, *« que le Crédit foncier dispose d'atouts certains, dont témoigne l'activité qu'il a déployée sur le marché concurrentiel en 1996, dans des conditions particulièrement difficiles pour l'établissement »*. Pour autant, la recherche d'un partenaire auquel l'institution devra être adossée est *« impérative »*. Dans un communiqué, le ministère des finances *« entend que soit lancée une nouvelle période de recherche d'un actionnaire de référence de l'établissement »*.

■ **CRÉDIT LYONNAIS BELGIUM : une employée de la filiale belge de la banque française a détourné** 850 millions de francs belges (138 millions de francs), un montant supérieur à son bénéfice pour 1995, a confirmé jeudi 13 mars son directeur général, Philippe Cloes. *Daisy Ragole, une employée modèle de cinquante ans chargée du* contrôle du mouvement des fonds à l'agence gantoise du Crédit lyonnais, a été inculpée de vol, faux et usage de faux par le juge d'instruction de la ville flamande.

■ **WOODCHESTER : la société irlandaise de crédit-bail automo**bile et de financement des biens d'équipement vient d'être mise en vente par le Crédit lyonnais, qui en détient 54 %. Woodchester a réalisé en 1996 un bénéfice avant impôt de 44,3 millions de livres irlandaises (400 millions de francs).

■ **NOMURA : le président de Nomura Securities**, M. Hideo Sakamaki, a annoncé, vendredi 14 mars, sa démission avec effet immédiat, à la suite de la découverte d'un nouveau scandale. La semaine dernière, le premier courtier nippon avait concédé que deux de ses cadres avaient effectué des transactions illégales destinées à rémunérer un promoteur immobilier lié à la pègre.

■ **ALCATEL : à l'initiative du comité de groupe européen** d'Alcatel, onze syndicats ont diffusé ces derniers jours dans les établissements du groupe de télécommunications en Allemagne, Autriche, Belgique, Espagne, France, Italie et Suisse quelque 70 000 « Euro-tracts » en cinq langues, réclamant *« une réduction du temps de travail massive, généralisée, sans perte de salaire, afin de sauver les emplois menacés et permettre l'embauche de jeunes »*.

■ **NTT : l'éclatement de l'exploitant téléphonique** semi-public japonais en trois sociétés (deux dans les communications régionales, une dans les communications longue distance nationales et internationales) coiffées par une holding, a été approuvé vendredi 14 mars par le gouvernement.

■ **SEMI-CONDUCTEURS : les ventes mondiales ont atteint** 10,64 milliards de dollars (61 milliards de francs) en janvier, en baisse de 3,1 % par rapport à décembre 1996 et de 14,1 % par rapport à janvier 1996, a annoncé, jeudi 13 mars, le groupement américain de l'industrie des semi-conducteurs.

■ **INFORMATIQUE : le ministre délégué à la poste, aux télécommunications** et à l'espace, François Fillon, a annoncé, jeudi 13 mars, la création prochaine d'un fonds de capital-risque issu de l'Institut national de recherche en informatique (Inria) pour permettre à de jeunes sociétés de développer et commercialiser leurs innovations.

■ ***MAGNA INTERNATIONAL : l'équipementier automobile canadien*** a signé un protocole d'accord en vue d'acquérir 75 % du capital de la société allemande Georg Naher (équipements intérieurs) pour environ 40 millions de dollars canadiens (170 millions de francs environ).

■ **OZONA : le tribunal de commerce de Rouen** a autorisé, mercredi 13 mars, un groupe de trois industriels du textile de Haute-Normandie à reprendre les marques de l'entreprise de confection Ozona, en liquidation judiciaire.

■ **VEV : le groupe textile** a réalisé en 1996 un résultat net de 20 millions de francs contre une perte de 14 millions en 1995 pour un chiffre d'affaires de 1,49 milliard.

■ **RALLYE : la société de grande distribution**, liée au groupe Euris, a annoncé, vendredi 14 mars, un résultat net en hausse de 70 %, à 134 millions de francs, pour un chiffre d'affaires de 3,4 milliards.

■ **GDF : TPC Corporation, filiale nord-américaine** à 22,5 % de Gaz de France (GDF), a donné jeudi 13 mars un avis favorable à l'offre d'acquisition présentée par la compagnie électrique Pacificorp Holdings Inc (PHI). La participation de GDF, acquise pour 30 millions de dollars, est valorisée à 50 millions.

L'Europe n'est pas assez armée en cas de crise énergétique

Malgré le contexte d'abondance et de bas prix, un forum a mis l'accent sur les menaces qui pèsent sur les approvisionnements du Vieux Continent

« RIEN n'est plus dangereux que l'optimisme et le consensus, ils empêchent de se préparer aux crises. » Cette réflexion de Pierre Gadonneix, président de Gaz de France (GDF), a servi de toile de fond aux débats organisés à Strasbourg, les 12 et 13 mars, par le Conseil français de l'énergie sur le thème « L'Europe de l'Ouest va-t-elle manquer d'énergie ? ». Les défenseurs du marché comme unique régulateur en temps de crise se sont opposés aux partisans d'un engagement des Etats ou des organisations internationales pour tenter de prévenir tout conflit. Ce débat rassemblant deux cents spécialistes intervient à un moment où les énergies fossiles sont abondantes avec des prix peu élevés et où toutes les prévisions tablent pour l'Europe sur une croissance de la demande faible, inférieure à 1 % pour les trente années à venir.

« Dans la vie courante, en matière de prévisions, on extrapole, on prolonge les droites, mais personne ne peut prévoir les crises. Or nous devons nous intéresser à ces périodes de rupture », a averti Pierre Gadonneix, qui préside le Conseil français de l'énergie. Les intervenants de ce forum ont mis l'accent sur les différentes menaces, aussi bien politiques qu'écologiques, qui planent sur l'alimentation en énergie du Vieux Continent. Pour y répondre, certains ont prôné la diversification des sources d'approvisionnement tant sur le plan géographique que dans le choix de la matière, ou la nécessité de nouer des accords.

Du fait de ses faibles réserves, l'Europe est très dépendante de l'extérieur, important 53 % de ses besoins de pétrole, 37 % pour le charbon et 30 % pour le gaz. Sur ces marchés, la compétition va s'intensifier, en raison de l'augmentation des besoins des pays asiatiques en forte croissance, et du choix délibéré des Etats-Unis d'augmenter de 50 % leurs achats d'ici dix ans au lieu de développer sa propre production.

De plus, si l'Europe n'est pas éloignée des zones de production, la plupart des champs se trouvent dans des pays à haute incertitude politique comme l'Algérie, la Russie ou le Moyen-Orient. Cependant, selon Pierre Gadonneix, le consommateur européen n'en a plus conscience. Dans ses choix énergétiques, il privilégie avant tout le prix, la facilité d'emploi et l'impact sur l'environnement. *« Il considère que la sécurité d'approvisionnement n'est plus un facteur discriminant entre les différentes énergies. »*

Les crises ne sont plus les mêmes, constate avec satisfaction le Britannique John Mitchell, président du programme énergie et environnement au Royal Institute for International Affairs. La crise du Golfe de 1990 a permis de confirmer l'inexistence de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) comme cartel pouvant influer sur les prix. *« Cette dernière rupture n'a pas été grave pour les pays importateurs, d'autres exportateurs leur sont venus en aide en augmentant leur production. »* Autre fait décisif, mais inquiétant pour les Européens : les Etats-Unis sont intervenus pour remettre de l'ordre. *« Il était difficile d'imaginer une réaction militaire en 1973 et 1979 lors des deux chocs pétroliers. Cela fonctionne désormais. Les Américains sont au centre du jeu, l'Europe n'a pas de moyens militaires d'y faire face. »*

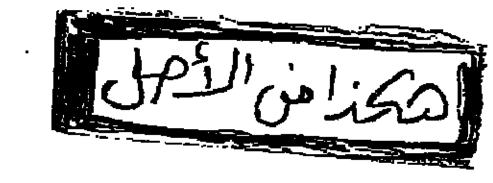
> « Il n'existe pas de pénurie pour des raisons physiques, mais il existe des risques pour des raisons politiques »

La nécessité d'une politique européenne a été soulignée par d'autres intervenants. Le Britannique Kevin Lendon, membre de la commission de l'énergie de la Commission européenne, souhaite que le sommet des Quinze intègre dans le traité de Maastricht un chapitre sur l'énergie. Le député européen allemand Rolf Linkohr est partisan d'une plus grande coopération internationale. *« Il n'existe pas de pénurie pour des raisons physiques, mais il existe des risques pour des raisons politiques »*, souligne-t-il, car pour lui *« les marchés ne peuvent pas tout régler »*.

A l'opposé, le Britannique Malcom Kee, chef du département de politique énergétique au Royaume-Uni, insiste sur l'importance des marchés pétroliers. *« Ils permettent plus de transparence, fournissent des meilleures informations sur l'état de l'offre et de la demande, et ne mettent pas en danger la sécurité des approvisionnements. »* Après l'invasion du Koweït par l'Irak, les prix du baril se sont mis à flamber, tandis que sur les marchés à terme les contrats à échéance plus lointaine ne suivaient pas le mouvement. *« Les sociétés pétrolières n'étaient pas tenues de renouveler leurs stocks instantanément, comme elles l'avaient fait lors des deux précédents chocs pétroliers »*, ce qui avait contribué à maintenir les prix élevés.

« On ne peut pas fonder une politique exclusivement sur l'évolution des marchés à court terme », a rappelé de son côté Claude Mandil, directeur général de l'énergie et des matières premières au ministère de l'industrie, rappelant que les grands choix se font sur le long terme. Se faisant le porte-parole du ministre de l'industrie, Franck Borotra, il a indiqué que *« le problème de l'approvisionnement énergétique de l'Europe se situe moins en amont au niveau des ressources qu'en aval, au stade de la mise à la disposition des consommateurs »*. L'Etat doit faire en sorte que les investissements nécessaires soient réalisés dans les temps, veiller à ce que la fourniture d'énergie n'accroisse pas la fracture sociale et régionale, et développer des politiques respectueuses de l'environnement : *« Le marché doit être éclairé par les signaux à long terme des Etats. »*

Dominique Gallois



■ LA BOURSE de Tokyo a terminé la séance du vendredi 14 mars en légère hausse. L'indice Nikkei s'est inscrit en clôture en progression de 0,13 %, à 17 923,64 points.

■ LE DOLLAR était en hausse, vendredi, lors des premières transactions entre banques sur les places financières européennes. Il s'échangeait à 1,7070 mark, 5,76 francs et 123,65 yens.

■ WALL STREET a fortement baissé, jeudi 13 mars. L'indice Dow Jones a perdu 160,48 points (2,28 %), affecté par la brusque remontée des rendements obligataires.

■ LE TAUX de l'emprunt d'Etat américain à 30 ans est remonté, jeudi, à 6,98 %, son plus haut niveau depuis six mois, après l'annonce d'une forte hausse des ventes au détail en février.

■ LES COURS du pétrole ont légèrement progressé, jeudi, sur le marché à terme de New York. Le prix du baril light sweet crude, échéance avril, a gagné 8 centièmes, à 20,70 dollars.

LES PLACES BOURSIÈRES

CAC 40 ↘ Clôture | CAC 40 ↗ 1 mois | CAC 40 ↗ 1 an | MIDCAC ↗ 1 mois

NEW YORK ↘ DOW JONES | LONDRES ↘ FT 100 | MILAN → MIB 30 | FRANCFORT ↘ DAX 30

Baisse sensible à Paris

Indice CAC 40 sur un an — 2632,10 — 13 mars, 13 sep., 13 mars

CAC 40 5 jours

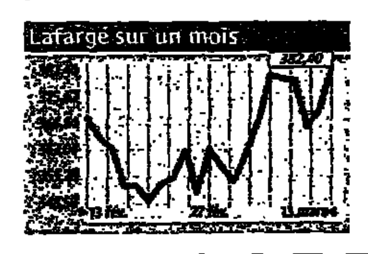
LA BOURSE DE PARIS était en forte baisse vendredi 14 mars dans le sillage de Wall Street, qui avait *abandonné jeudi plus de 2 % à la* suite de la remontée des taux à long terme américains, qui anticipent un resserrement des conditions de crédit aux Etats-Unis. En recul de 1,61 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 affichait en milieu de journée une perte de 1,42 %, à 2 594,84 points. Seules 9 valeurs sur le marché à règlement mensuel affichaient des gains. Les écarts à la baisse les plus importants se situant entre 3 % et 5 %.

Le marché parisien effaçait en quatre séances de prises de bénéfice les 100 points gagnés au cours de la première semaine de mars. Mardi dernier, en cours de séance, cet *indice atteignait* le record absolu de 2 736,71 points.

Malgré la correction en cours, les milieux boursiers estimaient encore que les valeurs de premier plan étaient *« trop chères »*. Ils pensent revenir sur le marché quand le CAC 40 reviendra à 2 500 points, soit après 3 % à 4 % de baisse supplémentaire. La reprise économique qui s'amorce en Europe, avec comme corollaire une révision à la hausse des prévisions de résultats des sociétés et l'abondance des liquidités, devrait relancer très rapidement la Bourse, estiment encore les experts.

Lafarge, valeur du jour

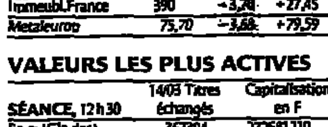
À CONTRE-COURANT de l'évolution de la Bourse de Paris, l'action Lafarge a gagné 2,8 %, à 382,40 francs, jeudi 13 mars. La valeur a notamment bénéficié d'une série de révisions à la hausse de *recommandations – comme celle* de Morgan Stanley qui passe de *« neutre »* à *« surperformer »*. La Bourse a aussi salué la décision du conseil d'administration de proposer à l'assemblée de suspendre en 1997 le paiement du dividende en actions, ce qui va limiter le nombre de titres. Depuis le début *de l'année, Lafarge, considéré* comme une valeur dollar, a gagné plus de 22 %.



PRINCIPAUX ÉCARTS AU RÈGLEMENT MENSUEL

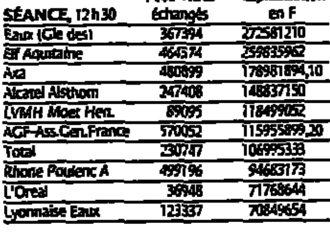
HAUSSES, 12h30	Cours au 14/03	Var. % 13/03	Var. % 31/12
Via Banque	231,50	+6,19	+34,59
Cred.Fon.France	67,20	+1,74	−0,44
Chargeurs Intl	335	+1,51	+30,35
Salvepar (Ny)	466	+1,30	+16,38
Elf Aquitaine	564	+0,89	+19,41
Peugeot	645	+0,46	+10,44
S.E.B.	988	+0,30	−2,85
UIF	487	+0,20	+14,99
Salomon (Ly)	400,50	+0,07	−10

BAISSES, 12h30			
AGF-Ass.Gen.France	202,70	−5,50	+21,01
Rochette (La)	29,05	−5,86	+12,37
Deu.R.N-P.Cal Li #	54,10	−4,66	+24,36
Metrologie Inter.	20,60	−4,62	+30,79
Intertechnique	1250	−4,58	+61,29
Lebon	210	−4,54	+22,73
Vallourec	326	−3,83	+18,54
NRJ #	760	−3,79	+15,50
Immeubl.France	390	−3,70	+27,45
Metaleurop	75,70	−3,68	+79,59



VALEURS LES PLUS ACTIVES

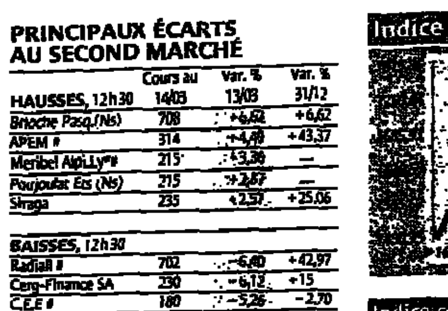
SÉANCE, 12h30	14/03 Titres échangés	Capitalisation en F
Eaux (Gle des)	367394	272581210
Elf Aquitaine	464374	259835962
Axa	480899	178981894,10
Alcatel Alsthom	247408	148837150
LVMH Moet Hen.	89095	118499052
AGF-Ass.Gen.France	570052	115955899,20
Total	230747	106995333
Rhone Poulenc A	499196	94683173
L'Oreal	36948	71768644
Lyonnaise Eaux	123337	70849654



PRINCIPAUX ÉCARTS AU SECOND MARCHÉ

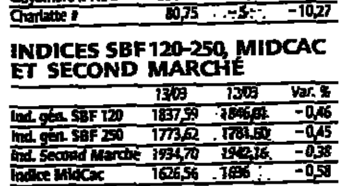
HAUSSES, 12h30	Cours au 14/03	Var. % 13/03	Var. % 31/12
Brioche Pasq.(Ns)	708	+6,62	+6,62
APEM #	314	+4,49	+43,37
Meribel Alp.Ly#	215	+3,38	—
Poujoulat Ets (Ns)	215	+2,87	—
Siraga	235	+2,57	+25,06

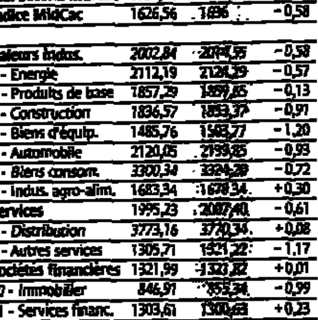
BAISSES, 12h30			
Radiall #	702	−6,40	+42,97
Cerg-Finance SA	230	−6,12	+15
C.E.E #	180	−5,26	−2,70
Guyomarc h N.A.	350	−5,14	+52,17
Charlatte #	80,75	−5	−10,27



INDICES SBF 120-250, MIDCAC ET SECOND MARCHÉ

	13/03	12/03	Var. %
Ind. gén. SBF 120	1837,59	1846,01	−0,46
Ind. gén. SBF 250	1773,62	1781,60	−0,45
Ind. Second Marche	1934,70	1942,16	−0,38
Indice MidCac	1626,56	1636	−0,58
Valeurs Indus.	2002,84	2014,55	−0,58
1 - Energie	2112,19	2124,29	−0,57
2 - Produits de base	1857,29	1859,65	−0,13
3 - Construction	1836,57	1853,37	−0,91
4 - Biens d'équip.	1485,76	1503,77	−1,20
5 - Automobile	2120,05	2139,85	−0,93
6 - Biens consom.	3300,34	3324,29	−0,72
7 - Indus. agro-alim.	1683,34	1678,34	+0,30
Services	1995,23	2007,40	−0,61
8 - Distribution	3773,16	3770,34	+0,08
9 - Autres services	1305,71	1321,22	−1,17
Sociétés financières	1321,99	1321,82	+0,01
10 - Immobilier	846,91	855,34	−0,99
11 - Services financ.	1303,61	1300,63	+0,23
12 - Sociétés invest.	1727,04	1731,99	−0,29

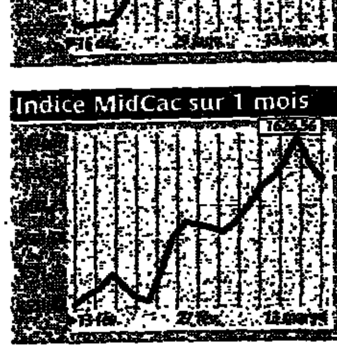




Indice SBF 250 sur 3 mois — 1773,62 — 16 déc., 28 janv., 13 mars



Indice second marché sur 3 mois — 1934,70 — 16 déc., 28 janv., 13 mars



Indice MidCac sur 1 mois — 1626,56 — 13 fév., 27 fév., 13 mars

Tokyo résiste malgré la chute de New York

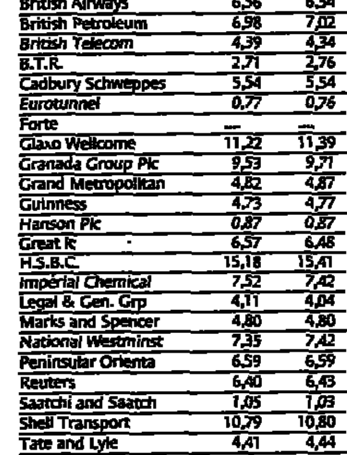
LA BOURSE DE TOKYO a terminé en léger progrès, vendredi 14 mars, grâce au soulagement ressenti après le bon déroulement de la liquidation de mars sur le terme *et les options. L'indice Nikkei 225* finit sur un gain de 23,16 points, soit 0,13 %, à 17 923,64, après un plus bas en séance à 17 616,79. Le contrat juin sur indice gagne *30 points, à 17 830. Les participants* restent néanmoins prudents, et attendent que le gouvernement annonce des mesures spécifiques pour l'immobilier, ce qui pourrait doper *une économie encore fragile*.

La veille, Wall Street avait dégringolé, perdant 160 points en raison d'une envolée des taux d'intérêt à long terme après la publication de statistiques meilleures que prévu aux Etats-Unis, *qui rendent probable un resserrement* de sa politique monétaire par la Réserve fédérale.

L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a chuté de 160,48 points (– 2,28 %), à 6 878,89 points, sa plus fort baisse depuis huit mois. La chute du titre Philip Morris, après une décision de justice contre l'industrie du tabac, a contribué aux *pertes de Wall Street*.

INDICES MONDIAUX

	Cours au 13/03	Cours au 12/03	Var. en %
Paris CAC 40	2630,47	2641,70	−0,43
New-York/DJ indus.	6992,80	7039,37	−0,67
Tokyo/Nikkei	17900,50	18183,30	−1,58
Londres/FT100	4398	4422,50	−0,56
Francfort/Dax 30	3349,81	3415,40	−1,96
Frankfort/Commer.	1155,11	1176,92	−1,89
Bruxelles/Bel 20	2647,08	2647,08	—
Bruxelles/Général	2191,82	2210,69	−0,86
Milan/MIB 30	1057	1057	—
Amsterdam/Gé. Cbs	506	510,30	−0,85
Madrid/Ibex 35	484,71	482,93	+0,37
Stockholm/Affarsal	2188,01	2188,01	—
Londres FT30	2892,30	2910,30	−0,62
Hong Kong/Hang S.	12917,10	13119,10	−1,56
Singapour/Strait t	2154,33	2177,39	−1,07



NEW YORK — Les valeurs du Dow-Jones

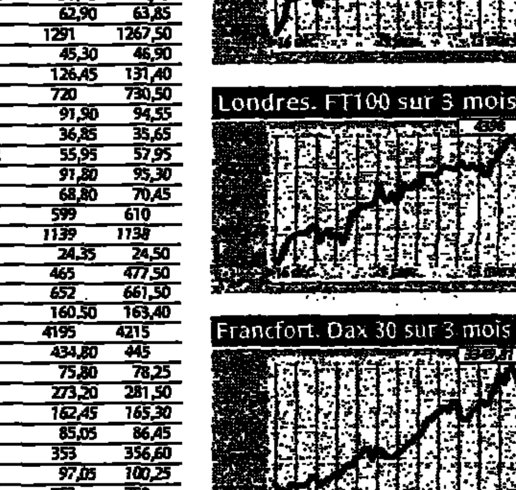
	13/03	12/03
Alcoa	73,50	75,12
Allied Signal	72,50	74,50
American Express	64,37	66,37
AT & T	35,87	35,75
Bethlehem	8,37	8,75
Boeing Co	103	107,12
Caterpillar Inc.	79,75	80,62
Chevron Corp.	66,25	66,87
Coca-Cola Co	59,87	61
Disney Corp.	73,25	75,37
Du Pont Nemours&Co	111,37	112,12
Eastman Kodak Co	89,62	91,87
Exxon Corp.	100	101,50
Gén. Motors Corp.H	57	57,75
Gén. Electric Co	103,62	104,75
Goodyear T & Rubbe	53,12	53,50
IBM	142,75	144,87
Intl Paper	42,75	43,12
J.P. Morgan Co	106,25	107,62
Mc Donalds Corp.	44	44,37
Merck & Co.Inc.	90,50	92,25
Minnesota Mng.&Mfg	89,12	91
Philip Moris	126	138
Procter & Gamble C	121,25	125
Sears Roebuck & Co	55,50	56,62
Texaco	100,87	102,75
Union Carb.	47,62	48,87
Utd Technol	75,12	77
Westingh. Electric	18,87	19
Woolworth	22,25	23

LONDRES — Sélection de valeurs du FT 100

	13/03	12/03
Allied Lyons	4,43	4,43
Barclays Bank	11,11	11,15
B.A.T. industries	5,56	5,65
British Aerospace	13,61	13,70
British Airways	6,56	6,54
British Petroleum	6,98	7,02
British Telecom	4,39	4,34
B.T.R.	2,71	2,76
Cadbury Schweppes	5,54	5,54
Eurotunnel	0,77	0,76
Forte	—	—
Glaxo Wellcome	11,22	11,39
Granada Group Plc	9,53	9,71
Grand Metropolitan	4,82	4,87
Guinness	4,73	4,77
Hanson Plc	0,87	0,87
Great Ic	6,57	6,48
H.S.B.C.	15,18	15,41
Impérial Chemical	7,52	7,42
Legal & Gen. Grp	4,11	4,04
Marks and Spencer	4,80	4,80
National Westminst	7,35	7,42
Peninsular Orienta	6,59	6,59
Reuters	6,40	6,43
Saatchi and Saatch	1,05	1,03
Shell Transport	10,79	10,80
Tate and Lyle	4,41	4,44
Univeler Ltd	16	15,97
Zeneca	18,15	18,44

FRANCFORT — Les valeurs du DAX 30

	13/03	12/03
Allianz Holding N	3343	3424
Basf AG	63,25	64,15
Bayer AG	71,70	72,85
Bay hyp&Wechselbk	51,40	52,65
Bayer Vereinsbank	62,90	63,85
BMW	1291	1267,50
Commerzbank	45,30	46,90
Daimler-Benz AG	126,45	131,40
Degussa	720	730,50
Deutsche Bank AG	91,90	94,55
Deutsche Telekom	36,85	35,65
Dresdner BK AG FR	55,95	57,95
Henkel VZ	91,80	95,30
Hoechst AG	68,80	70,45
Karstadt AG	599	610
Linde AG	1139	1138
DT. Lufthansa AG	24,35	24,50
Man AG	465	477,50
Mannesmann AG	652	661,50
Metro	160,50	163,40
Muench Rue N	4195	4215
Preussag AG	434,80	445
Rwe	75,80	78,25
Sap VZ	273,20	281,50
Schering AG	162,45	165,30
Siemens AG	85,05	86,45
Thyssen	353	356,60
Veba AG	97,05	100,25
Viag	753	753
Volkswagen VZ	724	743



New York. Dow Jones sur 3 mois — 6992,80

Londres. FT100 sur 3 mois — 4398

Francfort. Dax 30 sur 3 mois — 3349,81

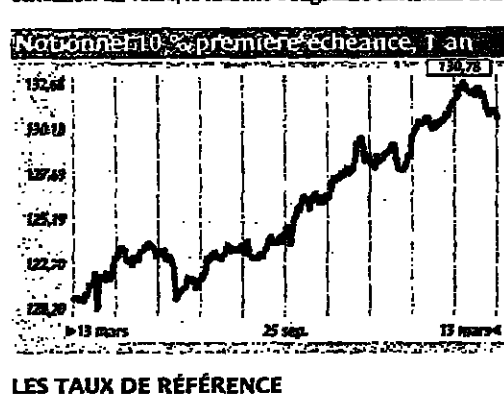
LES TAUX

PARIS → Jour le jour | PARIS ↗ OAT 10 ans | NEW YORK → Jour le jour | NEW YORK ↗ Bonds 10 ans | FRANCFORT → Jour le jour | FRANCFORT ↗ Bunds 10 ans

Recul du Matif

LE CONTRAT NOTIONNEL DU MATIF, qui mesure la performance des emprunts d'Etat français, a ouvert en baisse, vendredi 14 mars. Après quelques minutes de transactions, l'échéance mars cédait 22 centièmes, à 130,58 points. Le taux de l'obligation assimilable du Trésor (OAT) à dix ans s'inscrivait à 5,63 %, soit 0,10 % au-dessous du rendement du titre allemand de même échéance. La veille, le marché obligataire américain avait terminé la séance en forte baisse, affecté par les nouveaux signes de dynamisme de l'économie. Le rendement de l'emprunt à 30 ans était remonté jusqu'à 6,98 %, son plus haut niveau depuis six mois.

Le conseil de la politique monétaire de la Banque de France avait, pour sa part, sans surprise, laissé inchangés ses taux directeurs. Le taux de l'argent au jour le jour s'inscrivait, vendredi matin, à 3,19 %.

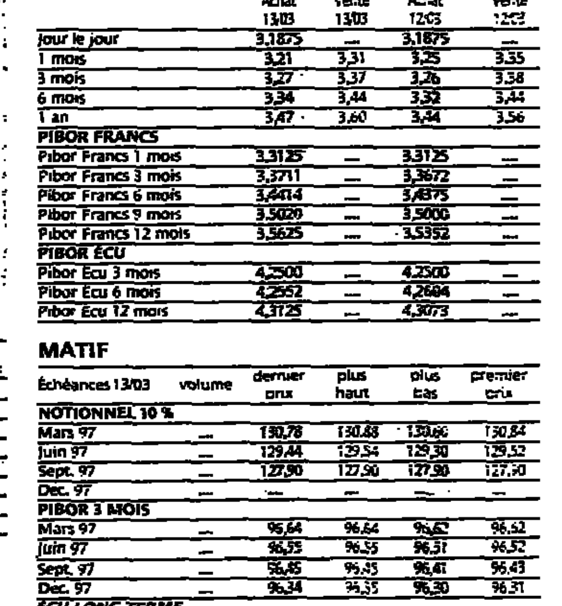


LES TAUX DE RÉFÉRENCE

TAUX 13/03	Taux jour le jour	Taux 10 ans	Taux 30 ans	Indice des prix
France	3,12	5,58	6,42	1,70
Allemagne	3,05	5,69	6,49	1,40
Grande-Bretagne	—	7,28	—	2,50
Italie	7,31	7,45	8,30	2,70
Japon	—	2,45	—	0,20
États-Unis	—	6,61	6,89	2,90

MARCHÉ OBLIGATAIRE DE PARIS

TAUX DE RENDEMENT	Taux au 13/03	Taux au 12/03	indice (base 100 fin 96)
Fonds d'Etat 3 à 5 ans	4,26	4,20	99,10
Fonds d'Etat 5 à 7 ans	4,96	4,88	100,34
Fonds d'Etat 7 à 10 ans	5,34	5,25	101,62
Fonds d'Etat 10 à 15 ans	5,65	5,60	103,03
Fonds d'Etat 20 à 30 ans	6,24	6,17	104,51
Obligations françaises	5,63	5,59	101,79
Fonds d'Etat à TME	−1,87	−1,75	98,75
Fonds d'Etat à TRE	−2,18	−2,11	99,04
Obligat. franç. à TME	−2,02	−1,92	99,35
Obligat. franç. à TRE	+0,05	+0,06	100,11



LE MARCHÉ MONÉTAIRE (taux de base bancaire 6,30 %)

	Achat 13/03	Vente 13/03	Achat 12/03	Vente 12/03
Jour le jour	3,1875	—	3,1875	—
1 mois	3,21	3,31	3,25	3,35
3 mois	3,27	3,37	3,26	3,38
6 mois	3,34	3,44	3,32	3,44
1 an	3,47	3,60	3,44	3,56
PIBOR FRANCS				
Pibor Francs 1 mois	3,3125	—	3,3125	—
Pibor Francs 3 mois	3,3711	—	3,3672	—
Pibor Francs 6 mois	3,4414	—	3,4375	—
Pibor Francs 9 mois	3,5020	—	3,5000	—
Pibor Francs 12 mois	3,5625	—	3,5352	—
PIBOR ÉCU				
Pibor Écu 3 mois	4,2500	—	4,2500	—
Pibor Écu 6 mois	4,2552	—	4,2604	—
Pibor Écu 12 mois	4,3125	—	4,3073	—

MATIF

Échéances 13/03	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
NOTIONNEL 10 %					
Mars 97	—	130,78	130,88	130,66	130,84
Juin 97	—	129,44	129,54	129,30	129,52
Sept. 97	—	127,90	127,90	127,90	127,90
Dec. 97	—	—	—	—	—
PIBOR 3 MOIS					
Mars 97	—	96,64	96,64	96,62	96,62
Juin 97	—	96,55	96,55	96,51	96,52
Sept. 97	—	96,45	96,45	96,41	96,43
Dec. 97	—	96,34	96,35	96,30	96,31
ÉCU LONG TERME					
Mars 97	—	96,44	96,50	96,22	95,50
Juin 97	—	94,84	94,94	94,64	94,34

CONTRATS À TERME SUR INDICE CAC 40

Échéances 13/03	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
Mars 97	—	2632	2648	2619	2630
Avril 97	—	2637,50	2642	2628	2633
Mai 97	—	2619	2620	2619	2620
Juin 97	—	2600,50	2615,50	2595	2599

LES MONNAIES

US/F ↘ 5,7167 | US/DM ↗ 1,7059 | US/¥ ↗ 123,4500 | DM/F ↗ 3,3741 | £/F ↗ 9,1580

Hausse du dollar

LE DOLLAR S'INSCRIVAIT EN HAUSSE, vendredi matin 14 mars, lors des premières transactions entre banques sur les places financières européennes. Il *s'échangeait à 1,7070 mark, 5,76 francs et 123,65 yens*. Le billet vert était soutenu par les perspectives d'un resserrement de la politique monétaire américaine, qui aurait pour effet d'augmenter la rémunération des dépôts libellés en dollars. L'annonce d'une hausse des ventes au détail plus forte que prévu au mois de février (+ 0,8 %) a augmenté la probabilité d'une action de la Réserve fédérale sur ses taux directeurs.

Le franc était stable, vendredi matin, face à la monnaie allemande. Il s'établissait à 3,3710 francs pour un deutschemark. La livre sterling se reprenait légèrement, à 9,17 francs. La lire, enfin, était en légère baisse, cotant 996 lires pour un mark.

MARCHÉ DES CHANGES À PARIS

DEVISES	cours BDF 13/03	% 12/03	Achat	Vente
Allemagne (100 dm)	337,4100	+0,04	325	349
Ecu	6,5495	−0,03	—	—
Etats-Unis (1 usd)	5,7167	−0,55	5,4400	6,0400
Belgique (100 F)	16,3545	+0,03	15,8200	16,9200
Pays-Bas (100 fl)	299,8200	+0,04	—	—
Italie (1000 lir.)	3,3830	−0,18	3,1500	3,6500
Danemark (100 krd)	88,4100	−0,01	82,2500	92,2500
Irlande (1 iep)	8,9390	+0,12	8,5200	9,3600
Gde-Bretagne (1 L)	9,1580	+0,08	8,7400	9,5900
Grèce (100 drach.)	2,1445	−0,30	1,6500	2,3500
Suède (100 krs)	74,8100	−0,24	69	79
Suisse (100 F)	393,8500	+0,78	379	403
Norvège (100 k)	84,1800	−0,31	79	88
Autriche (100 sch)	47,9430	+0,05	46,4500	49,5500
Espagne (100 pes.)	3,9765	−0,01	3,7000	4,3000
Portugal (100 esc.	3,3600	—	2,9500	3,6500
Canada 1 dollar ca	4,1962	−0,04	3,9100	4,5100
Japon (100 yens)	4,6618	−0,61	4,4500	4,8000
Finlande (mark)	113,0500	+0,20	107	118

PARITÉS DU DOLLAR

PARITÉS DU DOLLAR	14/03	13/03	Var. %
FRANCFORT : USD/DM	1,7059	1,6930	+0,76
TOKYO : USD/Yens	123,4500	122,2400	+0,98

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

DEVISES comptant :	demande	offre	demande 1 mois	offre 1 mois
Dollar États-Unis	5,7145	5,7135	5,7660	5,7650
Yen (100)	4,7662	4,6726	4,7000	4,6959
Deutschemark	3,3748	3,3743	3,3718	3,3713
Franc Suisse	3,9295	3,9319	3,9045	3,9006
Lire ital. (1000)	3,3836	3,3826	3,3892	3,3822
Livre sterling	9,1472	9,1377	9,2527	9,2423
Peseta (100)	3,3619	3,3597	3,9766	3,9745
Franc Belge (100)	16,360	16,353	16,353	16,329

TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

DEVISES	1 mois	3 mois	6 mois
Eurofranc	3,27	3,32	3,38
Eurodollar	5,31	5,50	5,60
Eurolivre	6	6,12	6,25
Eurodeutschemark	3,14	3,14	3,18

L'OR

	cours 13/03	cours 12/03
Or fin (k. barre)	65200	64500
Or fin (en lingot)	65350	64650
Once d'Or Londres	351,95	352,90
Pièce française(20f)	375	371
Pièce suisse (20f)	374	372
Pièce Union lat(20f)	376	373
Pièce 20 dollars us	2340	2400
Pièce 10 dollars us	1347,50	1350
Pièce 50 pesos mex.	2440	2410

LE PÉTROLE

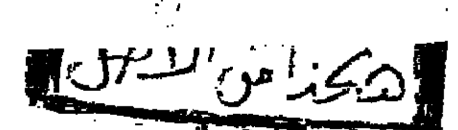
En dollars	cours 14/03	cours 13/03
Brent (Londres)	19,62	19,89
WTI (New York)	20,15	20,90
Light Sweet Crude	20,58	20,65

LES MATIÈRES PREMIÈRES

INDICES	14/03	13/03
Dow-Jones comptant	154,32	—
Dow-Jones à terme	158,17	156,57
CRB	245,13	245,06

MÉTAUX (Londres)		dollars/tonne
Cuivre comptant	2388	2400,50
Cuivre à 3 mois	2330,50	2337,50
Aluminium comptant	1645,25	1645,25
Aluminium à 3 mois	1666,50	1636
Plomb comptant	691,50	699,50
Plomb à 3 mois	689,50	692,50
Etain comptant	5967,50	5967,50
Etain à 3 mois	6015	6047,50
Zinc comptant	1249,50	1255,50
Zinc à 3 mois	1273,50	1279,50
Nickel comptant	7922,50	7949,50
Nickel à 3 mois	8045	8045

MÉTAUX (New-York)		$/once
Argent à terme	519,20	527,80
Platine à terme	384,10	388,20
Palladium	152,55	154
GRAINES, DENRÉES (Chicago)		**$/boisseau**
Blé (Chicago)	376	374
Maïs (Chicago)	297,75	300,75
Grain. soja (Chicago)	822,50	821
Tourt. soja (Chicago)	267,50	266,80
GRAINES, DENRÉES (Londres)		**£/tonne**
P. de terre (Londres)	51,50	57,80
Orge (Londres)	89,50	90
SOFTS		**$/tonne**
Cacao (New-York)	1352	1407
Café (Londres)	1755	1722
Sucre blanc (Paris)	305,60	303,90
OLÉAGINEUX, AGRUMES		**cents/tonne**
Coton (New-York)	76,10	79,68
Jus d'orange (New-York)	83,40	85,40



RÈGLEMENT MENSUEL

VENDREDI 14 MARS

Liquidation : 20 mars
Taux de report : 3,13
Cours relevés à 12 h 30

CAC 40 ↘ PARIS

−1,47 %

CAC 40 : 2593,45

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +−	Nominal (1)
B.N.P. (T.P)	1005	1000	− 0,49	1000
Cr.Lyonnais(T.P.)	880	880	—	1000
Renault (T.P.)	1651	1645	− 0,36	1000
Rhone Poulenc(T.P)	2107	2107	—	1000
Saint Gobain(T.P.)	1350	1317	− 2,44	1000
Thomson S.A (T.P)	1020	1010	− 0,98	3000
Accor	824	806	− 2,18	100
AGF-Ass.Gen.France	214,50	202,70	− 5,50	30
Air Liquide	912	888	− 2,63	30
Alcatel Alsthom	616	600	− 2,59	40
Axa	375,80	371	− 1,27	60
Axime	695	694	− 0,14	40
Bail Investis.	872	860	− 1,37	100
Bancaire (Cie)	770	754	− 2,07	100
Bazar Hot. Ville	615	600	− 2,43	50
Bertrand Faure	282,50	277,20	− 1,87	5
BIC	909	896	− 1,43	50
BIS	490	490	—	20
B.N.P.	252	244,70	− 2,89	25
Bollore Techno.	702	687	− 2,13	50
Bongrain	2210	2180	− 1,35	50
Bouygues	577	564	− 2,25	50
Bouygues Offs.	152,50	150	− 1,63	10
Canal +	1114	1088	− 2,33	20
Cap Gemini	339	333	− 1,76	40
Carbone Lorraine	1365	1345	− 1,46	50
Carrefour	3465	3444	− 0,60	100
Casino Guichard	265	260	− 1,88	10
Casino Guich.ADP	221	214,60	− 2,89	10
Cred.Fon.France	66,05	67,20	+ 1,74	[illegible]
Credit Lyonnais CI	196,50	191	− 2,79	[illegible]
Credit National	367,30	363,60	− 1	[illegible]
CS Signaux(CSEE)	305	295	− 3,27	100
Damart	4510	4440	− 1,55	50
Danone	902	888	− 1,55	10
Dassault-Aviation	1414	1395	− 1,34	50
Dassault Electro	674	652	− 3,26	30
Dassault Systemes	365	357,50	− 2,05	10
De Dietrich	273,80	270,10	− 1,35	25
Degremont	483	475,50	− 1,55	50
Dev.R.N-P.Cal Li #	56,75	54,10	− 4,66	100
DMC (Dollfus Mi)	153	151	− 1,30	75
Dynaction	138,10	135,50	− 1,88	25
Eaux (Gle des)	758	741	− 2,24	100
Eiffage	359	353	− 1,67	50
Elf Aquitaine	559	564	+ 0,89	50
Eramet	286,20	281	− 1,81	20
Eridania Beghin	925	913	− 1,29	65
Essilor Intl	1611	1570	− 2,54	20
Essilor Intl ADP	1471	1445	− 1,76	20
Esso	617	608	− 1,45	50
Eurafrance	2765	2723	− 1,51	200
Euro Disney	10,30	10,05	− 2,42	5
Europe 1	1260	1244	− 1,26	100
Eurotunnel	6,90	6,85	− 0,72	—
Filipacchi Medias	1503	1500	− 0,19	20
Fimalac SA	530	525	− 0,94	140
Finextel	106,60	105,70	− 0,84	100
Fives-Lille	560	544	− 2,85	50
Fromageries Bel	4490	4361	− 2,87	50
Galeries Lafayette	2164	2110	− 2,49	100
GAN	136	135,50	− 0,36	10
Gascogne (B)	507	503	− 0,78	30
Gaumont #	425	424	− 0,23	50
Gaz et Eaux	2548	2519	− 1,13	50
Geophysique	525	512	− 2,47	10
G.F.C.	550	530	− 3,63	100
Groupe Andre S.A.	487,90	481	− 1,41	30
Gr.Zannier (Ly) #	164	161	− 1,82	10
GTM-Entrepose	312,60	302,10	− 3,35	50
Guilbert	1125	1102	− 2,04	10
Guyenne Gascogne	1960	1941	− 0,96	100
Havas	428	418,20	− 2,28	15
Havas Advertising	668	664	− 0,59	30
Strafor Facom	462,50	457	− 1,18	25
Suez	283,80	275,60	− 2,88	75
Synthelabo	605	599	− 0,99	10
Technip	607	605	− 0,32	20
Thomson-CSF	193	190,50	− 1,29	20
Total	472,60	465,10	− 1,58	50
U.A.P.(Compagnie)	149	146,40	− 1,74	10
UFB Locabail	537	532	− 0,93	100
UIC	32,10	[illegible]	—	20
UIF	486	487	+ 0,20	100

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% +−	Nominal (1)
Gencor Limited #	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
General Elect. #	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
General Motors #	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Gle Belgique #	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Grd Metropolitan	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Guinness Plc #	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Hanson PLC reg.	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Harmony Gold #	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Hitachi #	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Hoechst #	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Volkswagen A.G #	3144	3040	− 3,30	50
Volvo (act.B) #	141	137,10	− 2,76	5
Western Deep #	■ 189,30	187	− 1,21	2
Yamanouchi #	112,60	110,10	− 2,22	50
Zambia Copper	14,45	12,75	− 11,76	—

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES

1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :

Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 12 h 30

VENDREDI 14 MARS

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon

ACTIONS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours

France I.A.R.D ◆	1006	1006
France S.A. ◆	1226	1226
From. Paul-Renard ◆	2050	2050
Gevelot	1100	1100
G.T.I (Transport)	284	280
Immobail	102	102
Immobanque	661	661
Locamion (Ly) ◆	558	558
Lucia ◆	57,10	57,10
Monoprix	240,50	235
Metal Deploye ◆	425	425
Mors #	11,15	11,50
Navigation (Nle)	88	88
Optorg	310	305
Paluel-Marmont ◆	271	271
Exa.Clairefont(Ny)	1080	1100
Parfinance	311	306
Tour Eiffel ◆	279	279
Vicat	491	490,20
Caves Roquefort	1750	1750
Elyo	310	329
Finaxa	318	315
Gaillard (M) ◆	1750	1750
Givaudan-Lavirotte ◆	1095	1095
Grd Bazar Lyon(Ly) ◆	165,10	165,10
Gd Moul.Strasbourg	1800	1545

SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 12 h 30

VENDREDI 14 MARS

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Gel 2000	64	63
GFI Industries #	1110	1060
Girodet (Ly) #	36	36,10
GLM S.A.	291	282
Grandoptic.Photo #	830	827
Gpe Guillin # Ly	229	222,90
Kindy #	162	160,50
Goerbet	280	276
P.C.W. ◆	19	19
Petit Boy # ◆	99,05	99,05
Phyto-Lierac #	400	390,10
Pochet	883	880
Poujoulat Ets (Ns)	209	215
Radiall #	750	702
Robertet #	1115	1115
Rouleau-Guichard	360	350

NOUVEAU MARCHÉ

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30

VENDREDI 14 MARS

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Appligene Oncor	58,50	58
Belvedere	365,20	435
BVRP	180	177
Coil	250	246
Electronique D2	890	847
FDM Pharma n.	235	236
Genset	290	287
Guyanor action B	30	29
High Co.	190	186
Infonie	160	158
Joliez-Regol	75,50	75,50
Mille Amis	106,90	106,90
Naturex	101	99
Olitec	1401	1361
Picogiga	289	281
Proxidis	33,20	35
R21 Santé	317	316
Stelax	5,05	5,05

HORS-COTE

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30

VENDREDI 14 MARS

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Eridania-Béghin CI ◆	793	793
Credit Gén.Ind. ◆	8,25	8,25
Générale Occidentale ◆	90	90
Mumm ◆	1260	1260
Ste lecteurs du Monde ◆	140	140

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES

1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SICAV et FCP

Une sélection
Cours de clôture le 13 mars

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net

Crédit Mutuel

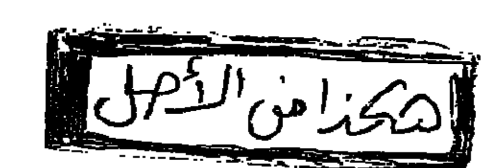
Avenir Alizes	2298,15	2253,09
Créd.Mut.Mid.Act.Fr.	161,74	157,41
Créd.Mut.Ep.Cour.T.	911,96	911,96
Créd.Mut.Ep.Ind. C	129,89	126,41
Créd.Mut.Ep.J	22773,53	22773,53
Créd.Mut.Ep.long.T.	259,80	252,85
Revenus Trimestr. D	5299,23	5246,76
Solstice D	2372,12	2366,20
Thésora C	975,05	965,40
Thésora D	887,53	878,74

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE ASSET MANAGEMENT

Actimonétaire C	37713,10	37713,10

SYMBOLES

◌ cours du jour; ◆ cours précédent.



ÉLECTRONIQUE La capacité des mémoires électroniques employées dans les ordinateurs augmente au rythme des progrès des technologies de fabrication des puces en silicium. Elle double ainsi tous les dix-huit mois environ. ● CETTE PROGRESSION impressionnante n'est possible qu'au prix d'une course perpétuelle à l'innovation. Les limites de la miniaturisation de la gravure sur silicium, au-delà desquelles des effets quantiques incontrôlables rendent les transistors inopérants, risquent d'être bientôt atteintes. ● L'HOLOGRAPHIE et la manipulation d'électrons uniques constituent les deux voies principales dans lesquelles des recherches sont menées pour aller plus loin, notamment aux Etats-Unis et en Europe. ● LE MÉCANISME de la mémoire humaine reste encore largement méconnu, en dépit des progrès accomplis par les neurobiologistes et les psychologues.

La mémoire des ordinateurs rivalise avec celle des humains

Pour tenter de repousser encore la limite physique de la capacité de stockage des machines, les chercheurs explorent de nouvelles technologies comme l'optique et la manipulation des électrons

L'INDUSTRIE de l'informatique a ceci de particulier qu'elle court en permanence des marathons à la vitesse d'un sprinter. La demande des utilisateurs est telle que les industriels doivent sans cesse s'adapter, réagir, se donner de nouveaux objectifs, faute de quoi celui qui est distancé risque de disparaître. Il n'est que de voir le chemin parcouru depuis les calculettes à quatre opérations des années 70 jusqu'aux ordinateurs multimédias proposés aujourd'hui pour s'en convaincre.

Cette politique du « toujours plus » qui touche l'ensemble des



composants utilisés dans un ordinateur affecte aussi les mémoires. Avec des contraintes telles que les industriels sont obligés de se livrer à de surprenantes contorsions, que les spécialistes ont baptisées *double leap frog*, littéralement le « double bond de grenouille ». Cette étonnante figure consiste pour eux à sauter d'un coup deux générations technologiques pour s'imposer en force sur la suivante. En 1992, IBM, Toshiba et Siemens se sont ainsi associés pour passer directement des mémoires de 16 mégaoctets (16 millions d'octets, ou Mo) à celles de mémoires de 256 Mo (*Le Monde* du 15 juillet 1992).

Un tel pari est risqué dans la mesure où la capacité de ces puces électroniques est fonction du nombre de transistors que l'on peut graver sur leur support de silicium. Or, la précision des gravures, la finesse des tracés offertes par les techniques actuelles (0,25 micron) ne peuvent être améliorées à l'infini même si se profile déjà l'arrivée de mémoires de plusieurs gigaoctets (milliards d'octets). C'est pourquoi les chercheurs développent dans leurs laboratoires de nouvelles technologies.

L'une d'elles, l'holographie, fondée sur le mariage de la lumière et de l'espace, pourrait être une révolution dans la mesure où elle permettrait de stocker non plus en deux, mais en trois dimensions dans un cristal de matière. Paradoxalement, cette technique, proposée dès 1964, par Pieter van Heerden, un chercheur de la société Polaroid, a connu très tôt, du fait de ses capacités supposées – grand stockage, transfert à haut débit, etc. – quelques réalisations.



Dans ces mémoires holographiques, chaque information est stockée sous la forme d'une figure d'interférence, un phénomène lumineux résultant de la superposition de deux faisceaux lumineux émis par un laser. L'un des faisceaux, dit faisceau signal, enregistre les informations en passant dans un système où elles sont représentées par des zones claires et des zones sombres. Lors de sa rencontre avec le second faisceau, dit de référence, il se produit des figures d'interférence qui peuvent alors être « imprimées » dans un matériau photosensible dont les propriétés optiques sont modifiées par la lumière qu'il reçoit.

Dans les années 70, de telles expériences ont été couronnées de succès avec, comme support de l'information, des cristaux de niobate de lithium dopé au fer, expliquent Demetri Psaltis, professeur à l'Institut de technologie de Californie, et Fai Mok, président de la société Holoplex (*Pour la science*, janvier 1996). Hélas ! les semi-conducteurs et les supports magnétiques ayant progressé à cette époque, « *les mémoires holographiques quittèrent le devant de la scène* ».

AUGMENTER LE STOCKAGE

« *Elles réapparuent en 1991*, ajoutent-ils, *lorsque l'un de nous stocka, avec une bonne fidélité et une haute résolution, cinq cents images holographiques. En 1992, nous avons enregistré mille pages de données numériques dans un cristal (...) d'un volume de un centimètre cube.* » D'autres progrès ont été faits dans ce domaine, tant dans les laboratoires de recherche des firmes industrielles que chez les chercheurs de l'université de Standford ou de l'Institut d'optique d'Orsay (Essonne). De nouveaux cristaux photosensibles dopés au cérium et au fer, de nouveaux photopolymères comme ceux proposés par Du Pont, et enfin de nouvelles techniques pour *augmenter le stockage*, commencent à émerger. Mais, de là à ce que ces « cristaux du souvenir » de la taille d'un morceau de sucre entrent dans notre quotidien, il faudra encore de longues années de travail.

Dans un autre registre, Huguette Launois conduit, depuis 1984, au Laboratoire de microstructures et de microélectronique (L2M-CNRS Bagneux), des recherches afin de diminuer la taille des composants informatiques, en particulier celle des mémoires. Avec les techniques actuelles, « *on touchera aux limites vers 2010*, prédit-elle. *La miniaturisation s'accompagne d'effets quantiques incontrôlables* ». Son équipe s'est associée à des laboratoires européens – et à une branche londonienne d'Hitachi – pour travailler sur la mémoire à un électron métallique, dans le cadre de Fasem (Fabrication et architecture de mémoires à électron unique), un programme « à long terme » de la Commission européenne (*Le Monde* du 8 février).

L'objectif est de réduire la puissance électrique nécessaire au fonctionnement des composants et d'accroître sensiblement leur densité, « *en jouant avec de petits groupes d'électrons, voire un par un.* » A terme, il serait possible d'obtenir un téraoctet (mille milliards d'octets) de mémoire sur une surface de seulement un à deux centimètres carrés, soit une puissance un million de fois plus élevée que les puces actuellement sur le marché. Plusieurs procédés ont déjà été testés, à des températures très basses, mais aussi à température ambiante sur un film de silicium. Cependant, l'usinage du support de cette mémoire risque d'être problématique.

« *Ce qui nous intéresse dans un premier temps, c'est de comprendre les limitations physiques* », insiste Huguette Launois. La difficulté risque d'être du même ordre que pour l'électronique à effet Josephson. Découvert en 1962 par le Britannique qui lui a donné son nom et lui doit le Nobel de physique 1973, cet effet se manifeste par des jonctions supraconductrices aux propriétés étonnantes, comme la conversion directe d'une fréquence en tension. Jugé prometteur en matière de circuits logiques et de mémoires rapides, l'effet Josephson s'est révélé difficile à mettre en œuvre de façon reproductible. Huguette Launois avoue qu'il est encore trop tôt pour savoir si la mémoire à un électron sera plus utile à l'industrie.

Jean-François Augereau et Hervé Morin

Les « cellules du souvenir » gardent tout leur mystère

TOUS LES RECOINS de la mémoire humaine ont été explorés par les chercheurs. Les psychologues décrivent, dans ses infinies subtilités et faillibilités, notre aptitude à emmagasiner et à ressusciter l'information. Les neurobiologistes se penchent sur les cellules et les molécules qui permettraient son inscription dans le cerveau. Mais ces deux équipes n'ont pas encore réalisé leur jonction, et la mémoire humaine conserve donc son mystère. La construction de la machine qui imitera le fonctionnement du cerveau humain n'est pas pour demain.

Après des siècles d'interrogations, les scientifiques s'accordent aujourd'hui à dire que la mémoire n'a pas de siège propre et se distribue dans l'ensemble du système nerveux. Elle revêt, en conséquence, les caractères de la région à laquelle elle est tout d'abord associée. C'est ainsi que les émotions et les informations sont traitées dans deux régions différentes du cerveau. On peut être brusquement submergé par un souvenir chargé d'émotion venu de l'amygdale cérébelleuse – siège des émotions – et avoir, par ailleurs, du mal à se remémorer un événement qui lui est lié, et que stocke le cortex cérébral en charge du raisonnement et de la connaissance.

Notre cerveau se compose de 100 milliards de cellules nerveuses reliées entre elles par un nombre impressionnant de circuits. Il est possible, estiment les chercheurs, que l'information soit stockée dans les neurones : quand certains d'entre eux sont détruits, des souvenirs peuvent disparaître.

LES « BRIQUES » DU CERVEAU

Les spécialistes qui travaillent sur la capacité des cellules nerveuses à « se souvenir » ont remarqué que, prises individuellement, leur sensibilité s'accroît si elles sont soumises à une stimulation électrique donnée. C'est ce que l'on appelle la potentialisation. Phénomène qui peut faire partie du « langage » grâce auquel les souvenirs s'inscrivent dans les cellules du cerveau.

La potentialisation partage avec la mémoire des caractéristiques. Ainsi, le vécu passe par plusieurs étapes avant de devenir un souvenir durable. La mémoire à court terme permet de retenir un numéro de téléphone pendant quelques minutes. La mémoire à long terme exigera peut-être plus d'effort, mais elle en conservera le souvenir pendant des heures, des jours, ou plus. De même, la potentialisation peut être à court ou à long terme, selon la force du stimulus électrique qui l'a créée. Les médicaments qui bloquent la mémoire bloquent également dans les neurones la potentialisation.

Parallèlement aux expériences électriques qui soulignent l'activité des cellules nerveuses, les chercheurs ont montré que d'autres types d'influences, comme la dépression de longue durée, peuvent réduire la réaction des neurones. Peut-être une autre façon d'emmagasiner l'information dans les cellules du cerveau se cache-t-elle derrière ce phénomène ?

En mettant en évidence ces changements de réaction, les neurobiologistes semblent donc avoir découvert le matériau, les « briques » de la construction de la mémoire humaine dans les cellules nerveuses où elle est stockée. Mais comment les modifications de quelques cellules peuvent-elles se traduire en souvenir ? Personne n'en a la moindre idée. Une preuve que la mémoire humaine ne se réduit pas à un système de classement. Chaque souvenir se teinte du moment qui le suscite. Un fait que l'on apprend lorsqu'on est ivre ou fatigué peut ne nous revenir que dans le même état de fatigue ou d'ébriété. Ce qui touche à l'humain dans la mémoire est ce que les chercheurs sont le plus loin d'appréhender.

Harriet Coles

La capacité de stockage des puces devient phénoménale

SOIXANTE-QUATRE FOIS les œuvres complètes de William Shakespeare, quarante-sept minutes de vidéo ou six heures de musique... C'est ce que pourra contenir la mémoire d'une capacité de 4 milliards de bits (gigabits ou Gb), dont les premiers exemplaires sont annoncés par le japonais NEC pour l'an 2000. Actuellement, les ordinateurs personnels ne disposent que de 8, 16 ou 24 millions d'octets (mégaoctets ou Mo) – soit 64, 128 ou 192 millions de bits (mégabits ou Mb) – de mémoire vive (DRAM ou Dymanic Random Access Memory). Les mémoires de 256 Mb démarrent juste en production. C'est dire le bond qui s'annonce pour les prochaines années. Les 4 Gb (ou 500 Mo) se rapprocheront de la capacité des disques magnétiques (disques durs) utilisés aujourd'hui.

Puces électroniques et disques magnétiques constituent les deux types de mémoires auxquelles le microprocesseur fait appel en permanence, les autres systèmes d'enregistrement de données (disquettes, bandes magnétiques, disques magnéto-optiques) n'assurant que des fonctions d'archivage ou de transfert. Les deux mémoires actives se distinguent à la fois par leur technologie, leur capacité de stockage et par la vitesse d'accès qu'elles offrent aux informations. Cette dernière passe de 50 à 100 nanosecondes (milliardième de seconde) avec les DRAM à quelques dizaines de millionièmes de seconde sur les disques durs. Ce rapport mille influence directement la rapidité de fonctionnement des ordinateurs.

Si le microprocesseur assure les calculs et autres traitements de données, c'est la mémoire électronique qui lui fournit la matière première nécessaire à son travail. La mémoire la plus proche du microprocesseur, baptisée SRAM (pour Static Random Access Memory) ou « mémoire cache », est composée d'une partie située à l'intérieur même du processeur et d'une partie externe.

DE PETITE TAILLE

Ultra-rapide et très coûteuse, cette mémoire sert à améliorer les performances du processeur. Si sa taille reste faible (256 à 512 kilooctets ou Ko), elle contient les informations les plus utilisées. Un algorithme de gestion de la mémoire cache se charge – non sans aléas – de sélectionner les informations ayant le plus de chances d'être réexploitées rapidement. En ce sens, l'ordinateur fonctionne comme un cerveau humain qui, ayant effectué une grand nombre de fois consécutives la même opération arithmétique, devient capable de l'exécuter automatiquement, par une sorte de réflexe conditionné. Cela explique la faible taille de la mémoire cache : si elle augmentait, le délai pour retrouver l'information ruinerait le gain de temps.

D'où le recours à un second type de mémoire électronique, la fameuse DRAM, ou « mémoire vive ». La vitesse moindre de réponse de la DRAM permet d'assimiler cette mémoire à celle qui, dans le cerveau humain, demande un certain effort de réflexion pour retrouver les informations qu'elle contient. Par ailleurs, les DRAM se distinguent par leur fonctionnement « dynamique ». Les données enregistrées doivent être régénérées en permanence. Les condensateurs où elles sont stockées reçoivent régulièrement des impulsions qui « rafraîchissent » leur charge afin d'éviter qu'elle ne disparaisse. Lorsque l'on coupe l'alimentation électrique de l'ordinateur, les mémoires SRAM et DRAM se vident.

Sans autre système de stockage des données, toutes les informations présentes dans un ordinateur seraient donc perdues à chaque coupure de courant. Pour enregistrer durablement des logiciels et autres fichiers, l'informatique fait appel aux disques durs magnétiques. Des impulsions électriques, transmises à une bobine, orientent des particules d'oxyde de fer à la surface d'un disque. Les pôles positifs et négatifs permettent de distinguer les bits « 0 » ou « 1 ». Malgré des temps de lecture beaucoup plus longs, le disque dur joue un rôle essentiel dans le fonctionnement des ordinateurs. Ces derniers en exploitent même leur partie non enregistrée comme extension de la DRAM. Cette mémoire temporaire, alors qualifiée de virtuelle, fonctionne à la vitesse du disque dur.

Si la plupart des ordinateurs de bureau restent fidèles aux disques magnétiques, les puces électroniques conservent tous leurs atouts en matière de stockage permanent des données. Les mémoires Flash (ou EEPROM) ont, en effet, la propriété de ne pas perdre les informations qu'elles contiennent lorsqu'elle sont privées de courant électrique. Elles offrent donc une alternative électronique aux disques durs. Leur faible capacité actuelle (8 Mb) est compensée par une faible consommation, qui les rend précieuses pour les ordinateurs portables.

La collaboration harmonieuse entre les différents types de mémoire a permis d'optimiser le fonctionnement des microprocesseurs. Mais l'accroissement des performances de ces derniers commence à prendre en défaut celles de leur mémoire. Tout se passe comme lorsque l'augmentation de la vitesse de rotation d'un moteur automobile impose d'améliorer l'injection d'essence pour l'alimenter assez vite et en quantité suffisante pour éviter de le ralentir.

Michel Alberganti

DRAM rapide mais volatile

Les mémoires vives (ou DRAM) des ordinateurs sont constituées de plusieurs millions de transistors qui, gravés dans le silicium, sont utilisés pour stocker des données. Ils fonctionnent comme des interrupteurs électriques. Pour écrire une ligne de données sur la puce mémoire, une impulsion électrique fait basculer les transistors en position fermée : le courant passe. Une autre impulsion charge alors les microcondensateurs associés à chaque transistor et qui, dans cet état, correspondent aux bits « 1 ». Les condensateurs des bits « 0 » restent vides. Lors de la lecture, les transistors sont à nouveau fermés. Les condensateurs chargés émettent une impulsion qui identifie les bits « 1 », tandis que l'absence d'impulsion permet de reconnaître les bits « 0 ». La mémoire s'est alors vidée et il faut aussitôt la réécrire.

Le B à b de la mémoire

- L'utilisation du terme anglais byte, qui signifie octet (soit huit bits), crée une grande confusion dans l'identification de la capacité de stockage des mémoires.
- L'abréviation B désigne le byte, donc l'octet, et le b signifie bit. On trouve ainsi des mémoires de 16 Mo (mégaoctets soit 16 B ou 128 mégabits) et de 256 Mb (mégabits soit 32 mégaoctets).

★ Page réalisée par les rédactions du *Monde* et de la revue scientifique internationale *Nature*. Traduction de Sylvette Gleize.

IBM lance un PC facile à ranger à la maison

La nouvelle gamme Aptiva arrive le 13 mars sur le marché. « Big Blue », après Compaq, tente de résoudre deux des principaux freins à l'informatisation domestique, le prix et l'encombrement

Pour la première fois, IBM fait une *infidélité* à Intel pour ses ordinateurs de bureau : le *processeur Cyrix P150+*, beaucoup moins coûteux que son équivalent Pentium, a été choisi pour « faire tourner » la nouvelle série *économique de la gamme Aptiva* – Compaq ayant déjà fait ce choix pour le Presario 2110. Les prix de la série E passent ainsi sous la *barre symbolique des 10 000 francs*, considérée comme un seuil d'achat. Toutefois, le choix d'un écran 14 pouces et l'absence de modem limitent les possibilités d'utilisation multimédia et n'autorisent pas les connections directes à Internet. A l'autre extrémité de sa gamme, avec sa série S – « *à la limite du professionnel* » –, dont le prix est supérieur à 20 000 francs, IBM tente de résoudre la délicate question de l'encombrement des ordinateurs familiaux en proposant une unité centrale dissimulable dans un placard.

DEUX HANDICAPS majeurs persistent en matière d'informatique domestique : le prix et l'encombrement. Avec sa nouvelle gamme Aptiva, lancée fin février aux Etats-Unis et le 13 mars en France, IBM répond à ces deux problèmes. Mais avec deux séries différentes d'ordinateurs. L'entrée de gamme de la première, la série E, ne coûte que 8 990 francs. Pour descendre ainsi nettement en dessous de la barre *symbolique* des 10 000 francs, IBM adopte la même stratégie que Compaq (*Le Monde* daté 23 et 24 février).

Le constructeur fait, lui aussi, une infidélité au numéro un mondial des microprocesseurs, Intel, et adopte pour la première fois sur un ordinateur de bureau un processeur Cyrix. « *Nous avons choisi le P150+, qui est compatible Pentium* », explique Eric Damour, responsable marketing grand public d'IBM France. Equivalent du Pentium à 150 MHz, ce processeur fait partie de la gamme classique de Cyrix. Pour réduire encore le coût de ses machines, Compaq a adopté un processeur entièrement nouveau, le MediaGX de Cyrix, qui permet de faire l'économie des cartes électroniques d'affichage et de son. D'où un prix de vente du Presario 2110 de Compaq à moins de 8 000 francs.

« *Nous avons voulu offrir une machine capable d'évoluer* », se défend Dominique Cerutti, directeur de la division micro-informatique d'IBM France, pour expliquer les 1 000 francs d'écart entre les Activa et les Presario d'entrée de gamme. De fait, l'ordinateur de Compaq se présente comme une boîte fermée n'acceptant pas d'extension. Un parti pris de simplicité qu'IBM revendique également, mais avec moins d'intransigeance.

Le lancement de ces deux ordinateurs à moins de 9 000 francs répond à deux préoccupations exprimées par le grand public français lors de récents sondages. Celui de GFK de février dernier fixait à 7 990 francs le seuil capable de faire changer de position 46 % des Français qui n'ont pas l'intention d'acheter un micro-ordinateur. De plus, le label d'une grande marque est souvent considéré comme une garantie importante pour ceux qui se lancent pour la première fois dans un achat informatique.

VÉRITABLE ALTERNATIVE

Mais, en cassant ainsi leur prix, Compaq et IBM sacrifient deux fonctions importantes. Leurs ordinateurs sont dotés d'écran de 14 pouces, alors que le 15 pouces est devenu la norme pour les applications multimédia, et ils sont privés de modem, ce qui leur ferme la porte d'Internet.

Néanmoins, les deux acteurs émettent un message fort destiné à la fois à leurs clients hésitants et à Intel. Cyrix dispose désormais de deux référence de poids. Plus personne ne peut douter de la véritable alternative que ses processeurs offrent aux Pentium d'Intel. De quoi faire réfléchir le numéro un mondial, dont le quasi-monopole maintien les prix à un niveau élevé. La différence de coût avec les processeurs Cyrix atteint près de 40 %.

A l'autre extrémité de sa gamme, IBM tente une autre innovation avec sa série S. Destiné à un utilisateur « *à la limite du professionnel* », ces ordinateurs coûtent entre 18 490 francs (Pentium 166 MMX) et 22 990 francs (Pentium 200 MMX). L'originalité de ce haut de gamme réside dans sa construction. IBM tente de résoudre la délicate question de l'encombrement des ordinateurs familiaux, difficiles à intégrer dans le décor de la maison. D'où l'idée de concevoir une unité centrale que l'on peut dissimuler dans un placard. Pour cela, il ne faut pas avoir besoin d'y accéder souvent.

IBM a donc dissocié les lecteurs de disquettes et de CD-ROM de la caisse contenant cartes électroniques et disques durs. Sous l'écran, un petit boîtier suffit pour mettre les lecteurs à portée de main. Un câble de 2 mètres de long permet d'éloigner l'unité centrale. Enfin, des liaisons sans fil pour le clavier, la souris et la manette de jeux achèvent de faciliter le rangement. Dommage que cette conception ne soit pas généralisée à la gamme E. Mais les efforts d'IBM marque le début d'une véritable réflexion des constructeurs sur l'intégration de l'ordinateur dans les maisons.

Michel Alberganti

Des créatifs aux utilitaristes

Bernard Cathelat, sociologue inventeur des « socio-styles », s'est penché sur la typologie du grand public confronté à l'informatique. Pour lui, les familles déjà équipées font partie des « *deus ex machina* » passionnées de « *hard et de soft* », et des « *créatives* » attirées par l'ordinateur comme « *outil d'expression et de communication* ». Il estime que les plus motivés pour franchir le pas sont les « *surfers, jeunes passionnés de jeux vidéo* », mais qui attendent la baisse des prix du multimédia. Quant aux « *pilotes* », il sont « *aisés et diplomés* », mais restent « *mieux équipés au bureau qu'à la maison* ». Ils investiront s'ils sont motivés par l'éducation des enfants ou avec « *l'objectif de maîtrise gestionnaire du quotidien* ».

Reste le profil « *tribal* », c'est à dire en quête d'un nouveau lien social et la catégorie « *utilitariste* » qui cherche à alléger la vie pratique. Ceux là sont, selon Bernard Cathelat, « *freinés par les coûts et intimidés par une technologie encore complexe* ». Enfin, les « *encyclopédistes* », plus âgés et conservateurs, ne se laisseront séduire que par « *le biais de la culture et des connaissances* ».

Des chercheurs en télécoms de Bagneux seront en grève lundi 17 mars

« *LES COUPS PORTÉS au CNET Bagneux sont révélateurs de la mise en place d'une gestion à court terme de la recherche à France Télécom.* » Ce constat de l'intersyndicale CFDT, CGT, FO et SUD de l'établissement de Bagneux (Hauts-de-Seine) du Centre national d'études des télécommunications (CNET) a conduit le personnel à déposer le 12 mars un préavis de grève pour le lundi 17. Les 160 membres permanents du CNET de Bagneux avaient déjà manifesté leur inquiétude à la suite des décisions de réduction d'effectifs prises par la direction du CNET avant la publication du rapport réalisé par Didier Lombard, directeur général des stratégies industrielles (*Le Monde* du 26 février). Ce rapport, qui propose la création d'un *Réseau national de recherche en télécommunications* (RNRT) afin de préserver l'acquis de la France dans ce domaine en tenant compte de la privatisation de France Télécom, a été rendu public fin févier.

Le personnel du CNET de Bagneux estime que la suppression de 28 à 30 postes a désorganisé plusieurs domaines de recherche en optoélectronique, la spécialité du centre. Le 27 février, une centaine de membres du personnel a forcé la porte de Michel Feynerol, directeur du CNET, pour lui remettre une pétition demandant « *l'ouverture immédiate des postes pour permettre le bon fonctionnement du laboratoire* ».

Comme dans d'autres laboratoires, à l'image de celui de Grenoble qui travaille sur la microélectronique, les réductions d'effectifs ont été annoncées dès le mois de mai 1996. Sans attendre la remise du rapport Lombard ni les décisions que doit prendre le gouvernement, une heure de confrontation tendue avec Michel Feynerol n'a rien résolu. « *Il n'a donné aucune réponse favorable aux demandes exprimées et s'est montré méprisant et menaçant envers le personnel* », indique l'intersyndicale dans son compte-rendu de l'entrevue.

La journée de grève de lundi s'accompagne d'une manifestation du siège de France Télécom à Paris au ministère des télécommunications. Cette action vise à obtenir l'ouverture de négociations sur l'avenir de la recherche en optoélectronique afin « *d'arrêter des mesures d'urgence, indispensables à la survie du laboratoire de Bagneux* ».

M. Al.

Les étudiants américains déjouent les sécurités de Microsoft

SAN FRANCISCO
correspondance

Les étudiants semblent prendre plaisir à s'acharner sur Microsoft. En un peu plus d'une semaine, trois groupes de trois universités ont pris en défaut un des produits vedettes du géant de l'informatique. Ils ont montré qu'on peut utiliser Internet Explorer, le programme de navigation sur la Toile, pour prendre le contrôle d'un ordinateur équipé de Windows, copier ses dossiers ou les détruire, envoyer du courrier électronique, etc.

Le vendredi 28 février, un trio de l'Institut polytechnique de Worcester, dans le Massachusetts, avait ouvert le chemin en montrant qu'on peut cacher un raccourci de Windows (« *shortcut* ») derrière un de ces liens hypertextes qui permettent de passer d'une page de la Toile à une autre. Croyant cliquer sur un simple lien, les victimes lancent un programme qui peut faire des dégâts sur leur ordinateur. On peut également, grâce au courrier électronique, produire des effets similaires. Ce mécanisme ne peut être déclenché que sur les versions 3 0 et 3 01 d'Internet Explorer fonctionnant avec Windows 95 et NT.

Dès le mardi 4 mars, Microsoft donnait sa réponse sous la forme d'un « logiciel rustine » téléchargeable sur son site et croyait l'affaire réglée. Mais jeudi 6, des étudiants de l'université de Maryland annonçaient la découverte d'un deuxième bogue. Et vendredi 7, un groupe d'étudiants du *Massachusetts Institute of technology* (MIT) découvrait une troisième faille qui permet d'obtenir les mêmes résultats par un chemin légèrement différent. Les risques encourus dépendent de la manière dont Windows est installé sur le PC. Ce dernier bogue peut être un problème pour moins d'un million d'usagers alors que le premier est un danger réel pour près de 50 millions d'entre eux.

PAS CONÇU POUR ÇA

Samedi 8 mars, Microsoft mettait sur son site une « rustine » valable pour les trois bogues mais que, seuls, vont télécharger les usagers informés. De toute façon, *le mal est fait dans la mesure où* cette malencontreuse série a poussé nombre d'analystes à dire tout haut les doutes que leur inspire la stratégie de Microsoft qui vise à intégrer le navigateur d'Internet au système d'exploitation du PC.

Si elle risque d'entraîner une certaine confusion, l'intégration Internet/PC demeure un concept intéressant. La technologie est bonne. Mais les gens mal intentionnés peuvent se servir de ce *qui leur permet de communiquer* pour passer de l'un à l'autre. En fait, on demande à Explorer de faire des choses pour lesquelles un butineur n'est pas conçu.

Au mois de janvier, le célèbre groupe de pirates du Chaos Computer Club avait découvert un moyen de faire virer de l'argent sur un compte de leur choix en utilisant Active X, une des composantes essentielles des futurs produits de Microsoft. Ce problème est beaucoup plus sérieux dans la mesure où il tient au fonctionnement même de cette technologie qui, pour rendre l'intégration possible, permet à des mini-logiciels écrits dans n'importe quel langage informatique de fonctionner « *au travers* » d'Explorer sur un PC.

La réponse de Microsoft consiste à prévenir l'usager chaque fois qu'un code étranger est détecté. Mais ce qui marche sur un ordinateur personnel est insuffisant pour la navigation sur l'Internet. Et quand la compagnie souligne qu'aucun usager n'a encore été victime des failles en question, les étudiants de MIT répondent : « *Elles viennent d'être découvertes et personne n'a vraiment eu le temps de nuire.* » Microsoft a donc décidé de revoir le dispositif de sécurité de son Explorer 4, dont la sortie, prévue pour le 17 mars, pourrait être retardée.

Francis Pisani
<fpisani@best. com>

★ *Dossier sur le sujet à :* <www. news. com>
Rustine et dénonciation des défauts de Java et de Netscape à : <www. microsoft. com/>
Page du trio de MIT : <http : // web. mit. edu/crioux/www/ie/index. html>

Java privilégie la prudence

La technologie rivale que l'Active X de Microsoft est censée combattre, Java, opère au sein d'une « boîte de sable » et non pas directement en prise sur le système d'exploitation des ordinateurs. Ses concepteurs, Sun et Oracle, ont préféré réduire le champ et le rythme de *l'inévitable intégration entre la planète PC et l'univers Internet* en échange de plus de sécurité. Cela n'évite pas tous les problèmes – certains ont d'ailleurs été découverts sur Java au même moment *que ceux de Microsoft* –, *ça limite certaines possibilités*, mais c'est plus sûr.

Partie en retard sur Netscape à l'assaut du marché des navigateurs, *l'entreprise de Bill Gates est tenue de progresser rapidement*. Mais, dans sa volonté désespérée de rattraper son retard, Microsoft a tendance à tirer dans toutes les directions à la fois de peur que la cible ne lui échappe. Explorer *détient aujourd'hui* environ 30 % du marché et Netscape perd du terrain tous les jours.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 97047

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
I												
II						■						
III								■				
IV			■		■							
V									■			
VI					■						■	
VII		■						■				
VIII				■								
IX							■		■			
X						■						

HORIZONTALEMENT

I. Parti en déconfiture à Londres, on le retrouve partout dans la marmelade. – II. Fait des boules de neige. Peut être une chute de neige. – III. Tous ceux qui se servent. Au service des précédents. – IV. Le cérium. Rend plus stable l'empennage. – V. Comme dans un beau rêve. Une vieille colère en morceaux. – VI. Démonstratif. Elles nous font rêver. – VII. Dynastie songhaï. Sorcière persane. – VIII. En putréfaction. Pris de très près. – IX. Font payer ce qu'elles donnent. Au pied du Lubéron. – X. Un intermédiaire à tout faire. Chez Villemorin et chez Charpentier.

VERTICALEMENT

1. *Moyen*, mais pas si mal que ça. – 2. S'accroche à ses idées même quand elles sont mauvaises. L'art de la rue ? – 3. Ne voulut pas reconnaître. Jeu de cartes échangiste. – 4. Un petit bois hors de la forêt. Dans le coup. – 5. Division de l'histoire et de la géographie. Un royaume qui n'est plus qu'un comté. – 6. Trop verts pour le renard de la fable. – 7. Petite ouverture venue de l'est. – 8. Un peu d'aventure. A épousé Jacob. En toute modestie, c'est moi. – 9. La culture au quotidien. Le patron, c'est Alain. – 10. Provoquerai de l'effet. – 11. Sert souvent. Avec des côtes sur les côtés. – 12. Que va-t-il devenir après la réforme de Chirac ?

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 97046

HORIZONTALEMENT

I. Fenestration. – II. Anémie. Nacre. – III. Internet. Law. – IV. Té. Item. Lô. – V. Danger. Nager. – VI. Idées. Anse. – VII. Végétale. Née. – VIII. Oside. Giga. – IX. Roc. Messiaen. – X. Siégera. Clés.

VERTICALEMENT

1. Fait-divers. – 2. Ennéade. Oi. – 3. Net. Négoce. – 4. Emergées. – 5. Sir. Estime. – 6. Tenir. Ader. – 7. Et. Alésa. – 8. Antenne. – 9. Ta. Mas. GIC. – 10. Ici. Génial. – 11. Orale. Egée. – 12. New Orléans.

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration.
Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.
ISSN 0395-2037
Imprimerie du Monde
12, rue M. Gunsbourg
94852 Ivry cedex
Le Monde PUBLICITÉ
Président-directeur général : Dominique Alduy
Directeur général : Gérard Morax
133, avenue des Champs-Elysées
75409 Paris cedex 08
Tél : 01 44 43 76 00 Fax : 01 44 43 77 30
PRINTED IN FRANCE

PHILATÉLIE

Millau

LA POSTE mettra en vente générale, lundi 17 mars, un timbre à 3 F, *Millau-Aveyron*. Ce timbre, dessiné et gravé par Eve Luquet, représente le beffroi de la cité et évoque les gorges du Tarn. Au format vertical 22 x 36 mm, le timbre est imprimé en taille-douce en feuilles de cinquante.

★ Vente anticipée à Millau, les 15 et 16 mars, au bureau de poste temporaire « *premier jour* » ouvert à la salle des fêtes, parc de la Victoire. L'artiste signe timbres et *documents philatéliques par correspondance* (ne pas oublier une enveloppe timbrée pour le retour) : Eve Luquet, Mas de l'Issart, 30140 Saint-Félix-de-Pallières.

La Marianne de Cheffer

LA MARIANNE d'Henry Cheffer (1880-1957) servit de timbre d'usage courant de 1967 à 1971. Yves Guéna, à cette époque ministre des P et T, choisit ce modèle près de dix ans après la mort de son créateur. Dans la *Marianne de Cheffer*, Jean-Luc Trassaert raconte la « carrière » de ce timbre. Histoire des différentes valeurs, carnets, tirages, coins datés, biographie des graveurs, riche iconographie en couleurs... rendront les plus grands services aux philatélistes. L'auteur dédicacera son livre les 15 et 16 mars, à l'Espace des Blancs-Manteaux, 48, rue Vieille-du-Temple, Paris. 4e, lors de la Journée du timbre.

P. J.

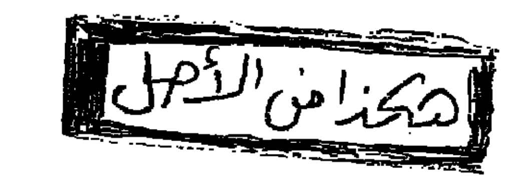
★ Ed. Yvert et Tellier, 100 pages, 120 F.

EN FILIGRANE

■ **Artistes français.** Mise en service le 3 mars, une flamme illustrée inspirée par la tour Eiffel annonce le Salon de la Société des artistes français, à l'Espace Eiffel-Branly, du 4 au 12 mai (souvenir « premier jour » sur carte postale avec timbre *Tour Eiffel* du Salon d'automne, 15 F plus port (*Société des artistes français, Grand-Palais, porte H, avenue Winston-Churchill, 75008 Paris*).

● **Ventes.** Vente sur offres Tomy-Anka (Paris, tél. : 01-47-70-45-72) clôturée le 19 mars. Plus de 4 000 lots, dont cartes postales par départements, collection spécialisée d'Alsace-Lorraine 1939-1945, marques postales de France par départements, non émis *Concorde* des TAAF (10 000 F), lot de France 1936 à 1987, 35 000 F de cote (départ 7 000 F).

Vente sur offres J. Robineau (Paris, tél. : 01-47-70-16-90) clôturée le 20 mars. Plus de 3 000 lots, dont lettre du bureau français de Yokohama de 1874 pour Paris (prix de départ 125 000 F). A noter : une sélection de plis classés par départements avec une quinzaine de cachets d'essai de février 1828 (1 250 F à 5 000 F selon l'origine) ; guerre de 1870 : « boule de Moulins », départ de Chambéry le 3 janvier 1871, cachet d'arrivée à Paris le 23 juin 1871 (18 500 F) ; 1 F vermillon oblitéré (65 000 F).



Cinq capitaines



Christian Carrère (1968).



Jacques Fouroux (1977).



Jean-Pierre Rives (1981).



Daniel Dubroca (1987).



Abdelatif Benazzi (1997 ?).

Le XV de France brigue un cinquième grand chelem

Si elle bat l'Ecosse, samedi 15 mars au Parc des Princes, l'équipe d'Abdel Benazzi rejoindra dans la saga du rugby tricolore celles de Christian Carrère, Jacques Fouroux, Jean-Pierre Rives et Daniel Dubroca

L'équipe de France de rugby affronte l'Ecosse, samedi 15 mars au Parc des Princes. C'est le cinquantième et dernier match du Tournoi des cinq nations que le XV national doit disputer dans cette enceinte où il a évolué depuis vingt-cinq ans. C'est aussi et surtout l'occasion pour la formation dont le capitaine est Abdel Benazzi de conclure le tournoi 1997 sur un grand chelem après avoir battu successivement, depuis janvier, les Irlandais, les Gallois et les Anglais. Quatre sélections nationales, emmenées par Christian Carrère (1968), Jacques Fouroux (1977), Jean-Pierre Rives (1981) et Daniel Dubroca (1987), ont jusqu'alors réussi cet exploit, mais toutes avaient conclu en terre britannique. Les Ecossais, qui ont raté le grand chelem en 1996 sur leur terrain face à l'Angleterre, n'entendent pas faire de la figuration : ils ont battu les Français lors des deux derniers matches.

ABDELATIF BENAZZI est un colosse de 110 kg qui prend grand soin de peser ses mots. Il les ménage comme du cristal, de peur de briser une réputation d'habile causeur. Pas d'éclat, de lourdeur intempestive dans la phrase, rien que du réfléchi, du délicat. Pourtant, il lui fallait sa formule, une déclaration pour prendre date, tel un grand général à l'amorce d'une ultime et décisive bataille. Abdel Benazzi n'est que capitaine, mais son équipe de France est à la veille d'un possible grand chelem, qui vaut bien, à ses yeux, tous les Austerlitz ou les Marignan. *« Ce match contre l'Ecosse, c'est un moment privilégié qu'on va vivre,* dit-il. *C'est l'occasion d'entrer dans l'Histoire, de choisir entre la gloire et la désillusion. »*

RUGBY

Pour s'assurer que le choix sera le bon, il s'est promis de redoubler d'efforts. Pendant cette semaine de préparation où chaque jour fut baptisé le plus long, il s'est attelé à la tâche, encore plus capitaine que d'ordinaire. Il a parlé à ses coéquipiers, est intervenu plus fréquemment pour *« recadrer certaines choses »*, parce que *« cela valait la peine de se donner tous les moyens »*. Tous unis, tous responsables, et à l'écoute des consignes des entraîneurs. Aux commandes du Quinze de France, Benazzi dispose d'une occasion en or. Le rugby tricolore attend ce grand chelem depuis dix ans. *Lors des quatre précédents succès* (1968, 1977, 1981, 1987), l'équipe nationale avait triomphé de l'autre côté de la Manche, à Cardiff, Dublin, Londres, et Dublin encore. Cette année, c'est à Paris que le sacre lui tend les bras. Le capitaine Benazzi ne craint qu'une chose. Que *« la peur de mal faire, de ne pas être à la hauteur »* ne paralyse son équipe, ne la dévoie sur les chemins dangereux d'un rugby perdu.

Cette trop fameuse « pression », ses quatre prédécesseurs l'ont connue. Capitaines d'hier et d'aujourd'hui, soumis aux mêmes affres d'une défaite interdite. Christian Carrère fut le premier, au bout de l'hiver 1968. Pour mieux préparer son affaire, un match contre le pays de Galles, le Quinze de France s'était retiré au bord de la mer, à quarante-cinq kilomètres de Cardiff et de l'Arms Park, enceinte de toutes les folies galloises. *« On était loin des supporteurs, on allait se relaxer au bord des falaises »*, se rappelle l'ancien troisième ligne toulonnais. Heureuse époque où la tranquillité était à portée d'une simple promenade ! L'équipe venait pourtant de subir de profonds remaniements. A la veille du match précédent, disputé contre l'Angleterre, de rugueux sélectionneurs avaient renvoyé la moitié de l'effectif. Avec une saison internationale derrière lui, Christian Carrère devenait l'un des plus anciens, et l'un des quatre joueurs à avoir participé aux quatre rencontres de ce Tournoi. *« Le rôle du capitaine était plus important qu'aujourd'hui,* souligne-t-il. *Nous n'avions pas vraiment d'entraîneurs. Je devais donc diriger la manœuvre avec l'aide de Walter Spanghero et Jo Maso. »*

« ENTRE GLOIRE ET DÉSILLUSION »

Neuf ans plus tard, l'équipe de France s'était découvert un cornac et huit éléphants. En 1977, Jacques Fouroux, le capitaine, avait beau n'être qu'un *« petit caporal »*, il savait se faire entendre de ses « gros ». Fouroux la grande gueule, Fouroux qui motivait les siens, mieux que nul autre... L'image a traversé les années. Elle décrit un maître dans l'art de la motivation, doublé d'un roquet aboyant sans cesse à l'oreille des avants. Aujourd'hui, il ne se souvient que du vestiaire de Dublin, de ces quelques minutes avant d'entrer sur le terrain. Il s'était effacé devant un petit magnétophone noir et un grand air de musique. *« Nous avions écouté un morceau du* Nabucco *de Verdi, le chant des esclaves,* raconte l'ancien demi de mêlée. *On entendait les crampons irlandais dans le vestiaire voisin. On était tous en cercle, serrés, on avait les yeux rivés sur le magnétophone. Ce fut le moment le plus fort. »*

Que dire de Jean-Pierre Rives, de ce succès de bric et de broc en l'an 1981 ? Grand chelem inattendu, triomphe en catimini pour une équipe contestée, malgré son flamboyant capitaine. *« A trois victoires dans le Tournoi, on ne se pose plus de question, sinon celle de savoir comment on va gagner la quatrième »*, résume le célèbre « Casque d'or ». Il était écouté. Il était suivi, magnifié par son ardeur à toujours montrer l'exemple sur le terrain. Pas vraiment meneur d'hommes, sauf lorsqu'il s'agissait de verser son sang pour la cause ; plutôt « aimant » blond qui magnétise la meute des jeunes dans son sillage. Car l'équipe était jeune, elle avait l'insouciance de la jeunesse. *« Cela a rendu la préparation plus facile pour le capitaine,* se rappelle Jean-Pierre Rives. *Il y avait une sorte d'esprit estudiantin. On ne s'était rendu compte de rien. »* Et puis, lui, il ne croyait pas trop aux titres et aux distinctions. *« Sur le terrain,* dit-il encore, *ce sont quatorze mecs qui portent le quinzième, et non l'inverse. »*

Daniel Dubroca ne parle que de *« groupe »*. Selon lui, le mot explique l'équipe de 1987, victorieuse en Irlande, sûre de sa force tout au long d'un *Tournoi qu'elle avait facilement dominé. « Nous étions arrivés le jeudi soir à Dublin,* se rappelle le talonneur. *Je m'étais efforcé d'accentuer le sentiment collectif, celui d'être ensemble. Nous avions beaucoup joué aux cartes, par exemple. Se mettre en condition de victoire, c'est un état d'esprit. Il faut croire en soi et au groupe. »*

Daniel Dubroca n'a rien livré de son expérience de capitaine à Abdel Benazzi, qu'il entraîne à Agen. Sans doute parce qu'il pense que *« la vérité des uns n'est pas forcément celle des autres »*. A Abdel et ses coéquipiers de construire leur destin. Si la France bat l'Ecosse, qu'arrivera-t-il à Benazzi, le capitaine ? Sera-t-il porté en triomphe sur la pelouse du Parc des Princes, comme Christian Carrère l'avait été à Cardiff en 1968 ? Ou ira-t-il finir la nuit dans le champagne et la fête du gai Paris, comme Daniel Dubroca et les siens en 1987 ? Il devra d'abord avoir fait le bon choix, entre *« la gloire et la désillusion »*.

Pascal Ceaux

La composition des équipes

Le match France-Ecosse est retransmis en direct sur France 2, samedi 15 mars à 15 heures. La composition des équipes est la suivante :

● **France** : 15. Jean-Luc Sadourny (Colomiers) ; 14. Laurent Leflamand (Bourgoin) ; 13. Christophe Lamaison (Brive) ; 12. Stéphane Glas (Bourgoin) ; 11. David Venditti (Brive) ; 10. David Aucagne (Pau) ; 9. Guy Accoceberry (Bègles) ; 8. Fabien Pelous (Dax) ; 7. Olivier Magne (Dax) ; 6. Abdelatif Benazzi (Agen), cap. ; 5. Hugues Miorin (Toulouse) ; 4. Olivier Merle (Montferrand) ; 3. Franck Tournaire (Narbonne) ; 2. Marc Dalmaso (Agen) ; 1. Didier Casadeï (Brive).

● **Ecosse** : 15. Rowen Shepherd (Melrose) ; 14. Tony Stanger (Hawick) ; 13. Alan Tait (Newcastle) ; 12. Gregor Townsend (Northampton) ; 11. Kenny Logan (Stirling County) ; 10. Craig Chalmers (Melrose) ; 9. Brian Redpath (Melrose) ; 7. Ian Smith (Gloucester) ; 8. Peter Walton (Newcastle) ; 6. Rob Wainwright (Watsonians), cap. ; 4. Doddie Weir (Newcastle) ; 5. Andy Reed (Wasps) ; 3. Mattie Stewart (Northampton) ; 2. Graham Ellis (Currie) ; 1. Tom Smith (Watsonians)

● *Arbitres : M. Morisson, assisté* de MM. Campsall et Lander (Angleterre).

Les Ecossais entendent participer à la fête

LE XV ÉCOSSAIS n'a visiblement pas perdu le sens des affaires. A peine débarqués jeudi 13 mars à Roissy, les joueurs écossais ont posé pour la photo. Sourires, jolies filles tout de tartan vêtues, produits des Highlands, saumon fumé et single malt, affiches touristiques célébrant un serveur Minitel : *« 3615 Ecosse. Entre légende et réalité »*.

Une formule qui colle étrangement à ce match. Car, en dehors de la réalité de la rencontre, ces Ecossais sont conscients d'assister à la fin d'une époque sur la pelouse du Parc des Princes. Le XV du Chardon y fut présent pour le lever de rideau, le 13 janvier 1973 (l'équipe d'Andy Irvine et Ian McGeechan avait perdu 16-13 face aux Français), et le fait de s'y retrouver pour cette ultime rencontre du Tournoi ne les laisse pas indifférents.

« Le Parc fait partie de l'histoire du rugby, confie Richie Dixon, leur entraîneur. *Je suis sûr que ce sera une journée pleine d'émotion et nous comptons donner le meilleur de nous-mêmes pour participer à cette fête ! »* Selon lui, depuis quelques saisons, les matches entre la France et l'Ecosse sont parmi les plus spectaculaires du Tournoi. *« Voilà la preuve que, sur le plan du jeu, nous sommes sur la même longueur d'onde. »* Et il évoque un rugby de mouvement et de plaisir tant pour les joueurs que pour les spectateurs.

A une différence près. Les Ecossais ont depuis longtemps pris la décision de calquer leur jeu sur le modèle néo-zélandais. Leurs avants, souvent moins denses physiquement que leurs adversaires, sont de fins techniciens. Surtout dans la phase de jeu fétiche des Néo-Zélandais : la mêlée ouverte. Une fois plaqué, le joueur écossais, au lieu d'essayer de tenir debout, fera son possible pour aller au sol, où l'organisation, le dynamisme et la technique des avants en soutien permettent aux Ecossais une libération ultra-rapide du ballon.

Comme ils l'ont montré lors de leur récent match contre l'Irlande, ils essaient de franchir la ligne d'avantage très tôt. Les Ecossais, que ce soit au niveau de la troisième ligne ou des trois-quarts, aiment venir défier tout de suite la défense dans l'axe profond – là justement où les Anglais ont surpris les Tricolores en première mi-temps à Twickenham –, créer un point de fixation, puis, grâce à une libération rapide, faire rebondir le jeu au large.

Telle est l'intention depuis trois saisons. Toutefois, l'année 1997 a vu un changement dans leur approche, ou, du moins, dans le volume de jeu espéré. En 1995 et 1996, le XV du Chardon a raté le grand chelem. *« Nous avions fait des progrès, mais deux années de suite nous sommes tombés au dernier obstacle,* précise Richie Dixon. *Alors il nous a fallu trouver un système de jeu qui nous permette de gagner. »*

SUIVRE LE MODÈLE DE L'HÉMISPHÈRE SUD

L'entraîneur des Ecossais se garde de dévoiler trop de détails. *« Nous cherchons des moyens d'augmenter notre potentiel de jeu. Mais je suis sûr que nous allons faire des choses auxquelles les Français ne s'attendent pas. »* Même si, grâce à sa vision du jeu et sa capacité de pénétration, Gregor Townsend demeure un danger permanent en premier centre, les Ecossais se veulent désormais capables de franchir la défense adverse à n'importe quel point de la ligne d'attaque. Ils se servent souvent de leurs ailiers, soit pour créer le surnombre, soit pour fixer la défense avec des courses croisées.

Mais le progrès recherché par Richie Dixon se trouve dans le rôle de soutien des avants, et la volonté d'ajouter du volume au jeu traditionnel de ses hommes. *« Nous voulons pratiquer un véritable rugby à quinze. Mais, pour le faire, chacun des joueurs doit posséder une gestuelle parfaite. Pour faire vivre le ballon le plus longtemps possible, ils doivent tous être capables d'accomplir chacune des tâches sur le terrain. »*

Un message semblable à celui de Sean Fitzpatrick, capitaine d'Auckland, après la rencontre Brive-Auckland. *« Le jeu a évolué, et il faut que nous évoluions avec,* insiste Richie Dixon. *Nous avons tous vu la qualité du rugby produit par les équipes du Super-12. Les équipes européennes doivent suivre le modèle de l'hémisphère Sud, jouer un rugby qui permet non seulement aux joueurs de s'amuser et de s'exprimer librement, mais également aux spectateurs de se réjouir du spectacle. »*

Ian Borthwick

La Fédération française de gymnastique accusée d'avoir « cassé » Elodie Lussac

LA FÉDÉRATION française de gymnastique (FFG) est-elle coupable de négligence et d'imprudence dans la préparation des athlètes destinés à affronter la compétition de haut niveau ? La question est au centre du procès qui s'est ouvert, jeudi 13 mars, au tribunal de grande instance de Paris, et que les parents de la jeune gymnaste française Elodie Lussac ont intenté contre la FFG. Ils accusent la Fédération d'avoir « cassé » leur fille en la soumettant à des exercices trop intenses pour son jeune âge et en la forçant à participer à une compétition en dépit de son mal de dos.

En novembre 1994, à l'âge de quinze ans et demi, Elodie Lussac, quadruple championne d'Europe juniors et grand espoir de la gymnastique française, avait été victime d'une blessure au dos lors des championnats du monde de Dortmund. Peu avant la compétition, elle avait fait part de son état aux entraîneurs nationaux, les Chinois Lin Xuan et Shi Mao (*Le Monde* du 2 mars 1996).

Pour le père d'Elodie Lussac, lui-même entraîneur assistant au centre national de gymnastique de Marseille, la douleur de la jeune fille n'a pas été prise en compte et la poursuite des entraînements et de la compétition a aggravé sa blessure. Selon l'avocat de la FFG, la blessure, dont la nature a été décelée plus d'une semaine après la fin des championnats du monde, peut tout à fait avoir été contractée lors des entraînements que la jeune fille a suivis avec son père, immédiatement après son retour de Dortmund.

Après cet accident, la gymnaste a porté un corset pendant six mois. Guérie, elle n'a pas repris l'entraînement et a renoncé à son rêve de participer aux Jeux olympiques d'Atlanta. En guise de réparations, ses parents demandent à titre provisionnel 200 000 francs pour les préjudices de carrière et 100 000 francs pour les préjudices corporels. Le tribunal a mis sa décision en délibéré au 30 avril.

Eric Collier

Luc Alphand gagne la Coupe du monde de super-G

EN PRENANT la neuvième place du super-G disputé à Vail (Colorado) jeudi 13 mars, le Français Luc Alphand a marqué suffisamment de points pour remporter la Coupe du monde de cette spécialité après s'être déjà adjugé celle de descente. Toutefois, ses espoirs d'être consacré comme le meilleur skieur toutes disciplines confondues s'amenuisent. Son rival au classement général, le Norvégien Ketjil-Andre Aamodt, ne compte plus que 106 points de retard sur lui grâce à sa cinquième place dans le super-G. Une victoire et une quinzième place dans les deux dernières épreuves disputées samedi 15 et dimanche 16 – le géant et le slalom, auxquels Luc Alphand ne participe pas – donneraient la victoire au Norvégien.

DÉPÊCHES

BASKET-BALL : l'équipe de Lyon-Villeurbanne s'est qualifiée pour les quarts de finale de l'Euroligue. En match d'appui des huitièmes de finale, jeudi 13 mars à Villeurbanne, l'Asvel a battu l'équipe d'Estudiantes Madrid (75-71). L'équipe entraînée par Greg Beugnot rencontrera Efes Istanbul au prochain tour.

■ **FOOTBALL : Monaco a battu Rennes (3-0)** sur son terrain, jeudi 13 mars, en match avancé de la 29e journée du championnat de France de première division.

■ **Ancien attaquant de Newcastle, Tottenham et Marseille**, l'Anglais Chris Waddle, trente-six ans, qui évolue dans l'équipe de deuxième division de Bradford, a signé pour deux saisons avec Nottingham Forest (18e du championnat de première division), qui pourrait le faire jouer dès samedi 15 mars contre Liverpool.

■ **VOILE : la Coupe de l'America a été endommagée**, vendredi 14 mars, à Auckland (Nouvelle-Zélande) par un homme qui s'exprimait en maori. L'individu, qui a été interpellé, a brisé la vitrine du Royal New Zealand Yacht Squadron, le yacht club d'Auckland où était exposée la coupe remportée en 1995 par l'équipe de Peter. – (AFP)

Des nuages mais peu de pluie

Les hauteurs de neige dans les stations

Des nuages mais peu de pluie

LES PRESSIONS sont et resteront élevées, au cours des *prochains* jours, sur la France. En conséquence, les masses nuageuses qui viennent de l'Atlantique verront leur impact atténué, apportant surtout des nuages et peu de pluie.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. – Après les petites pluies de la nuit et du début de matinée, les nuages *resteront* abondants ; on peut espérer quelques timides éclaircies en fin d'après-midi. Il fera 14 ou 15 degrés l'après-midi.

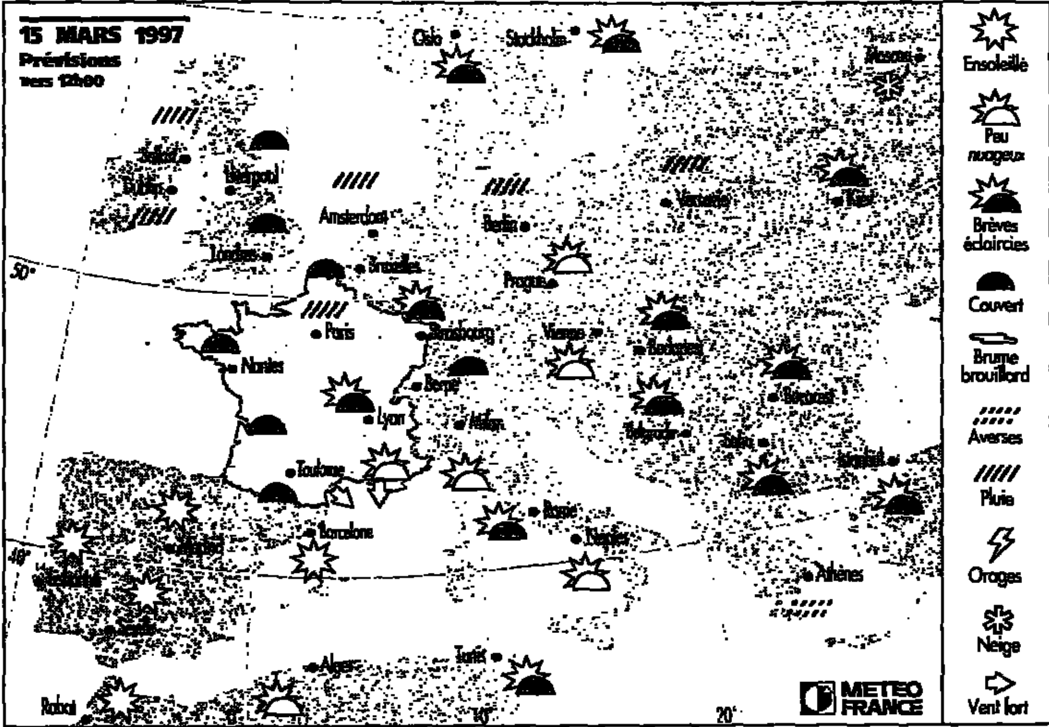
Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. – La journée sera maussade, avec un ciel gris ; il tombera de la bruine ou une petite pluie durant la *matinée et jusqu'en début* d'après-midi. Il fera de 12 à 14 degrés l'après-midi.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. – Les nuages domineront la journée durant, avec des brouillards matinaux; quelques éclaircies se développeront en fin de matinée, tandis que l'après-midi les nuages s'épaissiront. Les températures resteront douces pour la saison.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. – La matinée sera médiocre, avec un ciel couvert, accompagné d'un peu de bruine. Léger mieux l'après-midi. Le thermomètre n'atteindra plus les 20 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. – Nappes de brouillard le matin en fond de vallées. Ensuite, la journée se déroulera en toutes régions avec un ciel qui hésitera entre les nuages et le soleil. Les températures atteindront 13 à 17 degrés l'après-midi.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Cote d'Azur, Corse. – En Corse, le ciel sera menaçant le matin, avec un risque d'averse, puis une amélioration se produira. Sur les autres régions, il fera beau, mais mistral et tramontane souffleront encore fort avant de faiblir un peu. Les températures resteront printanières avec 17 à 20 degrés l'après-midi.



LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **CUBA.** Les liaisons aériennes *entre la France et Cuba devraient* doubler d'ici à 1999 avec l'arrivée de la compagnie nationale Air France. Actuellement, six vols aller-retour hebdomadaires sont assurés pour moitié par la compagnie Air Outre-Mer (AOM) et la compagnie cubaine Cubana de *Aviacion*. – *(AFP.)*

■ **ÉTATS-UNIS.** Répondant à la demande de la majorité de ses passagers et employés, la compagnie américaine United Airlines annonce que ses 2 200 vols quotidiens seront non fumeurs à partir du 1er juillet. En fait, seuls 32 vols vers l'Amérique du Sud et l'Asie échappaient encore à cette décision.

■ ***VIETNAM.*** *La chaîne Nikko* International ouvrira à Hanoï, en mai 1998, son 50e hôtel. Situé à dix minutes à pied de la gare centrale, l'hôtel Nikko Hanoï, de catégorie luxe, aura une capacité de 260 chambres réparties sur 15 étages.

PRÉVISIONS POUR LE 15 MARS 1997
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

				PAPEETE	27/28 S	KIEV	3/8 N	VENISE	2/11 S	LE CAIRE	5/20 S
				POINTE-A-PIT.	25/26 S	LISBONNE	9/19 S	VIENNE	4/10 N	MARRAKECH	9/18 S
				ST-DENIS-RÉ.	24/26 S	LIVERPOOL	5/12 C	**AMÉRIQUES**		NAIROBI	18/30 S
				EUROPE		LONDRES	5/14 C	BRASILIA	19/27 P	PRETORIA	14/21 S
				AMSTERDAM	7/10 P	LUXEMBOURG	6/10 C	BUENOS AIR.	14/22 S	RABAT	9/18 S
FRANCE métropole		NANCY	6/14 N	ATHENES	11/13 P	MADRID	1/14 S	CARACAS	22/26 S	TUNIS	11/15 S
AJACCIO	8/17 N	NANTES	9/15 N	BARCELONE	8/15 S	MILAN	2/12 S	CHICAGO	-8/-4 S	**ASIE-OCÉANIE**	
BIARRITZ	10/17 N	NICE	9/17 S	BELFAST	10/11 P	MOSCOU	-5/-2 *	LIMA	15/21 S	BANGKOK	21/34 S
BORDEAUX	9/16 N	PARIS	7/14 P	BELGRADE	0/10 S	MUNICH	3/7 S	LOS ANGELES	10/18 C	BOMBAY	20/30 S
BOURGES	6/14 C	PAU	8/17 C	BERLIN	7/9 P	NAPLES	5/13 S	MEXICO	10/22 P	DJAKARTA	26/29 S
BREST	10/13 N	PERPIGNAN	9/20 S	BERNE	2/7 C	OSLO	-8/-3 S	MONTREAL	-10/-4 *	DUBAI	20/21 P
CAEN	7/12 N	RENNES	8/14 N	BRUXELLES	6/12 C	PALMA DE M.	14/16 S	NEW YORK	-2/11 P	HANOI	21/29 S
CHERBOURG	7/12 N	ST-ETIENNE	6/15 N	BUCAREST	-4/10 S	PRAGUE	4/9 N	SAN FRANCS.	11/16 C	HONGKONG	19/25 S
CLERMONT-F.	7/16 N	STRASBOURG	8/13 N	BUDAPEST	1/12 S	ROME	4/15 S	SANTIAGO/CHI	10/22 S	JERUSALEM	10/14 N
DIJON	5/15 S	TOULOUSE	8/16 N	COPENHAGUE	2/6 C	SEVILLE	7/17 S	TORONTO	-7/-4 C	NEW DEHLI	16/24 P
GRENOBLE	6/17 S	TOURS	6/14 C	DUBLIN	11/13 P	SOFIA	-3/9 S	WASHINGTON	-2/14 S	PEKIN	-4/5 S
LILLE	7/12 P	**FRANCE outre-mer**		FRANCFORT	4/11 S	ST-PETERSB.	-6/-4 N	**AFRIQUE**		SEOUL	1/7 S
LIMOGES	8/14 N	CAYENNE	24/27 S	GENEVE	1/8 N	STOCKHOLM	-3/2 S	ALGER	7/14 S	SINGAPOUR	26/27 S
LYON	8/16 N	FORT-DE-FR.	25/27 S	HELSINKI	-5/-2 N	TENERIFE	16/17 S	DAKAR	22/26 C	SYDNEY	19/24 S
MARSEILLE	8/18 S	NOUMEA	26/27 P	ISTANBUL	4/9 S	VARSOVIE	5/7 P	KINSHASA	20/28 S	TOKYO	7/9 P

Situation le 13 mars à 0 heure TU   *Prévision pour le 15 mars à 0 heure TU*

METEO FRANCE

SPORTS D'HIVER

Les hauteurs de neige dans les stations

VOICI les hauteurs d'enneigement au jeudi 13 mars. Elles nous sont communiquées par l'association des maires et stations françaises de sports d'hiver qui diffusent aussi ces renseignements sur répondeur au 08-36-68-64-04, par Minitel 3615 EN MONTAGNE ou 3615 CORUS, Internet : htt :// www.skifrance.fr.

Les chiffres indiquent en centimètres la hauteur de neige en bas, puis en haut des pistes.

DAUPHINÉ-ISÈRE

Alpe-d'Huez : 91-250 ; Alpe du Grand Serre : 10-70 ; Auris-en-Oisans : 10-250 ; Autrans : 00-20 ; Chamrousse : 30-50 ; Le Collet-d'Allevard : 00-50 ; Les Deux-Alpes : 40-300 ; Lans-en-Vercors : 00-30 ; Meaudre : n. c. ; Saint-Pierre-de-Chartreuse : n. c. ; Les Sept-Laux : 10-75 ; Villars-de-Lans : 00-40.

HAUTE-SAVOIE

Avoriaz : *50-150* ; *Les-Carroz*-d'Arraches : 00-220 ; Chamonix : *30-267* ; *Chatel : 15-140* ; *La Clu*saz : 10-220 ; Combloux : 20-160 ; *Les Contamines*-Mont-Joie : 20-160 ; Flaine : 73-220 ; Les Gets : 10-110 ; Le Grand-Bornand : 00-160 ; Les Houches : 10-100 ; Megève : 00-130 ; Morillon : 00-220 ; Morzine-Avoriaz : 10-150 ; Praz-de-Lys-Sommand : 15-60 ; Praz-sur-Arly : 30-120 ; Saint-Gervais : 30-100 ; Samoëns : 00-200 ; Thollon-les-Memises : 20-50

SAVOIE

Les Aillons : *00-85* ; *Les Arcs : 81*-260 ; Arèches-Beaufort : 00-150 ; *Aussois : 20-70* ; *Bonneval-sur*-Arc : 90-235 ; Bessans : 90-105 ; Le Corbier : 40-115 ; Courchevel : 20-180 ; La Tania : 30-189 ; Crest-Voland-Cohennoz : 35-70 ; Flumet : 30-120 ; Les Karellis : 40-110 ; Les Menuires : 50-160 ; Saint-Martin-Belleville : 35-160 ; Méribel : 40-145 ; La Norma : 20-180 ; Notre-Dame-de-Bellecombe : 15-120 ; La Plagne : 125-270 ; La Rosière 1850 : 82-195 ; Saint-Francois-Longchamp : 05-150 ; Les Saisies : 100-150 ; Tignes : 136-190 ; La Toussuire : 40-60 ; Val-Cenis : 40-160 ; Val-Fréjus : 10-210 ; Val-d'Isère : *80-210* ; *Valloire : 30-110* ; Valmeinier : 15-110 ; Valmorel : 30-160 ; Val-*Thorens : 80-200* ;

ALPES-DU-SUD

Auron : 70-190 ; Beuil-les-Launes : n. c. ; Isola 2000 : 110-215 ; Montgenèvre : 100-200 ; Orcières-Merlette : 40-275 ; Les Orres : 60-200 ; Pra-Loup : 30-185 ; Puy-Saint-Vincent : 70-260 ; Risoul 1850 : 55-175 ; Le Sauze-Super-Sauze : 30-190 ; Serre-Chevalier : 50-190 ; Superdévoluy : 40-270 ; Valberg : 40-60 ; Val d'Allos/Le Seignus : 60-160 ; Val d'Allos/La Foux : *100-300* ; *Vars : 55-175.*

PYRÉNÉES

Ax-les-Thermes : 00-50 ; Cauterets-Lys : 40-100 ; Font-Romeu : 30-70 ; Gourette : 00-100 ; Luz-Ardiden : 10-70 ; La Mongie : 10-90 ; Peyragudes : 15-120 ; Piau-Engaly : 35-140 ; Saint-Lary-Soulan : 05-70 ; Luchon-Superbagnères : 10-80.

AUVERGNE

Le Mont-Dore : 0-10 ; *Besse/Su*per-Besse : 00-00 ; Super-Lioran : 00-00.

JURA

Métabief : n. c. ; *Mijoux-Lelex*-la-Faucille : 00-020 ; Les Rousses : 00-40.

VOSGES

Le Bonhomme : n. c. ; La Bresse-Hohneck : 10-15 ; Gérardmer : n. c. ; Saint-Maurice-sur-Moselle : n. c. ; Ventron : n. c..

DÉPÊCHES

■ **JUSTICE.** Les deuxièmes *journées de la justice auront lieu* les samedi 22 et dimanche 23 mars. Au Palais de justice de Paris, des avocats ouvriront un *espace de consultations spécialisées* et gratuites, des commissaires-priseurs estimeront les objets qui leur seront présentés. *Un « pôle jeunesse »* proposera des permanences d'information sur les métiers de la justice. Des animations et visites guidées auront lieu au Conseil d'Etat, au tribunal administratif, au tribunal de commerce et à la Cour de cassation. D'autres animations sont prévues en province. Renseignements au 01-42-96-31-31, ou par Minitel au 36-15 justice.

■ **ANTIQUITÉS.** A Lyon, le salon « Arts et antiquaires » a lieu jusqu'au lundi 17 mars au *Palais des congrès. Outre les spécialités* classiques, soixante-dix exposants ont sélectionné des pièces qui intéressent les amateurs *de la région :* peintures de l'Ecole lyonnaise (15 000 à 80 000 francs), assiettes en faïence de Lyon (5 000 à 10 000 francs), mobilier lyonnais (15 000 à 50 000 francs). Parmi les pièces rares, un poêle en faïence lyonnaise du XVIIIe siècle (16 000 francs), et un bahut dit « bahut à pierre » en noyer d'époque Directoire, dont le dessus forme une vasque (40 000 francs).

■ **SÉCURITÉ.** La Prévention routière, les Compagnies républicaines de sécurité et Shell viennent de lancer l'*opération itinérante* « Piste moto d'éducation routière ». De mars à novembre, cette opération s'installera dans *quarante-quatre* villes afin d'initier à la conduite moto ou d'un cyclomoteur les jeunes, à partir de quatorze ans, mais aussi les titulaires du permis auto depuis au moins deux ans, qui peuvent piloter une 125 cc.

PRÊT-À-PORTER HIVER 1997-1998

John Galliano dans l'œil du Sphinx

Après celle de Dior, le couturier anglais présente sa propre collection



RAPHO POUR « LE MONDE »

Egypte en technicolor sur nuage d'or

Bal à Louqsor, ou retour d'Egypte chez la reine mère. Pour son défilé maison, le jeudi 13 mars, après sa prestation chez Dior, le couturier anglais John Galliano métamorphose ses collégiennes à l'uniforme gris *fog* en pharaonnes glamour. Chez lui, les mannequins ne portent pas les robes, elles les jouent, parures majeures d'un Hollywood chatouillé par un Anglais en état de grâce. Sur des fonds légers de gris, lilas, paille ou puce se détachent des arabesques, et les *bijoux brillent*, tels des yeux de fauve. Paris-sur-Nil célèbre les noces de Suzy-Sphinx et de la féerie.

Photographie de Françoise Huguier

TROIS GRAMMES de soie pour Nefertiti, tout l'or du monde pour une Cléopâtre rêvée, surgie dans la vallée des Reines à l'appel du couturier anglais qui a choisi Paris et que la capitale a adopté. Au Musée *national des monuments français*, John Galliano a présenté, jeudi 13 mars, ses cinquante modèles maison, laissant les mannequins, Linda, Carla, Eva et les autres, devenir, après Theda Bara (1917), Claudette Colbert (1934), Liz Taylor (1963), les héroïnes aux yeux d'or d'une superproduction couture.

Costumes ? Robes ? Les frontières s'effacent, au nom du corps qu'il effleure en Aladin gentleman. *De rêves d'opium en péplum, il ga*lope sur des nuages. Deux jours plus tôt, pour Dior, dont il est le directeur artistique depuis décembre 1996, cet illusionniste transformait le Musée Guimet en jardin d'hiver chinois, fleuri de pin-up à la Vargas en tournée dans un Shanghaï recomposé.

Ce soir-là, entre sièges curules de bois doré, coussins de Damas, il convie son public à un bal de têtes et de jambes, dans un jardin de pa*radis, où s'étourdissent acrobates*, dandies et jongleurs de Mayfair. Un dos de crêpe s'ouvre comme un rideau de cinéma. Des reptiles d'or s'enlacent sur la peau nue de ces aventurières de fumoir. La soie se ride sur les hanches, en ondes transparentes. Mais rien ne pèse, tout vole : là, un drapé de soie lilas comme un pois de senteur ; *ici*, des mules transparentes, des spartiates *serpents*, une *calotte* aux sequins d'or pour danse des sept voiles dans une suite du Winter Palace, au bord du Nil. Ou pour une halte imaginaire au Grand Hôtel royal du Caire, que ses « *salons particuliers pour dames* » rendirent autrefois célèbre.

Esthète, virtuose du kitsch, l'ancien élève de la Saint Martin's School se révèle comme un met*teur en scène capable d'attirer à lui* les baladins de l'éphémère qui font Paris. Sur un air de champagne, le public momifié renaît, les bravos crépitent, et de l'autre côté des fenêtres, la tour Eiffel s'invite dans le décor.

Comme rédigées à la plume de roseau, quelques lettres se détachent sur des tee-shirts tatouages : *« Father, forgive them for they know not what they do »* (*« Père, pardonnez-leur car ils ne savent pas ce qu'ils font »*). Quand d'autres labourent des passés trop récents où ils s'enlisent, John Galliano papillonne, redonnant à l'Histoire sa part d'ivresse.

Laurence Benaïm

CRÉATION A Grenoble, Jean-Claude Gallotta présente sa dernière création, *La Chamoule ou l'Art d'aimer*. Cette pièce d'humeur voyageuse doit en partie à ses séjours au Japon et met en scène de réjouissantes figures érotiques servies en toute liberté par les danseurs. ● DIRECTEUR du Centre chorégraphique de Grenoble depuis 1984, Jean-Claude Gallotta vient d'accepter de créer, au Japon, au Shizuoka Performing Arts Center, la première compagnie de danse contemporaine financée par des fonds publics. Une nomination qui met à mal les clichés sur un pays replié sur lui-même. ● LE CHORÉGRAPHE devra partager son temps entre Grenoble et le mont Fuji. Ce choix permet une réponse, parmi d'autres, à la volonté des artistes qui dirigent en France les centres chorégraphiques de constituer de vrais pôles de recherche et de création.

La génération Gallotta hors des citadelles de la danse

Le chorégraphe phare des années 80 part pour le Japon et décide de transformer le centre qu'il dirige à Grenoble. Ses pairs cherchent à faire évoluer leur art en même temps que les structures dont ils ont la charge

GRENOBLE
de notre envoyée spéciale

Jean-Claude Gallotta, avec son oeil bleu, son air de faux timide et, mine de rien, son bagout d'enfer, était, mercredi 11 mars, à l'occasion de la première de *La Chamoule ou l'Art d'aimer*, un homme très courtisé. Notamment par les hommes politiques, parmi lequels Michel Deftot, maire (PS) de Grenoble. Le chorégraphe, directeur du Centre chorégraphique créé pour lui en 1984, vient de réussir là où les industriels ont des difficultés à s'imposer : au Japon. Les Japonais eux-mêmes *lui* ont demandé de prendre la direction de la danse au futur Shizuoka Performing Arts Center, en cours d'aménagement au pied du mont Fuji. Un ensemble dédié aux arts vivants, dessiné dans une forêt de conte de fées par l'architecte Arata Isozaki. Les notables de Grenoble voient déja en Gallotta le futur ambassadeur de la région Rhône-Alpes.

Cette ouverture sur le Japon est une réponse, parmi d'autres, aux jeunes mousquetaires des années 80, aujourd'hui à la tête eux aussi de centres chorégraphiques – Maguy Marin, Karine Saporta, Joëlle Bouvier, Régis Obadia, Régine Chopinot, Angelin Preljocaj... –, qui cherchent les moyens de ne pas se laisser enfermer dans leurs citadelles, conscients que la structure influence l'esprit même des créations. Ils avaient juré, quand Jack Lang multipliait les centres chorégraphiques nationaux, qu'ils sauraient les quitter avant d'être desséchés, qu'ils seraient soucieux de leurs héritiers. Qu'ils continueraient à être rebelles.

« UNE RÉPONSE »

En 1980, ils étaient âgés de vingt à trente ans. Ils avaient la certitude qu'après eux la danse ne serait plus jamais la même. Inventeurs de gestes, de récits non narratifs, influencés par le cinéma et l'esprit libertaire des années 70, ils ouvraient l'art chorégraphique à un nouveau public. *« C'étaient les années "espérantes". Dès 1981, le souffle de la danse était reconnu, lié à un souffle politique, social. Il y avait de l'argent. On allait avoir des danseurs, une vraie scène. J'avais tout, sauf l'impression de m'embourgeoiser »*, se souvient Jean-Claude Gallotta.

C'est Tadashi Suzuki, metteur en scène de théâtre, fondateur d'importants festivals, qui a proposé au chorégraphe de diriger le département danse du Shizuoka Performing Arts Center. Gallotta a signé un contrat jusqu'à l'an 2000.

« On a inventé la danse des années 80, dit-il. *Comment aujourd'hui remettre en jeu notre pouvoir, notre faiblesse aussi ? Comment s'investir autrement ? Le Japon est une réponse qui vient à point nommé, mais qui pose de sérieux problèmes. Sur le papier, tout est réglé, parfait. Mais concrètement, comment diriger un centre chorégraphique à mi-temps ? Le 24 mars, je commence les premières auditions de danseurs à Tokyo pour former une troupe de huit interprètes. Plus de cent dix candidats postulent. Tadashi Suzuki et moi sommes convenus, dans un premier temps, d'un programme de reprises et non de créations. La compagnie va apprendre une pièce de mon répertoire,* Docteur Labus. *En juillet, les danseurs japonais rejoindront ceux de Grenoble pour créer un événement chorégraphique. Les 23 et 24 août, la totalité du site de Shizuoka sera inaugurée. Ce sera aussi la première de* Docteur Labus. *»*

Gallotta au Japon : ce projet est le fruit d'une collaboration entamée en 1985, au Festival de Toga (Osaka), et qui aboutissait en mai 1996 à la présentation, lors du Mitsui Festival (Tokyo), de cinq pièces de son répertoire sur une durée d'un mois.



J.-T. MAURIN

William Patinot ; la jambe appartient à Béatrice Warrand.

Ce choix intervient au moment où la Maison de la culture de Grenoble va fermer pour travaux.

En même temps qu'il sera à Shizuoka, le chorégraphe doit décider d'une implantation provisoire pour le centre chorégraphique : *« Va-t-on s'installer dans les locaux du conservatoire de la ville, qui est mitoyen, ou bien demander à vivre au cœur des quartiers ? Quand les centres ont été créés, on était loin de se poser la question de la pédagogie, de la transmission. On était affamés de notre propre création. Et les quartiers n'étaient pas encore porteurs d'une culture qui ne demande qu'à se développer. Le centre chorégraphique n'est plus un outil au bénéfice d'un seul élu. Pendant mon absence, j'aimerais que Boris Charmatz soit accueilli au centre en toute liberté, puisqu'il ne veut pas, comme beaucoup des vingt-trente ans, entrer dans le circuit institutionnel. Le choix de François Verret de créer à Aubervilliers une structure où la façon de produire et de montrer la danse est totalement nouvelle est un exemple pour eux. »*

VOYAGES

Evolution de structures, partage des lieux. A l'instar de Jean-Claude Gallotta, la génération des années 80 est partie chercher dans les cultures non occidentales des raisons de nourrir des chorégraphies jusque-là, le plus souvent, centrées sur l'autobiographie. Mathilde Monnier est allée au Burkina Faso, Michel Kéléménis a choisi l'Afrique du Sud, Claude Brumachon le Cameroun. Régine Chopinot entretient des relations suivies avec le *Conservatoire de Canton, en Chine*. Et produit les spectacles de ses danseurs qui s'essaient à la chorégraphie. Depuis quatre ans, Susan Buirge crée à Kyoto avec des danseurs japonais. La danse des aînés bouge. Quand ils ne voyagent pas, ils cherchent dans les quartiers à intégrer les nouveaux talents du mouvement hip-hop. Telle Karine Saporta qui, à Caen, prépare pour le mois de mai *Les Trottoirs de Leila*, avec des jeunes filles d'origine arabe.

Pourquoi ces chorégraphes, si virulents, si provocants à vingt ans, se sont-ils montrés si silencieux à propos de Châteauvallon, hors quelques communiqués de presse laconiques ? Jean-Claude Gallotta tente une explication : *« Les centres chorégraphiques se sont constitués en associations, début 1995, dans le but d'agir ensemble, de penser l'avenir. C'est l'apprentissage de la démocratie. Il n'est pas facile de se mettre d'accord sur une position commune. Et il n'y a pas de raison particulière de parler chacun en son nom propre. Il n'en reste pas moins que c'est un point sensible. On ne se voit pas assez, nous chorégraphes. Il y a entre nous des tensions qui favorisent l'autodéfense au détriment de l'action. »*

A quand le premier centre chorégraphique qui osera inviter à mi-temps un chorégraphe étranger d'envergure ? A Montpellier, Dominique Bagouet, avant qu'il ne meure, avait accueilli Trisha Brown. Cet essai n'a pas été suivi. Quand la danse française saura-t-elle ouvrir ses « frontières » ? *« Entre Shizuoka et Grenoble, il va falloir maintenant trouver les deux étriers pour que le cheval avance »*, s'inquiète Jean-Claude Gallotta, pressé de partir vers son destin tout neuf.

Dominique Frétard

Quatorze lieux

Les quatorze centres chorégraphiques nationaux sont financés par l'Etat, la région et la ville qui les accueille. Claude Brumachon est à Nantes, Josef Nadj à Orléans, Daniel Larrieu à Tours, Catherine Diverrès à Rennes, François Raffinot au Havre, Odile Duboc à Belfort-Sochaux, Maguy Marin à Créteil, Karine Saporta à Caen, Mathilde Monnier à Montpellier, Jean-Claude Gallotta à Grenoble, Joëlle Bouvier et Régis Obadia à Angers, Régine Chopinot à La Rochelle, Angelin Preljocaj à Aix-en-Provence, et Maryse Delente à Roubaix. Les subventions s'échelonnent de 1,3 million de francs à 4,5 millions. Pour leur diffusion, la production de ces centres chorégraphiques, souvent privés de théâtre, dépend des scènes dramatiques nationales : *« Quand le théâtre se meurt, quand Godard annonce la mort du cinéma, arrête-t-on pour autant de programmer du théâtre, ferme-t-on les salles de cinéma ? La danse se porte bien, mais elle est toujours distribuée selon le bon vouloir des directeurs de théâtre »*, constate Jean-Claude Gallotta.

Les libres figures érotiques d'une curieuse « Chamoule »

LA CHAMOULE OU L'ART D'AIMER, de Jean-Claude Gallotta (chorégraphie et bande-son). Mathilde Altaraz (assistante). Georges Lavaudant (lumières). Jean-Yves Langlais (espace et costumes).
LE CARGO/MAISON DE LA CULTURE, 4, rue Paul-Claudel, 38 Grenoble. Tél. : 04-76-25-91-76. Jusqu'au 15 mars, à 20 h 30. De 40 F à 115 F. Le 26 avril, à Charleroi Danses.

GRENOBLE
de notre envoyée spéciale

La décision, récente, qu'a prise Jean-Claude Gallotta de travailler à Grenoble et au Japon place *La Chamoule ou l'art d'aimer* sous le signe du voyage et de la figure érotique libre. Figure qui se situe davantage dans la tradition gallottienne, donc gauloise, que dans celle de l'estampe nipponne. Figure friponne qui affiche la légèreté de ne jamais s'imposer pour ce qu'elle est, mais pour ce qu'elle invente dans l'imaginaire.

La figure érotique est elle-même invitation au voyage. Elle provoque la « chamoule ». Le mot le dit assez, pas la peine d'ouvrir le dictionnaire : la chamoule est ce qui chamboule. En faisant tomber le « b », le muscle du verbe, le chorégraphe privilégie la mollesse, la nostalgie façon marshmallows de l'enfance. « Chamoule » appartient à la langue inventée par Gallotta, quand il a su ne plus pouvoir danser pour cause de genou blessé. Langue de magie pour recouvrer la santé. Sorte de musique de l'inconscient que les danseurs reprennent à leur compte.

Gallotta est l'ennemi de la violence. Ça saute aux yeux dans cette pièce. Voudrait-il la montrer qu'il ne le saurait pas. On comprend la difficulté qu'il a ressenti à créer, surtout ces dernières années, face aux nouveaux discours radicaux, face aux gestuelles brutales, aux corps exhibés. Il est l'homme de l'union. De ce qui se partage. De ce qui protège. Quand la violence est à l'oeuvre, il la détourne, la transforme en moment d'émotion. Depuis ses débuts, en 1980, sa danse décline l'Autre, l'identité respectée, le métissage. Des credos dont tous les créateurs se sont emparés depuis. Gallotta, l'original, est rattrapé par le consensus. Comprenant les dangers de cette situation, il essaie alors de bifurquer, relit les classiques – *Roméo et Juliette, Don Juan* – en inventant le « D. T. M. », qui marie danse, texte, et musique. Si le chorégraphe continue à rencontrer son public, à l'élargir, il perd le soutien de la critique. Ce qui le pousse à abandonner le « D. T. M. » auquel il croyait pourtant très fort.

Il sort de cette expérience déstabilisé. *La Chamoule* est une pièce de reprise en main. Une pièce de clarté. A l'image des grands panneaux, très colorés, peints par Jean-Yves Langlais, représentant des planisphères réels et imaginaires sur lesquels les mers prolongent les continents plus qu'elles ne les séparent. Quand les danseurs déclinent leur identité face au public, ils s'inventent des noms, et précisent, qui la grandeur de sa tresse, qui la largeur de ses cernes... Les détails caractérisent, identifient et pas la nationalité, ni la couleur de la peau. Cet inventaire du saugrenu aurait gagné à être davantage fouillé.

BESOIN D'ENFANCE

Au fur et à mesure que Gallotta avance, qu'il vieillit, on sent de moins en moins le chorégraphe pressé d'exprimer l'homme qu'il est devenu. Son besoin d'enfance résiste. Il lâche ainsi la bride de ses danseurs, laisse s'exprimer leur jeunesse. Comme si, pour trouver son deuxième souffle, il devait partager le risque de ses inventions avec ses interprètes. C'est moins sensible que dans *Prémonitions* ou *La Tête contre les fleurs*, ses deux dernières oeuvres, mais c'est encore trop visible. La direction des danseurs en souffre. *« Quand on ne sait pas où l'on va, on improvise. On obtient forcément de la matière avant même d'avoir une forme. C'est la grande leçon de liberté apprise de Cage et de Cunningham. Il faut travailler la danse là où elle en est, et non pas là où elle doit être. C'est ainsi qu'on lui laisse une chance de croiser la vie de ceux qui la regardent. »*

Gallotta disait jadis : *« Il faut débarrasser la danse de la chorégraphie »* ; il s'applique à faire l'inverse. Complexe de l'autodidacte ? On a tellement reproché aux jeunes auteurs des années 80 leur faiblesse d'écriture chorégraphique qu'ils ont voulu prouver le contraire. Ils ont cherché la forme, soucieux de cacher cet excès de nombrilisme. Au risque de perdre ce qui faisait la force de leur danse : la « non-danse », justement. Jean-Claude Gallotta, après une phase de repli, renoue, par *La Chamoule*, avec son rôle d'aiguillon de la danse contemporaine.

D. F.

Déflagrations sonores et happening musical à Lille

POLYMACHINA. « Labyrinthe ». Aéronef de Lille, le 12 mars.
Gérard Jacquet, Toti Solers, Bel Canto Orchestra. L'Aéronef, avenue Willy-Brandt, 59 Lille. 20 heures, le 15 mars. Tél. : 03-20-78-00-00. 60 F et 120 F.

LILLE
de notre envoyé spécial

Un rien différencie un festival d'un autre : s'installer dans un espace, favoriser ou non des contrastes, chercher une cohérence. Ce que combinait la première des trois soirées de « Labyrinthe » programmées par Pascal Comelade dans le cadre de Polymachina à l'Aéronef de Lille – quinze jours consacrés aux machines sonores. Comelade amène inexorablement, avec quatre formations, la soirée jusqu'à la déflagration. Un spectacle qui forme un tout, même s'il réunit des musiques – dites « inclassables », ou « nouvelles » – aux volontés différentes.

Mercredi 12 mars, des machines musicales de Pierre Bastien ou Frédéric Le Junter sont installées dans les coursives, des films super 8 sélectionnés par Eric Hellman sont projetés. Tout l'espace devient décor. Au Club, Comelade, Bastien et le poète catalan Enric Casasses. On peut ne pas chercher à comprendre la signification des textes dits/chantés, la voix traduisant des émotions simples. Le Mecanium de Pierre Bastien – des percussions, parfois mélodiques, animées par des pièces de Meccano – n'a rien de rigide ; Comelade gratte une sorte d' ukulélé. Rien de naïf. Un peu plus tard, sensation très attendue – car l'Espagne créative manque encore d'occasion de se déplacer – mais finalement convenue : Macromassa augmente le volume. Deux batteries ; des sons de claviers déclenchés aux saxophones ; redondances rythmiques ; climat répétitif-planant...

Dans la Grande Salle, Otomo Yoshihide avec Sachiko Matsubara n'en seront que plus surprenants. Jeu de gestes avec des platines, une boîte à rythme, parfois une guitare, ballet lent ou furieux des disques 33 tours. Yoshihide superpose les musiques, anticipe sa musique comme les grands improvisateurs. La machine en paraît presque une extension de son corps.

Le corps, la machine, les objets sonores sont au centre du spectacle de Faust, accompagné durant plus de deux heures par le trio parisien Ulan Bator. Ce happening, comme les années 70 n'en ont jamais rêvé, n'est jamais ridicule, peut-être parce que ce groupe franco-allemand s'est toujours trouvé hors mode. Corps nu du leader, jets de peinture, destruction de téléviseur, tronçonneuse et bétonneuse devenues instruments, Faust attaque les objets. La batterie évoque des machines à emboutir dans des usines. L'assourdissement industriel est traversé par d'étranges apaisements folk ; cela lui donne sa part de rêve presque naïf, comme une boucle qui vient se refermer, en négatif, sur les premières notes de « Labyrinthe ».

Sylvain Siclier

Le stand du Front national au Salon du livre a été mis à sac

La plupart des éditeurs déplorent l'incident

LA PUBLICITÉ faite autour de la présence d'un stand lié au Front national, au 17e Salon du livre de Paris qui s'est ouvert mercredi 12 mars à la porte de Versailles, a donné lieu à de vifs incidents dans l'après-midi du jeudi 13 mars. Au terme d'un rassemblement réunissant une centaine de personnes, le stand a été totalement mis à sac.

A l'issue de cette manifestation, organisée à l'extérieur de l'enceinte par l'association Ras l'Front, une vingtaine de jeunes gens se sont retrouvés, vers 16 heures, devant le stand qui, sous le sigle discret SANH (*Société anonyme de National Hebdo*), présentaient des ouvrages de propagande de l'extrême droite (*Le Monde* du 14 mars). Rejoints par d'autres visiteurs du Salon et quelques professionnels de l'édition, ils ont commencé par scander des slogans hostiles au FN, sous l'œil d'abord impassible des responsables du stand, protégés par leur propre service d'ordre. Très vite, la tension est montée. Quelques personnes du stand et leurs sympathisants ont été aspergés de café et de chocolat. Après les cris et les insultes, les manifestants s'en sont pris aux livres exposés. Le stand lui-même n'a pas résisté longtemps.

Ni les services de sécurité du Salon ni la police ne sont intervenus ; seuls deux responsables de l'OIP – organisateur du Salon –, dont Jean-Marc de Chauvigny, ont tenté de s'interposer ; en vain. Des montants de l'installation qui était en train d'être démantelée, ont été brandis par les militants frontistes qui tentaient de défendre leur stand. Dans la confusion, le conseiller régional FN de Picardie, Lionel Payet, aurait, selon certains témoins, été légèrement blessé. Entre-temps, les exposants se sont retirés par l'issue de secours qui s'ouvrait juste derrière le stand – ou ce qu'il en restait –, récupérant ce qui pouvait l'être. On notait la présence, aux côtés de l'extrême droite, de l'éditeur révisionniste de la Vieille taupe, Pierre Guillaume.

En fin d'après-midi, seuls quelques pages arrachées et des livres maculés jonchaient le sol. On pouvait notamment ramasser parmi les débris des caricatures de Konk, le dessinateur de *Minute*, dont l'une montrant, à côté de distributeurs de chewing-gums et de préservatifs, une machine à sous proposant la nationalité française.

« ON LEUR FAIT DES CADEAUX »

Les éditeurs, qui avaient pris, mercredi 12 mars, l'initiative d'une pétition demandant *« le départ de la SANH du 17e Salon du livre de Paris »* et s'engageant *« à ne pas participer au 18e Salon si cet éditeur, ou tout autre éditeur du même courant, y* [était] *présent »*, ont déploré ces incidents. Certains se réjouissaient de voir le FN *« bouté hors du Salon, en une journée »*. Mais plus nombreux étaient ceux qui condamnaient *« cette manière de faire apparaître le FN, venu ici pour provoquer, comme une victime »*. François Gèze, PDG de La Découverte, s'est dit *« hostile »* à ce type de violence : *« On se fait plaisir et on leur fait des cadeaux. »* Pour Paul Otchakovsky-Laurens (éditions POL), *« c'est un très mauvais moyen de lutte »*. L'un et l'autre ont précisé que la pétition, qui continuait à circuler jeudi soir, avait d'abord, à leurs yeux, une valeur symbolique et se voulait une alerte pour l'avenir. Les signataires de ce texte invitent à réfléchir sur l'établissement d'une *« charte claire précisant les engagements des exposants, et notamment leur refus de toutes les thèses défendant l'inégalité des races et la xénophobie »*.

« UN ESPACE DE LIBERTÉ »

Plusieurs éditeurs ont mis en cause l'absence de vigilance des organisateurs du Salon et surtout du Syndicat national de l'édition (SNE), qui auraient dû être plus attentifs à la nature des publications exposées sous le sigle SANH. Et cela, même si l'OIP n'est pas fondée légalement à refuser la présence d'un stand lié à un parti politique autorisé. Pour Claude Cherki, PDG du Seuil, *« ce n'est pas un problème de légalité, mais de choix. L'OIP se retranche derrière la liberté de publier ; ma liberté est de ne pas revenir »*. Quant à Christian Bourgois, il exprimait, avec courtoisie, une opinion exprimée par d'autres – éditeurs ou visiteurs – avec plus de vivacité, voire d'agressivité : un désaccord radical face à la manière dont la presse a *« mis en valeur »* le FN à travers la présence de ce stand.

L'OIP et le SNE ont publié conjointement, jeudi en fin d'après-midi, un communiqué condamnant, *« au nom de la liberté de publier »*, *« de tels agissements, quelle que puisse être la légitimité de leurs motifs »*. Ils déclarent ne pas avoir *« vocation à exercer un quelconque contrôle sur le contenu ou la qualité des ouvrages présentés, lorsque ni ces ouvrages ni ceux qui les exposent ne tombent sous le coup de la loi. Le Salon du livre est et doit rester un espace de liberté »*.

Au cours de la « nocturne », jeudi soir – pour laquelle la fréquentation était bien inférieure à ce qu'elle est habituellement –, tout était redevenu calme. A l'emplacement vide, une dizaine de sympathisants d'extrême droite commentaient les incidents. Parallèlement, l'organisation lepéniste dénonçait dans un communiqué une *« agression scandaleuse et délibérée contre un stand de la presse nationale »* et annonçait la visite au Salon de Bruno Gollnisch, député européen FN. Une demande officielle a été faite auprès de l'OIP, par la SANH, pour obtenir le rétablissemnt du stand.

Patrick Kéchichian et Marion Van Renterghem

Programmation rajeunie et alléchante pour le 51e Festival d'Avignon

Le Québécois Denis Marleau et son Théâtre Ubu donneront le coup d'envoi le 10 juillet

La location pour le Festival d'Avignon 1997 – qui aura lieu du 10 juillet au 2 août – s'ouvrira lundi 23 juin. Paradoxalement, l'affiche présente cette année plus d'attrait que celle de l'édition précédente, du cinquantième anniversaire. Signe d'un rajeunissement, Denis Marleau, Olivier Py et la Compagnie Philippe Genty occuperont la cour d'honneur du Palais des papes. La programmation est également marquée par sept spectacles russes.

SI LES DATES du Festival d'Avignon varient peu – le rendez-vous international des arts de la scène commencera le 10 juillet pour s'achever le 2 août –, son affiche est cette année singulièrement ramassée et curieusement plus alléchante que celle de l'édition du cinquantième anniversaire, en 1996. La cour d'honneur du Palais des papes connaît un rajeunissement aussi subit que souhaitable.

Le coup d'envoi sera donné par le Québécois Denis Marleau et son Théâtre Ubu de Montréal, qui avait séduit les festivaliers l'an dernier avec deux productions remarquables, *Maîtres anciens*, de Thomas Bernhard, et *Le Passage de l'Indiana*, de Normand Chaurette. Il mettra en scène *Nathan le sage*, de Lessing. Olivier Py, l'une des figures de la nouvelle génération théâtrale française, lui succédera pour la création du *Visage d'Orphée*, sa nouvelle pièce, avant de céder la place à *Dédales*, spectacle de la Compagnie Philippe Genty, dans la manière de cet artiste qui mêlera théâtre, danse et arts plastiques. A Châteaublanc, Bartabas et son Théâtre équestre Zingaro, après le succès triomphal – et international – de *Chimère*, créeront *Eclipse*, qui nous fera voyager cette fois dans l'imagerie et les musiques coréennes.

Dans les autres lieux, la programmation théâtrale sera marquée par un éclectisme de bon aloi. Le Handspring Puppet de Johannesburg, déjà présent en 1996, sera de retour avec *Ubu and the Truth Commission*. Didier Bezace créera la version définitive de *Pereira prétend*, d'Antonio Tabucchi. Laurent Pelly et le Centre dramatique des Alpes créeront *Dieux et héros*, hymnes homériques. Stanislas Nordey et le Théâtre de Nanterre-Amandiers présenteront *La Dispute*, de Marivaux, et *Contention*, de Didier-Georges Gabily. Michel Raskine et le Théâtre du Point du Jour de Lyon créeront *Les Quatre-vingt-une minutes de mademoiselle A.*, de Lothar Trolle. Le Théâtre académique de l'Etat de Lituanie présentera deux spectacles mis en scène par Oskaras Korsunovas, *Là, être ici*, de Daniil Harms, et *La Veille 2*, de Daniil Harms et Alexandre Vvedenski.

ATTENTION À LA RUSSIE

Après l'Inde, en 1994, et le Japon, en 1995, la Russie fera l'objet d'une attention particulière. Sept spectacles seront présentés, signés de plusieurs des metteurs en scène marquant de la scène russe : Ivan Popovski reprendra ses *Aventures de Casanova*, d'après Marina Tsvetaeva ; Piotr Fomenko créera en France *Loups et brebis*, d'Ostrovski ; Vassiliev mettra en scène *Les Lamentations de Jérémie*, spectacle conçu par Vassiliev et le compositeur Vladimir Martinov, puis *Amphitryon*, de Molière ; Rézo Gabriadzé reprendra son splendide *Chant pour la Volga*. Deux nouveaux venus (Evgueni Kamenkovitch pour *La Nuit des rois*, de Shakespeare ; Sergueï Genovatch pour *Un mois à la campagne*, de Tourgueniev) complètent cette section.

La programmation danse s'ouvrira par la création de *Paysage après la bataille*, par Angelin Preljocaj. Joëlle Bouvier et Régis Obadia présenteront *Les Chiens* ; Catherine Diverrès *Stances (I et II)* ; l'Américaine Joanna Haigood, *Psalm*. Entre théâtre et danse, on retrouvera les étonnants acteurs de la compagnie belge Victoria avec *Bernadette* et le chorégraphe Josef Nadj avec ses variations sur *Woyzeck*. L'Allemande Hanna Schygulla reprendra son récital, *Le Temps suspendu*, sur une partition de Norbert Clauzderg, tandis que le Centre Acanthes recevra les compositeurs Qigang Chen (Chine), Marc-André Dalbavie (France) et Marco Stroppa (Italie). Comme à l'habitude, France-Culture et la Société des auteurs et compositeurs dramatiques (SACD) proposeront leurs cycles de lecture de textes nouveaux. Une importante exposition rétrospective aura lieu à Saint-Louis d'Avignon, *1947-1997, 50 ans de théâtre à travers le Festival d'Avignon*, conçue par Antoine de Baecque et André Serré. L'exposition d'été (14 juin-28 septembre) du Palais des papes et du Petit Palais sera consacrée aux « Histoires tissées ».

La Chartreuse de Villeneuve-lès-Avignon proposera, du 11 juillet au 2 août, ses XXIVe Rencontres avec *De quelques choses vues la nuit*, de Patrice Kermann (mise en scène Solange Oswaldet et Guy Martinez), *Lettre au directeur du théâtre*, de Denis Guénoun (mise en scène Hervé Loichemol), *L'Usage de la vie*, de Christine Angot (mise en scène Dominique Lardenois), *L'Avant-Dernier des hommes*, de Valère Novarina (mise en scène Claude Buchwald et Claude Merlin) et *Milarepa, l'homme de coton*, d'Eric-Emmanuel Schmitt (mise en scène Bruno Abraham-Kremer). Chaque jour, du 14 au 20 juillet, un auteur lira son dernier texte.

O. S.

Le vade-mecum du festivalier

La location du Festival d'Avignon 1997 ouvrira le lundi 23 juin (tél. : 04-90-14-14-14). Pour recevoir le programme complet, il faut adresser, à partir du 1er mai, une enveloppe (21 × 29,7 cm) libellée et affranchie à 11,50 F au Bureau du festival, BP 492, 84072 Avignon Cedex 04.

Individuellement ou en groupe, pour les personnes âgées de treize à dix-sept ans, ou de plus de dix-huit ans, plusieurs formules d'accueil sont proposées par les Cemea et par l'association Centre de jeunes et de séjours (rens. : Cemea, 76, boulevard de La Villette, 75940 Paris Cedex 19. Tél. : 01-40-40-43-28). Pour toute demande d'ordre touristique et d'hébergement, il faut s'adresser à l'office de tourisme d'Avignon (84000), 41, cours Jean-Jaurès, tél. : 04-90-82-65-11, ou à celui de Villeneuve-lès-Avignon (30400), 1, place Charles-David, tél. : 04-90-25-61-33.

Moment imaginaire de vérité entre Malraux et Drieu La Rochelle

L'ALERTE, de Bertrand Poirot-Delpech. Mise en scène : Jean-Pierre Miquel. Avec Michel Favory, Jean-Baptiste Malartre et Gilles Privat. COMÉDIE-FRANÇAISE, Théâtre du Vieux-Colombier, 21, rue du Vieux-Colombier, Paris 6e. Mo Saint-Sulpice. Tél. : 01-44-39-87-00. Mardi, mercredi, vendredi et samedi à 20 h 30 ; jeudi à 19 h 30 ; dimanche à 16 heures. 85F à 160 F. Durée : 1 h 30. Jusqu'au 20 avril. La pièce est éditée chez Gallimard – collection « Le manteau d'Arlequin », 189 p., 80 F.

Vêtu de tweed anglais, un homme fume des Players et écrit. Il est attablé dans un restaurant parisien où tout semble normal. Seules les lampes donnent *L'Alerte*. Elles sont peintes du vernis bleu « défense passive ». C'est la guerre. On l'apprend vite, par le patron, un bel exemple de « courage, fuyons » franchouillard, auquel le client élégant oppose une attitude franche : *« Je suis une sorte de collabo »*, dit-il. Pas n'importe lequel : Pierre Drieu la Rochelle, en personne. Il a rendez-vous avec André Malraux, qui arrive bientôt, couvert d'une canadienne estampillée Résistance.

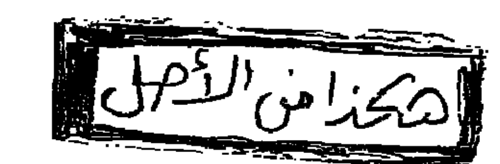
Nous sommes en mai 1943. Moment crucial. La guerre a tourné. En Afrique, Gide fait ses valises. Les Alliés s'apprêtent à débarquer en Sicile. Quoi qu'il arrive, Hitler va perdre. Les deux hommes le savent. Pourquoi se rencontrent-ils, eux que tout alors sépare ? Pour faire du théâtre un moment de vérité : *L'Alerte* est un précipité d'Histoire inventé. Certes, André Malraux et Pierre Drieu la Rochelle se sont effectivement rencontrés, en mai 1943. Il en reste une trace dans le Journal de Drieu. Mais personne ne sait ce qu'ils se sont dit. Sauf Bertrand Poirot-Delpech, qui a passé sa tête à travers la porte ouverte de l'étroite indication, pour se transformer en témoin (ou en patron de restaurant). Il a imaginé, rêvé, réfléchi, et sûrement pesté en écrivant *L'Alerte*. C'est qu'il y avait de la matière : rares sont les soirées, dans une vie, où tout peut basculer, non seulement en soi-même, mais aussi dans le monde.

LE DÉPIT DE VIVRE

Deux figures, et deux hommes s'affrontent. L'amitié les unit, portée par le désir de trouver l'impossible dans la littérature : l'innocence à quoi appelait Dostoïevski. Un rêve céleste, qui pour Drieu s'est effondré dans les tranchées de Verdun, tandis que Malraux le transformait en acte de fraternité – auprès des camarades des Brigades internationales, en Espagne, puis des compagnons de De Gaulle. Et si l'engagement commençait là où finit le renoncement ? Drieu pose la question, qui pour Malraux n'est autre que l'expression d'une inacceptable tristesse : le dépit de vivre. Entre amis, ce terrain d'échanges est vieux comme le monde. En mai 1943, il amplifie le bruit des bombes qui traverse *L'Alerte*. *« En être ou pas : aujourd'hui, la question d'Hamlet serait celle-là. Etre d'un certain côté, APPARTENIR à un camp ; de préférence, le bon »*, dit André Malraux à Drieu, qui veut bien l'écouter mais pas l'entendre. Pour lui, il n'y aura pas de *« chapitre suivant »* : *« Je sais que je mourrai seul. Seul comme devant la bière tiède d'un rendez-vous manqué, comme devant un livre qui n'aurait pas de suite. »*

Après ce rendez-vous, les deux hommes ne se reverront plus. Est-ce la marche inévitable de l'Histoire, ou la mort annoncée, qui a tranché ? Bertrand Poirot-Delpech laisse la porte ouverte. Deux hommes quittent le restaurant – deux vies hors du commun habitent le théâtre. Sur le plateau du Vieux-Colombier, Drieu et Malraux prennent les traits de Michel Favory et Jean-Baptiste Malartre. Les comédiens n'essayent pas de ressembler à leurs modèles, et c'est bien. Ils restent des personnages, qui auraient mérité une vraie direction – et non l'étouffoir de Jean-Pierre Miquel : *« Il faut savoir mettre de l'inexplicable dans nos actes. C'est par là que nous égalons aux dieux »*, dit pourtant André Malraux dans *L'Alerte*.

Brigitte Salino



Le tribunal de Valenciennes décide le renvoi du procès Arp

Au centre de l'affaire, 114 plâtres et 32 reliefs de l'artiste retenus par les douanes françaises. Une plainte a été déposée pour exportation illicite

LE PROCÈS opposant les douanes françaises à la Fondation Arp de Rolandseck (Allemagne), qui devait avoir lieu le 13 mars, a été renvoyé au 29 mai par le président du tribunal de grande instance de Valenciennes. Le 22 mai 1996, les douanes avaient retenu 114 plâtres et 32 reliefs de Jean Arp appartenant à l'association allemande Stiftung Hans Arp und Sophie Taueber Arpe.V., établie à Rolandseck, près de Bonn. Les douaniers pensaient que certaines pièces excédaient le seuil de 50 000 écus (350 000 francs), qui nécessite la délivrance d'un certificat d'exportation. Ils ont donc saisi le tribunal correctionnel de Valenciennes pour « *infraction douanière* ».

Une expertise effectuée par l'ancienne directrice de la Fondation Arp de Clamart, Greta Ströeh, appuyée sur les valeurs déclarées aux assurances, estime certains plâtres aux alentours de 674 000 francs. Somme que contestent les avocats de l'association allemande, pour lesquels seule la vente publique permet d'établir le prix réel d'un objet sur le marché. Ils ont obtenu la nomination d'un nouvel expert, Marie-Aline Prat, qui partage cet avis. Mais les ventes aux enchères ne sont pas un critère absolu. En octobre 1994, lors de la liquidation judiciaire de la fonderie Rudier par Mᵉ Anne Gillet-Seurat, deux reproductions de plâtres de Arp se sont vendues 3 985 francs et 5 300 francs. Lors d'une vente aux enchères organisée à Paris le 1ᵉʳ avril 1996, par Mᵉ Loudmer, deux amateurs allemands se sont disputé des plâtres de même nature, adjugés 42 000 francs et 70 000 francs...

Consultés, les conservateurs des musées nationaux estiment que ces œuvres ne sont pas des reproductions, mais bien des plâtres originaux, de la main de l'artiste, d'une importance historique et artistique majeure. La cohérence de l'ensemble témoigne selon eux de la volonté de Jean Arp de constituer un fond d'atelier qui doit être maintenu groupé, quel que soit l'âge des pièces. La direction de l'administration générale a donc porté plainte, au nom de la direction des musées de France, pour exportation *illicite*.

Harry Bellet

NOUVEAUX FILMS

NO WAY HOME

Film américain de Buddy Giovinazzo. Avec Tim Roth, Deborah Unger, James Russo. (1 h 36.)

■ Un ancien criminel (Tim Roth), en liberté conditionnelle, retourne dans sa ville natale vivre chez son frère et sa femme. Alors qu'il a tout fait pour ne pas replonger, il est entraîné dans une dangereuse spirale par un frère (James Russo) criblé de dettes, qui maltraite sa femme (Deborah Unger) et boucle ses fins de mois en vendant de l'herbe. Avant de réaliser son premier film, Buddy Giovinazzo avait écrit un livre de nouvelles, *Life is Hot in Cracktown*, qui déclinait de façon vulgaire et artificielle les effets du crack sur une petite communauté urbaine. *No Way Home* frappe au contraire par son style modeste, complètement en dehors des modes : cette petite ville pourrait être celle d'un film américain des années 30 ; le personnage interprété par Tim Roth semble sorti des *Bas-Fonds de Frisco*, de Jules Dassin, ou de *Wild Boys of the Road*, de William Wellman. Le portrait d'une ville américaine du Middlewest morne et dévastée, dont la platitude reflète l'absence de qualité de ses habitants et l'interprétation de Tim Roth et de Deborah Unger (découverte dans *Crash*, de David Cronenberg) constituent les points forts de *No Way home*. Il est dommage qu'un scénario trop sommaire, incapable de donner un cadre plus rigoureux à ses personnages, et l'interprétation hystérique de James Russo, un clone de l'Actor's Studio nourri aux amphétamines, empêchent *No Way Home* d'être plus qu'un honnête premier film. *Samuel Blumenfeld*

LA CICATRICE

Film franco-israélien de Haïm Bouzaglo, avec Robin Renucci, Ronit Alkabetz, Andrea Ferréol, Sasson Gabai (1 h 34.)

■ Inconnu en France, le cinéaste israélien Haïm Bouzaglo s'est signalé à ses débuts par une comédie engagée – *Mariage blanc* (1988) – dont le personnage principal prenait à son corps défendant l'identité d'un ouvrier palestinien. Son deuxième film, *Le Temps des cerises* (1991), dénonçait l'enlisement de l'armée israélienne au Liban. Ce décevant *La Cicatrice* (1994) qui sort à la sauvette dans une salle parisienne fonctionne, lui, sur deux registres. D'une part, un drame métaphysique illustrant la quête amoureuse dans un langage qui confond modernisme et boursouflure, poésie et publicité. D'autre part, une interrogation sur le dilemme (qui travaille de longue date le cinéma israélien) entre l'enfermement dans une culture familiale et l'ouverture aux valeurs universelles. Cela ne produit, dans un salmigondis de langues (hormis l'hébreu) et avec quelques acteurs « prestigieux » (pauvres Robin Renucci et Andréa Ferréol !) perdus entre New York et Paris, qu'un film inhabité. *Jacques Mandelbaum*

DISQUES

CLASSIQUE

MÉLODIES FRANÇAISES

Œuvres de Duparc, Fauré et Leguerney
Irma Kolassi (mezzo-soprano), Jacqueline Robin (piano)

Voilà encore quelques mois, la grande mezzo-soprano d'origine grecque Irma Kolassi était absente du catalogue des compacts, du moins dans son art de prédilection, la mélodie française. Pourtant, cette artiste d'exception tourna la tête aux meilleurs chefs, séduisit les compositeurs et fut l'une des grandes déchiffreuses du siècle, capable d'apprendre en quelques heures les partitions les plus difficiles. Kolassi fut une chanteuse au timbre de velours impeccable ; mais elle fut toujours plus musicienne que diva, curieuse, cultivée et infatigablement à l'écoute de son temps. De sa formation première de pianiste (elle fit travailler Callas à ses débuts), Kolassi a retenu la rigueur instrumentale. Subtile musicalité, découpe des phrases, soin apporté au mot, à sa chair et à sa poésie : tout est idéal chez elle, avec cette distinction feutrée et élégante qui convient si bien au dernier Fauré (ici des *Mirages* et un *Don silencieux* d'exception) et aux mélodies aristocratiques de Duparc, qu'elle *chante* autant qu'elle les *dit*. Lys vient une fois encore à la rescousse des catalogues officiels et ne compte pas s'arrêter en si bon chemin : comme pour Hugues Cuenod, l'hommage comptera d'autres rééditions. Quand se décidera-t-on, chez Decca, à rééditer un *Poème de l'amour et de la mer* de Chausson, que chacun s'accorde à dire supérieur et inégalé ? *R. Ma.*

★ 2 CD Lys 149-150

EMMANUEL CHABRIER (1841-1894)

Gwendoline
Adriana Kohutkova (soprano), Gérard Garino (ténor), Didier Henry (baryton), Chœur philharmonique tchèque de Brno, Chœur et orchestre de la Philharmonie tchèque. Jean-Paul Penin (direction)

Le « poison » tristanesque coulait dans les veines de Chabrier : *Gwendoline* est wagnérien par son livret (« *Ils meurent ensemble. Harald et Gwendoline, glorieux et joyeux, voyant déjà s'ouvrir le walhalla des héros et des vierges guerrières* » – c'est Catulle Mendès qui le dit...) mais surtout par sa musique somptueuse et toxique, balayée d'un grand vent marin mais nimbée d'une clarté qui ne peut appartenir qu'à un musicien français. Lorsqu'il s'est agi de le créer, l'Opéra de Paris jugea l'ouvrage trop « wagnérien », et c'en fut fait. A la Monnaie de Bruxelles, le 10 avril 1886, le succès fut de taille pourtant. Cent dix ans après, *Gwendoline* se fait entendre pour la première fois au disque, ce qui, quand on y pense, est vertigineux et navrant. Ce bonheur de la dernière heure vient d'une petite marque, une fois de plus, l'Empreinte digitale, secondée par l'Association française d'action artistique (AFAA). Le français des Tchèques n'est pas toujours de premier ordre mais il n'est pas pire que celui qu'on entend couramment à l'Opéra de Paris. Les rôles sont intelligemment tenus, et Jean-Paul Pénin tire de fort belles sonorités de son orchestre. On pourrait rêver *Gwendoline* plus somptueuse, mais l'aubaine est telle qu'on la saluera sans arrière-pensées. *R. Ma.*

★ 2 CD l'Empreinte digitale ED 13059

CARL PHILIPP EMMANUEL BACH (1714-1788)

Six sonates pour orgue W. 70, 1-6
Marie-Claire Alain (orgue)

Plus elle avance en âge, plus la « grande dame de l'orgue français » joue vif, léger, joyeux. Son phrasé est exceptionnel de variété, de rebondi, de sens de l'attaque. Après avoir relu tout Johann Sebastian Bach, revisité Dietrich Buxtehude, réenregistré César Franck, Marie-Claire Alain semble se délasser les doigts en compagnie de cette musique exquise, légère et doucement profonde, comme il en va de toute chose dite gravement mais sans pesanteur. Marie-Claire Alain joue un petit instrument à deux manuels et pédalier, aux sonorités fraîches et claires, ayant appartenu à la princesse Amalia. *R. Ma.*

★ 1 CD Erato 0630-14777-2

FLEURS DE VERTUS

Chansons subtiles à la fin du XIVᵉ siècle
Ferrara Ensemble, Crawford Young (dir.)

Orphée, Jubal ou Pythagore. Dès la première pièce, signée Johannes Suzoy, de ces *Fleurs de vertus*, les références culturelles – mythologiques, bibliques et classiques – de la *subtilitas* sont données. Pour l'homme médiéval de la fin du XIVᵉ siècle, cette esthétique parfaite relève avant tout de la science. Le jeu d'un raffinement extrême entre les rythmes complexes et la suavité de l'écriture poétique, au symbolisme aussi codé qu'ambigu, fait le prix de cette musique qui recherche d'abord l'expressivité dans les combinaisons sonores et le vertige entre le mot et la ligne mélodique. Le *Manuscrit Chantilly*, composé pour le duc de Berry, permet à l'Ensemble Ferrara de proposer une vision d'un intimisme paisible, alternative à la lecture plus radicale des pages transalpines choisies par Mala Punica (Arcana A 23). Qu'elles soient ou non liées à une esthétique du lieu, la confrontation de ces pages est passionnante et l'ensemble de Crawford Young, idéalement enregistré, séduira les plus hermétiques au raffinement confondant de l'*ars subtilior*. *Ph.-J. C.*

★ 1 CD Arcana A 40

JEAN-PHILIPPE RAMEAU

Hippolyte et Aricie
Mark Padmore (Hippolyte), Anne-Maria Panzarella (Aricie), Lorraine Hunt (Phèdre), Laurent Naouri (Thésée), Eirian James (Diane), Les Arts Florissants, William Christie (dir.)

Le succès critique et public de l'enregistrement que Marc Minkowski consacra au premier opéra de Rameau (Archiv 445 853-2) risque fort d'occulter la version qu'en propose aujourd'hui William Christie, au lendemain des représentations à Garnier. Ce serait regrettable tant le choix de l'enregistrement en studio rend justice à l'intelligence musicale du chef. Un orchestre magnifique capable de livrer les demi-teintes les plus subtiles comme les tensions les plus terrifiantes avec toujours une prodigieuse respiration, une tendresse digne d'un olympe arcadien, plus contrastée que l'engagement dramatique de Minkowski : autant d'arguments en faveur de la version Christie, qui ne le cède que sur le plan vocal, hormis pour le couple Phèdre/Thésée (Hunt/Naouri – déjà présent chez Archiv). Le raffinement enivrant et la pulsion dramatique de cette nouvelle version – la plus ramiste qu'on puisse rêver – témoignent autant de l'admirable travail du chef que de sa connivence avec une partition difficile. *Ph.-J. C.*

★ 1 coffret de 3 CD Erato 0630-15517-2



MANSUN

Attack Of The Grey Lantern

Numéro un des hit-parades britanniques dès sa semaine de sortie, le premier album de Mansun atteint un autre sommet. Celui du jeu des artifices, sport national du rock d'outre-Manche. On imagine sans peine ces quatre jeunes gens potasser sans relâche le grand manuel de la pop pour y trouver les ingrédients d'un nouveau concept et la couleur des plumes qui sieront le mieux à leur postérieur. La pièce montée n'est pas piquée des hannetons. Se superposent dans un délire kitsch les paillettes du glitter rock agitées par la nouvelle technologie, la grandiloquence des poseurs néoromantiques, l'arrogance britpop, des clins d'œil appuyés au mauvais goût seventies comme à ses traits de génie. Avec entêtement, Mansun brasse le pire (Duran Duran, Queen, Electric Light Orchestra) et le meilleur (David Bowie, Roxy Music, Brian Eno). Parfois, le tour de manège procure un vrai frisson (le souffle de *The Chad Who Loved Me*, l'accrocheur *Mansun's Only Love Song*, l'ambiguïté glamour de *Wide Open Space*). En bons sujets de Sa Majesté, le groupe possède un sens mélodique indéniable. Mais, à force d'abuser du factice et des effets de manche, il prend le risque de l'écœurement. *S. D.*

★ 1 CD EMI 7243 855791 27.

JASON FALKNER

Presents Author Unknown

Avec panache, Jason Falkner incarne la notion de power pop, cette façon de ne jamais laisser s'endormir une idée mélodique, de la dynamiser de guitares nerveuses et de rythmes claquants, de doper la subtilité harmonique d'instantanéité électrique. S'il a fréquenté beaucoup de monde (Jellyfish, Eric Matthews, Suzanna Hoffs, l'ancienne Bangles), ce guitariste américain ne s'était jamais imposé en solo. Pour ce premier album, il a puisé dans un somptueux héritage : l'inépuisable trésor des Beatles, l'univers chatoyant des Byrds, l'art choral de XTC. Mais il doit à la vélocité de son propre talent cette manière d'habiller sa mélancolie en chansons euphoriques, même si son album s'émousse quelque peu sur la fin. *S. D.*

★ 1 CD Elektra 7559-61941-2.
Distribué par East West.



MEIRA ASHER

Dissected

Radicale, extrémiste, provocatrice, cette chanteuse israélienne est quelqu'un hors du commun. Sa musique minimale n'approche aucun modèle conventionnel. Les percussions plantent l'essentiel du décor de ses univers où les ambiances se mélangent – urbaine et occidentale, indienne, africaine et arabe. Sa plume a le tranchant de l'acier, elle bouscule sans ménagement les tabous. En hébreu et en anglais, Meira Asher chante le sida, insérant entre les phrases les extraits d'une prière judaïque (*Sida*), dédie un texte abrasif à l'Intifada (*Dissect Me*), raconte une histoire d'inceste au son d'un accordéon mélancolique (*Daddy Came*). Elle s'inspire des berceuses du Burundi, cite la Bible mais aussi fait lire en italien par l'une de ses invitées, sur fond de bruits d'eau, de harpe fluide et de chant dhrupad indien, un passage frémissant d'érotisme extrait de *L'Enfant de sable* de Tahar Ben Jelloun. Un premier disque, autoproduit, audacieux et singulier, aux antipodes de ceux que signe sa compatriote, la douce Noa. *P. La.*

★ 1 CD Crammed Discs CRAM 094.
Distribué par Arcade.

MUSIQUE DU MONDE

NEDIM NALBANTOGLU

Müzik kimé aittir

Avant de jouer ses compositions, le violoniste Nedim Nalbantoglu dédia son instrument à Bach, Mozart, Bartok ou Charlie Parker. En France, il fut pensionnaire pendant trois ans de l'Orchestre national de jazz, dirigé par Denis Badault, enregistra et joua avec divers musiciens dont Okay Temiz, Sylvain Kassap et Henri Agnel. Aujourd'hui, il se produit dans Les tambours du Sud, la formation du percussionniste argentin Minino Garaÿ. Quels que soient les musiciens à ses côtés, son archet effleure toujours plus ou moins les musiques de sa Turquie natale et des pays voisins. Pour l'accompagner dans ses arabesques volubiles, il a convoqué plusieurs complices dont Minino Garaÿ, infernal agitateur de rythmes, et le subtil accordéoniste roumain Roberto de Brasov. Festive plus souvent que mélancolique, une musique dont les tourbillons espiègles procurent une déroutante ivresse. *P. La.*

★ 1 CD Alcsur ACLD 206.
Distribué par Média 7.

MÉDARD NTAMAGANYA

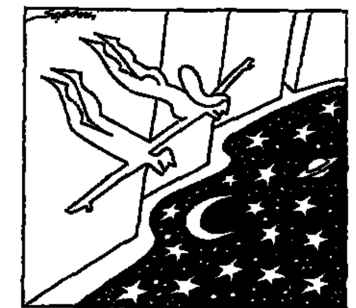
Chants de cour à l'Inanga et chants populaires

Médard Ntamaganya vit au Rwanda. Il appartient au groupe ethnique des Twa, une communauté en voie d'extinction qui à l'avènement de la République s'est vue retirer ses terres. Dans un sursaut, certains ont fondé en 1991 une association pour la promotion des Twa. Une volonté de préserver leur culture d'une disparition totale à laquelle participe Médard Ntamaganya en formant des membres de sa commune aux chants, à la musique et à la danse twa. Lui-même fut initié par son oncle aux chants de cour, le plus souvent chants d'éloges de forme narrative accompagnés à l'*inanga*, une cithare formée de cordes tendues sur une caisse de résonance en bois, jouée habituellement par les hommes. Dans cet enregistrement, il reprend quelques pièces de ce répertoire et des chants populaires comme *Kund'inka*, célébrant les vaches à longues cornes (« *Aime les vaches/Ne souffre pas de chagrin ni de solitude/Regarde-les dresser leurs longues cornes* »). *P. La.*

★ 1 CD Inédit W 260075.
Distribué par Auvidis.

La Biennale du Val-de-Marne salue l'Asie

Des jeunes créateurs font danser vingt et une villes



LA neuvième Biennale du Val-de-Marne salue l'Asie : ainsi Lin Yuan Chang et Lin Li Chen viennent de Taïwan, et Deresa Choi, de Corée. Annette Leday continue à interroger la culture indienne avec *Transmalabar*. Kota Yamazaki dansera Tokyo, sa vitesse, ses rues encombrées. Pour accompagner tous ces inconnus, ou presque, José Montalvo montre différents aspects de son travail. Il proposera *Paradis* – inspiré par Robert Desnos, distrayant ses compagnons de camp de concentration en lisant dans les lignes de leurs mains d'extravagantes aventures –, *Hollaka Hollala* et *Double Trouble*. Venu du Havre, Philippe Tréhet apportera une création : *Les Sept Paroles de Prokofiev*, inventée et chorégraphiée sur la partition d'*Alexandre Nevski* (1939). Une touche grave pour clore une manifestation qui fait danser vingt et une villes.

★ Biennale nationale du Val-de-Marne, jusqu'au 4 avril. Tél. : 01-46-86-70-70 et 01-46-86-17-61 ou 3615 Biennale 94.

UNE SOIRÉE À PARIS

Saint-Patrick
Un week-end en musique pour célébrer le saint patron des Irlandais. Le 15 : le groupe Kila et Donal Lunny entouré des musiciens John McSherry et Nollaig Casey. Le 16 : bal breton (chants, danses, bagad...) avec Ar Re Yaouank.
Grande halle de la Villette, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mo Porte-de-Pantin. 20 h 30, le 15 ; 16 h 30, le 16. Tél. : 0-803-306-306 et 0-803-075-075. 100 F (samedi), 50 F (dimanche).

John Eliot Gardiner
John Eliot Gardiner dirige l'Orchestre révolutionnaire et romantique (qu'il a fondé en 1990) pour un programme Robert Schumann. Le 15 mars à 20 heures : *Symphonie no 1 en si bémol, op. 38 ; Concerto pour violon et orchestre, en ré mineur ; Symphonie no 4 en ré mineur, op. 120.* Thomas Zehetmair (violon) ; répétition publique le 14 mars à 20 heures. Le 16, à 16 h 30 : *Ouverture, Scherzo et Finale, op. 52 ; Concerto pour piano et orchestre, en la mineur, op. 54 ; Symphonie no 4 en ré mineur, op. 120.* Robert Levin (piano).
Cité de la Musique, 221, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mo Porte-de-Pantin. Accès libre sur réservation, les 14 et 15. Concert du 16 : 140 F et 200 F. Tél. : 01-44-84-44-84.

The Roots
The Roots continuent à croire à un futur du hip-hop au-delà du gansta-rap. Les rimes percutantes de ce groupe de Philadelphie se muscient de vrais instruments et s'assouplissent de groove jazzy.
Bataclan, 50, boulevard Voltaire, Paris 11e. Mo Voltaire. 20 heures, le 15. Tél. : 01-47-00-55-22. 127 F.

CINÉMA

NOUVEAUX FILMS

ARCHANGEL
Film canadien de Guy Maddin, avec Kyle McCulloch, Kathy Marykuca, Sarah Neville, Ari Cohen, Michael Gottli, David Falkenberg (1 h 23).
VO : Espace Saint-Michel, 5e (01-44-07-20-49).

LA CICATRICE
Film franco-israélien de Haim Bouzaglo, avec Robin Renucci, Ronit Alkabetz, Andréa Ferréol, Sasson Gabai (1 h 34).
Grand Pavois, 15e (01-45-54-46-85 ; réservation : 01-40-30-20-10).

DERNIER RECOURS (*)
Film américain de Walter Hill, avec Bruce Willis, Bruce Dern, Christopher Walken, William Sanderson, David Patrick Kelly, Karina Lombard (1 h 41).
VO : UGC Ciné-Cité Les Halles, dolby, 1er ; UGC Odéon, 6e ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (réservation : 01-40-30-20-10) ; George-V, 8e.

ENQUÊTE SUR ABRAHAM
Film franco-israélien-palestinien d'Abraham Segal (1 h 42).
VO : Studio des Ursulines, 5e (01-43-26-19-09).

FRED
Film français de Pierre Jolivet, avec Vincent Lindon, Clotilde Courau, François Berléand, Albert Dray, Roschdy Zem, Stéphane Jobert (1 h 25).
UGC Ciné-Cité Les halles, dolby, 1er ; Gaumont Opéra I, dolby, 2e (01-43-12-91-40 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Rex, dolby, 2e (01-39-17-10-00) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (01-43-25-59-83 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Bretagne, 6e (01-39-17-10-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (01-43-59-19-08 ; reservation : 01-40-30-20-10) ; George-V, dolby, 8e ; Majestic Bastille, dolby, 11e (01-47-00-02-48 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Gobelins, 13e ; Mistral, 14e (01-39-17-10-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (01-48-28-42-27 ; reservation : 01-40-30-20-10) ; 14 Juillet-sur-Seine, dolby, 19e (réservation : 01-40-30-20-10) ; Le Gambetta, dolby, 20e (01-46-36-10-96 ; réservation : 01-40-30-20-10).

GLASTONBURY, THE MOVIE
Film britannique de Robin Mahoney, Mathew Salked, William Beaton, avec The Filberts, Co-Créators, Lemonheads, Omar, Spiritualized, Chuck Prophet (1 h 36).
VO : Espace Saint-Michel, dolby, 5e (01-44-07-20-49).

KIDS IN THE HALL
Film américain de Kelly Makin, avec David Foley, Bruce McCulloch, Kevin McDonald.
VF : Paramount Opera, dolby, 9e (01-47-42-56-31 ; réservation : 01-40-30-20-10).

NO WAY HOME (*)
Film américain de Buddy Giovinazzo, avec Tim Roth, James Russo, Deborah Unger, Bernadette Penotti, Larry Romano, Mike Grief (1 h 36).
VO : UGC Ciné-Cité Les Halles, dolby, 1er ; Gaumont Opera Imperial, dolby, 2e (01-47-70-33-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (01-43-25-59-83 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Rotonde, 6e ; George-V, 8e ; 14-Juillet Bastille, dolby, 11e (01-43-57-90-81 ; réservation : 01-40-30-20-10).

LE PATIENT ANGLAIS
Film américain d'Anthony Minghella, avec Ralph Fiennes, Kristin Scott Thomas, Juliette Binoche, Willem Dafoe, Naveen Andrews, Colin Firth (2 h 40).
VO : Gaumont Les Halles, dolby, 1er (01-40-39-99-40 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (01-47-70-33-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Grand Action, dolby, 5e (01-43-29-44-40) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (01-43-25-59-83 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Rotonde, dolby, 6e ; La Pagode, dolby, 7e (réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Champs-Elysées, dolby, 8e (01-43-59-04-67 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; George-V, dolby, 8e ; Max Linder Panorama, THX, dolby, 9e (01-48-24-88-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; La Bastille, dolby, 11e (01-43-07-48-60) ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13e (01-47-07-55-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (01-45-75-79-79 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Majestic Passy, dolby, 16e (01-42-24-46-24 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 01-40-30-20-10) ; 14 Juillet-sur-Seine, dolby, 19e (réservation : 01-40-30-20-10).

LES RANDONNEURS
Film français de Philippe Harel, avec Benoît Poelvoorde, Karin Viard, Géraldine Pailhas, Vincent Elbaz, Philippe Harel (1 h 35).
Gaumont Les Halles, dolby, 1er (01-40-39-99-40 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaubourg, 3e (réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (01-43-25-59-83 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (01-43-59-19-08 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Le Balzac, dolby, 8e (01-45-61-10-60) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (01-47-70-33-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Bastille, dolby, 11e (01-43-57-90-81 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13e (01-47-07-55-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (01-43-27-84-50 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Miramar, dolby, 14e (01-39-17-10-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (01-45-75-79-79 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (01-48-28-42-27 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 01-40-30-20-10) ; 14 Juillet-sur-Seine, dolby, 19e (réservation : 01-40-30-20-10).

TALES FROM THE GIMLI HOSPITAL
Film canadien de Guy Maddin, avec Kyle McCulloch, Michael Gottli, Angela Heck, Margaret-Anne Mac Leod, Heather Neale, Caroline Bonner (1 h 12).
VO : Espace Saint-Michel, 5e (01-44-07-20-49).

VA OÙ TON CŒUR TE PORTE
Film italien de Christina Comencini, avec Virna Lisi, Tcheky Karyo, Margherita Buy, Galatea Ranzi, Valentina Chiko, Massimo Ghini (1 h 50).
VO : UGC Ciné-Cité Les Halles, dolby, 1er ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (01-46-33-79-38 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Triomphe, dolby, 8e ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 01-40-30-20-10).

(*) Films interdits aux moins de 12 ans.

RÉGIONS

Une sélection musique classique, jazz danse, théâtre et art

MUSIQUE CLASSIQUE

CAEN
To be Sung
de Dusapin. Sarah Leonard, Susan Narucki, Rosemary Hardy (sopranos), Geoffrey Carey (comédien), Ensemble le Banquet, Olivier Dejours (direction), Pascal Dusapin, François de Carpentries (mise en scène).
Théâtre, 135, boulevard du Maréchal-Leclerc, 14 Caen. 20 h 30, les 20 et 21. Tél. : 02-31-30-76-20. De 60 F à 170 F.

COMPIÈGNE
La Madrilena
de Soler. Olga Pitarch (Violante), Miquel Ramon (Pipo), Antoni Aragon (don Lelio), Patricia Llorens (Menica), Santiago Santana (Fabricio), Ricardo Sanjuan (Anselmo), La Capella de Ministrers, Josep R. Gil-Tarrega (direction), Vicent Genovès (mise en scène).
Théâtre impérial, 3, rue Othenin, 60 Compiègne. 17 h 30, le 16. Tél. : 08-00-03-13-46. De 100 F a 550 F.

MARSEILLE
Philippe Cassard (piano)
Debussy : *Intégrale de l'œuvre pour piano.*
Opéra, 2, rue Molière, 13 Marseille. 11 h 30, 14 h 15, 17 h 30 et 20 h 30, le 15. Tél. : 04-91-55-22-28. De 50 F à 150 F.
Lakmé
de Delibes. Natalie Dessay (Lakmé), Michaël Cousins (Gérald), Alain Fondary (Nilakantha), Delphine Haidan (Mallika), Ludovic Tézier (Frédéric), Orchestre philharmonique de Marseille, Olivier Holt (direction), Gilbert Blin (mise en scène).
Opéra, 2, rue Molière, 13 Marseille. 14 h 30, le 16 ; 20 h 30, les 18 et 20. Tél. : 04-91-55-00-70. De 220 F à 300 F.

MONTPELLIER
Mitsuko Shirai (mezzo-soprano), Hartmut Höll (piano)
Schubert : *Winterreise.*
Opéra, salle Molière, 11, boulevard Victor-Hugo, 34 Montpellier. 20 h 30, le 18. Tél. : 04-67-60-19-99. De 60 F à 110 F.

MULHOUSE
Salomé
de R. Strauss. Cynthia Makris (Salomé), Vera Baniewicz (Hérodiade), Julius Best (Hérode), James Johnson (Jochanaan), Andreas Jaeggi (Narraboth), Claire Brua (le page d'Hérodiade), Orchestre philharmonique de Strasbourg, Jan Latham Koenig (direction), Dieter Dorn (mise en scène), Heinz Wanitschek (chorégraphie).
La Filature, 20, allée Nathan-Katz, 68 Mulhouse. 15 heures, le 16. Tél. : 03-89-36-28-28.

NICE
Don Carlos
de Verdi. Stephen Mark Brown (don Carlos), Karita Mattila (Elisabeth de Valois), José Van Dam (Philippe II), Victor Torres (Rodrigo), Martine Dupuy (la princesse d'Eboli), Dong Jian Gong (le grand inquisiteur), Chœur de l'opéra de Lyon, Chœur de l'opéra de Nice, Orchestre philharmonique de Nice, John Nelson (direction), Luc Bondy (mise en scène).
Acropolis, place Kennedy, 06 Nice. 14 h 30, le 16 ; 19 heures, le 18. Tél. : 04-93-85-67-31. De 80 F à 320 F.

SÈTE
Orchestre des Champs-Elysées
Schumann : *Faust, ouverture, Ouverture, scherzo et finale, Symphonie no 4.* Philippe Herreweghe (direction).
Théâtre, avenue Victor-Hugo, 34 Sète. 20 h 30, le 19. Tél. : 04-67-74-66-97. De 60 F à 110 F.

STRASBOURG
Orlando
de Haendel. Patricia Bardon (Orlando), Rosemary Joshua (Angelica), Hillary Summers (Medoro), Rosa Mannion (Dorinda), Harry Van der Kamp (Zoroastro), Les Arts florissants, William Christie (direction), Robert Carsen (mise en scène), Michaël Popper (chorégraphie).
Théâtre municipal, Opéra du Rhin, 19, place Broglie, 67 Strasbourg. 20 heures, les 15, 17 et 19. Tél. : 03-88-75-48-23. De 70 F à 300 F.

TOULOUSE
Orchestre national du Capitole de Toulouse
Bach : *Concerto pour violon et orchestre BWV 1042.* Milhaud : *Concerto pour alto et orchestre.* Schubert : *Rosamunde, ouverture.* Antje Weithaas (violon), Bruno Dubarry (alto), Sebastian Lang-Lessing (direction).
Halle aux Grains, place Dupuy, 31 Toulouse. 10 h 45, le 16. Tél. : 05-61-63-13-13. 60 F.
Le Prince de Hombourg
de Henze. François Le Roux (Friederich Artur von Hombourg), William Lewis (Friedrich Wilhelm), Helga Demesch (die Kurfürstin), Mari-Anne Haeggander (Natalie von Oranien), Chœur et orchestre national du Capitole de Toulouse, Günter Neuhold (direction), Jean-Claude Auvray (mise en scène).
Théâtre du Capitole, place du Capitole, 31 Toulouse. 20 h 30, les 21, 25 et 27 ; 14 h 30, le 23. Tél. : 05-61-22-80-22. De 150 F à 400 F.

JAZZ

ANGOULÊME
James Carter
La Nef, rue Louis-Pergaud, centre de Grelet, 16 Angoulême. 20 h 30, le 22. Tél. : 05-45-25-97-00.

BLOIS
James Carter
Scène nationale La Halle aux grains, place de la République, 41 Blois. 20 h 30, le 21. Tél. : 02-54-56-19-79. De 40 F à 120 F.

GRENOBLE JAZZ FESTIVAL
Avec Melvin Taylor, l'ONJ Laurent Cugny, Kenny Wheeler, Baron Samedi, La Marmite infernale, Trio Carlo Rizzo/Vincent Clastrier/Michael Riessler, Duo Marcel Azzola/Marc Fosset, Trio François Raulin/Bruno Chevillon/François Corneloup, Dee Dee Bridgewater, Elizabeth Caumont, Michel Petrucciani, Henri Texier « Mad Nomad's », James Carter et Lester Bowie, Jacky Terrasson, Willem Breuker Kollektief, David Murray et Positive Black Soul, Flora Purim et Airto Moreira.
Du 15 au 29 mars, 38 Grenoble et ses environs. Tél. : 04-76-51-65-32.

MARSEILLE
Jacky Terrasson Trio
Cité de la musique, 4, rue Bernard-du-Bois, 13 Marseille. 20 h 30, le 20. Tél. : 04-91-39-28-28.

METZ
Trio Grande
Le 20.
Yllen 4, Tom Cora
Le 21.
Caveau des Trinitaires, 10-12, rue des Trinitaires, 57 Metz. 21 heures. Tél. : 03-87-75-04-96.

NANTES
Yves Robert et les improvisateurs réunis
Le Pannonica, 9, rue Basse-Porte, 44 Nantes. 21 heures, le 22. Tél. : 02-40-48-74-74. De 30 F à 80 F.

VAULX-EN-VELIN
XIe A Vaulx Jazz
Avec Trio Perez/Arnaud/Bex, « Emiliano Z. » par des musiciens de l'ARFI, Trio Stanchev/Helmus/Chabenat, Terence Blanchard, David Murray West Indies Project, Keny Neal et Little Milton, Doudou Gouirand et Enrico Rava, Jackie McLean et Cedar Walton.
Du 15 au 22 mars, 69 Vaulx-en-Velin. Tél. : 04-72-04-80-80.

DANSE

ANNECY et CHAMBÉRY
Ballet de l'Opéra de Lyon
Bill T. Jones : *Love Defined.* Jiri Kylian : *Stamping Ground.* William Forsythe : *Second Detail.*
– Théâtre, 1, rue Jean-Jaurès, 74 Annecy. 20 h 30, le 20. Tél. : 04-50-33-44-11.
– Espace André-Malraux, Carré Curial, 73 Chambéry. 20 h 30, le 18 ; 19 h 30, le 19. Tél. : 04-79-85-55-43. 130 F.

BELFORT
Compagnie Ultima Vez
Wim Vandekeybus : *What the Body Does not Remember.*
Théâtre Granit, 1, faubourg de Montbéliard, 90 Belfort. 20 h 30, le 21. Tél. : 03-84-58-67-67. 120 F.

GRENOBLE
Groupe Emile Dubois
Jean-Claude Gallotta : *La Chamoule ou l'Art d'aimer.*
Le Cargo, 9, avenue Paul-Claudel, 38 Grenoble. 19 h 30, le 15. Tél. : 04-76-25-91-91. De 60 F à 115 F.

LYON
Ballets Mozart
Hervé Robbe : *Miss K.* Bill T. Jones : *Green and Blue.* Jiri Kylian : *Petite Mort.*
Opéra Nouvel, 1, place de la Comédie, 69 Lyon. 20 h 30, le 15. Tél. : 04-72-00-45-45. De 70 F à 190 F.

MULHOUSE
François Verret
Rapport pour une académie.
La Filature, 20, allée Nathan-Katz, 68 Mulhouse. 20 h 30, les 20 et 21 ; 17 heures et 20 h 30, le 22. Tél. : 03-89-36-28-28. De 15 F à 200 F.

NICE
Ballet de Nice
Kenneth McMillan : *Concerto.* Jiri Kylian : *Nuage.* Hans Van Manen : *Chansons sans paroles.* George Balanchine : *Tchaïkovski, pas de deux.* Petipa : *Raymonda.*
Opéra, 4-6, rue Saint-François-de-Paule, 06 Nice. 20 heures, les 21, 22 et 25 ; 16 heures, le 23. Tél. : 04-93-85-67-31. De 60 F à 180 F.

OLLIOULES
Compagnie Rosas
Anne Teresa de Keersmaeker : *Mikrokosmos.*
TNDI Châteauvallon, BP 118, 83 Ollioules. 21 heures, les 21 et 22. Tél. : 04-94-22-74-00. De 50 F à 120 F.

THÉÂTRE

BORDEAUX
Un mois à la campagne
d'Ivan Tourgueniev, mise en scène d'Yves Beaunesne, avec Nathalie Richard, Stéphanie Schwartzbrod, Nicole Colchat, Jean-Pol Dubois, Marc Citti, Christophe Le Masne, Renaud Bécard, Vincent Massoc et en alternance Jérémy Lambert ou Quentin Deguitre.
Théâtre du Port de la Lune, square Jean-Vauthier, 33 Bordeaux. 20 h 30, les 19, 21, 22 ; 19 h 30, le 20 ; 16 heures, le 23. Tél. : 05-56-91-98-00. Durée : 2 h 15. De 70 F à 140 F.*

CAEN et VILLENEUVE-D'ASCQ
Frères et sœurs (en russe sous-titré en français)
d'après Fedor Abramov, mise en scène de Lev Dodine, avec Tatiana Chestakova, Mikhaïl Samotchko, Nikolaïl Lavrov, Sergueï Bekhterev, Piotr Semak, Nina Semenova, Natalia Akimova, Tania Popova, Igor Toupikine, Evgueny Cheidé, Sergueï Vlassov, Natalia Fomenko, Vladimir Artémov, Igor Ivanov, Alla Semenichina, Anatoly Kolibianov, Galina Filimonova et Natacha Sokolova.
– Theatre, 135, boulevard du Maréchal-Leclerc, 14 Caen. 17 heures, le 15. Tél. : 02-31-30-76-20. Durée : 7 h 45. De 60 F à 170 F.*
– La Rose des vents, boulevard Van-Gogh, 59 Villeneuve-d'Ascq. 19 h 30, les 20 et 21 ; 15 heures, le 22. Tél. : 03-20-61-96-96. Durée : 7 h 45. 90 F et 110 F.*

CLERMONT-FERRAND
Jules César
de William Shakespeare, mise en scène de Jacques Rosner, avec Patrice Kerbrat, Eric Challier, Alain Libolt, Jacques Seiler, Jean-Pierre Beauredon, Claude Bardouil, Jacques Rosner, Franz Wolf, Régis Fourrer, René Gouzenne, Julio Guerreiro, Jean-Louis Hébré, Christian Rizoud, Nicole Rosner, Micheline Sarto, Renaud Serraz, Thomas Wallet et Radhouane El Meddeb.
Opéra municipal, boulevard Desaix, 63 Clermont-Ferrand. 20 heures, du 18 au 22. Tél. : 04-73-36-56-88. Durée : 2 h 30. De 50 F à 170 F.*

DIJON
Peer Gynt
d'Henrik Ibsen, mise en scène de Stéphane Braunschweig, avec Christophe Bouisse, Olivier Cruveiller, Claude Duparfait, Jean-Marc Eder, Philippe Fretun, Philippe Girard, Blanche Giraud-Beauregardt, Yedwart Ingey, Evelyne Istria, Sarah Karbasnikoff, Flore Lefebvre des Noëttes, Stéphanie Rongeot, Christophe Vandevelde, Lisa Erbés (violoncelle), Georges Gagneré (piano) et en alternance Mélodie Puren ou Lucie Jousse.
Théâtre du Parvis-Saint-Jean, rue Danton, 21 Dijon. 17 heures, le 15. Tél. : 03-80-30-12-12. Durée : 6 heures. De 35 F à 130 F.*

HÉROUVILLE-SAINT-CLAIR
Nous, les héros
de Jean-Luc Lagarce, mise en scène d'Olivier Py, avec Mireille Herbstmeyer, Philippe Lehembre, Elizabeth Mazev, Olivier Py, Camille, Etienne Lefoulon, Samuel Churin, Irina Dalle, Gilbert Beugnot, Frédérique Ruchaud et Pierre-André Weitz et Christian Paccoud (musiciens).
Théâtre, 1, square du Théâtre, 14 Hérouville-Saint-Clair. 19 h 30, les 19 et 20 ; 20 h 30, les 21 et 22 ; 17 heures, le 23. Tél. : 02-31-46-27-29. Durée : 1 h 45. 90 F et 115 F.*

LILLE
Comment te dire ?
de et par Frédéric Leidgens et Daniel Emilfork.
La Métaphore-Petite Salle, Grand'Place, 59 Lille. 20 h 30, les 19, 21, 22 ; 18 h 30, les 20, 23, 24. Tél. : 03-20-14-24-24. Durée : 1 h 30. De 50 F à 130 F.*

LIMOGES
Electre
d'après Sophocle et des textes d'Eugène Durif, mise en scène de Guy Alloucherie et Eric Lacascade, avec Martine Cendre, Murielle Colvez, Patricia Pekmezian, Philippe Peltier, Bernard Debreyne, Eric Lacascade et Daria Lippi.
Théâtre de l'Union, 20, rue des Coopérateurs, 87 Limoges. 20 h 30, les 18, 19, 21 ; 18 h 30, le 20. Tél. : 05-55-79-90-00. Durée : 2 heures. 95 F et 125 F.*

LYON
Chambres d'amour
d'Arthur Adamov, mise en scène de Michel Raskine, avec Jean-Claude Frissung, Marief Guittier et Elizabeth Macocco.
Théâtre le Point-du-Jour, 7, rue des Aqueducs, 69 Lyon. 20 h 30, les 15, 18, 21, 22, 25, 28, 29 mars, 1er avril ; 19 h 30, les 19, 20, 26, 27 ; 16 heures, le 23. Tél. : 04-78-36-67-67. Durée : 1 h 45. 80 F et 100 F. Jusqu'au 6 avril.*

MARSEILLE
Adam et Eve
de Jean-Claude Grumberg, mise en scène de Gildas Bourdet, avec Michel Aumont, Louis Beyler, Genevieve Fontanel, Janine Godinas, Louis Navarre et Roger Souza.
La Criée, 30, quai de Rive-Neuve, 13 Marseille. 20 h 30, les samedi, mardi, jeudi, vendredi ; 15 heures, le dimanche ; 19 heures, le mercredi. Tél. : 04-91-54-70-54. Durée : 2 heures. 130 F et 150 F. Jusqu'au 10 avril.*
Les Affaires du baron Laborde ou Comment vendre du vent
de Hermann Broch, mise en scène de Simone Amouyal, avec Jacques Bonnaffé, Didier Sauvegrain, Catherine Gandois, Sandrine Dumas, Yvan Duruz, Rodolfo De Souza, Gilles Groppo, Stephane Bault, John Michael Barris, Philippe Richard et la voix de Pierre Gay.
Théâtre du Gymnase, 4, rue du Théâtre-Français, 13 Marseille. 20 h 30, le 15. Tél. : 04-91-24-35-35. Durée : 2 h 55. De 70 F à 160 F. Dernière.*

REIMS
Comme tu me veux
de Luigi Pirandello, mise en scène de Claudia Stavisky, avec Nada Strancar, Martine Vandeville, Jean-Pierre Bagot, Françoise Bertin, Norman Calabrese, Jean-Bernard Guillard, Laurent Halgand, Roland Monod, Arnaud Carbonnier et Violette Pliot.
La Comédie, 3, chaussée Bocquaine, 51 Reims. 20 h 30, le 15. Tél. : 03-26-48-49-00. Durée : 2 h 30. De 30 F a 120 F.*

STRASBOURG
Germania III, les spectres du Mort-homme
de Heiner Müller, mise en scène de Jean-Louis Martinelli, avec Gérard Barreaux, Vincent Berger, Jean-Claude Bolle-Reddat, Jean-Marc Bory, Laurent Dorey, Alain Fromager, Pierre Hiessler, Charlotte Maury-Sentier, Sylvie Milhaud, Jean-François Perrier, Véronique Ros de La Grange, Agathe Rouillier, Jean-Yves Ruf, Roland Sassi et Alexandre Soulié.
Wacken-Théâtre national, place de la Foire-Exposition, 67 Strasbourg. 20 heures, les 15, 18, 19, 20, 21, 22, 25 ; 15 heures, les 16 et 23. Tél. : 03-88-35-44-52. Durée : 1 h 50. De 35 F à 125 F. Dernières.*
Platon/G...
d'après Platon, Homère et Jean-Luc Godard, mise en scène de Michèle Foucher, avec Ivan Heidsieck, Philippe Lagree, Claire Le Michel, Nicolas Liautard, Céline Vaucenat, Vincent Wallez, Photini Papadodima, Anne Cantineau, Quentin Baillot et Jauris Casanova.
Studio, 8, rue Jacques-Kablé, 67 Strasbourg. 20 heures, les 15, 18, 19, 20, 21, 22 ; 15 heures, les 16 et 23. Tél. : 03-88-35-44-52. Durée : 2 h 30. De 35 F à 125 F.*

VILLEURBANNE
Médée et les Phéniciennes
de Senèque, mise en scène de Christophe Perton, avec Marie Carré, Luc-Antoine Diquéro, Damien Dodane et Samira Sédira.
Théâtre national populaire, 8, place Lazare-Goujon, 69 Villeurbanne. 20 h 30, les 15 et 18 ; 17 heures, le 16 ; 19 h 30, les 19 et 20. Tél. : 04-78-03-30-40. Durée : 2 h 45. 140 F et 175 F.*

ART

LE CATEAU-CAMBRÉSIS
Henri Matisse
Musée Matisse, palais Fénelon, place du Commandant-Richez, 59 Le Cateau-Cambrésis. Tél. : 03-27-84-13-15. De 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures ; dimanche de 10 heures a 12 h 30 et de 14 h 30 à 18 heures. Fermé mardi. Du 15 mars au 15 juin. 16 F.

CHERBOURG
Vladimir Velickovic : dessins 1957-1979, peintures récentes
Galeries du théâtre, centre culturel de Cherbourg, rue Vastel, 50 Cherbourg. Tél. : 02-33-88-55-50. De 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 27 avril. Entrée libre.

DIJON
Marc-Camille Chaimowicz
Espace FRAC, 49, rue de Longvic, 21 Dijon. Tél. : 03-80-67-18-18. De 14 heures à 18 heures. Fermé dimanche et lundi. Du 19 mars au 3 mai. Entrée libre.

GRENOBLE
Signac et la libération de la couleur, de Matisse à Mondrian
Musée de Grenoble, place Lavalette, 38 Grenoble. Tél. : 04-76-63-44-44. De 11 heures à 19 heures ; nocturne mercredi jusqu'à 22 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 25 mai. 25 F.

LYON
Van Dongen retrouvé, œuvres sur papier, 1895-1912
Musée des beaux-arts, palais Saint-Pierre, 20, place des Terreaux, 69 Lyon. Tél. : 04-72-10-17-40. De 10 h 30 à 18 heures. Fermé lundi, mardi et fêtes. Jusqu'au 6 avril. 25 F.

MARSEILLE
Paul Thek, 1933-1988
Musée d'art contemporain, galeries contemporaines, 69, avenue d'Haïfa, 13 Marseille. Tél. : 04-91-25-01-07. De 10 heures à 17 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 11 mai. 15 F.

MULHOUSE
André Kertesz : photographies
La Filature, galerie, 20, allée Nathan-Katz, 68 Mulhouse. Tel. : 03-89-36-28-28. Mardi, jeudi, vendredi de 14 heures à 18 h 30 ; mercredi, samedi de 11 heures à 18 h 30 ; dimanche de 14 heures à 18 heures. Jusqu'au 13 avril. Entrée libre.

NANTES
Sarkis : au commencement, le son de la lumière, à l'arrivée
Musée des beaux-arts, patio et salles d'arts graphiques, 10, rue Georges-Clemenceau, 44 Nantes. Tél. : 02-40-41-65-65. De 10 heures à 18 heures ; vendredi jusqu'à 21 heures ; dimanche de 11 heures à 18 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 19 mai. 20 F.

NÎMES
Alan Charlton
Carré d'art-Musee d'art contemporain, place de la Maison-Carrée, 30 Nîmes. Tél. : 04-66-76-35-70. De 10 heures à 18 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 25 mai. 22 F.

RENNES
Yan Pei-Ming : la prisonnière
Musée des beaux-arts, 20, quai Emile-Zola, 35 Rennes. Tél. : 02-99-28-55-85. De 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 5 mai. 20 F.

ROUBAIX et TOURCOING
Mahdjoub ben Bella
– Musée d'art et d'industrie, hôtel de ville, 59 Roubaix. Tél. : 03-20-66-46-93. De 13 heures à 18 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 31 mars. Entrée libre.
– Musée des beaux-arts, salles d'expositions temporaires, 2, rue Paul-Doumer, 59 Tourcoing. Tel. : 03-20-28-91-60. De 12 heures à 19 heures. Fermé mardi et fêtes. Jusqu'au 2 avril. Entree libre.

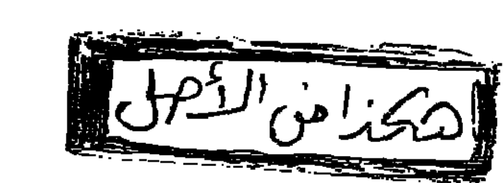
TOURS
Claude Rutault, Sammy Engramer
Centre de création contemporaine, 55, rue Marcel-Tribut, 37 Tours. Tél. : 02-47-66-50-00. De 15 heures a 19 heures. Ferme lundi et mardi. Jusqu'au 13 avril. Entrée libre.

VANNES
Tom Drahos
La Cohue, musée de Vannes, 9 et 15, place Saint-Pierre, 56 Vannes. Tél. : 02-97-47-35-86. De 10 heures à 12 heures et de 14 heures a 18 heures. Fermé mardi, dimanche matin et jours fériés. Jusqu'au 20 avril. 25 F.

VASSIVIÈRE
Shane Cullen et Chrystèle Lerisse
– Centre d'art contemporain, 87 Vassivière. Tél. : 05-55-69-27-27. De 11 heures à 18 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 13 avril. 15 F.
– Centre d'art contemporain de Vassivière, salle des études, 87 Vassivière. Tél. : 05-55-69-27-27. De 11 heures à 18 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 13 avril. 15 F.

VILLEURBANNE
Gottfried Honegger, François Morellet, Bernar Venet, 1975-1997
Galerie Georges Verney-Carron, 99, cours Emile-Zola, 69 Villeurbanne. Tél. : 04-72-69-08-20. De 9 heures a 12 heures et de 14 heures à 18 h 30 et sur rendez-vous. Ferme samedi et dimanche. Jusqu'au 31 mai. Entrée libre.

(*) Tarifs réduits.



COMMUNICATION

PUBLICITÉ **La loi Evin est à nouveau sur la sellette à l'approche de la Coupe du monde de football, qui doit avoir lieu en France du 10 juin au 12 juillet 1998. ● LE GOUVERNEMENT français étudie la possibilité *d'annuler certaines dispositions* de la législation en matière de publicité sur l'alcool et le tabac à l'occasion des *manifestations sportives internationales organisées sur le sol français*. ● LE BRASSEUR américain Anheuser-Busch en a fait la demande pressante au président de la *République, Jacques Chirac*, après *avoir saisi la Commission européenne*. Cet important sponsor de la Coupe du monde craint de ne pas pouvoir exploiter publicitairement sa marque Budweiser dans les stades du Mondial. ● LA PRESSE magazine a renouvelé, mardi 11 mars, lors *du colloque* Presse-Liberté, son offensive contre une loi jugée *« hypertatillonne »*.**

La loi Evin est menacée par un sponsor de la Coupe du monde de football

Le gouvernement français envisage des modifications à la législation sur l'alcool dans les manifestations sportives. Il est saisi, ainsi que Bruxelles, par le brasseur américain Anheuser-Busch, qui souhaite pouvoir exploiter publicitairement sa marque de bière Budweiser dans les stades du Mondial

LA LOI dite « Evin » sera-t-elle modifiée pour permettre au brasseur américain Anheuser-Busch (bières Budweiser) d'exploiter *publicitairement* la *Coupe du* monde de football, prévue en France dans seize mois ? Anheuser-Busch, l'un des sponsors liés à la Fédération internationale de football (FIFA), exerce une pression grandissante en ce sens auprès de la Commission européenne et du gouvernement français. Au ministère de la jeunesse et des sports, on reconnaît d'ailleurs que, si la position du gouvernement n'est pas définitivement fixée, *« il y a un problème de nature juridique »* qui pourrait aboutir à modifier les dispositions de la loi Evin lors d'événements sportifs internationaux ayant lieu en France.

« Nous souhaiterions que tout le monde puisse y trouver son compte », assure l'entourage de Guy Drut. Une solution qui ne réjouit pas les associations de lutte contre l'alcoolisme. *« Quand je vois les Guignols avec leur World Company, sur Canal Plus, j'ai l'impression qu'on est dans cette dimension-là avec la Coupe du monde de football »*, commente, désabusé, Patrick Elineau, directeur de l'Association nationale de prévention de l'alcoolisme (ANPA).

Afin de jouir de ses droits de « parrain officiel de la Coupe du monde de football » (payés 100 millions de francs), Anheuser-Busch met tout en œuvre pour obtenir, en dépit de la législation française, que les deux panneaux Budweiser prévus dans son contrat avec *ISL* (détenteur des droits de marketing de la FIFA) puissent être mis autour des terrains et vus par les 37 milliards de téléspectateurs attendus.

La loi Evin interdit en France, depuis janvier 1993, le parrainage sportif par des marques d'alcool et de tabac, et n'autorise pas, en vertu d'un « code de bonne conduite », signé par les chaînes françaises de *télévision*, à la demande du CSA, la diffusion d'images sportives françaises *comportant de la publicité* – autorisée elle – pour de l'alcool et du tabac. La législation française est, en la matière, la *« plus sévère »*. Un tel parrainage est autorisé dans d'autres pays européens : dans le football (Championnat d'Europe des nations 1996 en Angleterre par la bière Carlsberg), le rugby (Coupe d'Europe des clubs par Heineken) ou encore le ski alpin (Championnat du monde de Sestrières par Warsteiner).

LETTRE À JACQUES CHIRAC

Une partie de bras de fer s'est donc engagée, il y tout juste un an, avec les pouvoirs publics français. Pour obtenir gain de cause avant le mois de juillet 1997 (date butoir nécessaire à la mise en place de sa communication publicitaire), Anheuser-Busch multiplie les offensives. Et *« le ton est en train de monter »*, rapporte une source proche du dossier. Une plainte a été déposée, le 1er mars 1996, auprès de la Commission européenne par Anheuser-Busch Europe et son *agence de publicité* DDB Europe contre l'Etat français pour *« restriction à la liberté de prestation de service »*. Cette plainte, qui se fonde sur le non-respect par la loi Evin de l'article 59 du traité de Rome, devrait aboutir à l'envoi d'un *« avis motivé »* au gouvernement français, le priant instamment de se mettre en conformité avec la législation communautaire. Mais *« la procédure est longue et la décision sera forcément postérieure à l'organisation de la Coupe du monde France 98 »*, affirme-t-on dans l'entourage d'Anheuser-Busch.

Le brasseur américain a donc décidé de s'adresser directement au président de la République. Par une lettre de décembre 1996, August A. Busch III, président de la société, rappelle à Jacques Chirac son stage d'été au siège social de l'entreprise à Saint-Louis (Missouri) lorsqu'il était étudiant. Et il demande qu'*« une solution acceptable »* soit trouvée d'ici à l'été 1997. L'industriel américain plaide notamment que son engagement avec la FIFA repose sur un partenariat à long terme. Toutefois, pour France 98, le contrat date du 6 novembre 1995. *« Ils ont signé en connaissance de cause puisque la loi était déjà entrée en application*, rétorque Philippe Margraff, responsable juridique d'ISL. *Ils auront toujours la possibilité de céder leurs panneaux à un autre sponsor de la FIFA, ou de se désengager sous réserve que l'on trouve un remplaçant, ou d'attribuer leur espace à une cause de leur choix. »*

La lettre de M. Busch ajoute au malaise des autorités françaises, déjà sous le coup d'une plainte de la part d'alcooliers européens. En témoigne la *« commission loi Evin »* mandatée en avril 1996 pour évaluer la compatibilité de la loi avec la législation européenne. Elle était composée de quatre personnes, dont Bernard Brochand, président du PSG et du groupe de publicité DDB, dont une filiale gère la publicité du Comité français d'organisation (CFO) pour 1998. Elle a accouché, quatre mois plus tard, d'un document de travail dont la valeur est contestée par l'un des membres, le docteur Dominique Barrucand. *« La volonté du ministère (...) était d'anéantir la loi Evin »*, dit-il. *« Le sujet, sensible, est actuellement débattu avec le secrétariat d'Etat à la santé »*, précise le cabinet de Guy Drut, qui réfléchit à deux solutions : un amendement au « code de bonne conduite » ou un amendement à la loi.

Florence Amalou

Offensive de la presse magazine

Bernard Wouts, président du Syndicat de la presse magazine et d'information (SPMI) a constaté, lors du colloque de l'association Presse-Liberté, mardi 11 mars, que *« l'application de la loi Evin, hypertatillone pour la presse écrite, ne donne pas lieu à questions sur le parrainage des voitures de sports par le tabac... Et l'Etat ne se gêne pas pour attirer les jeunes dans les bureaux de tabac et y acheter les billets que la Française des jeux multiplie à leur intention »*.

Le secrétaire général de l'association, Alain Chastagnol, également directeur délégué d'Hachette Filipacchi Presse et secrétaire national à la communication du RPR, a déclaré, au cours du même colloque : *« La loi Evin est la loi la plus restrictive en la matière en Europe et la suppression des publicités par cette loi n'a en rien prouvé son efficacité. Il serait temps d'examiner attentivement les effets de la loi Evin. »*

Euronews rénove sa grille pour séduire un partenaire privé

LYON
de notre correspondant régional

Il règne une certaine fébrilité dans les couloirs du siège d'Euronews, à Ecully, dans la banlieue ouest de Lyon. Lundi 17 mars, la chaîne d'information en continu modifie sa grille. On se réunit encore pour régler les derniers ajustements ; *les génériques* sont affaire de secondes. Ces changements dans le rythme des *programmes et leurs habillages* impliquent une réorganisation de la rédaction et des locaux. Mais en *même temps* il faut assurer les vingt heures quotidiennes d'antenne, diffusées par Eutelsat II et, depuis le lundi 10 mars, par CanalSatellite, le bouquet de programmes numériques de Canal Plus. Pour Euronews, cette semaine de mars ressemble à un deuxième départ.

Depuis son lancement, en janvier 1993, à l'initiative de plusieurs chaînes publiques européennes, Euronews a dû vaincre des scepticismes sur son positionnement dans le paysage audiovisuel et affronter des difficultés financières. En 1994, Euronews affichait un déficit de 85 millions de francs pour un budget annuel de 175 millions. Plusieurs fois, l'avenir de la chaîne a été menacé, faute d'un capital suffisant et d'une volonté à développer un concept nouveau.

En 1995, les actionnaires d'Euronews ont cherché des partenaires privés et Alcatel, via sa filiale la Générale occidentale, a pris 49 % des parts, pour 100 millions de francs. Mais, quelques mois plus tard, les nouveaux dirigeants d'Alcatel décidaient de reconcentrer les activités du groupe et d'abandonner le volet médias.

« Aujourd'hui, la Générale occidentale ne s'est pas encore désengagée de la chaîne et nous aide à chercher un nouveau partenaire », explique Jean-Claude Silvain, secrétaire général d'Euronews, qui ne souhaite pas en dire plus. Néanmoins, il dresse un portrait-robot de ce partenaire idéal : *« Un groupe qui croit à ce projet et qui fixe des objectifs pour en développer les potentialités. »*

NOUVELLE DYNAMIQUE

Pour des salariés d'Euronews, la Générale occidentale a permis de sortir de la gestion *« très service public »* où les préséances entre les représentants des dix-sept chaînes publiques (dont un noyau dur composé de France Télévision, la RAI, TRVE et la SSR) pesaient sur le fonctionnement. De nouveaux responsables ont été nommés, comme James Baer, directeur général depuis février 1996, qui ont impulsé une dynamique dans un contexte économique fragile : en 1996, sur un budget de près de 200 millions de francs, la chaîne a encore enregistré un déficit de 40 millions.

Parmi les chantiers ouverts, celui de la *publicité : en 1995*, Euronews avait fait 5 millions de francs de recettes, et 20 millions en 1996. M. Silvain espère que ce chiffre sera multiplié par quatre *« au-delà de l'an 2000 »*. La régie a été confiée à une filiale d'Havas, groupe qui avait été déjà approché au lancement la chaîne, mais qui avait fait faux bond au dernier moment.

En novembre 1996, le nouveau directeur d'antenne et de la rédaction, le Belge Johan Op de Beeck, a entrepris de modifier la grille. Son objectif est de rendre les programmes plus lisibles. Il a mis l'accent sur deux tranches stratégiques : le 6-9 heures et le 19-23 heures. A partir de lundi, les téléspectateurs découvriront une information mieux hiérarchisée. *« A la différence de CNN*, explique Johan Op de Beeck, *nos programmes sont diffusés en plusieurslangues* [français, italien, espagnol ou anglais], *nous ne pouvons donc utiliser des présentateurs pour marquer des pauses entre deux informations. »* Pour calmer le rythme précipité des programmes, une palette de voix différentes a été enregistrée afin d'aider le téléspectateur à se repérer. Autre souci de Johan Op de Beeck, offrir des rendez-vous fixes, la tranche du matin a été conçue avec des séquences d'un quart d'heure, celle du soir, *« plus analytique »*, fonctionnera sur la demi-heure.

Entre 9 et 19 heures, place aux magazines, dont la durée de diffusion sera limitée à une semaine. Pour *« faire cette opération chirurgicale dans l'architecture de la chaîne »*, les journalistes seront plus spécialisés : la rédaction en compte désormais soixante-quinze avec un statut de permanents, une vingtaine de pigistes ayant été intégrés.

Avec la nouvelle grille et la montée sur le bouquet de Canal Plus, Euronews bénéficie d'un bouffée d'air frais, même si, sur CanalSatellite, la chaîne retrouvera LCI : *« Nous ne sommes pas concurrents*, répètent les dirigeants d'Euronews, *notre vocation est et restera européenne. »* Ils n'ont plus qu'à trouver le partenaire privé susceptible de relever financièrement le pari.

Bruno Caussé

Reconduction de la grève à Radio France Internationale

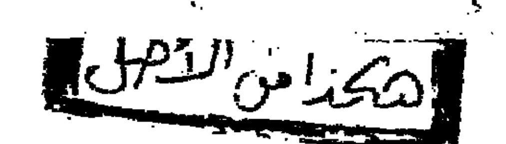
LES SALARIÉS de Radio France Internationale (RFI) ont voté *« à l'unanimité »* la reconduction de la grève pour la défense de l'emploi qui a commencé jeudi 13 mars. L'intersyndicale CFDT, CFTC, CGC, CGT, FO, SNJ, SITR *« dénonce l'attitude irresponsable de la direction qui laisse s'enliser les négociations et se poursuivre le conflit »*. Les salariés protestent notamment contre la non-reconduction de quatre contrats à durée déterminée, mais le mouvement témoigne d'un malaise persistant. La direction a affirmé, jeudi soir, vouloir poursuivre les négociations afin de trouver une solution au conflit.

DÉPÊCHES

■ **PRESSE : l'hebdomadaire financier** *Investir* (Desfossés international, filiale de LVMH) propose une nouvelle formule, samedi 15 mars. Premier hebdomadaire financier, *Investir* a eu en 1996 une diffusion moyenne payée de 91 356 exemplaires. Selon le PDG de Desfossés international, Fabrice Larue, *Investir* prévoit de dépasser les 100 000 exemplaires en 1997. Affichant 107 443 exemplaires vendus en 1994, la diffusion du titre avait baissé en 1995 et 1996.

■ **Le conseil de surveillance des publications de la Vie catholique** (*Télérama, La Vie, etc.*) a décidé, mardi 11 mars, à l'unanimité, de créer une commission de travail qui aura *« pour unique mission de rechercher une solution interne au problème de transmission du patrimoine dans le respect des valeurs qui ont inspiré le groupe depuis sa création »*. Les deux principaux actionnaires, la famille Hourdin et Michel Houssin, avaient envisagé de céder leurs actions (*Le Monde* daté 9-10 février et du 19 février).

■ **MULTIMÉDIA : les groupes allemands Axel Springer et Bertelsmann** veulent créer une société commune pour lancer un service en ligne consacré au sport. La création de la nouvelle société, baptisée Sportkanal, détenue à parts égales par les deux groupes, doit être soumise à l'aval des autorités de concurrence.– (*AFP*)



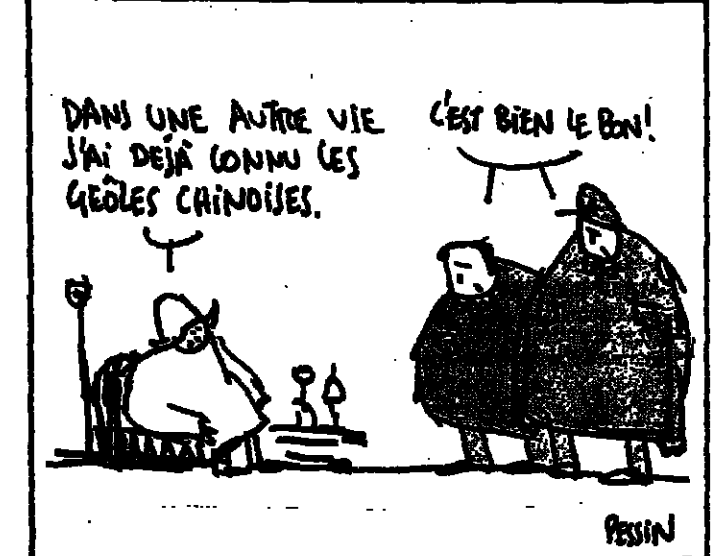
« J'ai six ans et je suis tibétain »

Ce documentaire raconte l'histoire de deux enfants désignés pour succéder à un haut dignitaire bouddhiste : l'un choisi par le dalaï-lama, l'autre par les autorités chinoises

LE TIBET D'AUJOURD'HUI apparaît rarement sur le petit écran, faute d'images autres que celles tournées par la télévision officielle chinoise. D'où l'intérêt du film de Marie Louville et Pierre Balbert qui montre la face cachée d'un pays sous occupation étrangère. *J'ai six ans et je suis tibétain* raconte l'histoire de deux bambins pris à leur corps défendant dans une lutte sans merci autour d'un pouvoir. Un pouvoir à la fois religieux et politique, puisqu'il s'agit de la succession du panchen-lama, deuxième dignitaire du bouddhisme tibétain.

Décédé en 1989, le panchen-lama *Goigyi Gyaincain*, dixième de la lignée, avait longtemps semblé une marionnette aux mains des maîtres de Pékin. Pourtant, ses critiques contre le régime communiste, occultées dès que prononcées, lui avaient valu des années de camp de rééducation témoignant de sa loyauté envers son peuple et sa culture. Après sa disparition, ses fidèles se sont mis en devoir de chercher sa réincarnation, car les grands maîtres de sagesse tibétains sont censés revenir parmi les leurs achever une tâche d'enseignement qu'une seule vie humaine ne permet pas d'accomplir pleinement.

Par l'une de ces ironies dont l'histoire n'est pas avare, les autorités chinoises, qui n'ont jamais hésité à condamner la religion comme opium du peuple, ont décidé de trouver elles-mêmes la réincarnation du maître disparu. Car elles ont compris que, sans ses grands lamas, le Tibet demeurait profondément rétif et difficilement gouvernable en dépit de la déferlante massive de colons. Depuis la mi-mai 1995, quand, de son exil indien, le dalaï-lama a annoncé avoir trouvé l'enfant idoine, l'affaire a tourné au drame. Le garçonnet et ses parents ont été enlevés et emmenés à Pékin, et la Chine s'est empressée de proclamer son propre candidat à la succession en un simulacre de respect de la tradition tibétaine dont aucun Tibétain n'est dupe.



Au-delà d'une dispute théologique, c'est une partie de l'avenir du Tibet qui se joue sur les hauts plateaux transhimalayens. En voulant imposer son choix, le gouvernement chinois entend mater les derniers foyers de résistance passive. D'ailleurs, depuis une année, les moines sont soumis à une *« campagne de rééducation »* intensive dans les monastères où les photos du dalaï-lama ont été interdites et où la surveillance policière est constante.

TOURNÉ CLANDESTINEMENT

Au contraire, une grande publicité est faite, notamment à la télévision, à l'enfant choisi par les autorités de Pékin, celui que les Tibétains appellent le *« panchen chinois »*. Quasiment du même âge, les deux bambins viennent de Lhari, un petit village de la région de Nagchuka, au nord de Lhassa. Mais tandis que celui reconnu par le dalaï-lama est né dans une famille de pasteurs nomades, l'autre est fils de cadres du parti. C'est ce que montre ce film tourné clandestinement. La réalisatrice a pris des risques difficilement imaginables pour qui connaît peu ou prou la réalité totalitaire. Ses images sont rares. Au-delà des mots, elles traduisent la splendeur farouche d'une terre des extrêmes qui a façonné ses habitants à la dimension de l'immensité.

Minutieusement travaillé, entrecoupé de séquences officielles de la télévision chinoise et enrichi de témoignages furtivement recueillis par des professionnels conscients de la valeur d'une réalité ainsi rapportée, le documentaire, terminé à l'automne, a été plusieurs fois remis à plus tard. Au point que d'aucuns se sont demandé si c'était la programmation qui posait problème, ou le sujet qui risquait de froisser de lointaines susceptibilités.

Quoi qu'il en soit, depuis bientôt deux ans, des parlementaires et sénateurs français se sont mobilisés pour tenter d'obtenir des informations sur le sort de Gendun Choekyi Nyima, l'enfant choisi par le dalaï-lama, qui a été déclaré *« plus jeune prisonnier politique du monde »*.

Jean-Claude Buhrer

★ « J'ai six ans et je suis tibétain », France 2, dimanche 16 mars à 22 h 30.

De Zadig à Zazie

par Alain Rollat

MON CHER VOLTAIRE, tu es en train de faire un tabac en Algérie. Tous les fanatiques s'y arrachent *De l'horrible danger de la lecture.* Les sots ! Ils interprètent ton pamphlet au pied de la lettre. Ils s'apprêtent à proscrire *« l'infernale invention de l'imprimerie »* au motif que tu prédisais en 1765 : *« Cette facilité de communiquer ses pensées tend évidemment à dissiper l'ignorance, qui est la gardienne et la sauvegarde des Etats bien policés. »* Tu ne croyais pas si bien dire. Les fous d'Allah assassinent déjà les écrivains et les éditeurs qui s'emploient à *« éclairer les hommes et les rendre meilleurs »*. La ville d'Alger ne compte plus qu'une demi-douzaine de librairies. Au nom de *« l'édification des fidèles et pour le bien de leurs âmes »* il y sera bientôt défendu *« de jamais lire aucun livre, sous peine de damnation éternelle. »* Il sera également interdit *« aux pères et aux mères d'enseigner à lire à leurs enfants de peur que la tentation diabolique ne leur prenne de s'instruire. »* Tout se passe donc comme tu l'avais annoncé.

Mais tu devrais envoyer Zadig donner la fessée à Zazie, qui fait preuve de légèreté dans l'adaptation de ton libelle aux horribles dangers de la télévision. Tu es trop bon avec cette satanée gosse. Elle va finir par te casser la baraque. Jeudi soir, sur France 3, elle a eu le culot de profiter du magazine littéraire dont elle s'est approprié le titre (« Qu'est-ce qu'elle dit, Zazie ? ») pour donner la parole aux mécréants qui s'acharnent à enseigner la liberté et dont la tête est naturellement mise à prix.

A cause d'elle, on a vu l'intrépide fondateur des éditions Rahma, Hamid Bousselham, dire à visage découvert que *« la culture doit être mise à la portée de tout le monde. »* Sais-tu ce que ce diable de bonhomme a eu l'audace de proclamer, à propos de la censure par l'argent ? *« Quand on n'a pas d'argent, c'est simple : on n'a qu'à voler les livres ! »* Génial, non ? On a vu aussi deux femmes admirables défier leurs censeurs au péril de leur vie avec cette force tranquille que donne la paix de l'âme. Maïssa Bey, qui continue d'enseigner le français du côté d'Oran, s'est élevée sans fichu *« contre la confiscation de la parole. »* Assia Djebar, qui enseigne en Louisiane, s'est réjouie que le français, *« dégagé de sa gangue historique »*, soit redevenu, pour les opprimés, *« une langue de liberté »*. On a même réentendu la voix de Kateb Yacine promettre de l'au-delà *« une Algérie désaliénée, débarrassée aussi bien du mythe de l'Algérie française que du mythe de l'Algérie arabo-musulmane, qui soit enfin l'Algérie tout court... »*

Tu peux être fier, cher Voltaire, de ta descendance algérienne. Mais garde un œil sur Zazie. Le jour où, après avoir passé au fil de leur lame tous les porteurs de plume, les imbéciles te prendront encore au mot pour donner l'ordre *« de faire saisir toute idée qui se présenterait par écrit ou de bouche aux portes de la ville »*, sa caméra est bien capable de leur faire un bras d'honneur.

VENDREDI 14 MARS

TF 1

20.45

POUR LA VIE
Divertissement présenté par Valérie Pascal et Fabrice (125 min). 437882
Une petite innovation dans ce divertissement avec la possibilité pour les couples candidats qui ont déjà participé à l'émission de faire partie du jury.

22.50

SANS AUCUN DOUTE
Magazine présenté par Julien Courbet. Thème : le malaise des adolescents. Avec Marie Lecoq, maître Didier Bergès (110 min). 7689443
Les crimes et les délits des adolescents ont augmenté de 14 % en 1996.

0.40 Formule foot. Magazine.

1.15 Attachez vos ceintures. Série. L'homme qui ne savait rien. 2.00 et 2.45, 3.45, 4.50 TF 1 nuit. 2.10 et 2.55, 3.55, 5.15 Histoires naturelles. Documentaire (rediff.). 5.00 Musique. Concert. 5.15 Histoire des inventions. Documentaire. [5/6] Inventer pour tuer (rediff., 50 min).

France 2

20.55

MAÎTRE DA COSTA
Le doigt de Dieu. Série de Bob Swain, avec Roger Hanin (95 min). 2805375
Pour innocenter sa cliente accusée de meurtre, Julien Da Costa va devoir s'impliquer dans deux autres affaires sordides.

22.35

▶ BOUILLON DE CULTURE
Magazine de B. Pivot. L'alphabet du silence ou le cas Jean-Dominique Bauby. Invités : Jean-Jacques Beineix, Bernard Chapuis, Christian de Maricourt, Claude Mendibil (70 min). 7844269

23.45 Journal, Bourse, Météo.
23.55 Plateau Ciné-club.
0.00 Dommage que tu sois une canaille ■
Film d'Alessandro Blasetti (1955, N., v.o., 90 min). 57680

2.05 Envoyé spécial (rediff.). 5.05 La Compète. 5.30 Chip et Charly (30 min).

France 3

20.50

THALASSA
Magazine présenté par Georges Pernoud. Grains de sable (60 min). 3712795
Mer et sable se livrent un perpétuel combat pour la domination de la baie de Somme.

21.50

FAUT PAS RÊVER
Invitée : Juliette Binoche. Mauritanie : le rivage de l'éternité ; France : le bistrot ambulant ; Cambodge : les paysans d'Angkor (60 min). 1881733

22.50 Journal, Météo.
23.20 Science 3. Magazine. Double identité (55 min). 3883240
0.15 Libre court. La jeune fille et l'amande de Bénédicte Brunet.
0.30 Vivre avec.... (rediff.).
0.55 Matlock. Série.

1.45 Musique graffiti. Magazine. Concours international des jeunes danseurs (20 min).

Arte

20.45

L'AFFAIRE SEZNEC
Téléfilm d'Yves Boisset, avec Christophe Malavoy, Nathalie Roussel [1/2] (85 min). 294004
Condamné, en 1924, au bagne à perpétuité pour le meurtre d'un homme dont on n'a jamais retrouvé le cadavre, Guillaume Seznec a, pendant plus de trente-cinq ans, clamé son innocence. Le risque de l'erreur judiciaire est permanent.

22.10

GRAND FORMAT : MURIEL
Documentaire de Jean-Emile Caudron et Léon Michaux (105 min). 7117530
Un fait divers que la récente affaire Dutroux vient de faire rebondir.

23.55 Un court jour de travail ■ ■
Film de Krzysztof Kieslowski, avec Waclaw Ulewicz (1981, v.o., 75 min). 1914820
1.10 Le Dessous des cartes. [1] Les drogues : un enjeu mondial (rediff.).
1.20 7e Art bis. (30 min). 3671240
1.50 Scorpio Rising. Documentaire de Kenneth Anger (1962-1964, v.o., rediff., 30 min). 3378467
2.20 Mad(e) in USA. Bike Week à Daytona. Documentaire (35 min). 75145115

M 6

20.45

LA PART DU MENSONGE
Téléfilm ○ de Jan Egleson, avec Alyssa Milano (110 min). 478004
Une jeune étudiante accepte de servir de mère porteuse pour un couple dont la femme prétend être stérile. Mais la réalité est tout autre...

22.35

POLTERGEIST
L'étrange héritage. Série △ (50 min). 6286356
Une jeune femme hérite d'une inquiétante demeure.

23.25 L'Homme que je croyais épouser. Téléfilm △ de Robert Iscove, avec Lindsay Wagner (95 min). 8885998

1.05 Best of groove. 2.05 Movida Opus 2. Documentaire. 2.55 Fréquenstar. Jean-Paul Gaultier. 3.35 Sous le signe de l'eau. Documentaire. 4.00 Les Tribus du Nord. Documentaire. 4.30 E = M 6 (rediff.). 4.55 Culture pub (rediff.). 5.20 Fan de (rediff.). 5.45 Mister Biz (rediff.). 6.05 Turbo (rediff., 25 min).

Canal +

20.35

UN PETIT GRAIN DE FOLIE
Téléfilm de Sébastien Grall, avec Delphine Rich (90 min). 635725
Un psychanalyste ignore que sa femme travaille pour la DGSE.

22.05 Flash d'information.
22.15 Jour de foot.

23.00

LES ANGES GARDIENS
Film de Jean-Marie Poiré (1995, 107 min). 7128882

0.50 Ipcress danger immédiat ■ ■
Film de Sidney J. Furie (1965, v.o., 105 min). 62507009
2.35 La Loi du plus fort
Film de Shelton Lettich (1993, 95 min). 3854979
4.30 Danielle Darrieux. (rediff., 50 min). 3985844
5.20 Madame de... ■ ■ ■
Film de Max Ophüls (1953, N., ◆, 100 min). 7503399

Radio

France-Culture

20.30 Radio archives. Critique : Georges Poulet.
21.32 Black and Blue. Tom Harrell, histoire d'une reconnaissance tardive.
22.40 Nuits magnétiques. Les aventuriers de la science [5/5].

0.05 Du jour au lendemain. La bibliothèque de Marcelin Pleynet. 0.48 Les Cinglés du music hall. 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.).

France-Musique

20.00 Concert Franco-allemand. Donné le 13 mars, au théâtre des Champs-Elysées, à Paris et émis simultanément sur les radios de Leipzig, Sarrebruck, Berlin et Francfort par l'Orchestre national de France, dir. Vassily Sinaïsky : Œuvres de Beethoven et Schubert.
22.30 Musique pluriel. Présences 97. Extrait du concert donné le 16 février, à Nice. Œuvres de Scelsi, Vodeniatcharov.
23.07 Miroir du siècle. Concerto pour hautbois et orchestre, de Rivier, par l'Orchestre de Chambre de l'ORTF, dir. André Girard (enregistré en 1969). Œuvres de Chaynes.

0.00 Jazz-club. Concert donné en direct de la Villa, à Paris. Le trio de Brad Mehldau, piano. 1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Baudelaire et la musique.

22.30 Les Soirées... (Suite). Œuvres de Duparc, Schmitt, Debussy, Caplet, Berg. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

Chaînes d'information

CNN

Information en continu, avec, en soirée : 20.00 et 23.00 World Business Today. 20.30 et 22.00, 1.00, 2.00 World News. 21.00 Impact. 22.30 Insight. 23.30 World Sport. 0.00 World View. 1.30 Moneyline. 2.15 American Edition (15 min).

Euronews

Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.15 et 0.10 Analysis. 19.45 et 21.15, 0.15 Eurozoom. 20.10 et 23.15 Sport. 20.15 No Comment. 20.25 et 21.40, 22.20, 1.40 Europa. 20.45 et 23.45 Mag P.E. 21.45 Artissimo. 21.50 Visa. 22.15 et 1.45 Economia. 22.50 et 23.20, 0.20, 1.20 International. 0.40 Cinema. 0.50 Media. 1.50 Analysis (10 min).

LCI

Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.15 et 23.15 L'Homme du jour. 19.56 et 20.56, 21.56, 1.12 Bourse. 21.10 Culture. 21.26 Cinéma. 22.10 Médias. 22.30 Journal de l'économie. 23.00 Journal du monde. 23.40 et 0.40 Sports. 0.15 Le Débat (25 min).

TV 5

20.00 Médecins de nuit. [1/4] Michel.
21.00 Bon Week-End. (RTBF du 17/01/97).
21.55 Météo des cinq continents.
22.00 Journal (France 2).
22.30 Taratata. Divertissement. Invités : Phil Collins, Suzanne Vega, East 17 (France 2 du 13/03/97).
23.45 Ça cartonne. Invitée : Anne Roumanoff.

Planète

19.30 Staline. [1/2].
20.35 Perversion sexuelle. Entre fantasme et réalité.
21.25 Le Retour de l'aigle.
22.20 Une ville nommée Alice.
23.10 Maroc, corps et âmes. [11/11] Moussem.
23.35 Juvénile court (145 min).

Animaux

20.30 et 2.30 Témoin oculaire.
21.00 Monde sauvage. Hôtes d'Afrique.
21.30 La Vie des zoos. Magazine.
22.00 Le Retour du tyrannosaure.
23.00 La Bataille des îles Briska.
23.30 Les Mandrills.
0.00 Monde sauvage.

Paris Première

21.00 Mistinguett. "Ma vie en revues".
21.50 et 2.30 La Semaine du J.T.S. Magazine.
22.20 L'Africaine. Opéra de Giacomo Meyerbeer. Livret de Scribe. Mise en scène de Lotfi Mansouri. Dir. Maurizio Arena. Enregistré à l'Opéra de San Francisco en 1988 (200 min). 57580917

France Supervision

20.30 Cap'tain Café. Magazine. Invité : Marc Lavoine.
21.30 Concerti Grossi d'Antonio Correlli. Op. 6 nº 3, 5, 6 et 10 par l'Orchestre de chambre de Lodz, dir. Zdzislaw Szostak (80 min). 48558172
22.50 Erebus.

Ciné Cinéfil

20.30 Du silence et des ombres ■ ■
Film de Robert Mulligan (1962, N., 204 min). 19428482
22.40 Intelligence Service (I'll Met by Moonlight) ■ ■
Film de Michael Powell et Emeric Pressburger (1957, N., v.o., 105 min). 58869443
0.30 Romance in Manhattan ■
Film de Stephen Roberts (1935, N., v.o., 75 min). 44153757

Ciné Cinémas

21.00 Quatre mariages et un enterrement ■ ■
Film de Mike Newell (1994, 115 min). 38895559
22.55 Le Seul Témoin ■
Film de Peter Hyams (1990, v.o., 95 min). 9688676
0.30 Ghost in the Machine
Film de Rachel Talalay (1993, 95 min). 24972399

Série Club

20.45 Au-delà du réel, l'aventure continue. Les déprogrammateurs.
21.35 et 1.30 La Chambre des dames. Feuilleton [3/10].
22.30 Le choix de... Frank Borzage. La rencontre avec Caruso.
23.00 Ellery Queen : A plume et à sang. Du plomb dans les ailes.

Canal Jimmy

20.30 Star Trek. Contretemps.
21.20 Elvis : Good Rockin' Tonight. The Storm.
21.45 Nights. Episodes 4 et 5.
22.10 Chronique du front.
22.15 Dream on. Danse 10, sexe 3 (v.o.).
22.45 Seinfeld. Les invitations (v.o.).

Festival

20.05 Le Voyageur. Auto-escamotage.
20.30 Capitaine X. Téléfilm de Bruno Gantillon, avec Laurent Malet, Teresa-Ann Savoy [1] (170 min). 37780795
23.20 Intrigues. Une dernière fois Catherine, de Pierre Grimblat, avec Marc Porel, Elisabeth Huppert (55 min). 78201085

Téva

20.30 et 23.40 Téva interview.
20.55 Nos meilleures années.
22.30 Murphy Brown. La grande nouvelle.
23.00 Téva document. Magazine. 40 minutes avec Danièle Mitterrand.
0.10 Ma Pavlova. Ballet. Chorégraphie de Roland Petit. Avec le Ballet national de Marseille (75 min). 505297979

Voyage

19.55 et 23.25 Mémoire de palace. Chronique d'André Bercoff.
20.00 Suivez le guide. L'ex Tchécoslovaquie ; L'Espagne.
22.00 A l'horizon. Le Kenya.
22.30 L'Heure de partir. Magazine. L'Australie.
23.30 Suivez le guide. Midi-Pyrénées ; L'aileron de requin ; Glasgow (120 min).

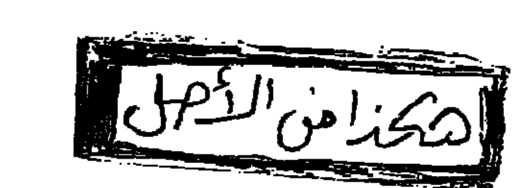
Eurosport

14.00 Snowboard. En direct. Coupe du monde FIS. Epreuves de slalom parallèle à Avoriaz-Morzine (60 min). 976714
18.00 Ski spécial. Magazine.
19.00 Tennis. En direct. Tournoi d'Indian Wells. Coupe des champions aux Etats-Unis : Quarts de finale (240 min). 25020578
23.00 Boxe (60 min).

Muzzik

20.20 Debussy et ses héritiers.
21.00 Mojazz-Live at the House of Blues. Concert. Avec Eric Reed, Norman Connors, Terra Sul, Foley. Enregistré à la Maison du Blues de la Nouvelle-Orléans (60 min). 58424
22.00 Jazz en Provence. Concert. Enregistré à Orange en 1979.
23.10 Les Açores de Madredeus.
23.55 Europa concert 1991 à Prague. Concert. Par l'Orchestre philharmonique de Prague, dir. Claudio Abbado (100 min). 4788530

Signification des symboles :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.
◆ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.



EN VUE

■ Des grenouilles de couleur rouge, orange, jaune, rose thé et crème ont été signalées en Angleterre dans plus d'une centaine d'endroits, sans qu'on puisse s'expliquer pourquoi les batraciens du royaume ont cessé de s'en tenir au vert. **Tom Langton**, spécialiste des amphibiens à la London Natural History Society, s'interroge : *« Cela est peut-être simplement dû au fait que les gens sont plus observateurs aujourd'hui. »*

■ Selon le docteur **Gusti Lanang Rudiarta**, psychiatre, le nombre des suicides à Bali, île de rêve, paradis des vacanciers, a *« considérablement augmenté »* ces dernières années. *« Les profonds changements sociaux, conséquence du développement économique, ont fait que les Balinais ont davantage tendance à se donner la mort »*, a expliqué le chef de l'hôpital public de Dempasar. En 1996, on a dénombré quatre suicides dans l'île.

■ **Mère Teresa** a adressé, vendredi 14 mars, un message d'amour à l'Albanie. *« Que Dieu leur apporte la joie, la prospérité, la paix et l'unité »*, a déclaré la religieuse, âgée de 86 ans. Née en Albanie, **Agnes Gonxha Bojaxhiu** avait quitté son pays à l'âge de 18 ans pour entrer dans les ordres et devenir Mère Teresa.

■ **Des collégiens finlandais** se sont laissé enfermer, chaque soir après la classe, pendant deux mois, dans une école de Helsinki, pour se brancher sur Internet et explorer, en toute tranquillité, les « sites » érotiques du réseau informatique mondial. L'établissement a dû payer le montant de ces jeux interdits, des milliers de dollars. La Finlande figure parmi les pays les plus branchés au monde, grâce à un programme d'aide gouvernementale axé, notamment, sur l'école.

A travers la presse zaïroise déchaînée

La guerre à l'est du pays donne aux nombreux journaux indépendants de Kinshasa l'occasion de polémiquer et de faire monter leurs ventes

AUTREFOIS, tout journaliste zaïrois était *« membre du parti unique dès sa naissance »*, mais quand, en avril 1990, le président Mobutu annonce la démocratisation de son régime, il déclenche une véritable explosion de la presse. Des dizaines de feuilles indépendantes aux tirages oscillant entre cinq cents et deux mille exemplaires éclosent dans la capitale. Les journaux sont *« mouvanciers »* (proches du pouvoir), *« centristes »* ou *« d'opposition »*, mais varient de ligne éditoriale au gré du parcours politique de leurs propriétaires. La guerre à l'est fournit une belle occasion de polémiquer qui a fait monter les ventes.

Les succès militaires impressionnants des rebelles permettent enfin à la presse d'opposition de prévoir la *« triste fin »* du régime. *« Pendant que Mobutu, malade, brûle ses dernières cartouches, la classe politique, en pleine démence, s'affaire cyniquement autour du partage des entreprises d'État »*, remarque *Elima*.

LA TEMPÊTE DES TROPIQUES
Les dernières heures de Kisangani avant la bataille

Proche de l'opposition radicale, le journal dresse la *« liste des signes de la fin »*, à savoir : *« le cancer du chef de l'Etat, la guerre civile, l'autodestruction du régime et la volte-face des occidentaux »* pour qui Mobutu ne représente plus rien. *Elima* assure que *« le mobutisme ne survivra pas au dernier maréchal d'Afrique »*.

« Vers un Munich zaïrois ? », s'interroge lucidement *Perspectives*, en évoquant d'éventuelles négociations entre le pouvoir et la rébellion qui, dans les conditions actuelles, risque fort de ressembler à une *« reddition »*, selon *Le Nouveau Monde*.

A propos de la situation militaire, il n'y a guère que *Salongo* (proche du pouvoir) qui se voile la face en affirmant que les FAZ (Forces armées zaïroises) *« subissent quelques revers »* alors que la rébellion occupe un quart du territoire.

Pour le reste de la presse, il s'agit ni plus ni moins d'une *« déroute »* devant la *« déferlante kabiliste »*. *Perspectives* estime que *« la guerre semble perdue sur le front militaire ainsi que dans la tête des Zaïrois »*, qui, selon un sondage, sont plus de la moitié à faire confiance au chef rebelle, Laurent-Désiré Kabila.

Sous le titre éloquent de « L'Etat Zéro », *Kin Match* explique sans détour que *« la débâcle de troupes démobilisées et commandées par des généraux repus de caviar est la preuve par neuf de la déliquescence de l'Etat »*, et *The Soft* voit dans ce conflit un duel du type de *« FAZ – pot de terre – contre Kabila – pot de fer »*. Pour *L'Ouragan d'Afrique*, *« Kabila a la chance inouïe d'avoir affaire à une armée fantôme »*.

Les pillages systématiques des soldats fuyards inspirent à ce journal un titre de « une » sur *« la guerre de soudards »*, un affrontement par ailleurs trop *« inégal »* car, en face, *« les troupes ougandaises et rwandaises ont un cursus militaire impressionnant »*.

La presse, en général, a la dent dure contre l'Ouganda, le Rwanda et le Burundi, perçus comme des *« envahisseurs »*. *« Des voisins bien exécrables »*, s'écrie le *The Soft*. *« Fort du soutien de Washington*, ajoute-t-il, *Museveni* [le président ougandais] *se croit investi d'une mission divine, celle de libérer l'Afrique de ses vieux dictateurs, il a donc allumé un feu de brousse au Zaïre. »* Mais c'est *« l'irresponsabilité de nos dirigeants*, admet *the Soft*, *qui a donné des idées expansionnistes à nos voisins »*. Quant à *La Bourse*, elle s'inquiète déjà de ce que le Zaïre soit *« annexé au petit Rwanda »*. Ces jours-ci, tous ont les yeux tournés vers la ville de Kisangani, encerclée par la guérilla, et où se jouera *« la bataille décisive »*, selon *La Tempête des tropiques*.

Jean Hélène

DANS LA PRESSE

■ ***EUROPE 1***
Alain Duhamel
Suicide d'une nation ? Plutôt révolte d'un peuple. L'Europe ne peut pas rester indifférente, mais elle risque d'être impuissante. Il va se poser un problème humanitaire et les Quinze ne pourront rester les bras croisés. Les Nations unies n'ont aucune envie de se mêler de ce nouveau guêpier. Si l'on se rappelle l'inefficacité spectaculaire de l'ONU à propos de la question yougoslave, on ne peut pas le regretter. L'Union européenne ne dispose d'aucune force d'intervention, d'aucune structure permanente, d'aucune technique de décision collective. Une fois de plus, comme à propos de l'Europe sociale, de la recherche ou de l'industrie, on constate une insuffisance d'Europe.

■ **THE ECONOMIST**
L'Europe pouvait-elle faire plus pour empêcher le chaos albanais ? L'Union, premier bailleur de fonds de l'Albanie, avait mis en garde M. Bérisha, il y a plus d'un an, contre les opérations financières véreuses. Lorsque le président préféra faire la sourde oreille, l'Europe aurait dû réagir plus vigoureusement. La diplomatie de l'Union, quoique utile, fut trop tardive, et elle manqua d'unité, l'Italie préférant faire cavalier seul.

■ **LA CHAÎNE INFO**
Pierre Luc Séguillon
L'incendie bosniaque à peine éteint, les Européens sont confrontés au brasier albanais. Une fois encore, l'Europe est appelée à manifester son existence ou à reconnaître son impuissance. Or, à nouveau, comme si l'histoire récente ne lui avait décidément rien enseigné, elle a d'abord gardé la tête enfouie dans le sable, telle l'autruche qui ne veut rien voir, puis, néanmoins contrainte d'ouvrir les yeux, elle palabre, piétine et décrète qu'il y a grande urgence à ne point se hâter. Le chancelier Kohl paraît bien décidé à jouer son quant-à-soi : sans autre forme de consultation, il a hier décidé qu'il ne voyait pas ce qu'iraient faire à Tirana des gendarmes portant l'uniforme de la Communauté. Rien de nouveau donc sous le vieux soleil européen.

■ **LIBÉRATION**
Jacques Amalric
L'Europe va devoir choisir entre les voeux pieux et l'action : soit elle ne se préoccupe que de l'évacuation de ses ressortissants en espérant que la folie albanaise s'apaisera d'elle-même, sans contaminer le Kosovo et la Macédoine, et sans soumettre l'Italie et la Grèce à un afflux insupportable de réfugiés. Soit elle conjure le spectre somalien, et elle ose imaginer une solution originale à un problème qui se pose pour la première fois sur le continent et qui menace sa sécurité, une solution qui allierait les idées d'assistance à peuple en danger, de retour à un ordre civil et de mise provisoire sous tutelle. Le tout en renforçant d'urgence l'action préventive aussi bien au Kosovo qu'en Macédoine.

SAMEDI 15 MARS

TF 1

15.50 Savannah. Feuilleton. Strictement confidentiel.
16.40 Dingue de toi. Série.
17.15 Xéna la guerrière. Série. L'académie d'Athènes.
18.05 Melrose Place. Feuilleton.
19.00 Beverly Hills. Feuilleton. Déception.
19.55 Comme une intuition.
20.00 Journal, L'image du sport, Tiercé, Météo.

20.45

LA FUREUR
Divertissement présenté par Arthur. Invités : Maureen Dor, Michèle Bernier, Patrick Bosso, Laurent PetitGuillaume, Arnaud Gidoin, Alexandra Bronkers, Muriel Amori, Sarah Marshall, Nathalie Simon, Joël Cantona, Alexandre Pesle... (145 min). 230979

23.10

HOLLYWOOD NIGHT
Emeutes à Los Angeles. Téléfilm Δ de Joseph Mehri, avec Gary Daniels, Sugar Ray Leonard (95 min). 9901711
A l'aube de l'an 2000, des émeutes ont détruit la ville de Los Angeles et des bandes organisées s'en sont emparées.
0.55 et 1.30, 2.35, 3.40, 4.40 TF 1 nuit.
1.05 Les Rendez-vous de l'entreprise. Magazine. 1.40 et 2.45, 3.50, 4.55 Histoires naturelles. Documentaire (rediff.). 4.50 Musique. Concert (5 min).

France 2

15.00 Le Tournoi des Cinq Nations. En direct. France - Ecosse (115 min). 5408757 Galles - Angleterre (45 min). 4168383
17.55 Urgences. Série.
18.55 Télé qua non. Magazine.
19.50 et 20.45 Tirage du Loto.
19.55 Au nom du sport.
20.00 Journal, A cheval !

20.50

FAITES LA FÊTE
Divertissement présenté par Michel Drucker. Au bout du monde. Invités : Antoine, Jean-Jacques Debout, Gilbert Montagné, Gérald de Palmas, Images, 2 Be 3 (140 min). 53047778

23.10

CARRÉ BLANC
Divertissement présenté par Patrick Sébastien (85 min). 1893689
0.35 Journal, Bourse, Météo.
0.45 Troisième mi-temps.
1.40 La 25e heure. Les apprentis sorciers. *Près de quarante ans après les essais nucléaires français dans le Sahara, les autorités refusent toujours de reconnaître leurs responsabilités dans la contamination des personnes exposées.*
2.40 Bouillon de culture(rediff.). 3.45 Urti : de Zola à Sulitzer.Documentaire. 4.15 Rapport du Loto(rediff.). 4.20 Chip et Charly.Les 250 ans de Fafnir. 4.40 Taratata(rediff., 90 min).

France 3

18.50 Un livre, un jour. *Romans et nouvelles*, de Yasunari Kawabata. Salon du livre : à la découverte du Japon.
18.55 Le 19-20 de l'information. 19.10 Journal régional.
20.00 Météo.
20.05 Fa si la chanter.
20.35 Tout le sport.

20.50

LA PASSE MONTAGNE
Téléfilm de Jean-Marc Seban, avec Danièle Evenou (95 min). 372080
Une femme se bat pour sauver son petit village de montagne des agissements d'un groupe immobilier.

22.25

▶ LES DOSSIERS DE L'HISTOIRE
Opus Dei, la longue marche. Documentaire de Pierre Abramovici (65 min). 9327931
Dans l'Espagne des années 30, à la suite de l'effondrement de la monarchie, se fait jour une immense vague anticléricale. José-Maria Escriva de Balaguer crée, après une vision miraculeuse, l'Opus Dei.
23.30 Journal, Météo.
23.55 Musique et compagnie.
0.50 Matlock. Série.
1.40 Musique graffiti (20 min).

La Cinquième

17.55 Le Centre commercial.
18.50 Le Journal du temps.

Arte

19.00 et 2.30 Lee Evans. Série.
19.30 Histoire parallèle. Magazine. Semaine du 15 mars 1947. Echec à Moscou. Invité : Michel Tatu.
20.15 *Le Dessous des cartes.* [2] Les drogues : un enjeu économique.
20.30 8 1/2 Journal.

20.45

L'AVENTURE HUMAINE : DEUXIÈME REGARD
Documentaire d'Axel Engstfeld. Aran : maquignons et autres Irlandais [2/3] (1996, 60 min). 6303931
Sur les traces de Robert Flaherty : après la Polynésie, cap sur les îles d'Aran, à l'ouest des côtes de l'Irlande.

21.45

L'AVOCAT
Le bonheur, ça va, ça vient. Série de Werner Masten, avec Manfred Krug, Michael Kausch (45 min). 189931
22.30 Metropolis. Magazine. Beaubourg a vingt ans ; Bernard Sobel ; Karl Marx, théâtre inédit (sous réserve) ; Toni Negri ; Derrière la page ; Cinéma (60 min). 57573
23.30 Music Planet : Blues et Gospel, B.B. King. Documentaire d'Eric Pitard (1996, 55 min). 69134
0.25 Le Mouchoir de Joseph. Téléfilm de Jacques Fansten d'après Georges Simenon (1988, 100 min). 5664622
Rediffusion d'un excellent téléfilm de Jacques Fansten issu de la collection Les Grands Simenon.
2.05 Tracks (rediff., 25 min). 3603852

M 6

19.00 Turbo. Magazine.
19.40 Warning. Magazine.
19.54 Six minutes d'information.
20.00 et 1.05 Mode 6. Magazine. Jean-Paul Gaultier et Christian Lacroix.
20.05 Hot forme. Magazine.
20.35 Plus vite que la musique. Magazine.

20.45

AU-DELÀ DU RÉEL, L'AVENTURE CONTINUE
Série (165 min). 92525202
Anniversaire de mariage. *Alors que le président des Etats-Unis, nouvellement élu, fête son investiture, un énorme météorite fonce sur la Terre.*
Résurrection O. *Deux androïdes rebelles réussissent à reproduire, grâce à un brin d'ADN, un homme dans le but de repeupler une Terre où la race humaine a disparu.*
Sélection pas très naturelle O. *Les manipulations génétiques peuvent faire naître des petits génies mais aussi... des monstres.*
23.30 Danger : tour piégée. Téléfilm O de Richard Kletter (95 min). 4112689
1.10 La Nuit des clips (400 min).

Canal +

▶ En clair jusqu'à 20.33
17.00 Intermezzo.
17.05 Les Superstars du catch.
17.55 Décode pas Bunny.
18.50 Flash d'information.
19.00 T.V. +. Magazine.
20.00 Les Simpson.
20.25 Pas si vite.
20.33 Beastly Behaviour.

20.35

RETOMBÉES JUDICIAIRES
Téléfilm de William Bindley, avec Bonnie Bedelia, Billy Wirth (95 min). 431486
22.10 *Titanic : le naufrage du siècle.* Documentaire (rediff., 45 min). 1816660
22.55 Flash d'information.

23.00

LES NOUVEAUX ASSOCIÉS ■
Film de Michael Ritchie (1994, 89 min). 68778
0.30 Denise au téléphone ■ ■ Film d'Hal Salwen (1995, v.o., 80 min). 2306500
1.50 The Doom Generation ■ Film de Gregg Araki (1995, v.o., 85 min). 5735158
3.15 Coup de blues. Téléfilm de X. Bermudez (115 min). 2834784
5.10 Le Cadeau du ciel. Film de Gilles McKinnon (1994, 100 min). 4919413

Radio

France-Culture

20.45 Fiction : Nouveau répertoire dramatique. Entretiens avec Stephan Honegger ; 20.55, Rolf ou Le Crépuscule de l'ange, de Stephan Honegger.
22.35 Musique : Opus. Leo Wiener, professeur des grands interprètes hongrois.
0.05 Fiction : Tard dans la nuit. La Maison maudite, de Howard Phillips Lovecraft. 0.55 Chronique du bout des heures. 1.00 Les Nuits de France-Culture. (rediff.).

France-Musique

19.30 Opéra. Donné en direct du Metropolitan Opera, à New York, par le Chœur et l'Orchestre du Metropolitan Opera de New York, dir. James Levine : Così fan tutte, de Mozart.
23.15 Le Bel Aujourd'hui. Concert donné les 16 et 17 janvier, au théâtre Jean-Vilar de Vitry-sur-Seine. Ombres nous-mêmes (première), de Pesson, dir. Dominique My.
1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Les Soirées de Radio-Classique. L'exotisme dans la musique baroque et classique.
22.40 Da Capo. Guido Cantelli, chef d'orchestre. Siegfried Idyll, de Wagner, par l'Orchestre *Philharmonia* ; *Rhapsodie pour contralto, chœur et orchestre*, op. 53, de Brahms, par le Chœur de Westminster et l'Orchestre philharmonique de New York, dir. Cantelli, Lipton, mezzo-soprano ; Symphonie nº 4, de Tchaïkovski, par l'Orchestre symphonique de la NBC. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

TV 5

20.00 Manon Roland. Téléfilm d'Edouard Molinaro (1989, 90 min). 20195080
21.30 Télécinéma. Magazine.
21.55 Météo des cinq continents.
22.00 Journal (France 2).
22.35 Étonnant et drôle. Divertissement (France 2 du 9/11/96).

Planète

20.35 Artémise. Portrait d'une femme ordinaire.
21.25 Culture de quartier.
22.00 15 jours sur Planète.
22.25 Staline. [1/2].
23.25 Perversion sexuelle. Entre fantasme et réalité.
0.15 Le Retour de l'aigle.

Animaux

20.30 et 2.30 Témoin oculaire.
21.00 Monde sauvage. Des singes humains.
21.30 La Vie des zoos. Magazine.
22.00 Une cité sous-marine.
23.00 L'Aventure d'une réserve.

Paris Première

20.30 Trial Master. En direct. Au Palais omnisports de Paris-Bercy (180 min). 20602641
23.30 Nova. Magazine.

France Supervision

20.30 Temps contre temps. Mise en scène de Laurent Terzieff.
22.40 Cap'tain Café. Magazine.
23.40 Véronique Pestel. Concert (30 min). 51872931
0.10 Jeff Bodard. Concert (30 min). 59840332

Ciné Cinéfil

20.35 Le Club. Andrzej Zulawski.
21.50 Casablanca.
22.25 Le Chant du Missouri. Le Making Of d'un classique américain.
23.00 L'Invasion des profanateurs de sépultures (Invasion of The Body Snatcher) ■ Film de Don Siegel (1956, N., v.o., 87 min). 3824196

Ciné Cinémas

20.25 Les Treize Jours d'Alamo. Téléfilm de Burt Kennedy, avec Alec Baldwin [1/2] (90 min). 1460028
21.55 Ciné-cinécourts.
23.05 *L'Incorrigible* ■ Film de Philippe de Broca (1975, 95 min). 65323912

Série Club

20.45 La Caverne de la rose d'or 2. Téléfilm de Lamberto Bava, avec Alessandra Martines, Mario Adorf [1/2].
22.20 Code quantum. Singe et astronaute.
23.10 Les Aventures du jeune Indiana Jones. Congo : janvier 1917.

Canal Jimmy

21.00 Marathon Friends. *Diffusion en intégralité et en version originale des vingt-trois épisodes de la deuxième saison de la série* Friends, *ponctuée d'interviews exclusives :* The One with Ross's New Girlfriend, The One with the Breast Milk, The One with Phoebe's Husband, The One with Five Steaks and an Eggplant, The One with the Baby on the Bus, The One Where Ross Finds Out, The One with the List, The One with Phoebe's Dad, The One with Ross, The One with the Lesbian Wedding, The One After the Superbowl 1 & 2, The One with the Prom Video, The One where Ross and Rachel... You Know, The One where Joey Moves out, The One where Eddie Moves in, The One where Dr. Ramoray Dies, The One where Eddie won't go, The One where Old Yeller Dies, The One with the Bullies, The One with the Two Parties, The One with the Chicken Pox, The One with Barry and Mindy's Wedding (580 min).

● Lire page 31.

Festival

20.30 Ceux de la soif. Téléfilm de Laurent Heynemann, avec Bruno Cremer, Mimsy Farmer (85 min). 23158979
21.55 Un amour tardif. Téléfilm de Patrick Jamain, avec Daniel Ceccaldi, Roger Souza (100 min). 19320912
23.35 Le Voyageur. L'écran du diable (25 min).

Téva

20.30 Téva débat. Magazine. Y a-t-il une littérature féminine ? Invités : Pascale Roze, Eric Orsenna.
20.55 Cadillac Blues. Feuilleton [3 et 4/8].
0.00 Femmes dans le monde. Femmes du Sahel.
1.00 Téva spectacle (90 min).

Voyage

20.30 et 23.30 Best of de L'heure de partir. Magazine. L'Australie.
21.00 Suivez le guide. Les îles Andaman ; Rome ; Okavango.
22.55 Mémoire de palace. Chronique d'André Bercoff.
23.00 A l'horizon. Le Kenya.
23.25 Partir. Chronique de Jacques Lanzmann.
0.00 Rough Guide. L'Alaska (60 min).

Eurosport

18.10 Ski alpin. En direct. Coupe du monde. Slalom géant messieurs à Vail (EU) : 1re manche (75 min). 7419641
19.25 Ski alpin. En direct. Coupe du monde. Slalom géant dames à Vail : 2e manche (50 min). 9527202
20.40 Ski alpin. En direct. Slalom géant messieurs à Vail : 2e manche (50 min). 8101863
21.30 Boxe.
22.00 Tennis. Tournoi d'Indian Wells. Demi finales de la Coupe des champions aux Etats-Unis (180 min).

Muzzik

20.05 Symphonie nº 3 de Beethoven. Concert enregistré au Concertgebouw d'Amsterdam (55 min). 910318
21.00 Le Charme discret des musiciens d'eaux. Documentaire.
21.45 La Légende de Joseph en Egypte. Mise en scène de Frédéric Variot (100 min). 4848573
23.25 Bahia Night 96 (55 min).

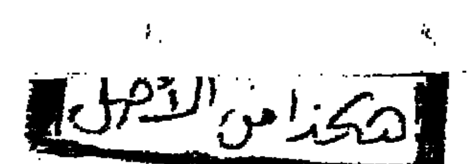
LES CODES DU CSA
O Accord parental souhaitable.
Δ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans.
☐ Public adulte ou interdit aux moins de 16 ans.

Les films sur les chaînes européennes

TSR
0.30 Les Aventures de Jack Burton dans les griffes du mandarin. Film de John Carpenter (1986, 95 min), avec Kurt Russell. *Aventures.*

Demain, dans le supplément TÉLÉVISION RADIO MULTIMÉDIA
● L'intervention télévisée de Jacques Chirac sous le regard des journalistes étrangers.
● Voltage FM, station parisienne « dance », rénove sa grille.
● Internet inaugure un nouveau mode de diffusion ciblée d'informations.
Le film de la semaine : « Dites-lui que je l'aime », de Claude Miller.

Signification des symboles :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.



Le Monde
SAMEDI 15 MARS 1997

Le décès accidentel d'un fœtus humain est qualifié d'homicide involontaire

La cour d'appel de Lyon condamne le praticien responsable à six mois de prison avec sursis

EN CONSIDÉRANT que le décès accidentel d'un fœtus humain de cinq mois est un homicide involontaire, la cour d'appel de Lyon a rendu un arrêt qui fera sans doute date. Les magistrats de la cour ont condamné, jeudi 13 mars, le docteur François Golfier, gynécologue-obstétricien, à six mois de prison avec sursis et 10 000 francs d'amende, sous la qualification d'homicide involontaire. Ce médecin hospitalier lyonnais avait provoqué la mort d'un fœtus en pratiquant sur l'une de ses patientes une intervention qui ne lui était, à l'origine, pas destinée. Se fondant notamment sur les avancées de la science, la cour a estimé que le fœtus, âgé de vingt à vingt-quatre semaines et *« en parfaite santé »*, était viable.

C'est à la suite d'une confusion dans les dossiers de patientes portant le même nom que l'erreur médicale s'est produite. Enceinte de cinq mois, Mme Thi-Nho-Vo s'était rendue le 27 novembre 1991 à la consultation du docteur Golfier, à l'Hôtel-Dieu de Lyon, pour un examen de surveillance de grossesse. Le docteur Golfier croyait pour sa part qu'il s'agissait d'une femme venue pour l'ablation d'un stérilet. Sa patiente, d'origine vietnamienne, ne parlait pas français. Contrairement aux règles médicales, ce médecin n'a pas pratiqué l'examen clinique qui lui aurait permis de constater la grossesse. L'intervention avait déclenché la rupture de la poche des eaux et entraîné la mort du fœtus.

Le 3 juin 1996, les juges du tribunal correctionnel de Lyon, soulignant qu'aucun texte ne définit le statut du fœtus humain, avaient prononcé la relaxe du médecin poursuivi alors pour blessures involontaires, la partie civile puis le ministère public décidant de faire appel. Au cours de l'audience du 30 janvier de la cour d'appel de Lyon, Jean-Olivier Viout, avocat général, avait précisé les enjeux d'un tel dossier, rappelant notamment aux magistrats qu'ils étaient appelés à statuer sur *« un problème de droit qui ne s'était jamais posé jusqu'alors »*. Pour le représentant du parquet général, la question soulevée est celle de savoir si, passé dix semaines de grossesse, délai maximum autorisé pour la pratique des interruptions volontaires de grossesse, l'embryon a *« toutes les chances d'arriver à terme »*. *« Si la réponse est oui, le fait d'attenter à sa vie constitue bien un homicide »*, a-t-il considéré.

LA NOTION DE VIABILITÉ

Présidée par Grégoire Finidori, la cour d'appel a répondu par l'affirmative aux interrogations du ministère public. Dans son arrêt, rendu jeudi 13 mars, elle estime que *« la loi consacre le respect de tout être humain dès le commencement de la vie, sans qu'il soit exigé que l'enfant naisse viable, du moment qu'il était en vie lors de l'atteinte qui lui a été portée »*. Cette règle vaut *« sous réserve des dispositions relatives à l'interruption volontaire de la grossesse et de celles relatives à l'avortement thérapeutique »*.

La cour s'interroge sur la *« viabilité »* qui *« constitue une notion scientifiquement contingente et incertaine »*. Elle rappelle qu'aux Etats-Unis, certains fœtus, nés vingt-trois ou vingt-quatre semaines après leur conception, avaient pu être maintenus en vie, ce qui était impossible il y a encore quelques années. Les magistrats estiment *« de surcroît »*, que la viabilité à la naissance est une notion *« dépourvue de toute portée juridique, la loi n'opérant aucune distinction à cet égard »*.

Forte de cette analyse, la cour conclut à l'effectivité de la qualification d'homicide involontaire : *« Tant l'application stricte des principes juridiques, que les données acquises de la science, que des considérations élémentaires de bon sens, conduisent à retenir la qualification d'homicide involontaire s'agissant d'une atteinte par imprudence ou négligence portée à un fœtus âgé de vingt à vingt-quatre semaines en parfaite santé, ayant causé la mort de celui-ci »*.

Cette décision, qui pourrait faire jurisprudence, se fonde sur une construction juridique qui ne manque pas de surprendre les spécialistes du droit dans la mesure où elle conduit, *de facto*, à conférer le satut de personne au fœtus humain. Jusqu'à cet arrêt, le droit français ne reconnaissait pas de personnalité juridique à l'embryon et au fœtus. Toutefois, si ce dernier n'est pas une personne au sens du droit civil – titulaire de droits ou de devoirs –, le droit français définit des éléments de protection comme, par exemple, l'encadrement de la recherche biologique et médicale dont il pourrait faire l'objet.

La principale difficulté réside ici dans la confrontation de la reconnaissance du droit à la vie et du droit de la femme enceinte à disposer de son corps. L'article 1er de la loi Veil du 17 janvier 1975, qui dépénalise, sous certaines conditions, l'interruption volontaire de grossesse, prévoit que *« la loi garantit le respect de tout être humain dès le commencement de la vie »*. La loi de bioéthique du 29 juillet 1994 relative au respect du corps humain dispose que *« la loi assure la primauté de la personne, interdit toute atteinte à la dignité de celle-ci et garantit le respect de l'être humain dès le commencement de sa vie »*.

POURVOI EN CASSATION

Le principe du droit à la vie n'a toutefois pas été constitutionalisé, le Conseil contitutionnel, interrogé sur le problème du devenir de certains embryons conçu par fécondation *in vitro* avant d'être détruits, ayant conclu que le législateur n'avait pas souhaité les faire bénéficier de ce principe. En fondant sa décision sur le principe de « viabilité » (il y a homicide car l'enfant aurait pu vivre hors du corps de sa mère), la cour d'appel de Lyon a pris le risque de bouleverser un fragile équilibre et de faire renaître des affrontements d'une autre époque. Le docteur Golfier devait, vendredi 14 mars, se pourvoir en cassation.

Colette Gallard, présidente du Planning familial, a estimé, vendredi, que cet arrêt était *« scandaleux »*. *« Par ce biais, en le supposant viable, on essaie de reconnaître que le fœtus est une personne,* nous a déclaré Mme Galard. *Cela donne un point aux anti-IVG ; la cour d'appel de Lyon leur ouvre la possibilité d'aller plus loin. »*

Jean-Yves Nau et Cécile Prieur

Retour de forge

par Pierre Georges

AH QUE VOILÀ de fortes phrases forgées main ! Le président de la République française, Pauliste d'un jour, avait envie de parler aux médias brésiliens et autres de l'affaire Renault. Et cela devint ce qu'à l'avenir il faudra tenir pour la parabole de Sao Paulo. Ou la digne complainte du maréchal-ferrant.

Belle leçon d'humanisme entre l'enclume et le Web, entre le sabot et la souris, entre l'âge de la corne et celui de la compression numérique. Donc, dit le président dans un superbe élan, *« la fermeture des usines, c'est aussi, hélas, la vie. Les arbres naissent, vivent et meurent. Les plantes, les animaux et les entreprises aussi »*.

Jusque là, rien à dire. *« C'est la vie »*, en effet. Tellement typiquement français ! D'ailleurs, quand le cinéma américain de papa voulait identifier un Français, il le traitait ainsi. En Dupont fataliste, coiffé d'un béret, encombré d'une baguette et murmurant, mi-navré, mi-farceur : *« C'est la vie ! » That's life*, en v.o.

Mais Jacques Chirac fit mieux. Du plus profond de sa mémoire, notamment olfactive, remonta une bouffée de corne brûlée, de village, d'autrefois, pour dire le sablier du temps et la fragilité des industries humaines : *« Moi, j'ai connu, quand j'étais petit, des maréchaux-ferrants. J'ai même travaillé chez un maréchal-ferrant. Eh bien, il n'y en a plus. Ils ont disparu. Ce n'est pas pour autant que la civilisation a régressé. C'est la vie ! »*

Ah, vie cruelle ! Petits enfants de Vilvorde, méditez la parabole ! C'était autrefois, un monde englouti. Sous Jacquou-le-ferrant perçait déjà Chirac-le-maréchal ! En ces temps-là, on savait bien des choses. Notamment que *c'est en forgeant* qu'on devenait forgeron. Et en ferrant qu'on deviendrait président !

C'est la vie. Et la vie, n'hésitons pas à le dire, est une enclume, mais de l'espèce évolutive. Les maréchaux-ferrants ne sont plus en effet ce qu'ils étaient. Tenez, comme le président, un retour de forge. Autrefois, dans un village franc-comtois, il y avait, comme partout, un homme de l'art des fers. Avec tablier de fonction et moustaches elles aussi forgées au fer. Au point que nous autres enfants l'avions surnommé « Bacchantes ». Bacchantes limait, forgeait, ferrait. Il poussait d'étranges jurons, entre affection et colère, et plantait d'immenses clous dans les sabots des bœufs et des chevaux. Le spectacle était permanent. L'effort intense. L'odeur de corne brulée fascinante. Et il advint même que, par délégation spéciale, on eut l'immense privilège d'actionner le soufflet de forge.

Le maréchal n'était pas notre cousin ! Et puis Bacchantes disparut, emporté par l'âge peut-être. Par l'automobile plus sûrement. C'est la vie ! Il ne nous reste plus que nos nostalgies pour pleurer. Ou pour rire. Au tournant du siècle, que notre président-ferrant n'a-t-il évoqué une œuvre majeure retrouvée dans les grimoires ? Un opéra-comique en deux actes, de la fin du XVIIIe siècle, justement intitulé *Le Maréchal-ferrant*. La musique, dit-on, était extraordinaire, bruits d'enclume sur fond de violons. Sur la route de Sao Paulo, Jacquou-le-ferrant eût pu entonner le morceau de bravoure du cocher Labride intitulé *Brillant dans mon emploi*. Ou le refrain admirable du célèbre maréchal Marcel : *« Chantant à pleine gorge ! »*

M. Mancel se heurte à la « lepénisation » des militants RPR du Var

TOULON
de notre envoyé spécial

L'immigration, dans le Var, n'a pas besoin d'être *« clandestine »* pour servir de repoussoir. C'est l'immigration tout court que contestent une bonne partie des militants RPR de ce département. Lors du premier « forum » consacré à l'immigration, dans le cadre de la préparation du projet législatif du RPR, le secrétaire général du mouvement néogaulliste, Jean-François Mancel, a pu constater, jeudi 13 mars à Toulon, combien la « ligne Juppé » vis-à-vis du Front national est contestée.

« Le peuple a décidé depuis longtemps qu'il en avait assez de l'immigration clandestine, massive, envahissante », a affirmé un conseiller général de Toulon devant le comité départemental. *« Prenez garde : à ne pas vouloir copier les idées du Front national, vous risquez de copier les idées socialistes ! »*, a lancé un policier de Draguignan. D'autres militants ont réclamé *« des mesures plus fortes »*, *« une politique plus stricte »*, *« un texte plus limitatif que le code de la nationalité »*, la *« limitation des prestations sociales »*, hormis, tout de même, *« les soins d'urgence »*. *« Nous sommes dans la France périphérique. Condamner le Front national, cela ne sert à rien »*, a expliqué un autre élu, qui aurait souhaité l'organisation d'une grande manifestation de soutien au projet de loi Debré *« pour faire la nique au Front national »*.

SALLE HOULEUSE

Alors que M. Mancel dénonçait la proposition *« aberrante »* du parti d'extrême droite de renvoyer trois millions d'étrangers en un septennat, ce qui supposerait le renvoi de plus de mille deux cents personnes par jour en sept ans, il était interrompu par ces exclamations : *« Et alors ? »* ; *« Il habite où, Mancel, à Neuilly ? »* Puis, comme il proposait d'augmenter l'aide aux pays en voie de développement : *« Et qui va payer ? C'est encore nous ! »* Dans l'avion qui, le soir, le ramenait dans l'Oise, le secrétaire général du RPR commentait, philosophe : *« Nous sommes un rassemblement. On en a qui sont un peu "Front nat". C'est la preuve qu'il faut continuer. »* La direction du RPR a déjà prévu de porter la contradiction au Front national, le 26 mars à Strasbourg, juste avant la réunion du congrès des amis de M. Le Pen. Cette fois, M. Mancel sera accompagné de Nicolas Sarkozy.

Pour autant, le mouvement néogaulliste entretient des ambiguïtés. Il existe à Toulon une section du RPR, animée par Marc Bayle, conseiller général – par ailleurs conseiller auprès du ministre délégué à l'outre-mer – qui, dès avant les élections de 1995, avait rompu avec l'équipe municipale sortante de François Trucy (UDF-PR), battue au second tour par le Front national. Engagé à la fois dans la lutte contre l'extrême droite et contre le système affairiste varois, M. Bayle a été prié de passer son tour aux élections législatives. *« Si l'on garde les mêmes candidats* [Daniel Colin et Louis Colombani, députés (UDF) sortants], *on aura deux députés FN à Toulon »*, a plaidé, en vain, l'un de ses amis, jeudi, devant le comité départemental du RPR.

Lors de la même réunion, le président de ce comité, le sénateur René-Georges Laurin, a annoncé, en revanche, la réintégration dans les rangs du RPR de Norbert Larosa, maire du Luc, qui avait été exclu en 1995 après avoir accordé son parrainage à la candidature de M. Le Pen à l'élection présidentielle. En réponse aux protestations de M. Bayle et de ses amis, le secrétaire général du RPR a déclaré que *« les gens qui ont eu des faiblesses pour le Front national n'ont pas à être rejetés de façon définitive »*.

Jean-Louis Saux

Six mois ferme pour le pilote de l'Airbus d'Habsheim

LE TRIBUNAL CORRECTIONNEL de Colmar (Haut-Rhin) a condamné, vendredi 14 mars, Michel Asseline, le commandant de bord de l'Airbus A-320 qui s'était écrasé le 26 juin 1988 à Habsheim, à dix-huit mois de prison dont six mois ferme. M. Asseline, âgé de cinquante-trois ans, a également été condamné à payer plusieurs dizaines de milliers de francs aux parties civiles au titre des dommages et intérêts. Le crash de l'Airbus d'Air France, survenu lors d'un vol de démonstration, avait fait trois morts et cent vingt et un blessés parmi les cent trente-six occupants de l'appareil (*Le Monde* des 27, 28 et 30 novembre 1996). Le tribunal a également condamné le copilote, Pierre Mazières, à un an de prison avec sursis. Le chef de la direction des opérations aériennes d'Air France, Henri Petit, a été condamné à dix-huit mois de prison avec sursis tandis que Jacques Gauthier, chef de la sécurité des vols d'Air France, a été condamné à six mois de prison avec sursis. François Furstenberger, organisateur du meeting, a été condamné à trois mois avec sursis.

BD : le Grand Prix 1997 de la ville d'Angoulême à Daniel Goossens

***DANIEL GOOSSENS** a été couronné par le Grand Prix 1997 de la ville* d'Angoulême, jeudi 13 mars, au Salon du livre, pour l'ensemble de son œuvre. Ce Grand Prix 1997, récompense suprême en matière de bande dessinée, tranche sur les précédents : ce prix n'est plus attribué par l'Académie des grands prix formée des lauréats précédents, mais par l'ensemble des auteurs de BD qui ont publié au moins deux albums pendant les dix dernières années. Pilier du mensuel *Fluide glacial*, où il exerce son sens de l'humour absurde et de la dérision au second degré depuis 1977, Daniel Goossens, quarante-deux ans, qui enseigne par ailleurs la programmation et l'intelligence artificielle à l'université Paris-VIII, a publié une vingtaine d'albums.

DÉPÊCHE

■ **IMMIGRATION : cinquante-cinq Marocains en situation irrégulière** *ont été reconduits vers Casablanca, jeudi 13 mars, à bord d'un* avion de la compagnie Euralair affrété par le ministère de l'intérieur. Parti de Roissy, le « charter » a fait escale à Nîmes où trente-trois Marocains ont rejoint leur compatriotes partis de Paris.

Le club d'échecs de Clichy se met mat plutôt que de jouer à Orange

FIN 1945, le champion du monde d'échecs français d'origine russe Alexandre Alekhine, un des joueurs les plus brillants de tous les temps, accepta une invitation pour disputer le fameux tournoi britannique de Hastings. Aussitôt, les fédérations de plusieurs pays s'élevèrent pour boycotter Alekhine, rappelant qu'il avait écrit des articles antisémites pendant la guerre et avait participé à des compétitions organisées par les nazis. Le champion du monde fut ainsi mis au ban du microcosme échiquéen. Quelques mois plus tard, Alekhine emporta son titre entaché dans la tombe.

Plus de cinquante ans après, une sorte de remake à la française de ce triste épisode se joue aujourd'hui, avec, dans les principaux rôles, le club d'échecs de Clichy (Hauts-de-Seine) et la ville d'Orange (Vaucluse), dirigée depuis les élections municipales de 1995 par un maire Front national, Jacques Bompard. Vainqueur, en 1996, du championnat, de la Coupe de France et finaliste de la Coupe d'Europe, le club de Clichy vient d'annoncer qu'il renonce à disputer la Coupe de France, dont la phase finale doit avoir lieu à Orange les 14 et 15 juin. Son président, Pierre Nolot, souligne, dans une lettre adressée à la Fédération française des échecs (FFE), que *« le club de Clichy (...) n'entend en aucune façon jouer une compétition dans une ville dont les édiles représentent le Front national »*.

C'est à l'unanimité des joueurs de l'équipe première et des dirigeants que Clichy a décidé de boycotter l'épreuve, redoutant que le parti d'extrême droite n'en tire profit, d'autant plus que les échecs, en pleine expansion en France, véhiculent une image incontestablement positive. Pour Jean-Claude Moingt, à la fois joueur et directeur technique du club, *« il était inconcevable qu'en cas de victoire, un élu FN nous remette la coupe et que nous soyons pris en photo avec lui. Aujourd'hui, il faut que les gens se réveillent et cessent d'avoir des attitudes qui favorisent ce parti »*. Les Clichois espèrent encore que la Coupe de France sera retirée à Orange et jouée dans une autre ville, tout en reconnaissant ne pas être certains que le boycottage soit la meilleure façon de combattre le Front national.

« NOTRE TERRAIN N'EST PAS POLITIQUE »

Le président de la FFE, Jean-Claude Loubatière, ne souhaite pas entrer dans la polémique, craignant qu'elle alimente la guerre de pouvoir qui paralyse sa fédération depuis des mois. Tout en comprenant le point de vue moral qui a motivé la décision de Clichy, il tient à faire le distinguo entre l'Echiquier orangeois, à qui l'organisation de la finale a été confiée – le club était l'unique candidat –, et la municipalité : *« Christian Bernard, le président de l'Echiquier orangeois, n'a pas de sympathie pour le FN. Mais si son club ne doit plus rien organiser jusqu'en 2001, cela risque d'être dramatique. Comment doivent vivre les associations dans les municipalités FN ? »*

A Orange, sur le terrain, Christian Bernard tente de répondre au quotidien à cette question. Il veut combattre les soupçons qu'éveillent la réussite et le dynamisme d'un club vivant dans une municipalité FN qui lui accorde ses subventions, même si celles-ci *« ont été divisées par deux depuis 1995 »*. Il affirme que l'association qu'il dirige a toujours voulu se situer au-dessus des points de vue politiques, dans une ville qui a vu se succéder des maires PCF, RPR, PS et FN. *« Je veux que l'Echiquier orangeois continue de vivre,* martèle cet enseignant. *Pour lui, je continue à travailler et à entretenir des relations avec la municipalité. Il faut de la diplomatie et de l'intelligence pour trouver un équilibre. Si les clubs ne veulent pas venir jouer à Orange, c'est regrettable. Notre terrain n'est pas politique : c'est un terrain sportif, scolaire et d'animation. La solution de facilité, ce serait de baisser pavillon et de foutre le camp. »*

Pierre Barthélémy

BOURSE

TOUTE LA BOURSE EN DIRECT 3615 LEMONDE

Cours relevés le vendredi 14 mars, à 10 h 15 (Paris)

FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES

Tokyo Nikkei	17900,50	– 1,56	– 7,42
Honk Kong index	12917,10	– 1,54	– 3,97

Tokyo. Nikkei sur 3 mois

17900,50 — 17 déc. — 30 janv. — 14 mars

OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES

	Cours au 13/03	Var. en % 12/03	Var. en % fin 96
Paris CAC 40	2632,10	– 0,36	+ 13,66
Londres FT 100	—	—	+ 5,91
Zurich	2212,32	– 0,35	+ 18,06
Milan MIB 30	—	—	– 0,61
Francfort Dax 30	3344,21	– 2,08	+ 15,76
Bruxelles	—	—	+ 12,42
Suisse SBS	1758,19	– 0,03	+ 15,03
Madrid Ibex 35	—	—	+ 8,57
Amsterdam CBS	—	—	+ 16,69

Tirage du Monde daté vendredi 14 mars 1997 : 507 514 exemplaires. 3



BÉNÉFICE NET CONSOLIDÉ : + 42 %



« Moins d'un an après notre privatisation nous sommes en avance sur les objectifs que nous nous étions fixés, ce qui nous permet de tenir les engagements pris envers nos actionnaires.
Le recentrage sur des métiers d'assurance en croissance, une productivité accrue, une gestion financière dynamique sont les points forts sur lesquels nous appuierons notre développement. »

Antoine Jeancourt-Galignani - Président des AGF

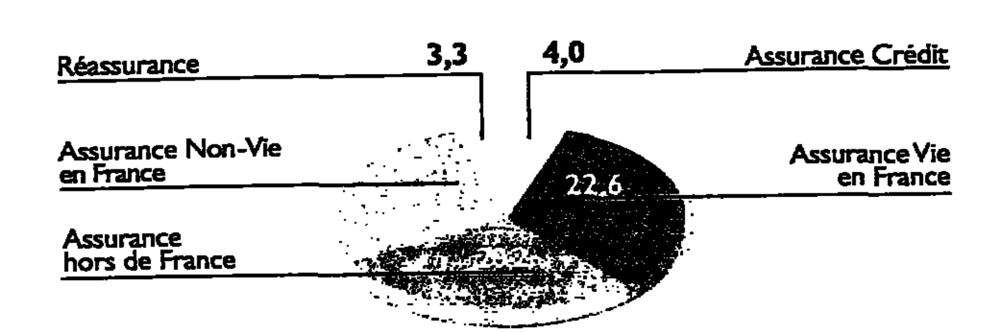
Un résultat conforme aux prévisions

En 1996, le bénéfice net consolidé est de 1 536 millions de francs, soit une progression de 42 % sur 1995.

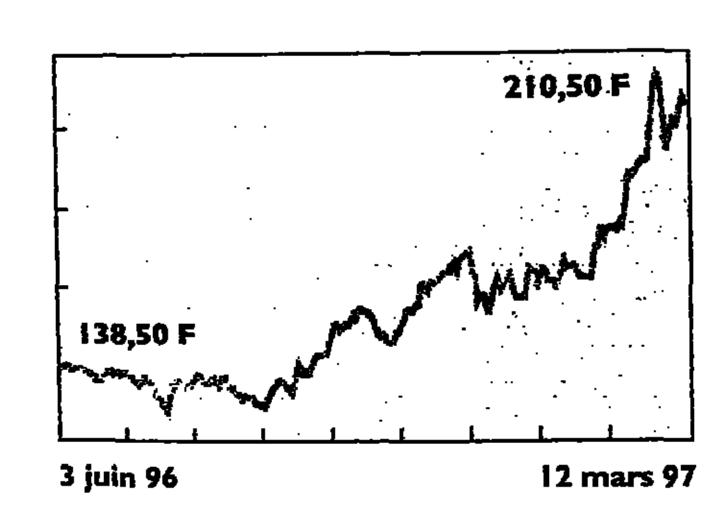
Résultat net consolidé du Groupe AGF en 1996

(en millions de francs)	1996	1995
Assurance Vie en France	376	222
Assurance Non-Vie en France	937	404
Assurance hors de France	817	924
Assurance Crédit	341	268
Activités d'assurance	2 471	1 818
Réassurance	175	166
Activités bancaires	– 526	– 490
Activités immobilières et holdings	45	13
Amortissement des écarts d'acquisition	– 424	– 410
Solde des opérations exceptionnelles	– 205	– 15
Résultat net consolidé part du Groupe	1 536	1 082

Chiffre d'affaires annuel consolidé à périmètre constant et hors éléments exceptionnels
(en milliards de francs)



Un impact positif pour les actionnaires



La hausse du cours de l'action reflète l'augmentation de valeur des AGF. Elle correspond aux attentes des actionnaires et témoigne des engagements que le Groupe a pris envers eux : accroître, grâce à leur confiance, leur patrimoine.

Cours de l'action AGF depuis juin 1996

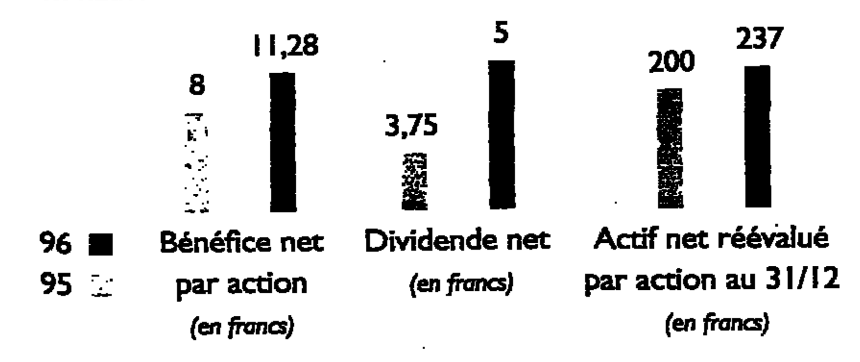
Un groupe qui tient ses promesses

Lors de sa privatisation en mai 1996, le Groupe AGF s'était engagé sur une série d'objectifs. Ces promesses *ont été tenues*, voire dépassées.

- Le Groupe a poursuivi son recentrage sur ses métiers essentiels, notamment dans l'assurance crédit et l'assurance transport :
Les AGF ont pris le contrôle du Groupe EULER (ex SFAC), aujourd'hui numéro un mondial de l'assurance crédit.
Par ailleurs, la participation du Groupe AGF dans la COFACE, leader de l'assurance crédit export, a été augmentée à 60 %.
Enfin, concernant l'assurance transport, les AGF ont créé en octobre 1996, AGF MAT, numéro quatre mondial en assurance aviation, marine, transport.
- Parallèlement, les AGF se sont désengagées des secteurs non prioritaires, la banque et la réassurance, en cédant la Banque du Phénix et la SCOR. Ce désengagement se poursuit en 1997, par la cession déjà engagée de la participation du Groupe dans la SAFR.
- Enfin, le Groupe AGF a d'ores et déjà vendu pour plus de 5 milliards de francs d'immobilier, en avance d'un an sur ses engagements et a réduit ses participations non stratégiques de 4,8 milliards de francs.
Des réductions supplémentaires de participations non stratégiques ont été réalisées depuis le 1er janvier 1997.

Nouvelle hausse du dividende

Il sera proposé à la prochaine Assemblée Générale un dividende net de 5 francs par action, hors avoir fiscal, en hausse de 33 %.



CLUB DES ACTIONNAIRES AGF
N° VERT 0 800.02.23.30

Les résultats sont sur internet : http://www.agf.fr/

PAROLE DONNÉE, PROMESSE TENUE

